



SOMMAIRE

AVANT - P R O P O S	9
CADRE INSTITUTIONNEL ET APERÇU METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE.....	12
CHAPITRE I : POPULATION	37
1 - REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION.....	33
1.1 - Répartition par milieu de résidence	33
1.2 - Répartition par strate	34
2 - LA STRUCTURE DE LA POPULATION	36
2.1 - Répartition selon le GSE du chef de ménage	36
2.2 La répartition par sexe.....	37
2.2.1 - <i>Le milieu de résidence</i>	37
2.2.2 - <i>La strate de résidence</i>	38
2.3 - Répartition par grands groupes d'âges.....	39
2.3.1 - <i>Ensemble de la population</i>	39
2.3.2 - <i>Le milieu de résidence</i>	41
2.3.3 - <i>La strate de résidence</i>	41
2.4 Répartition par sexe et par âge. Pyramide des âges.....	42
2.4.1 - <i>Ensemble du pays</i>	42
2.4.2 - <i>Le milieu de résidence</i>	43
2.4.3 - <i>La strate de résidence</i>	45
3 - LES MIGRATIONS.....	48
3.1 - Définition de la migration et du migrant	48
3.2 - Données globales	48
3.3 - Répartition des migrants selon le sexe et l'âge	49
3.3.1 - <i>Ensemble du pays</i>	49
3.3.2 - <i>Milieu de résidence</i>	51
3.4 - Migration selon la dernière résidence	51
3.4.1 - <i>Migrations internes</i>	52
3.4.2 - <i>Les migrations internationales</i>	53
3.5 - Les motifs des migrations	53
3.5.1 - <i>Données globales</i>	53
3.5.2 - <i>Motifs par milieu de résidence</i>	54
3.5.3 - <i>Motifs par strate de résidence</i>	54
3.6 - Migration et recherche d'emploi	55



3.7 Les caractéristiques des migrants56

3.7.1 - *Le niveau d'alphabétisation des migrants56*

3.7.2 - *Le niveau d'instruction des migrants.....57*

4 - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION59

4.1 - L'alphabétisation et l'éducation59

4.1.1 - *Données globales sur l'alphabétisation59*

4.1.2 - *L'alphabétisation par sexe et par âge.....60*

4.1.2.2 - Milieu et strates de résidence62

4.1.2.3 - Groupes socio-économiques.....62

4.1.3 - *L'éducation.....63*

4.1.3.1 - Le niveau d'instruction63

4.1.3.2 - La fréquentation scolaire.....66

4.1.3.3. La non fréquentation scolaire.....71

4.2 - LA SANTE74

4.2.1 - *L'analyse de la morbidité.....74*

4.2.1.1 -Milieu de résidence et répartition géographique.....75

4.2.1.2 - Morbidité selon le sexe et l'âge75

4.2.1.3 -Morbidité selon le groupe socio-économique.....76

4.2.2 - *Structure de la popultion malade77*

4.2.2.1 - Milieu de résidence et répartition géographique des malades77

4.2.2.2 - Structure selon le sexe et l'âge77

4.2.2.3 - Structure de la population malade selon le GSE et l'âge.....78

4.2.3 - *Fréquentation des structures sanitaires.....80*

4.2.3.1 - Répartition par type de structures sanitaires80

4.2.3.2 - L'incidence des consultations.....81

4.2.4 - *La non fréquentation des structures sanitaires83*

4.2.5 - *Anthropométrie des enfants âgés de moins de soixante mois.85*

CHAPITRE II : LES MENAGES 95

1. DONNEES GLOBALES92

1.1. Répartition des ménages par milieu de résidence et par groupe socio-économique
.....92

1.2. Taille moyenne des ménages.....94

1.3 Types de ménages.....95

2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGE96

2.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage96

2.2 Structure des chefs de ménage selon le sexe et la taille de leur ménage.....97

2.3 Etat matrimonial des chefs de ménage98

2.3.1. *Etat matrimonial, milieu de résidence et sexe des chefs de ménages98*

2.3.2. *Etat matrimonial du chef de ménage et taille du ménage99*

2.3.3. *Age moyen, état matrimonial et sexe des chefs de ménage99*

3 CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES CHEFS DE MENAGE101



3.1 Ethnie du chef de ménage.....	101
3.2 La religion du chef de ménage RELIGION DU CHEF DE MENAGE.....	102
3.3 Niveau d’instruction des chefs de ménage	105
3.4 Alphabétisation.....	106
3.5 Handicap dont souffre le chef de ménage	108
4 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE	110
4.1 Le statut d’occupation	110
4.2 Situation dans l’emploi des chefs de ménage occupés.....	111
4.3 Branche d’activité des chefs de ménage	112
4.4 Groupe socio-économique (GSE) des chefs de ménage.....	114
4.5 Nombre de personnes occupées dans le ménage.....	115
CHAPITRE III : LOGEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE....	123
1. LOGEMENT ET CONFORT DES MENAGES	121
1.1. Principales caractéristiques du bâtiment	121
1.1.1. Type de bâtiment du logement	121
1.1.2. Matériaux de construction du bâtiment principal	122
1.1.3. Nature de la toiture	123
1.1.4. La nature du sol	124
1.1.5. Nombre de pièces d'habitation et nombre moyen de personnes par pièce.....	125
1.1.5.1. Nombre de pièces d'habitation des logements	125
1.1.5.2. Nombre moyen de personnes par pièce	126
1.2. Statut d’occupation	127
1.3. Logement et environnement : l'assainissement.....	129
1.3.1. Lieux d'aisance.....	129
1.3.2. Type de sanitaire	129
1.3.3. Mode d'évacuation des ordures.....	130
1.4 Eau - Energie - Combustibles.....	131
1.4.1 Mode d'approvisionnement en eau	131
1.4.2 Mode d'éclairage des ménages.....	131
1.4.3 Sources d'énergie pour la cuisine	132
2 - ACCES AUX SERVICES DE BASE LES PLUS PROCHES.....	133
2.1 Utilisation des services de base.....	133
2.2. Non utilisation des services de base	135
2.2.1 Raisons de non utilisation des services de base	135
2.2.1.1 Non fréquentation de l'école primaire la plus proche.....	135
2.2.1.2 Non fréquentation des écoles secondaires	136



2.2.1.3 Non fréquentation des centres de santé.....	136
2.2.1.4 Non fréquentation du marché.....	136
2.2.2 Raisons de non utilisation des services de base selon le milieu de résidence	136
2.3 - Moyen de transport utilisé et temps mis pour accéder aux services de base les plus proches	137
2.3.1. <i>Moyen de transport utilisé.....</i>	<i>137</i>
2.3.2. <i>Temps mis pour accéder aux services de base</i>	<i>137</i>
2.3.3. <i>Temps mis pour accéder aux services de base selon le moyen de transport utilisé.....</i>	<i>138</i>

CHAPITRE IV : EMPLOI..... 149

1. POPULATION ACTIVE ET ACTIVITE ECONOMIQUE:.....145

1.1 : Participation à l'activité économique	145
1.1.1 : <i>Volume absolu</i>	<i>145</i>
1.1.2. <i>Taux d'activité</i>	<i>145</i>
1.1.2.1 : Taux brut d'activité.....	145
1.1.2.2. : Taux net d'activité	146
1.1.3 : <i>Population active effective.....</i>	<i>148</i>
1.1.3.1. Population active selon le sexe et le milieu de résidence.....	148
1.1.3.1. Population active selon le sexe et le niveau d'instruction	149
1.2 : Activités économiques des ménages	150
1.2.1- <i>Les activités agricoles.....</i>	<i>150</i>
1.2.1.1- Importance des activités agricoles	150
1.2.1.2- Caractéristiques des activités agricoles	151
1.2.2- <i>L'élevage</i>	<i>157</i>
1.2.3- <i>Activités non-agricoles</i>	<i>158</i>
1.2.3.1- Durée d'existence et temps de fonctionnement	158
1.2.3.2- La main d'oeuvre dans les activités non agricoles des ménages	159

2 ACTIVITES PRINCIPALES ET ACTIVITÉS SECONDAIRES.....161

2.1. Niveau d'occupation de la population active	161
2.2. La salarisation des activités économiques	162
2.3: Emplois principaux.....	164
2.3.1 : <i>emplois principaux selon le milieu de résidence.....</i>	<i>164</i>
2.3.2 : <i>emplois principaux selon la situation dans la profession</i>	<i>165</i>
2.3.3 : <i>Emplois principaux selon le GSE et la situation dans la profession</i>	<i>166</i>
2.3.4 : <i>Emplois principaux selon la strate et la situation dans la profession ...</i>	<i>167</i>
2.3.5 : <i>emplois principaux selon le groupe de professions</i>	<i>168</i>
2.3.6 : <i>emplois principaux selon le niveau d'instruction.....</i>	<i>169</i>
2.3.7 : <i>Répartition des emplois principaux selon le GSE, la résidence et le niveau d'instruction.....</i>	<i>170</i>
2.3.8 : <i>emplois principaux selon la branche d'activité.....</i>	<i>170</i>
2.3.9 : <i>Emplois principaux selon le sens d'évolution des revenus.....</i>	<i>172</i>
2.4 Activités secondaires:	173
2.4.1 : <i>exercice d'un emploi secondaire</i>	<i>173</i>
2.4.2 : <i>incidence d'un emploi secondaire selon la strate, le sexe et le GSE.....</i>	<i>174</i>
2.4.3 : <i>incidence d'un emploi secondaire selon le sexe et le gse.....</i>	<i>174</i>



3 CHOMAGE ET RECHERCHE D'EMPLOI176

3.1. Les taux de chômage176

3.1.1. Taux de chômage global (1).....176

3.1.2. Milieu de résidence, sexe et taux de chômage.....176

3.1.3.: Taux de chômage et niveau d'instruction178

3.1.4. Taux de chômage et âge des actifs.....178

3.1.5. Taux de chômage, GSE et sexe179

3.2 Caractéristiques du chômage et de la recherche d'emploi180

3.2.1 Chômeurs ayant travaillé et chômeurs n'ayant pas travaillé au cours de la semaine de référence.....180

3.2.2 Les causes de la recherche d'emploi181

3.2.3 Chômage et liens de parenté avec le chef de ménage182

3.2.4 Le nombre de chômeurs par ménage182

3.2.5 Chômage strate, âge et sexe.....183

3.2.6 Chômage, Groupe Socio-économique et niveau d'instruction.....185

3.2.7 Caractéristiques des chômeurs ayant travaillé186

4. LA MOBILITE PROFESSIONNELLE188

4.1 La durée d'exercice dans l'emploi précédent.188

4.2 Les raisons du changement d'emploi.....189

4.3 La mobilité professionnelle entre les situations dans la profession.....190

4.4 Transition professionnelle selon le groupe de profession.....191

4.5.La mobilité inter-branche.....192

CHAPITRE V: REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES 201

1- REVENU DES MENAGES198

1.1- Revenu global moyen des ménages.....198

1.1.1- Structure du revenu global des ménages198

1.1.2- Structure du revenu monétaire.....199

1.1.3- Structure du revenu monétaire moyen par grand poste.....199

1.1.3.1- Revenus agricoles.....199

1.1.3.2- Les salaires et revenus non agricoles sur commission200

1.1.3.3- Transferts, cadeaux, autres.....201

1.2- Revenu moyen des ménages par groupe socio-économique201

1.2.1- Structure du revenu global.....201

1.2.2- Structure du revenu monétaire moyen des ménages par groupe socio-économique.....202

1.2.3- Revenu monétaire moyen par groupe socio-économique202

1.2.3.1 Revenus agricoles moyens par ménage202

1.2.3.3 Revenus salariaux et non agricoles sur commission203

1.2.3.4. Revenus monétaires provenant des transferts, cadeaux et dons204

1.3 Revenu des ménages par strate205

1.3.1 Structure du revenu global moyen des ménages selon la strate.....205

1.3.2 Structure du revenu monétaire par grand poste205

1.3.3 Les revenus monétaires par grand groupe.....206



1.3.3.1 revenus agricoles	206
1.3.3.2 Les salaires et revenus agricoles sur commissions.....	208
1.3.3.3 Transferts, cadeaux et autres.....	208
1.4.1 <i>Structure du revenu global moyen des ménages selon le sexe du chef de ménage</i>	209
1.4.2 <i>Structure du revenu monétaire par grand poste</i>	209
1.4.3 <i>Revenu monétaire moyen par grand poste</i>	210
1.4.3.1 Les revenus agricoles.....	210
1.4.3.2 Les revenus salariaux et revenus non agricoles sur commission	211
1.4.3.3. Transferts, cadeaux et autres ressources.....	211
2. LES DEPENSES DES MENAGES.....	212
2.1. Caractéristiques des dépenses totales des ménages	212
2.1.1. <i>Structure des dépenses des ménages</i>	213
2.1.1.1. Structure des dépenses totales au sens de la comptabilité nationale	213
2.1.1.2. Structure des dépenses de consommation des ménages.....	214
2.1.1.3. Dépenses totales des ménages par strate.....	215
2.1.1.4. Dépenses totales des ménages par groupe socio-économique.....	217
2.2. Les dépenses de consommation alimentaire.....	218
2.2.1 <i>Structure des dépenses de consommation alimentaire</i>	218
2.2.2. <i>Dépenses alimentaires par strate</i>	220
2.2.3 <i>Dépenses alimentaires des ménages par groupe socio-économique.....</i>	222
2.3 : Les dépenses de consommation non alimentaires	225
2.3.1. <i>Dépenses de santé</i>	225
2.3.1.1. - Structure des dépenses de santé	225
2.3.1.3. Dépenses de santé des ménages par groupe socio-économique	230
2.3.2. <i>Dépenses d'éducation</i>	232
2.3.2.1 - Structure des dépenses d'éducation.....	232
2.3.2.2- Les dépenses d'éducation par groupe socio-économique	232
2.3.2.3. Les dépenses d'éducation par strate	234
CONCLUSION GENERALE.....	236
ANNEXES	243



AVANT - P R O P O S

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) au Burkina Faso, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie est heureux de mettre à la disposition du public, des décideurs publics et privés, des partenaires au développement les premiers résultats de la première enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages burkinabè.

Prendre rigoureusement en compte les dimensions sociales de l'ajustement impose que soient développées et exploitées les aptitudes institutionnelles pour mieux établir les diagnostics et mieux élaborer les actions et mesures de politiques économiques et sociales. Pour le Burkina Faso, la collecte et le traitement des informations statistiques sont depuis 1991, date de son entrée au P.A.S., des activités prioritaires dans le cadre d'une meilleure gestion des DSA. L'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages réalisée en fin 1994 et début 1995 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), procède de cet engagement national.

L'enquête prioritaire 1994 sur les conditions de vie des ménages a été rendue possible grâce à l'appui traditionnel des partenaires au développement avec une contribution majeure du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Mondiale. A l'occasion de la publication des premiers résultats, en attendant que des voix plus autorisées le fassent de manière directe, il apparaît opportun, au nom du Conseil de Direction de l'INSD et de son personnel, d'adresser notre vive gratitude à l'ensemble des partenaires financiers et techniques, pour l'importance et la qualité de leurs appuis. Au delà des résultats statistiques, désormais disponibles, ils auront ainsi oeuvré à créer de véritables conditions de renforcement et de valorisation des ressources humaines et technologiques au sein de l'INSD.

En dépit des conditions financières et technologiques difficiles de démarrage de l'enquête et des difficultés de terrain, l'enquête prioritaire a été l'occasion d'un engagement formidable du personnel de l'INSD pour une plus grande crédibilité de leur institution. C'est pourquoi le Conseil de Direction de l'Institut se fait le devoir de leur adresser ses vives félicitations et toute sa reconnaissance pour l'exemplarité de leur dévouement au travail. C'est aussi l'occasion de remercier les Directeurs Strateaux du Plan et leur personnel pour leur appui tant matériel que administratif.

Grande première au Burkina Faso, l'enquête prioritaire 1994 de par sa nature (enquête auprès des ménages), son caractère (conditions de vie des ménages) et de par son importance (plus de 8.000 ménages répartis sur tout le territoire national), a connu une évolution assez lente dans ses phases de traitement et d'analyse des résultats. Au stade de la publication, les premiers résultats restent nécessairement entachés d'imperfections et d'imprécisions, en raison essentiellement de la faible expérience de l'INSD en matière d'analyse des conditions de vie des ménages.

Tout en sollicitant l'indulgence des différents utilisateurs, l'INSD souhaite vivement recevoir leurs observations et leurs recommandations ; et s'engage à oeuvrer toujours dans le sens de l'amélioration de la qualité de ses bases de données statistiques, de ses publications et de ses analyses sur les conditions de vie des ménages au Burkina Faso.



INTRODUCTION

Dans le contexte de son programme d'ajustement structurel (PAS), le Burkina Faso s'est engagé dans la mise en oeuvre d'un projet "Dimensions Sociales de l'Ajustement (DSA)". De manière globale, ce projet vise à créer et à renforcer les capacités institutionnelles d'élaboration et de gestion des politiques économiques et sociales en assurant une meilleure compréhension et une meilleure prise en compte de la vulnérabilité de certains groupes socio-économiques.

De manière concrète, le projet "Dimensions Sociales de l'Ajustement (DSA)" vise :

- 1°- à créer et à tenir à jour des bases de données exhaustives et fiables sur les dimensions sociales des réformes en général, et en particulier sur les conditions de vie des populations.
- 2°- à réaliser des études à caractère opérationnel sur les implications sociales des réformes d'ajustement structurel.
- 3°- à rendre disponible les instruments et les matériaux de base indispensables à l'élaboration et à la conduite des politiques sociales, programmes et projets de maîtrise et de lutte contre les effets sociaux vers des réformes économiques et financières.

La volonté d'intégrer rigoureusement et efficacement les dimensions sociales dans la conception et la mise en oeuvre des stratégies d'ajustement commande nécessairement que soit bien perçus et analysés les mécanismes par lesquels les effets des réformes affectent les conditions de vie des ménages. De manière plus concrète il s'agit de cerner le processus par lequel des réformes de politiques macro-économiques influencent et déterminent les comportements et décisions micro-économiques et particulièrement les conditions de vie des ménages. La démarche d'analyse de ce processus ou mécanisme repose nécessairement sur une évaluation statistique descriptive et analytique des marchés (biens et services, investissements, emploi etc...), des infrastructures économiques et sociales (santé, éducation, nutrition et autres...).

Portant spécifiquement sur les conditions de vie des ménages burkinabè, l'enquête prioritaire 1994 a permis de réaliser une importante base de données statistiques sur les caractéristiques économiques et sociales des ménages. On assigne à cette enquête les objectifs suivants :

- 1- produire des indicateurs socio-économiques sur l'ensemble des ménages du Burkina Faso;
- 2- identifier les groupes socio- économiques vulnérables;
- 3- renforcer les capacités techniques de l'INSD en le dotant de moyens matériels et logistiques.



La présente publication porte sur l'analyse des résultats à travers les cinq chapitres suivants :

- Population
- Caractéristiques socio- démographiques des ménages;
- Logement et Accès aux Services de base;
- Activités économiques
- Revenus et dépenses des ménages.

Les autres aspects de l'enquête prioritaire (Rapport Méthodologique, et les données brutes) feront l'objet de publications ultérieures de l'INSD.



CADRE INSTITUTIONNEL ET APERÇU METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE

1.1 Cadre institutionnel et objectifs de l'Enquête

1.1.1 Cadre institutionnel et justification de l'enquête

Dans le cadre de l'élaboration et de l'évaluation de sa politique de développement économique et social, le Gouvernement du Burkina Faso a besoin de données abondantes, fiables et à jour sur les divers secteurs de l'économie. Diverses opérations statistiques ont été réalisées au Burkina Faso, mais aucune enquête nationale sur les conditions de vie des ménages n'a encore été menée jusqu'à présent. Seules deux petites enquêtes budget-consommation de couverture partielle ont été réalisées à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. De ce fait, le Gouvernement et les principaux utilisateurs manquent totalement de données fiables, complètes et à jour sur les conditions de vie des ménages dont ils ont besoin pour la planification du secteur social, l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel et le suivi de l'impact de ces derniers sur la population.

Afin de combler cette lacune, le Gouvernement du Burkina Faso s'est engagé dans la réalisation d'une enquête prioritaire, susceptible de fournir dans un court délai les informations détaillées dont il a besoin dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique économique et sociale. La réalisation de cette importante opération, qui rentre dans le cadre du Programme Burkinabè d'Enquêtes auprès des ménages est sous la responsabilité de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) l'organe central du système statistique national d'information statistique.

L'Enquête Prioritaire (EP) est le fruit d'un co-financement de plusieurs organismes : le Gouvernement du Burkina Faso, à travers des fonds de contrepartie du Fonds Européen de Développement (FED) ; la Banque Mondiale, à travers le Programme d'Appui à l'Administration (PAA) ; la Banque Africaine de Développement (BAD), à travers le Projet d'Appui Institutionnel aux Dimensions Sociales de l'Ajustement ; et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à travers le Programme d'Appui à la Gestion Economique.

1.1.2. Les objectifs

Les objectifs assignés à l'Enquête Prioritaire sont les suivants :

- i) Produire des indicateurs socio-économiques sur l'ensemble des ménages du Burkina Faso ;
- ii) Identifier les groupes socio-économiques vulnérables;
- iii) Renforcer les capacités techniques de l'INSD en le dotant de moyens matériels et logistiques pour la réalisation d'autres enquêtes lourdes (EBC, RPGH 1996 etc...).

1.2. Aperçu méthodologique

Le plan de sondage, la détermination de la taille de l'échantillon et des formules d'estimation ont été élaborés par Monsieur CHRIS SCOTT .



1.2.1 Echantillonnage

Le choix du Plan de sondage (ou base de sondage) a tenu compte d'un certain nombre de contraintes dont les trois principales sont :

- Le choix de la taille de l'échantillon.
- les ressources humaines et matérielles disponibles ;
- et l'utilisation de la base de sondage de l'enquête démographique de 1991 .

1.2.1.1. Le choix de la taille de l'échantillon

Pour déterminer la taille on a d'abord procédé à un découpage du pays en sept (7) zones ou strates dont deux zones urbaines et 5 zones rurales. Les zones urbaines sont Ouagadougou + Bobo d'une part et les autres villes (au nombre de seize) d'autre part et les cinq zones rurales découpées en fonction de critères agro-écologiques suivant des normes de sécurité alimentaire. Ensuite une classification des ménages en sept (7) groupes socio-économiques (GSE) a été opérée dans chaque zone. Partant d'une taille initiale de quatre cents ménages (400) par classe ou GSE, on a abouti après de multiples scénarios à un échantillon représentatif de huit mille sept cent (8 700) ménages répartis dans quatre cent trente cinq (435) zones de dénombrement (ZD). Le Tableau suivant donne la répartition de l'échantillon et des ZD par strate.

	Ouagadougou et Bobo-dioulasso	Autres villes	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Strate 4	Strate 5
Nombre de ménages	1964	804	833	750	1944	1099	1316
Nombre de ZD	98	40	42	37	97	55	66

1.2.1.2 La méthode de sondage

La méthode de sondage adopté est celle d'un sondage stratifié à deux degrés. Les unités primaires sont constituées de zones de dénombrement dans les "Autres villes" et dans les strates rurales tandis qu'au niveau des villes de Ouaga et Bobo, ce sont des unités aréolaires. Les unités secondaires sont des ménages. Il faut rappeler que chaque strate rurale regroupe un certain nombre de provinces ayant des caractéristiques voisines du point de vue agro-climatique. L'échantillon de l'enquête se répartit dans sept (7) strates dont deux en milieu urbain et cinq (5) en milieu rural.

1.2.1.2.1 Le choix de la base de sondage

La constitution de la base de sondage varie selon qu'on se trouve en milieu rural ou urbain.

Dans le milieu urbain, en l'absence d'une base de sondage fiable et actualisée au regard de l'évolution rapide de villes de Ouaga et Bobo, des unités aréolaires ont été constituées à partir des cartes géographiques des deux villes en fonction de la densité de bâtis sur le terrain.

En milieu rural et dans les autres villes, la base de sondage de l'enquête démographique de 1991 a été retenue. Chaque base dans une province donnée ou dans chaque ville autres que OUAGADOUGOU et BOBO est constituée de ZD dont une mise à jour des ZD-échantillon a été réalisée.



1.2.1.2.2 Le tirage de l'échantillon

Le mode de tirage de l'échantillon au premier degré dans les villes de Ouagadougou et de Bob-Dioulasso est différent de celui des autres villes et des zones rurales. Cependant au second degré, on tire vingt (20) ménages à probabilités égales et sans remise dans chaque unité primaire-échantillon quelle que soit la strate.

1.2.1.2.2.1 Le tirage en milieu urbain (Ouagadougou + Bobo-Dioulasso)

Dans cette strate les unités aréolaires (UP) sont tirées à probabilités égales au premier degré et les ménages à probabilités égales et sans remise.

1.2.1.2.2.2 Le tirage dans les "Autres villes"

Une fois déterminée le nombre de ZD/ZE-échantillon dans les seize (16) villes alors on a procédé à la répartition de ces zones au prorata du nombre de ZD dans chaque ville secondaire. Le tirage s'est fait alors indépendamment dans chaque ville, en ayant le souci de privilégier les ZD échantillon de l'Enquête Démographique de 1991, qui avait adopté une taille fixe de 6 ZD par ville secondaire tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille. Dans cette répartition proportionnelle de l'échantillon aucune ville secondaire n'a plus de 6 ZD.

1.2.1.2.2.3 Le mode de tirage en milieu rural.

Dans chaque strate rurale, les unités primaires sont tirées à probabilités proportionnelles à la taille, celle-ci étant le nombre de ménages au recensement de 1985. Dès lors que la taille de l'échantillon est connue par strate, alors celui-ci est réparti entre les provinces en fonction du nombre de ZD (UP). Le tirage s'est fait alors indépendamment dans chaque province, en ayant le souci de privilégier les ZD échantillon de l'Enquête démographique de 1991 (ED). Ainsi, l'échantillon d'UP qui se déduit de celui de l'Enquête Démographique qui avait adopté une taille fixe de 14 ZD par province varie d'une strate à l'autre. L'échantillon d'UP dans chaque province est donc, selon les cas, soit un sous-échantillon de celui de l'Enquête Démographique, soit le même que l'ED, ou enfin contient celui de l'ED.

Les formules et les coefficients d'extrapolation sont contenus dans le rapport méthodologique.

1.2.2 La cartographie

La cartographie a concerné les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso et le milieu rural de cinq provinces : Oudalan, Ouahigouya, Séno, Soum et Sanmentenga.

Elle a consisté en un découpage des deux plus grandes villes en 1688 zones d'enquête (ZE) d'une part et de la mise à jour de 37 zones de dénombrement (ZD) échantillon des cinq provinces ci-dessus citées d'autre part.

1.2.3 Les questionnaires

Pour la préparation et l'exécution de l'Enquête Prioritaire quatre types de questionnaires ont été utilisés :

. *La fiche d'énumération* pour l'identification du ménage ;

. *La fiche ménage* pour la liste des ménages échantillon pour chaque ZD

. *Le questionnaire communautaire* : le document servant à inventorier les équipements et infrastructures villageois.

. *Le questionnaire ménage* : il est le support sur lequel est porté l'ensemble des informations des ménages.



Le questionnaire ménage, le document principal de l'Enquête est constitué de plusieurs sections.

Page de garde: Identification du ménage et renseignements de contrôle ;

Section 0 : Renseignements sur le chef de ménage ;

Section 1: Composition démographique du ménage ; toutefois, seuls les membres permanents du ménage sont pris en compte

Section 2 : Santé. Elle vise à décrire l'état de santé de la population.

Section 3 : Education. Cette section concerne uniquement les personnes âgées de 6 ans ou plus et porte essentiellement sur la fréquentation scolaire;

Section 4 : Alphabétisation et migration. Cette section concerne les personnes âgées de 10 ans et plus;

Section 5 : Emploi. Comme la section précédente, elle concerne uniquement les personnes âgées de 10 ans ou plus. Elle se subdivise en 3 sous-sections: l'emploi principal, l'emploi secondaire et l'emploi précédent.

Section 6 : Logement et confort. Elle est destinée à recueillir les informations sur la qualité du logement, son équipement, les sources d'approvisionnement en eau et la principale source d'énergie.

Section 7 : Bétail et exploitation agricole. Elle se décompose en 3 sous-sections: le bétail possédé par le ménage; la production agricole de la campagne 93/94; et la production agricole de la campagne 1992/93.

Section 8 : Entreprises et activités non-agricoles .

Section 9 : Accès aux services de base: école primaire, école secondaire, centre de santé et marché

Section 10: Dépenses du ménage. Elles se divisent en trois sous-sections: les dépenses d'éducation et de santé; les dépenses alimentaires et les dépenses sur les produits non-alimentaires. En dehors des dépenses d'éducation dont la période de référence est l'année scolaire 1993/1994, la période de référence des autres postes de dépenses est les 30 derniers jours précédant la visite de l'enquêteur.

Section 11: Revenus des ménages. Ils se subdivisent en quatre groupes: les revenus tirés de l'agriculture; les revenus tirés de l'exploitation d'entreprises non-agricoles; les salaires et les revenus non agricoles sur commission; et les transferts, versements et autres revenus.

Section 12 : Avoirs du ménage. On y enrégistre les biens possédés par le ménage.

Section 13 : Anthropométrie. Elle concerne les enfants âgés de moins de cinq ans révolus. Cette section, qui fait l'objet de mesures directes de taille et de poids, ne concerne qu'un sous-échantillon de ménages.



2 -La collecte des données sur le terrain et le traitement

2.1 La collecte des données

La collecte sur le terrain s'est faite juste après le recrutement et la formation du personnel notamment celle des enquêteurs. Douze équipes ont été constituées et le déploiement sur le terrain avait eu lieu immédiatement après la formation des enquêteurs le 18 octobre 1994. Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des équipes ainsi que celle des provinces à couvrir :

EQUIPES	DRP (chef lieu)	PROVINCES
Ouaga I	Ouagadougou	Kadiogo, Nahouri
Ouaga II	Ouagadougou	Kadiogo, Bazéga
Koudougou	Koudougou	Boulkiemdé, Sissili, Sanguié
Tenkodogo	Tenkodogo	Boulgou, Kouritenga, Zoudwégo, Oubritenga,
Fada	Fada	Gourma, Gnagna,
Kaya	Kaya	Namentenga,
Ouahigouya	Ouahigouya	Yatenga, Passoré
Gaoua	Gaoua	Poni, Bougouriba,
Bobo	Bobo	Houet
Dori I	Dori	Soum, Oudalan,
Dori II	Dori	Séno, Soum,
Dédougou	Dédougou	Mouhoun, Kossi,

Cependant, compte tenu de nombreuses difficultés, notamment les problèmes de moyens logistiques (manque de véhicules pour les liaisons et l'acheminement du matériel), manque de personnel au niveau du bureau central, l'INSD a dû avoir recours à des transports privés et à tous les moyens de bord pour faire parvenir le matériel de l'enquête dans les différentes Direction Régionales du Plan. Ce qui a conduit à un démarrage effectif de l'enquête autour du 25 octobre 1994 soit une semaine après la date initialement prévue.

Dans la grande majorité des équipes, l'enquête a démarré autour du 25 Octobre 1994, à l'exception des 2 équipes de Ouagadougou et de celle de Koudougou qui ont démarré finalement dans la première semaine du mois de Novembre 1994. Après trois mois de terrain les opérations de collecte se sont achevées le 25 Janvier 1995.



2-2 Traitement des données

Le traitement a consisté à la vérification des questionnaires, à leur saisie, à la constitution et à l'apurement des fichiers et à la tabulation.

Vérification:

A mesure que les questionnaires arrivaient remplis un premier contrôle d'exhaustivité du nombre de l'échantillon et contrôle rapide de cohérence et de vraisemblance avant d'être envoyés pour la saisie.

Saisie des données:

La saisie de tous les questionnaires a été réalisée sur micro ordinateur à l'INSD; les programmes et masques de saisie ont été faits à partir du logiciel ISSA.

-Apurement:

L'apurement du fichier de l'enquête prioritaire a été fait en plusieurs étapes: 1.contrôles de structure; 2.contrôles de cohérence ; 3.contrôles d'exhaustivité et le traitement des non-réponses.

Contrôles de structure:

lorsqu'un problème de structure est décelé on recourt au questionnaire pour examen; si on découvre que c'est un problème de saisie on porte immédiatement la correction.Si non, une décision est prise après examen par les cadres de l'équipe de pilotage.

Contrôle de cohérence:

En plus des contrôles de cohérence contenus dans les programmes de saisie (concernant une même section), d'autres contrôles de cohérence basés sur la production des marginaux ont permis un contrôle entre diverses sections.

L'autre aspect du contrôle de cohérence porte sur les valeurs aberrantes en l'occurrence les sections 10 et 11. Pour chacune des variables on s'est fixé un seuil au delà duquel tout questionnaire présentant des occurrences est systématiquement examiné. On évalue la vraisemblance de cette réponse par rapport à d'autres éléments. Exemple pour les frais de scolarité on examine le nombre d'enfants scolarisés par le ménage et le type d'école fréquentée; les dépenses alimentaires sont normalement liées à la taille du ménage...

Contrôles d'exhaustivité le traitement des non-réponses:

Il s'agit de s'assurer que les rubriques devant recevoir une réponse ont été remplies. Dans le cas contraire on parle de non-réponse alors on procède par imputation de valeur selon la démarche suivante:

1° S'assurer qu'il ne s'agit pas d'une erreur de saisie.

2° Examiner les variables du questionnaire qui peuvent être corrélées avec la variable pour laquelle l'information manque, leur connaissance permet d'imputer une valeur à la variable étudiée. Si cela est impossible on procède à:

3° Une imputation de la variable par la moyenne par occurrence de la variable pour les ménages ayant répondu. Ces corrections ont été automatisées et faites par proximité (ZD, département, province, strate).



3 - CONCEPTS ET DEFINITIONS

MENAGE et CHEF DE MENAGE:

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité d'une seule et même personne appelée chef de ménage (CM).

LES STRATES :

Pour la présentation des données de l'enquête il est essentiel de présenter les données par strates géographiques ou strates . Le découpage en strates ayant respecté plus ou moins les zones agro-écologiques définies dans le pays, les strates utilisées pour la publication des résultats seront les suivantes :

- **Ouest** : Elle correspond à la strate 1 et comprend les provinces suivantes : Comoé, Houet, Kénédougou, Mouhoun, Kossi.
- **Sud et Sud-Est** : Elle correspond à la strate 2 et comprend les provinces suivantes : Poni, Bougouriba, Sissili, Nahouri, Gourma et Tapoa.
- **Centre-Nord** : Elle correspond à la strate 3 et comprend les provinces suivantes : Sourou, Yatenga, Passoré, Bam, Sanmatenga, Namentenga, Gnagna.
- **Centre-Sud** : Elle correspond à la strate 4 et comprend les provinces suivantes : Sanguié, Boulkiemdé, Oubritenga, Kadiogo, Bazéga, Ganzourgou, Kouritenga, Zoundwéogo, Boulgou.
- **Nord** : Elle correspond à la strate 5 qui couvre la zone sahélienne et comprend les provinces suivantes : Soum, Oudalan, et Séno.

Le milieu de résidence comprend le milieu urbain composé des strates OUAGA/BOBO et de celles des Autres villes et milieu rural qui regroupe les strates Ouest, Sud et Sud-Est, Centre-Sud, Centre-Nord et Nord.

LES GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES:

Le groupe socio-économique est défini à partir de l'activité du chef de ménage et de sa zone de résidence ; les groupes suivants ont été retenus:

- Salariés du secteur public ;
- Salariés du secteur privé ;
- Commerçants, Artisans ;
- Agriculteurs de cultures de rente;
- Agriculteurs de cultures vivrières ;
- Autres actifs ;
- Chômeurs, Inactifs.



Population en âge de travailler :

La population en âge de travailler est formée de toutes les personnes de 10 ans et plus des deux sexes.

Contrairement aux normes internationales qui fixent une limite d'âge inférieure de la population en âge de travailler à 15 ans, le souci de tenir compte des particularités de la situation au Burkina Faso a amené à retenir 10 ans pour rendre compte de l'entrée précoce en activité en milieu rural due à la prédominance des activités agricoles traditionnelles qui fait des enfants une main d'oeuvre importante. De même, l'âge de sortie d'activités n'a pas été fixé.

Population active effective et population inactive

Population active effective :

Elle est formée de l'ensemble des personnes des deux sexes âgées de 10 ans et plus qui exercent ou non un emploi rémunéré ou rémunérateur au cours de la période de référence (7 derniers jours ou 12 derniers mois) : population active occupée et population active inoccupée.

Population inactive :

Elle est constituée de toutes les personnes des deux sexes qui ne participent pas à l'activité économique nationale.

Elle comprend :

- les élèves et les étudiants
- les femmes au foyer
- les retraités/rentiers
- les autres inactifs (invalides, malades, etc.)

Concepts économiques

Pour caractériser l'activité économique, les variables suivantes ont été utilisées : statut d'occupation, situation dans l'occupation, branche d'activité, profession, catégories socio-professionnelles, l'exercice d'une activité au cours de la période de référence (7 derniers jours ou 12 derniers mois) et la nature de la profession.

statut d'occupation

Les questions relatives à l'activité économique concernent la population de 10 ans et plus. Une personne a été considérée comme occupée si elle a exercé une activité professionnelle rémunérée ou rémunératrice (emploi salarié ou non salarié) durant la période de référence (7 derniers jours ou 12 derniers mois). Dans le cas contraire, elle sera considérée soit comme inoccupée, soit comme inactive.

Le statut d'occupation permet de classer la population en :

- * Actifs :
 - Occupés
 - Chômeurs ayant travaillé
 - Chômeurs à la recherche d'un premier emploi



- * Inactifs :
- Femmes au foyer
 - Elèves/ étudiants
 - Retraités/ Rentiers
 - Invalides
 - Autres catégories d'inactifs

Situation (ou statut) dans la profession

La population occupée peut être à son tour classée suivant la situation dans la profession. Cette classification permet de savoir si l'actif occupé est employeur, indépendant, apprenti, aide familial (ou travailleur familial non rémunéré) ou salarié.

Indépendant (ou personne travaillant à son propre compte)

C'est un actif travaillant à son propre compte en exploitant sa propre entreprise avec ou sans aides familiaux, mais n'employant pas de salariés;

Aide familial ou travailleur familial non rémunéré : c'est un actif travaillant pour un membre du ménage sans percevoir une rémunération.

Employeur

C'est une personne active exploitant sa propre entreprise ou exerçant une profession pour son propre compte et employant au moins une personne qu'il rémunère en espèces, ou éventuellement en nature (logement, nourriture, transport).

Toutefois, une personne qui emploie des domestiques qu'elle paie n'est pas à considérer comme employeur vis à vis de ses domestiques. Par contre, un éleveur qui emploie un berger qu'il rémunère est un employeur.

Salarié ou employé

C'est un actif exerçant une activité pour laquelle il perçoit un salaire en espèces et/ou en nature de la part d'un employeur public ou privé.

Les ouvriers et fonctionnaires des secteurs publics et privés sont des salariés, les domestiques sont également des salariés bien que les personnes qui les emploient ne soient pas considérées comme des employeurs.

Chômeur (ou actif inoccupé)

C'est une personne qui n'a pas travaillé et qui est à la recherche d'un emploi rémunérateur au cours d'une période de référence donnée (au cours des sept derniers jours ou des douze derniers mois). Deux catégories de chômeurs ont été concernées :

- **Chômeur ayant déjà travaillé** : c'est une personne qui aura travaillé pendant trois jours au cours de la semaine ayant précédé l'enquête et qui se trouve en chômage au moment de l'enquête;
- **Chômeur** : C'est une personne qui n'a pas travaillé et qui est à la recherche d'un emploi au cours de la période de référence (au cours de la semaine ou au cours des 12 derniers mois).



En milieu rural, les paysans ne sont pas en chômage durant la saison sèche. Un travailleur en congé n'est pas considéré comme un chômeur.

Les personnes inactives

Les personnes en âge de travailler qui n'exercent pas une activité professionnelle (emploi) et ne sont pas à la recherche d'un emploi constituent la population inactive ; elle est formée des :

- femmes au foyer ;
- élèves/étudiants : les personnes qui se consacrent aux études;
- retraités/Rentiers : les personnes qui n'ont pas d'activité mais dont les ressources proviennent soit d'une pension de retraite soit de placements de fonds ou de biens mobiliers et immobiliers;
- autres inactifs : Ce sont des personnes malades ou invalides qui n'exercent aucune activité.

Emploi principal et emploi secondaire

L'emploi principal est l'activité économique qui aura pris le plus de temps à l'actif au cours de la période de référence (7 derniers jours ou 12 derniers mois). L'emploi secondaire est celui qui aura pris le plus de temps après l'emploi principal.

Branche d'activité :

La branche d'activité est l'activité exercée par le service qui emploie une personne. Elle n'est pas à confondre avec l'activité de l'individu lui même. Un chauffeur (profession) peut être employé par la fonction publique auquel cas sa branche d'activité est "fonction publique", il peut être employé par une entreprise de confection de chaussures auquel cas sa branche d'activité est « industries manufacturières », il peut être chauffeur pour son propre compte alors sa branche est le transport.

QUELQUES INDICATEURS:

Taux brut d'activité: rapport de la population active à la population totale.

Taux d'activité: rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux d'occupation: rapport de la population active occupée à la population active.

Taux de salarisation: rapport des actifs salariés à la population active occupée.

Taux de chômage: rapport de la population au chômage à la population active.

Taux d'inactivité: rapport de la population inactive à la population en âge de travailler



RESUME

LA POPULATION BURKINABE

A l'analyse des résultats, il apparaît un renforcement de l'urbanisation au Burkina Faso, avec un taux d'urbanisation de 12,7% en 1985, qui passe à 16,2% en 1994. Au niveau de la répartition géographique de la population le Centre-Sud et le Centre-Nord constituent ensemble la strate la plus peuplée du Burkina Faso avec près de 50% de la population totale.

Estimé à 9.392.567 personnes la population se répartit à concurrence de 49,6% d'hommes pour 50,4% de femmes. En milieu urbain on note une supériorité numérique masculine, avec un rapport de masculinité de 103 hommes pour 100 femmes. Le rapport de masculinité est de 97 hommes pour 100 femmes en milieu rural. Ces légers déficits masculins (en milieu rural) et excédents masculins (en milieu urbain) se justifient essentiellement par l'exode rural d'un plus grand nombre de migrants masculins vers les centres urbains et de l'émigration des jeunes gens vers les pays étrangers.

De l'analyse, il apparaît que la population du Burkina Faso est essentiellement jeune. En effet, l'enquête prioritaire révèle que 48,2% de la population résidente en 1994 avait moins de 15 ans. Par ailleurs l'âge moyen de la population est estimé à 21,6 ans alors que 50% de la population avait au plus 15,9 (âge médian). L'importance numérique des jeunes et des personnes âgées déterminent au Burkina Faso un rapport de dépendance de 106,6 indicateur qui traduit la charge sociale que ces derniers représentent pour les personnes potentiellement actives (qui ne représentent que 48% de la population).

Sur la base des concepts retenus par l'enquête prioritaire 1994 il apparaît que le phénomène des migrations a affecté près de 28 de la population, les femmes constituant 54% des migrants. L'analyse des résultats fait apparaître que la prédominance des femmes migrantes procède essentiellement de migrations internes, qui constituent la forme dominante de migration au Burkina Faso (faiblesse des migrations externes).

L'analyse plus poussée des migrations, sous l'angle du genre, montre que les migrations féminines sont plus nombreuses en zones rurales et trouveraient leur fondement dans des causes matrimoniales ou familiales. Les migrations masculines qui sont nettement plus importantes en milieu urbain, affectent majoritairement des hommes potentiellement actifs. La recherche d'emploi serait le facteur explicatif majeur d'une telle situation.



Au niveau des migrations internationales 42% de celles-ci sont le fait des hommes, avec un rapport de masculinité de 203 migrants pour 100 migrantes.

Les principales caractéristiques socio-culturelles étudiées sont relatives à l'alphabétisation, à l'éducation (niveau d'instruction, fréquentation et non fréquentation scolaire) et à la santé de la population burkinabè. Elles sont analysées selon la zone géographique et le groupe socio-économique du chef de ménage.

Sur le plan de l'alphabétisation, seuls 22% de la population âgée de 10 ans ou plus savent lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque au Burkina Faso, le français étant la principale langue d'alphabétisation (85,8%) des alphabétisés le sont dans cette langue. La situation au niveau des femmes est plus grave : on dénombre ainsi 85 analphabètes parmi 100 femmes ; du côté masculin cette proportion est de 70 %. Si l'on considère le milieu de résidence, on a un taux d'alphabétisation de 56,1% pour le milieu urbain contre 14,9% pour le milieu rural. Toutes les strates rurales ont un niveau d'alphabétisation relativement faible. Les plus « remarquables » sont celles de l'Ouest et du Centre avec des taux d'alphabétisation de l'ordre de 17 à 18%. C'est la strate du Nord qui présente le taux le plus faible, soit 6 % seulement.

L'analyse du niveau de l'alphabétisation selon le groupe socio-économique du chef de ménage fait apparaître que les taux les plus élevés sont ceux des personnes dont le chef de ménage est salarié du secteur public (79,2%) ou du secteur privé (56,5%). Les taux les plus faibles sont affichés au niveau des personnes dont le chef de ménage est agriculteur (15% environ).

Sur le plan de l'éducation, l'étude a examiné le niveau d'instruction, la fréquentation scolaire et les problèmes liés à la non fréquentation scolaire.

Dans l'ensemble, 76,1% de la population âgée d'au moins 6 ans est sans aucun niveau d'instruction au Burkina Faso. Les personnes qui n'ont que le niveau de l'enseignement primaire ne représentent que 18,6% de la population totale. Quant à l'enseignement secondaire, il concerne seulement 4,5% de la population, soit pour le premier cycle 3,5% et le second cycle 1,0%. Le niveau supérieur et les formations professionnelles toutes catégories confondues sont tout à fait négligeables.



Comme pour l'alphabétisation, des différences notables existent entre hommes et femmes, de même que entre milieux ou strates de résidence. Environ 83% des femmes sont sans aucun niveau d'instruction contre près de 70 % chez les hommes. Au niveau des strates rurales, la proportion des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction ne se situe nulle part en dessous de 77 % (avec un record de 94,5% pour la strate du Nord) tandis qu'elle est de 38,8% à Ouagadougou/Bobo-Dioulasso et 48,6% dans les Autres villes. S'agissant des groupes socio-économiques des chefs de ménage, la population des personnes sans niveau d'instruction, la proportion la plus élevée pour les personnes sans niveau d'instruction se rencontre chez les personnes dont le chef de ménage est agriculteur (plus de 80%). La moins élevée concerne les personnes dont les ménages sont dirigés par des salariés, notamment du secteur public (21 %).

Sous l'angle de la scolarisation il se dégage un taux¹ global de scolarisation net de 33,7% pour l'enseignement secondaire et 3,4% pour le second cycle. Les filles sont encore une fois défavorisées. Pour chacun des niveaux d'enseignement, elles ne sont en effet que 100 inscrites, respectivement pour 150 garçons au primaire, 1^{er} cycle et second cycle du secondaire, 151 garçons au 1^{er} cycle du secondaire et 278 garçons au 2^{ème} cycle du secondaire.

La comparaison des taux de scolarisation² entre milieux ou strates de résidence fait placer, les villes de Ouagadougou/Bobo-Dioulasso (87,7% au primaire) en tête au sein du milieu urbain, lui-même étant favorisé par rapport au milieu rural dans lequel les taux les plus élevés sont ceux de l'Ouest (39,3% au primaire) et les moins élevés au Nord (15,0%)

Quant aux groupes socio-économiques, on retrouve encore au premier plan les salariés comme étant les chefs de ménage auquel appartiennent les personnes les plus scolarisées à tous les niveaux d'enseignement (primaire et secondaire) et des agriculteurs en dernière position.

En analysant la non fréquentation scolaire, particulièrement pour les enfant âgés de 7 à 13 ans, ayant quitté ou n'ayant pas fréquenté l'école en 1994/1995 selon la raison, on aboutit au constat suivant :

¹ les taux ont été calculés en considérant les tranches d'âges de 7 à 13 ans pour le primaire, 14-18 ans pour le premier cycle du secondaire et 19 à 22 ans pour le second cycle du secondaire.

² Il s'agit des taux bruts



- Plus de la moitié des enfants sont dans cette situation parce que leurs parents estiment que le coût de l'école est élevé (29,4%) ou qu'ils refusent purement et simplement d'envoyer ces enfants à l'école (26,1%).

Un enfant sur quatre non scolarisés ou déscolarisés se retrouve dans cet état parce l'école n'existe pas ou est éloignée de sa résidence (13,3%), ou encore parce que ses parents ne trouvent pas l'école nécessaire pour lui. Les données relatives à la santé de la population permettent l'analyse de la morbidité, la structure de la population malade, la fréquentation et la non fréquentation des structures sanitaires. Il est également fait un cas particulier pour les enfants âgés de 6 mois à moins de 60 mois.

Le taux de morbidité permet de mesurer l'état de santé de la population, il représente le pourcentage de la population malade au moment de l'enquête. Le taux de morbidité globale de 15,8% pour l'ensemble du Burkina Faso cache d'importantes disparités strateales. Au delà des perceptions différentes de la maladie, il est de 13,7% en milieu rural et de 26,8% en milieu urbain. Généralement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (16,1% contre 15,5%), le taux de morbidité varie également avec l'âge : il est très élevé chez les enfants de 0 à 4 ans relativement faible entre 10 et 19 ans (11 à 12%), il est assez stable entre 20 et 40 ans et croît ensuite régulièrement avec l'âge pour atteindre 27% chez les personnes de plus de 70 ans.

Du point de vue de la fréquentation des structures sanitaires, les hôpitaux et les dispensaires sont les plus fréquentés par les malades (respectivement 26,5% et 48,5%). La consultation des marabouts/guérisseurs pour raison de santé concerne 9 % des personnes malades. Dans les strates rurales, l'absence ou l'insuffisance des formations hospitalières justifient une forte concentration des malades sur les dispensaires (entre 43,8% au Nord et 61,8% au Centre-Nord). En considérant les données selon l'incidence, c'est-à-dire la proportion des malades ayant consulté une structure de soins, on se rend compte que relativement peu de malades consultent (40%). Il y a cependant une propension plus élevée à consulter dans les zones urbaines que dans les zones rurales (46% contre 37%). La situation par sexe montre que les hommes consultent relativement plus que les femmes (respectivement 40,1% et 38,8%) tandis, qu'en se référant à l'âge, la tendance générale révèle que l'incidence des consultations baisse lorsque l'on monte dans l'échelle des âges, passant de 50 % pour les enfants en bas âges de 0 à 4 ans à 15,5% pour les malades âgés de 70 ans et plus.

S'agissant de la non fréquentation, les raison les plus évoquées sont la « non nécessité de la consultation » (60,2% des malades) et le coût élevé du recours aux structures de soins (32,0%).



L'enquête s'est également intéressé à l'anthropométrie des enfants âgés de moins de 60 mois. Les informations recueillies sont relatives à la taille et au poids des enfants selon l'âge (en mois). Selon les normes établies par la FAO, 88% des enfants ont un poids inférieur au poids normal. Les filles sont un peu mieux favorisées que les garçons : 42,1% d'entre elles ont un poids inférieur à la norme contre 45,9% pour les garçons.

Si à la naissance, environ 50% des enfants ont un poids anormal (inférieur à la norme), cette proportion prend une tendance à l'augmentation avec l'âge pour se situer à plus de 90 % avant 30 mois, toutes choses qui montrent des problèmes nutritionnelles et de morbidité assez graves pour les enfants au Burkina Faso.

LES MENAGES BURKINABE

Considérant le ménage comme unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à leurs besoins, sous l'autorité d'un chef, les ménages au Burkina Faso sont estimés à 1.211.637 en 1994, dont 234.626 en milieu urbain (14,2%) et 977.011 en milieu rural (80,6%).

La taille moyenne des ménages au plan national est estimée à 7,8 (soit en moyenne 8 personnes par ménage), alors qu'en milieu rural il est de 8 personnes et en milieu urbain de 6,5 personnes.

L'analyse de la structure par âge et sexe des chefs de ménages burkinabé révèle 91,2% des chefs de ménages sont des hommes pour 8,8% de femmes. Le poids des hommes est légèrement plus élevé en campagne (92,2%) qu'en ville (87%). Quelque soit les milieux de résidence les femmes chefs de ménage sont en moyenne plus âgées que les hommes et les proportions de femmes chefs de ménage sont relativement plus importantes aux âges avancés.

La distribution des ménages burkinabè selon leur taille révèle que plus de 27% sont de ménages de 10 personnes et plus (cette proportion est de 19,2% en ville et de 29,4% en campagne). La taille moyenne croît



avec l'âge des chefs de ménage pour se stabiliser à 55 ans autour de 8 à 9 personnes. Au plan national il apparaît que la taille moyenne des chefs de ménages polygames est à peu près le double de celle des ménages dont le chef est célibataire. Il convient de noter qu'au Burkina Faso 84,0% des chefs de ménage sont mariés contre 7,6% de célibataires. L'âge moyen des chefs de ménage est de 32, ans pour les célibataires, 44 ans pour les mariés monogames, 51,6 ans pour les chefs de ménage et 58,4 ans pour les veufs et veuves.

La plupart des chefs de ménages burkinabè sont sans aucun niveau d'instruction (81,1%). Cette proportion est de 50,8% en milieu urbain contre 88,4% en milieu rural. Elle est de 83,4% chez les chefs de ménage femmes et 80,9% pour ceux des hommes. les chefs de ménage avec niveau d'instruction se répartissent au niveau primaire (10,8), niveau secondaire (64%) et niveau supérieur (1,4%).

En ce qui concerne l'alphabétisation au Burkina Faso, seulement 21,5% des chefs de ménage sont alphabétisés dans une langue quelconque. Le français demeure la première langue d'alphabétisation avec des taux de 22,1% chez les hommes, 15,3% chez les femmes, 51,7% en milieu urbain et 14,2% en milieu rural.

Les chefs de ménage burkinabè sont occupés à 91,1% au plan national contre des proportions de 82,4 en milieu urbain et 93,2% en milieu rural. La plupart des chefs de ménages sont des indépendants (87,1%). 6,4% sont des salariés du public et 4,1% des salariés du privé, les employeurs ne représentant que 1,1%. En termes de groupes socio-économiques, sur 100 chefs de ménage, 73 sont agriculteurs, et sur ces derniers 64 font de l'agriculture vivrière et 9 de l'agriculture de rente. En milieu urbain 29,4% des chefs de ménage appartiennent au groupe des artisans ou commerçants, qui compte en son sein 42,1% des femmes chefs de ménage dans ce milieu.

En moyenne dans les ménages burkinabè une personne sur deux est occupée. Analysée sous l'angle des groupes socio-économiques, la charge sociale moyenne par personne occupée dans les ménages est très forte chez les salariés du secteur public et les artisans et commerçants.

LOGEMENTS ET ACCES AUX SERVICES DE BASE DES MENAGES



Le logement et son environnement permettent de caractériser les conditions de vie et d'avoir une idée sur le niveau de pauvreté d'une population.

L'habitat au Burkina Faso se caractérise par une prédominance des logements constitués par plusieurs bâtiments (95,6%) et des cases (34,4%). Les murs des bâtiments principaux du logement sont en banco (80,1%) et dans une moindre mesure en semi-dur (10,1%). Les logements en dur (du béton, pierre et parpaing et semi-dur) sont localisés principalement dans les centres urbains et appartiennent surtout aux salariés et aux commerçants et artisans. Les toitures sont faites de tôles ondulées (37%), de terrasse en banco (30,6%) et de chaume (29,2%). La majorité des sols de ces logements sont en terre battue (65%). Les sols en ciment représentent 32%. Les logements ont en général 1 à 4 pièces d'habitation (soit 73,4%). Le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,4. Ce nombre est plus élevé en milieu rural.

Environ 86 % des ménages sont propriétaires (propriétaires et co-propriétaires) de leur logement et la location (10,3%)(simple et vente) est essentiellement un phénomène urbain.

L'assainissement est très limité. Plus de 69% des ménages continuent à faire leurs besoins dans la nature et seulement 30,2% utilisent des WC, des latrines (privées ou communes) ou des toilettes publiques. Les douches sont à plus de 65 % sans conduite d'eau. Le mode d'évacuation des ordures le plus courant est le tas d'immondices (67,9%) des ménages).

Les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont les puits (47,2% des ménages), les forages (25,6%) et les fontaines publiques (12,4%).

Le principal mode d'éclairage des ménages est le pétrole (68,6%). Celui-ci est suivi par le bois (14,9%). S'agissant des sources d'énergie pour la cuisine, le bois est le plus utilisé quel que soit le milieu de résidence (88,2%).

Les services de base les plus proches et les plus utilisés sont principalement le marché (99,2% des ménages), le centre de santé (93,9% des ménages) et dans une moindre mesure l'école primaire (35,3%) et l'école secondaire (1,4%). Les raisons de la non utilisation des services de base les plus évoquées sont le coût, la distance et la qualité.



En général, en dehors de l'école secondaire, les autres services de base sont à moins d'une heure des logements des ménages et les moyens de transport les plus utilisés sont « à pied » et la bicyclette.

ACTIVITES ECONOMIQUES

La population en âge de travailler (âgée de 10 ans et plus) a été estimée à 6 070 214 dont 4 774 698 sont des actifs. Au sein des actifs les femmes représentent 48,2 %.

Le taux brut d'activité pour l'ensemble du pays est de 50,8 %. Il est plus important en milieu rural (53,3 %) et légèrement favorable au sexe masculin (53,1 %).

Le taux net d'activité qui est de le rapport entre la population active et la population en âge de travailler est de 78,7 % pour l'ensemble du pays. Il est plus important en milieu rural (84 %) contre 53,7 en milieu urbain). Il est plus élevé chez les hommes (84,2 %) que chez les femmes (73,4 %).

Environ 87 % de la population active est sans niveau d'instruction. Cette situation est défavorable aux femmes qui représentent 52 % des sans instruction.

L'activité économique dominante est l'agriculture. L'encadrement technique agricole est très faible et les engrais chimiques sont principalement utilisés pour les cultures de rentes (coton, arachide etc.). La faible utilisation est liée au coût élevé des engrais et aussi à la non disponibilité. Le crédit agricole est très faible sauf pour le coton qui bénéficie d'un statut spécial.

Mis à part le coton qui est vendu à des coopératives et à un office de commerce, les autres produits sont écoulés sur les marchés.

Plus de 58 % des ménages possèdent du bétail.

Le taux de salarisation est de l'ordre de 3,65 %. Ce taux est de 25,06 % en milieu urbain contre 1,13 % en milieu rural. Le salariat agricole est très marginal. Le taux d'occupation au niveau national est de 97,42 % de la population active. Il est plus important en milieu rural (99,2 %) et plus élevé chez les femmes que chez les



hommes (98,05 % et 96,83 % respectivement). Au niveau de la situation dans la profession, on constate une prédominance des aides familiaux (69,2 %) des actifs occupés.

Plus de 3 % de actifs occupés ont une activité secondaire. Les agriculteurs (de rente et vivriers) exercent beaucoup d'activité secondaires.

Le taux de chômage est passé de 1,1 % en 1991 (estimation de l'enquête démographique de 1991) à 2,58 % en 1994. Le chômage est plus important dans les centres urbains (18,36 % à Ouata/Bobo et 10,18 % dans la strate autres villes). En milieu urbain il est de 15,58 % contre 0,80 % en milieu rural. Il touche plus les instruits (6,8 % au moins quel que soit le niveau) que les sans instruction (1,35 %). La tranche d'âge la plus touchée est celle de 10 à 24 ans (4,72 %).

REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES

Les ménages sont plus disposés au cours des enquêtes qui portent sur les revenus et les dépenses, à déclarer plus facilement leurs dépenses et à sous-estimer sciemment ou non leurs revenus.

L'information sur les dépenses est plus complète et constitue à ce titre la source première de l'étude sur les conditions de vie des ménages et la formulation des politiques y afférentes.

Pour les revenus, c'est plus l'étude méthodique de leur structure et de leur distribution que leur niveau, qui présente pour le cas présent le plus d'intérêt.

Au Burkina Faso, la première source de revenu des ménages sont les activités non agricoles (37,2% du revenu global), traduisant l'importance du secteur informel où relèvent la plupart de ces activités.

L'agriculture qui mobilise plus d'actifs demeure une source importante de revenu pour les ménages. Sa contribution au revenu global moyen annuel est de 30,3% et sa plus importante composante est le coton. Le revenu monétaire moyen des ménages ou partie liquide du revenu, représente 49,6% du revenu global ; les revenus non monétaires, correspondant à la somme qu'il aurait fallu déboursier pour acquérir les biens autoconsommés y contribuent pour 50,4%.

L'économie burkinabè est relativement peu monétarisée est surtout le fait des agriculteurs vivriers, dont les revenus sont essentiellement non monétaires (65,4%).



Sur le plan strateal, le revenu moyen global est plus important en milieu urbain et à l'Ouest et provient essentiellement des activités non agricoles pour les urbains et de l'agriculture de rente (coton) pour les ménages de l'Ouest.

La distribution du revenu selon le sexe des chefs de ménages indique que les principales sources de revenu des ménages dont le chef est femme (veuve pour la plupart), sont les transferts, les cadeaux et les dons témoignant la solidarité des autres ménages à leur endroit. Les ménages dont le chef est homme vivent quant à eux, des produits des activités non agricoles essentiellement (37,9 %).

Les revenus des ménages donnent lieu à des dépenses dont la structure, la distribution et le niveau moyen méritent d'être mis en relief.

Un ménage moyen, composé de 8 personnes environ, dépense en moyenne 532.045 FCFA en moyenne par an, soit une dépense globale moyenne annuelle de 68.628 FCFA par tête.

L'essentiel des dépenses des ménages est consacré à l'acquisition de bien et services de consommation finale (92,7%). Les dépenses d'investissement sont individuelles (2%).

La consommation des ménages se répartit de façon presque égalitaire entre l'alimentation (51,6%) et les produits non alimentaires (48,4%).

L'autoconsommation constitue une part importante de la consommation des ménages. Elle représente environ 1/3 de la consommation totale des ménages.

En examinant les dépenses totales sous l'angle strateal on constate qu'en milieu rural, les dépenses alimentaires absorbent plus de la moitié du budget des ménages contre environ 1/3 en milieu urbain. Elles sont orientées essentiellement vers l'acquisition de céréales quelque soit le milieu de résidence du ménage. Les ménages n'ont pas le même comportement en matière de dépenses selon le groupe socio-économique de leur chef.

Pour les salariés, les trois principales fonctions de dépenses sont « se nourrir, se loger, se « déplacer - communiquer ». Pour les autres groupes socio-professionnels ces fonctions deviennent : « se nourrir, se loger, se soigner ».



Les ménages consacrent en moyenne 37.821 FCFA par an, soit 10% de leur budget, aux dépenses de santé. L'essentiel des dépenses est orienté vers l'achat de produits pharmaceutiques.

Enfin, les ménages affectent en moyenne 2,5% de leurs dépenses à l'éducation soit une moyenne de 11.977 FCFA par enfant scolarisé. Les frais de scolarité sont la plus importante part des dépenses.

Au total, les ménages consacrent l'essentiel de leur budget à l'alimentation, à la boisson et au tabac (45,8%) et aux dépenses non alimentaires (45,8%). L'investissement et les transferts sont résiduels.

CHAPITRE I : LA POPULATION



1 - REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Cette partie examine la répartition de la population selon le milieu de résidence et la strate géographique.

1.1 - Répartition par milieu de résidence

Le milieu urbain concerne les villes telles que définies au dernier recensement général de la population³. Le milieu urbain est ainsi composé de 18 localités classées en deux groupes : le groupe de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et celui des "Autres villes" composé des 16 autres localités.

Les 9.392.567 personnes estimées lors de l'enquête prioritaire se répartissent, selon le milieu de résidence, comme suit : 1.521.079 personnes en milieu urbain et 7.871.488 en milieu rural soit respectivement 16,2% et 83,8% du total.

On peut noter l'accroissement continu de la population urbaine depuis 1985 en faisant la comparaison avec les données des opérations antérieures. La population urbaine était de 1.011.074 en 1985. La proportion de la population urbaine (taux d'urbanisation) est ainsi passée de 12,7% en 1985 à 16,2% en 1994.

Cette croissance urbaine peut encore s'apprécier à travers les rythmes d'urbanisation ou taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine (cf. tableau 1).

³ Au recensement général de la population du Burkina Faso de 1985, le critère de la taille de la population n'a pas été privilégié dans la définition d'une agglomération urbaine. Ce sont plutôt les critères de modernisation qui ont été déterminants : présence d'un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives telles que les services administratifs, les écoles, les dispensaires ou maternités, les réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité. En application de ces dispositions, 18 localités dont la taille de la population était supérieure à 10.000 habitants ont été classées comme urbaines. Il faut cependant noter que la population urbaine à l'enquête prioritaire en 1994 pourrait être sous-estimée. En effet le nombre de localités retenues à partir de la définition du recensement général de la population de 1985 n'a pas changé. Or une remise à jour des données selon les critères adoptés au recensement de 1985 pourrait aboutir à l'érection de certaines localités, jusque là considérées comme faisant partie du milieu rural, au rang de villes parce que remplissant actuellement les conditions retenues.



TABLEAU 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE DE 1960-1961 À 1994, BURKINA FASO

DESIGNATION	A N N E E				
	1960/61	1975	1985*	1991	1994
Effectif	290.874	362.610	1.011.074	1.287.285	1.521.079
Taux d'urbanisation en %	4,7	6,4	12,7	14,0	16,2
rythme d'urbanisation en %	-	3,7	10,8	4,5	5,0

* La progression des chiffres constatés en 1985, notamment celui du rythme d'urbanisation, s'explique par l'accroissement spectaculaire du nombre de villes entre 1975 et 1985 par suite de la définition de l'urbain retenue en 1985 (cf. la note de bas de page n°1 de la page précédente).

Sources : INSD.

1.2 - Répartition par strate

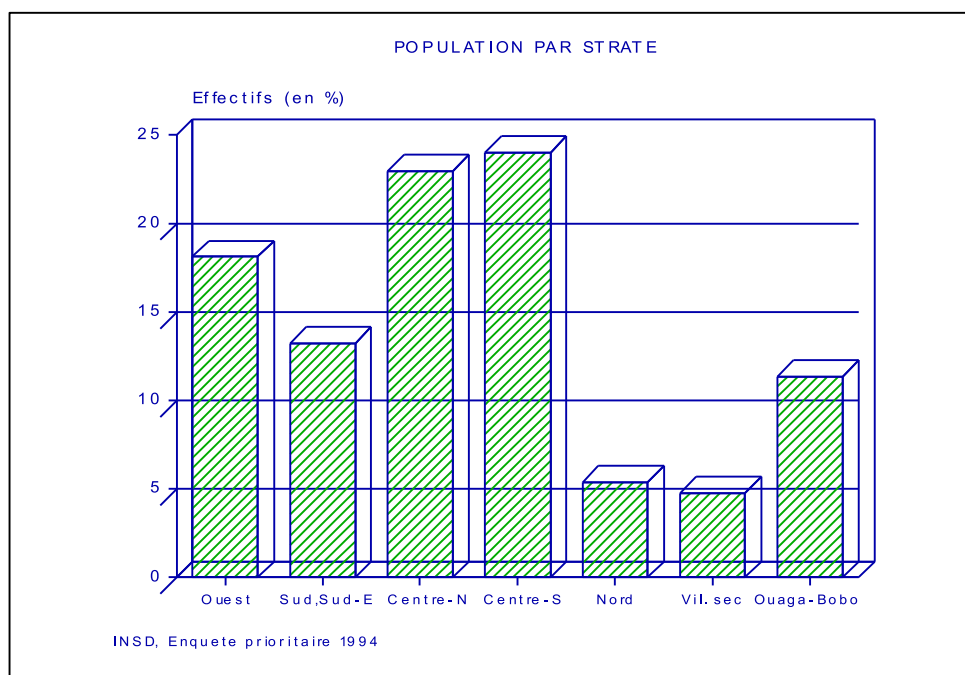
Le Centre-Sud et le Centre-Nord sont les strates les plus peuplées, regroupant à deux, près de 50% de la population totale du pays. Ce sont des strates qui correspondent à des zones traditionnellement peuplées et qui épousent grosso modo les contours de la strate du plateau central ou plateau mossi, abstraction faite des deux provinces du Sourou et de la Gnagna (cf tableau 2 et graphique 1).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES STRATES

STRATE	EFFECTIF	%
Ouest	1.703.979	18,14
Sud et Sud-est	1.244.100	13,25
Centre-Nord	2.157.126	22,97
Centre-Sud	2.258.864	24,05
Nord	507.419	5,40
Autres villes	451.941	4,81
Ouaga-Bobo	1.069.138	11,38
Ensemble	9.392.567	100,00



GRAPHIQUE 1 : POPULATION PAR STRATE



Les données du tableau 2 sont beaucoup affectées par le poids des centres urbains, notamment ceux de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Si on ne considère que les strates rurales, les strates du Centre-Nord et du Centre-Sud atteignent 56% de la population totale, chacune des deux représentant plus du quart de la population rurale totale (cf tableau 3).

TABEAU 3 : RÉPARTITION DE LA POPULATION RURALE SELON LES STRATES

STRATE	POPULATION (en %)	SUPERFICIE (en km ²)	DENSITE (hts/km ²)
1. Ouest	21,6	66.991	25,4
2. Sud et Sud-Est	25,8	76.420	16,3
3. Centre-Nord	27,4	55.442	38,9
4. Centre-Sud	28,7	38.678	58,4
5. Nord	6,5	36.869	13,8
TOTAL	100,00	274.400	28,7

A partir des données du tableau 3 et en se référant aux caractéristiques connues de ces différentes strates, on peut faire le constat suivant : la strate Ouest est une strate d'excédent céréalier, avec une densité de population moyenne. La strate Sud et Sud-Est connaît globalement un équilibre céréalier, mais avec une faible densité de population. Quant aux strates du Centre-Nord et du Centre-Sud, elles sont caractérisées par des déficits céréaliers et de fortes densités de population. Enfin la strate Nord est une zone d'élevage avec une faible densité de population.



2 - LA STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure de la population est analysée à travers sa répartition selon le groupe socio-économique du chef de ménage, le sexe, le groupe d'âges et la pyramide des âges.

2.1 - Répartition selon le GSE du chef de ménage

Le tableau 4 donne la répartition de la population par sexe selon le GSE du chef de ménage (CM). Près de 80% de la population appartiennent aux ménages agricoles, soit 68,1% pour les ménages dont le chef pratique uniquement l'agriculture de cultures vivrières, et 10,4% pour ceux qui s'adonnent en plus aux cultures de rente.

Ainsi une proportion importante de la population vit dans des ménages agricoles comme on le savait déjà. Ce qui est moins connu par contre est le fait que la pratique des cultures de rente est assez limitée, notamment celle de la culture du coton qui procure le plus de revenus aux paysans. Mais il y a une variation importante selon les strates. Ainsi dans la strate de l'Ouest, on trouve jusqu'à 32,6% contre 1,8% dans le nord comme proportion de population vivant dans des ménages dont le chef pratique les cultures de rente.

Les personnes dont le CM relève du secteur moderne (salariés du secteur public et du secteur privé) représentent environ 7% de la population totale. La faiblesse de ce chiffre ne doit pas faire oublier que la proportion de personnes effectivement employées dans ce secteur, par rapport à la population active totale est encore en-deçà de ce résultat comme nous le verrons dans le chapitre relatif aux activités économiques.

GRAPHIQUE 2 : POPULATION PAR GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE DU CHEF DE MENAGE

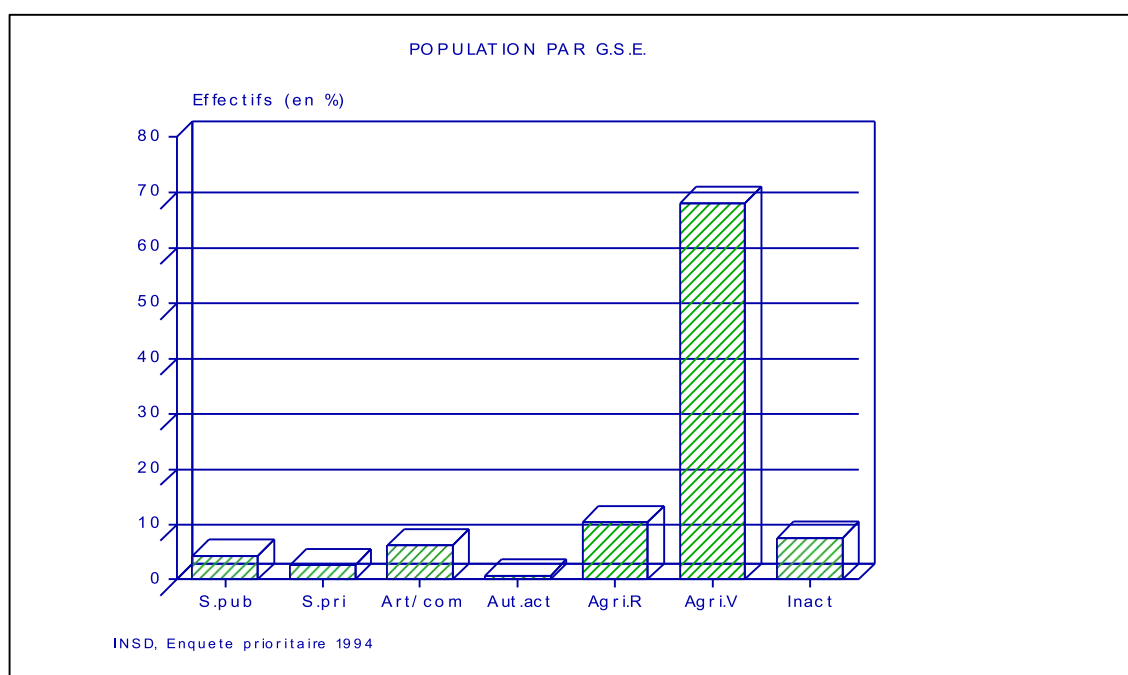




TABLEAU 4 : POPULATION SELON LE SEXE ET LE GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE DU CHEF DE MENAGE

GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE DU C.M.	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	ENSEMBLE	
			Effectif	%
Salariés, public	201.265	202.457	403.722	4,3
Salariés, privé	128.478	121.801	250.279	2,7
Artisans/Commerçants	293.973	293.866	587.839	6,3
Autres actifs	30.837	31.567	62.404	0,6
Agricult. rentes	496.884	482.868	979.752	10,4
Agricult. vivriers	3.159.056	3.234.954	6.394.010	68,1
Inactifs et chômeurs	346.254	368.308	714.562	7,6
TOTAL	4.656.747	4.735.820	9.392.567	100,0

On remarquera enfin que le secteur moderne et le groupe des Artisans et commerçants sont essentiellement présents dans les villes, notamment à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et sont presque négligeables en milieu rural.

2.2 La répartition par sexe

Sur une population résidente totale estimée à 9.392.567 personnes 4.656.747 sont des hommes et 4.735.820 des femmes soit une proportion de 49,6% pour le sexe masculin et 50,4% pour le sexe féminin.

Cette répartition par sexe connaît des variations selon le milieu et la strate de résidence.

2.2.1 - Le milieu de résidence

En milieu urbain on note une nette supériorité numérique masculine qui se traduit par un rapport de masculinité (Rm) de 103 hommes pour 100 femmes (cf tableau 5). A contrario, le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes en milieu rural où le rapport de masculinité est de 97 hommes pour 100 femmes. Bien que les niveaux du Rm ne soient pas très déséquilibrés, ces légers déficits masculins (pour le milieu rural) ou excédents masculins (pour le milieu urbain) traduisent les effets de l'exode rural qui amène un plus grand nombre de migrants masculins vers les centres urbains au détriment des zones rurales, et de l'émigration des jeunes gens vers les pays étrangers.



TABLEAU 5 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE

MILIEU	S E X E		TOTAL	Rm (en %)	
	masculin	féminin		1994	1985
Urbain	770 956	750 123	1 521 079	103	104
Rural	3 885 791	3 985 697	7 871 488	97	91
TOTAL	4 656 747	4 735 820	9 392 567	98	92

Si l'on compare cependant les différents niveaux du Rm selon le milieu de résidence avec ceux du recensement général de la population de 1985, on peut tirer la conclusion que la hausse importante de ce rapport en milieu rural et son léger fléchissement en milieu urbain en 1994 pourraient s'expliquer par une réduction de l'émigration et/ou une immigration plus importante venant de l'étranger. Ce qui a pour effet un rééquilibrage au niveau des sexes au Burkina. En effet, la situation économique de plus en plus difficile que traversent les différents pays de la sous-Région, notamment les pays traditionnellement d'immigration comme la Côte d'Ivoire, a comme conséquence une diminution d'une part de l'émigration et d'autre part des retours plus massifs d'anciens émigrants vers leur pays d'origine comme le Burkina Faso. Mais l'impact des migrations sur la répartition par sexe varie selon les strates.

2.2.2 - La strate de résidence

Dans la strate de l'Ouest, la répartition par sexe est équilibrée avec un nombre d'hommes pratiquement égal à celui des femmes.

Les répartitions les plus déséquilibrées sont celles des strates du Centre-Nord et du Nord. Dans la première, le déséquilibre se fait au détriment des hommes qui ne sont que 92 pour 100 femmes, tandis que dans la seconde strate, celle du Nord, il y a jusqu'à 110 hommes pour 100 femmes (cf tableau 6).

Ces différentes données montrent que dans les strates comme celles de l'Ouest, la répartition par sexe de la population est peu influencée par les migrations qui, si elles existent, sont telles que leurs effets s'annulent. S'il y a des émigrations, il y a également des immigrations, et le résultat des courants migratoires opposés est d'effet nul. Par contre dans les grands centres urbains, les déséquilibres entre sexes s'expliquent par l'impact des migrations qui touchent sélectivement plus les hommes que les femmes, que ce soit l'exode rural ou les immigrations venant de l'étranger qui sont en général des migrations de retour.



TABLEAU 6 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE ET LA RÉGION

STRATES	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble	Rm (%)
Ouest	851438	852541	1703979	99,9
Sud et sud-est	614618	629482	1244100	97,6
Centre-nord	1034984	1122142	2157126	92,2
Centre-sud	1119296	1139567	2258863	98,2
Nord	265455	241965	507420	109,7
Autres villes	221827	230114	451941	96,4
Ouaga-Bobo	549129	520009	1069138	105,6
ENSEMBLE	4656747	4735820	9392567	98,3

2.3 - Répartition par grands groupes d'âges

2.3.1 - Ensemble de la population

La structure par grands groupes d'âges de la population résidente du Burkina Faso en 1994 révèle une proportion importante de jeunes de moins de 15 ans (48,2%). L'âge moyen de la population résidente est de 21,6 ans et l'âge médian (l'âge atteint par 50% de la population) est de 15,9 ans. Ces résultats sont comparables avec ceux du recensement de 1985 qui donnent un âge moyen de 22,2 ans et sensiblement le même résultat (16 ans) pour l'âge médian.

On observe une population masculine relativement plus jeune que la population féminine puisque les moins de 15 ans représentent 50,5% au niveau des hommes contre 45,9% pour les femmes. C'est ce que précisent les âges moyens par sexe : celui de la population masculine est de 21,0 ans pour un âge moyen de 22,3 ans pour la population féminine.

Toutefois ces différences pourraient n'être qu'apparentes quand on sait que lors des enquêtes et recensements en Afrique, les déclarations d'âges sont généralement mieux faites pour le sexe masculin que pour le sexe féminin. Il y a souvent une tendance à vieillir davantage les femmes que les hommes.

Bien que la population d'âge avancé (65 ans et plus) soit relativement peu nombreuse, l'importance numérique des jeunes et des personnes âgées impose une charge sociale et économique aux personnes d'âge actif qui ne représentent que 48% de la population. Ce qui donne un rapport de dépendance⁴ de 106,6.

⁴Le rapport de dépendance traduit le nombre de personnes à charge pour 100 personnes actives. On l'obtient en rapportant à la population âgée de 15 à 64 ans, la somme des effectifs des personnes âgées de 0 à 14 ans et des personnes âgées de 65 ans et plus. C'est un indicateur théorique qui peut ne pas correspondre aux réalités vécues au Burkina Faso dans la mesure où l'activité économique peut commencer à des âges qui se situent avant 10 ans, et se poursuivre au-delà de 65 ans.



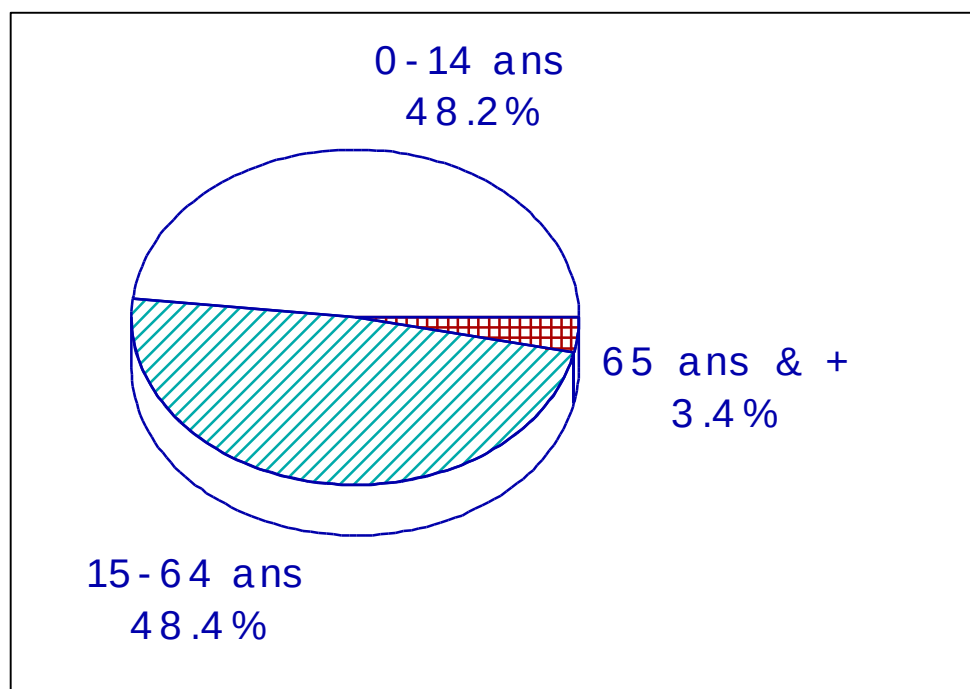
La comparaison avec les données des opérations antérieures montre que la structure par grands groupes d'âges de la population résidente n'a pratiquement pas varié depuis 1985. On note en effet une grande similitude des résultats de ces différentes enquêtes et recensement comme l'atteste le tableau 7 suivant :

TABLEAU 7 : RÉPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE DE LA POPULATION RÉSIDENTE (EN %) DE 1985 À 1994.

GROUPE D'AGE	ANNEE		
	1985	1991	1994*
0-14 ans	48,3	49,7	48,2
15-64 ans	47,7	46,7	48,4
65 ans et +	4,0	3,6	3,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

* Ages Non Déclarés non compris

GRAPHIQUE 3 : REPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGES DE LA POPULATION ESTIMÉE DE 1994





2.3.2 - Le milieu de résidence

La structure par grands groupes d'âges selon le milieu de résidence montre que les jeunes de moins de 15 ans sont relativement plus nombreux dans le milieu rural que dans les centres urbains : 49,1% contre 43,2%. Dans les centres urbains, on rencontre en revanche, une plus forte proportion de personnes d'âge actif, et relativement peu de personnes âgées qui ne totalisent que 2% de l'ensemble de la population urbaine. Tout se passe comme si les actifs affluaient davantage des zones rurales vers les centres urbains, pendant que les personnes âgées empruntaient le chemin inverse pour aller s'établir en zone rurale.

2.3.3 - La strate de résidence

La répartition de la population par grands groupes d'âges dans chaque strate de résidence apparaît dans le tableau 8. On peut dégager quatre groupes parmi ces strates en fonction de la distribution des tranches d'âges retenues.

Le premier groupe est celui de l'Ouest et du Sud et Sud-Est qui se situent dans la moyenne nationale de répartition par âge.

Les strates du Centre-Nord et du Centre-Sud forment le deuxième groupe. On y trouve les plus fortes proportions de jeunes de moins de 15 ans et de personnes âgées et, subséquemment, les proportions les plus faibles des personnes d'âge actif (15-64 ans). Ces strates sont certainement les plus touchées par les émigrations internes (notamment l'exode rural) ou externes comme pourraient l'attester les rapports de masculinité qui indiquent un déficit relativement important d'hommes âgés de 15 à 64 ans par rapport aux femmes du même groupe.

Les situations de la strate du Nord et des villes secondaires semblent comparables. Elles constituent le troisième groupe où la proportion des jeunes de moins de 15 ans est nettement plus faible que dans les autres strates et où par contre, les personnes de 15 à 64 ans représentent plus de la moitié de la population. On y trouve ainsi des rapports de dépendance nettement inférieurs à la moyenne nationale.

Le quatrième groupe enfin est celui des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Les personnes de 15 à 64 ans sont relativement les plus nombreuses (56% environ) au détriment des personnes âgées et des jeunes de 0 à 14 ans. C'est le seul groupe où le rapport de masculinité dépasse 110 pour la tranche d'âges de 15-64 ans, montrant ainsi le rôle d'attraction qu'il joue vis-à-vis des jeunes migrants, principalement de sexe masculin.



TABLEAU 8 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES, RAPPORT DE DÉPENDANCE ET RAPPORT DE MASCULINITÉ DU GROUPE 15-64 ANS SELON LA RÉGION DE RÉSIDENCE, BURKINA FASO 1994

STRATE	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	ND	R.D*	Rm 15-64*
Ouest	48,4	48,4	3,1	0,1	106,6	91,8
Sud et Sud-est	48,8	47,5	3,2	0,5	109,5	85,8
Centre-Nord	50,3	45,5	4,1	0,1	119,6	81,2
Centre-Sud	49,3	46,3	4,1	0,3	115,8	79,5
Nord	44,5	51,1	3,3	1,1	93,6	104,9
Autres villes	44,9	51,7	3,1	0,3	94,8	95,3
Ouaga-Bobo	42,4	55,8	1,6	0,2	78,9	111,4
ENSEMBLE	48,0	48,3	3,4	0,3	106,6	88,8

* Rm 15-64 = Rapport de masculinité du groupe d'âges de 15 à 64 ans.

* Rd = Rapport de dépendance.

2.4 Répartition par sexe et par âge. Pyramide des âges

La répartition par sexe et âge de la population peut être aisément analysée à l'aide de la pyramide des âges. On relève des différences sensibles selon le milieu et la strate de résidence.

2.4.1 - Ensemble du pays

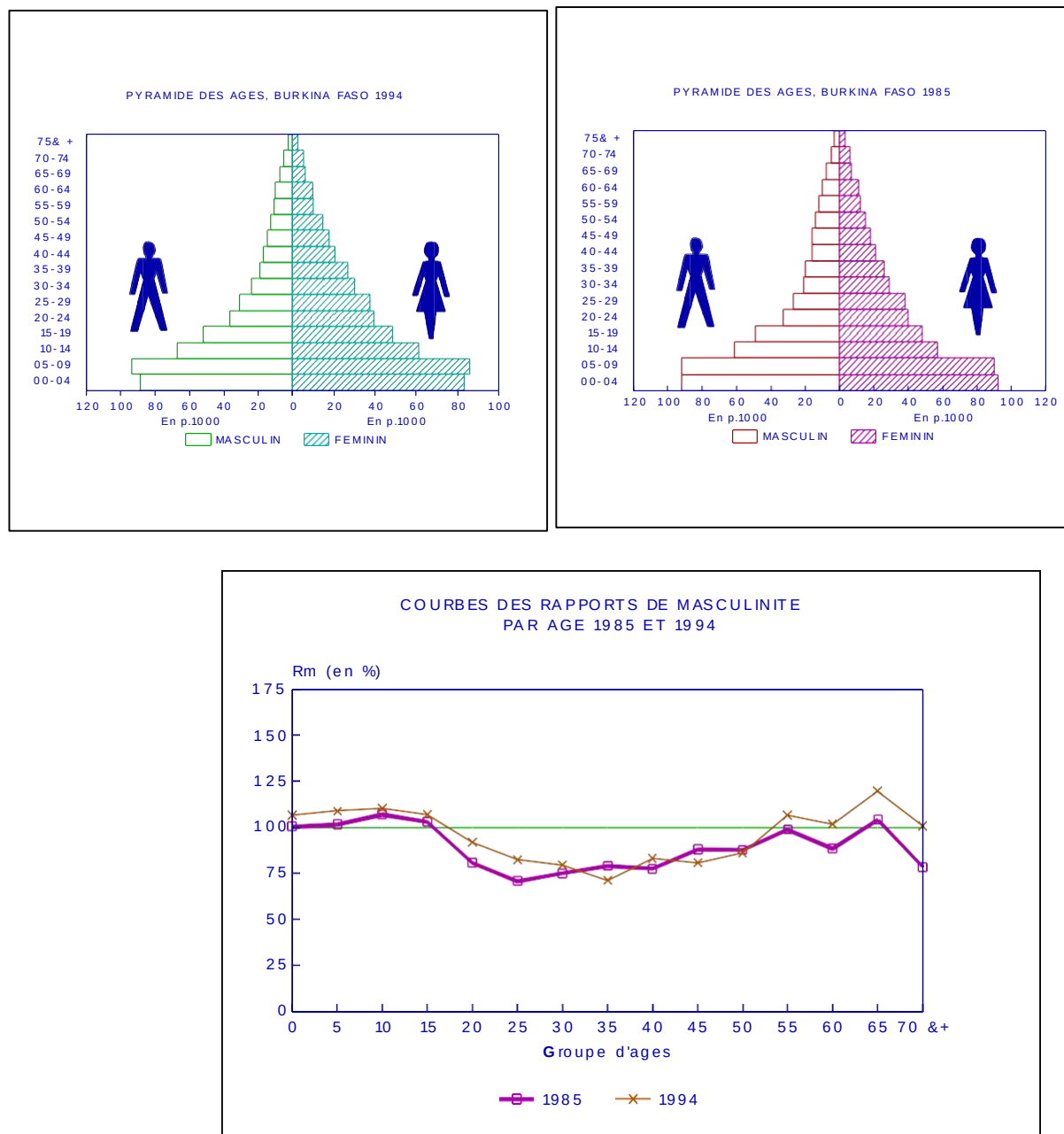
Les principales caractéristiques de la pyramide des âges de l'ensemble de la population résidente du Burkina Faso en 1994 se présentent comme suit :

- Une base assez large de la pyramide (cf graphique 4) qui atteste un niveau de fécondité encore relativement élevé et la jeunesse de la population.
- Une décroissance rapide des effectifs lorsque l'âge augmente, notamment du côté masculin. Les effectifs masculins sont en effet systématiquement inférieurs aux effectifs féminins entre 20 et 54 ans. Ce phénomène résulterait des effets combinés des émigrations et de la mortalité plus importantes au niveau du sexe masculin qu'à celui du sexe féminin.
- Une réduction des effectifs du groupe d'âge 0-4 ans par rapport à celui des 5-9 ans pour chacun des deux sexes. Cette situation peut être la conséquence d'une réduction du niveau de la fécondité ces dernières années, mais elle pourrait être aussi l'effet de mauvaises déclarations d'âge qui aboutissent à un vieillissement des enfants de 0-4 ans, d'où un transfert vers le groupe d'âges de 5-9 ans. il faut cependant remarquer que cette tendance était déjà perceptible avec la pyramide



des âges de 1985 et surtout avec celle de 1991 (cf. INSD, analyse des résultats de l'ED 1991, 2e édit., 1995, p.10).

GRAPHIQUE 4 : PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION ET COURBES DES RAPPORTS DE MASCULINITÉ EN 1994 ET EN 1985, BURKINA FASO



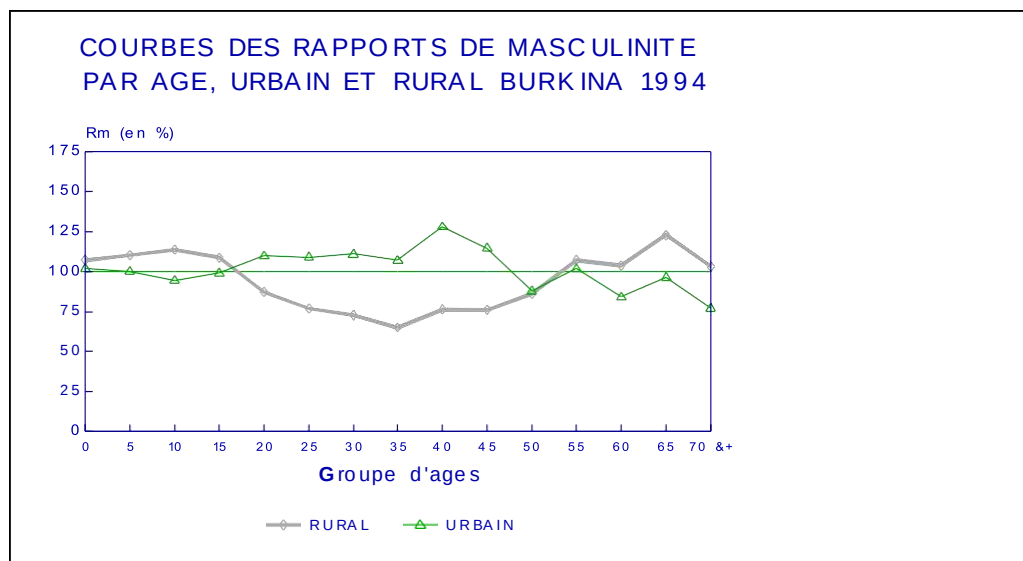
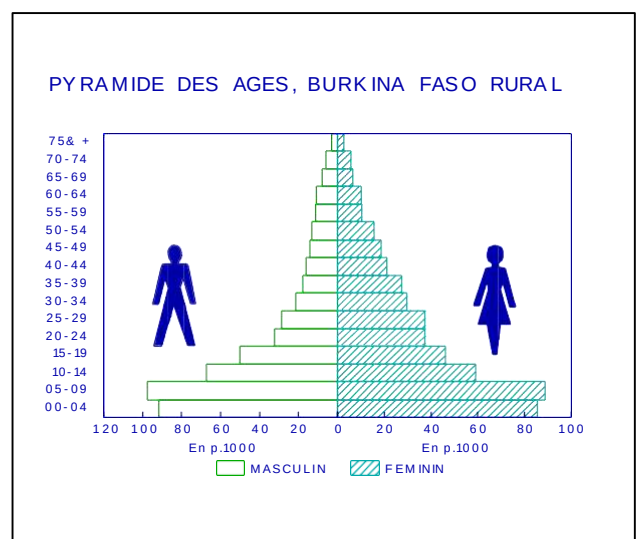
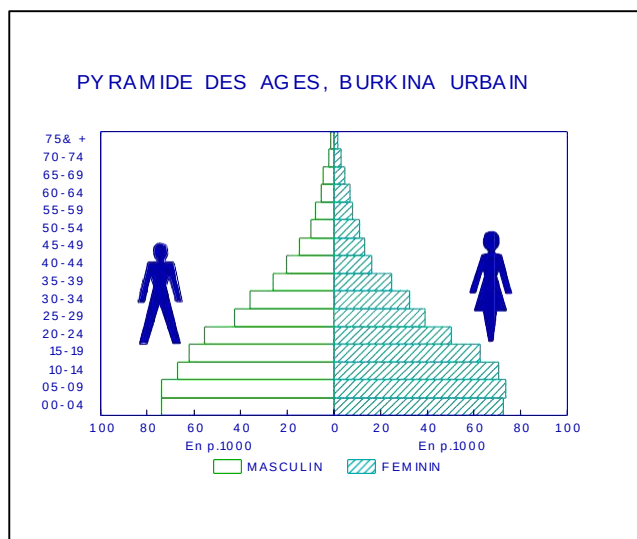
2.4.2 - Le milieu de résidence

L'allure de la pyramide des âges du milieu rural se rapproche beaucoup de celle de l'ensemble du pays à cause du poids démographique de ce milieu par rapport à la population totale (84%). On observe une supériorité numérique masculine entre 0 et 19 ans, puis de 55 à 79 ans. Dans la

tranche d'âge actif de 20 à 54 ans, cette tendance s'inverse au profit des femmes. C'est un fait qui montre l'importance de la participation des femmes dans les différents domaines de la vie du pays, notamment sur le plan socio-économique.

L'allure est tout à fait différente au niveau de la pyramide des âges du milieu urbain. C'est plutôt aux âges actifs que l'on observe une supériorité numérique masculine précisément entre 20 et 49 ans. C'est la conséquence d'une immigration masculine plus importante que l'immigration féminine dans les centres urbains du Burkina Faso. Cette immigration est alimentée par l'exode rural et/ou les migrations venant de l'étranger, migrations qui pourraient être des migrations de retour d'anciens émigrants.

GRAPHIQUES 5 : PYRAMIDES DES ÂGES DE LA POPULATION ET COURBES DES RAPPORTS DE MASCULINITE DES MILIEUX URBAIN ET RURAL, BURKINA FASO 1994





Les effectifs masculins relativement plus faibles aux âges élevés en milieu urbain, notamment à partir de 60 ans, seraient le résultat des effets conjugués d'une mortalité masculine plus forte que la mortalité féminine, et de possibles retours de cette catégorie de personnes vers le milieu rural pour y terminer leurs jours.

2.4.3 - La strate de résidence

L'examen de la pyramide des âges de chacune des strates permet de relever des caractéristiques communes :

- Une base large qui témoigne du niveau élevé de la fécondité et de la jeunesse de la population ;
- Une décroissance rapide des effectifs par groupe d'âges lorsque l'âge augmente, signe d'une mortalité encore relativement élevée et des effets des migrations, tout cela plus ou moins important selon les strates.

La lecture des pyramides des âges (cf graphique 6 et 7) et des courbes des rapports de masculinité par âge qui leur sont associées montre certaines similitudes entre strates rurales. Pour chacune d'elles, on observe une supériorité numérique masculine avant 20 ans puis à partir de 55 ou 60 ans. Entre 20 et 54 ou 55 ans, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses. Seule la strate du Nord présente une pyramide d'allure différente. En effet la supériorité numérique masculine y est manifeste à tous les âges sauf de 25 à 34 ans et à 45-49 ans. Une sous-déclaration des femmes dans cette strate fortement islamisée peut être une explication possible de ces importants déficits féminins par rapport aux effectifs masculins.

Comme dans la répartition par grands groupes d'âges, on peut observer dans l'allure des pyramides des âges, des similitudes entre certaines strates prises deux à deux :

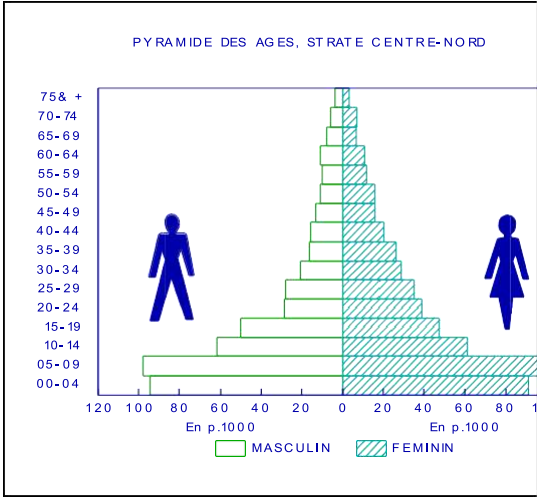
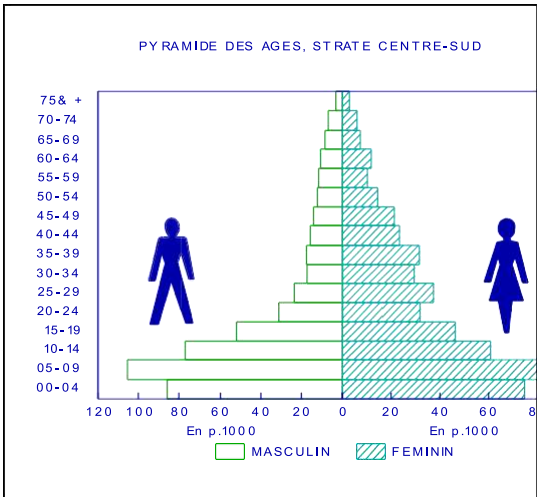
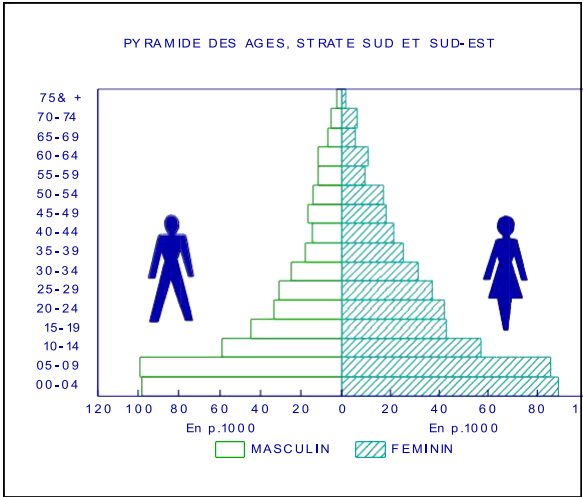
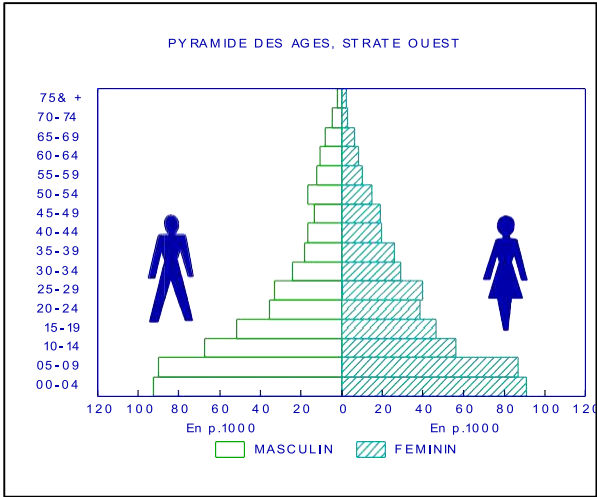
- L'Ouest et le Sud et Sud-Est ;
- Le Centre-Nord et le Centre-Sud. Il faut noter ici la particularité du groupe d'âge 5-9 ans dont les effectifs sont nettement supérieurs à ceux du groupe d'âges 0-4 ans pour chacun des deux sexes, notamment dans la strate du Centre-Sud. Il peut s'agir des conséquences de mauvaises déclarations d'âge à l'enquête, et précisément d'une tendance à "vieillir" les enfants de 0-4 ans, ce qui a pour effet de gonfler les effectifs du groupe 5-9 ans au détriment de ceux de 0-4 ans.

La strate Ouagadougou/Bobo-Dioulasso a une pyramide très comparable à celle de l'ensemble du milieu urbain.

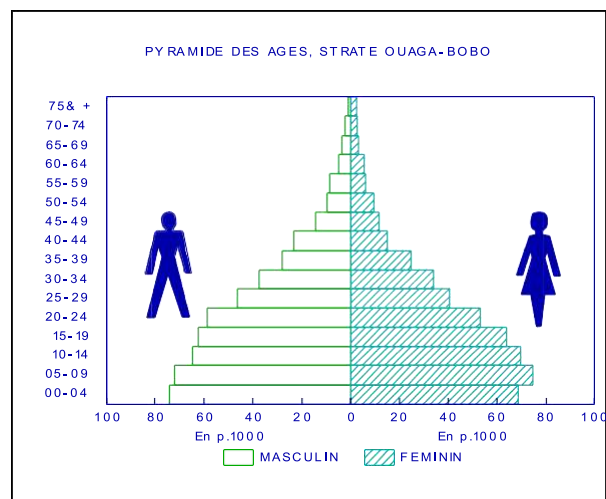
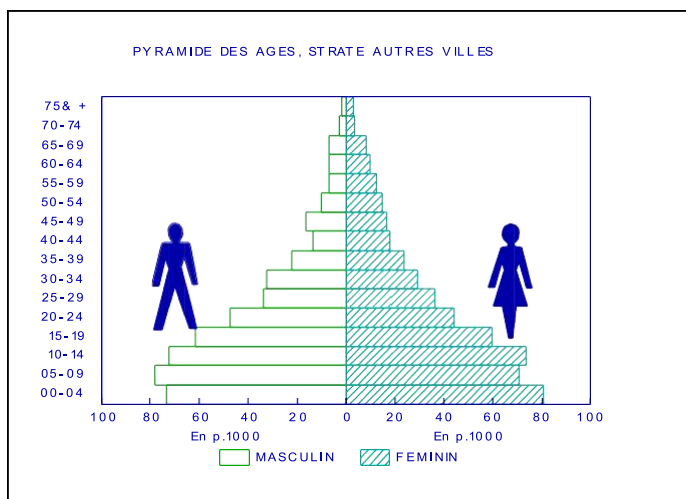
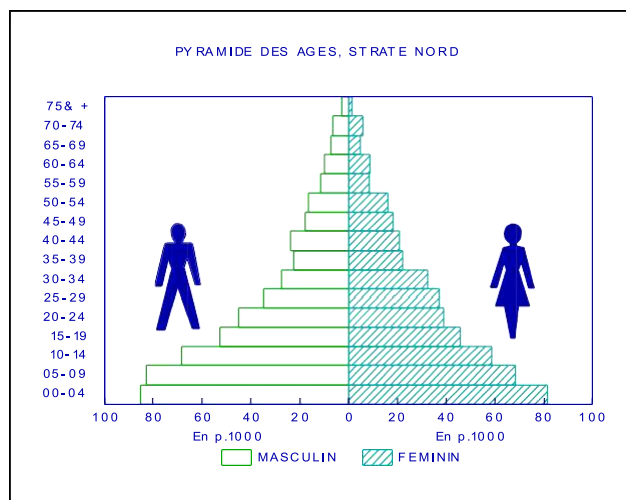
Les pyramides des strates "Autres villes" et Nord sont assez particulières. La première montre des effectifs masculins systématiquement inférieurs aux effectifs féminins dès l'âge de 35 ans. Quant à celle du Nord, les effectifs masculins sont supérieurs aux effectifs féminins presque à tous les groupes d'âges.



GRAPHIQUES 6 : PYRAMIDES DES ÂGES DE LA POPULATION DES
STRATES DE L'OUEST, DU SUD ET SUD-EST, DU
CENTRE-SUD ET DU CENTRE-NORD



GRAPHIQUE 7 : PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DES STRATES DU NORD, DES AUTRES VILLES ET DE OUAGADOUGOU & BOBO-DIOULASSO.





3 - LES MIGRATIONS

Les facteurs économiques sont les principaux déterminants de la migration. Aussi, les objectifs de l'Enquête Prioritaire ne pouvaient passer sous silence une des conséquences des problèmes économiques des ménages et des individus. Toutefois, l'objectif de l'Enquête n'était pas de fournir des mesures précises des flux de migration. Les questions relatives à la migration ont eu pour principal souci de lier les déplacements des individus à la recherche d'emploi ou d'autres possibilités de meilleures situations économiques comme la recherche de terres cultivables.

A partir des questions relatives aux migrations, on peut définir le type de migration (et de migrant) et leurs différentes caractéristiques telles qu'elles ont été saisies par l'enquête.

3.1 - Définition de la migration et du migrant

Le migrant⁵ est toute personne âgée de 10 ans ou plus, n'ayant pas résidé de manière permanente dans sa localité de résidence lors de l'enquête. La résidence est définie notamment par la présence dans le ménage pendant six mois au moins au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'enquête. On parlera de "derniers migrants" pour désigner parmi les migrants, ceux qui, ayant effectué une ou plusieurs migrations, ont comme lieu de résidence antérieure (ou dernier lieu de résidence), celui qui précède immédiatement la résidence actuelle.

3.2 - Données globales

Selon la définition adoptée, le nombre de personnes de 10 ans et plus qui ont effectué au moins une migration est d'environ 1.697.000 soit 28% de la population totale résidente de la même tranche d'âge. La composition par sexe révèle qu'il y a 915.087 femmes parmi ces migrants. Elles représentent donc près de 54% de ces migrants.

La répartition par grands groupes d'âges des migrants se présente comme l'indique le tableau 9 suivant :

⁵ Les questions posées concernent uniquement les personnes âgées d'au moins 10 ans. On peut définir la migration à partir de la question "avez-vous toujours résidé de manière permanente dans cette localité ?". Si pour un individu donné, la réponse à cette question est "oui", il sera considéré comme un non migrant. Si par contre la réponse est "non" alors il aura effectué au moins une migration au cours de sa vie.

Cette définition est fort différente des définitions adoptées dans les études classiques des migrations, notamment celles qui sont faites à partir des recensement et enquêtes démographiques. De façon générale, la nature des données sur les migrations recueillies à l'enquête prioritaire permet donc difficilement des comparaisons avec les données d'autres sources.



TABEAU 9 : RÉPARTITION (EN %) DES MIGRANTS SELON LES GRANDS GROUPES D'ÂGES PAR SEXE

Grand groupe d'âges	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
10-14 ans	10,5	9,4	9,9
15-49 ans	70,5	74,5	72,7
50 ans et +	19,0	16,1	17,4
Total	100,0	100,0	100,0

Cette répartition montre que la plupart des migrants sont âgés de moins de 50 ans, surtout au niveau des femmes. L'importance numérique de ces dernières parmi les migrants pourrait être liée à des migrations pour raison de mariage ou de famille comme nous le verrons plus loin. Mais avant d'aborder cet aspect des migrations examinons d'abord les lieux de provenance des migrants.

3.3 - Répartition des migrants selon le sexe et l'âge

Les caractéristiques relatives au sexe et à l'âge des migrants seront examinées à travers leur pyramide des âges pour l'ensemble du pays et par milieu de résidence.

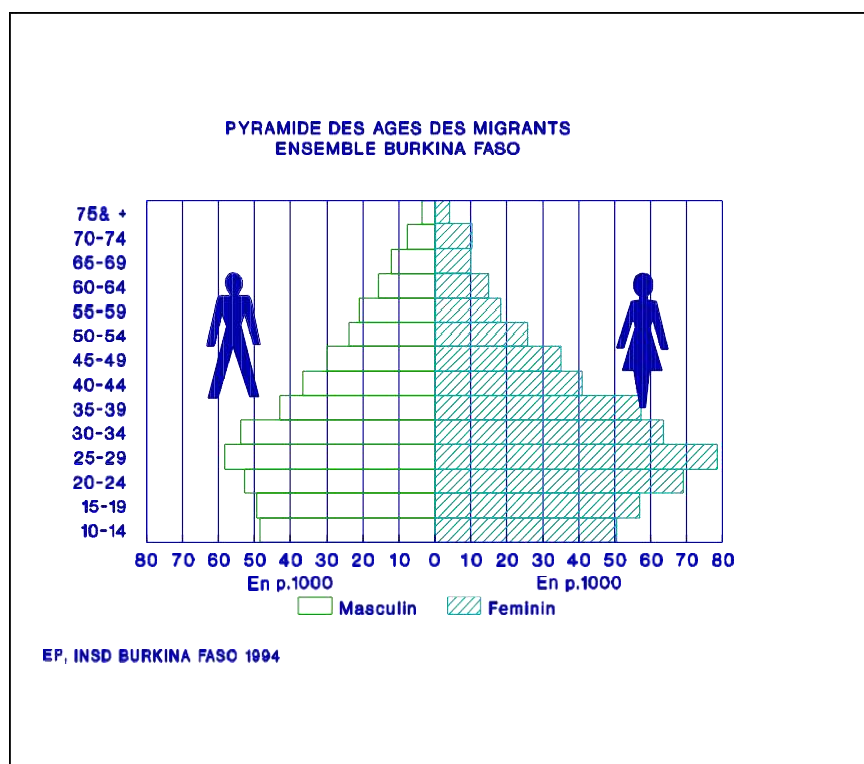
3.3.1 - Ensemble du pays

La pyramide des âges des migrants est une pyramide tout à fait particulière. Contrairement à celle de l'ensemble de la population résidente, on observe pour chacun des deux sexes, une croissance des effectifs avec l'âge, de 10 à 29 ans. La décroissance intervient à partir de 30 ans, de façon régulière jusqu'aux âges avancés.

La deuxième caractéristique de la pyramide (cf graphique 8) est que les effectifs féminins sont supérieurs aux effectifs masculins de 10 à 54 ans. C'est seulement aux âges de 55 à 69 ans que l'on observe un déficit féminin par rapport aux effectifs masculins. Ces résultats traduisent le fait que les migrantes sont les plus nombreuses parmi l'ensemble des migrants internes qui sont à leur tour numériquement les plus importants parmi les migrants internes et externes réunis.



GRAPHIQUE 8 : PYRAMIDE DES ÂGES DES MIGRANTS. ENSEMBLE BURKINA FASO 1994.



TABEAU 10 : RÉPARTITION DE 1000 MIGRANTS SELON L'ÂGE ET LE SEXE. ENSEMBLE BURKINA FASO 1994.

GROUPE D'AGES	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	ENSEMBLE	Rm (%)
10-14	48	51	99	94
15-19	50	57	107	88
20-24	53	69	122	77
25-29	58	79	137	73
30-34	54	63	117	86
35-39	43	57	100	75
40-44	36	41	77	88
45-49	30	35	65	86
50-54	24	26	50	92
55-59	21	18	39	117
60-64	15	15	30	100
65-69	12	10	22	120
70-74	8	10	18	80
75-79	4	5	9	80
80 et +	3	3	6	100
N.D.	1	1	2	100
ENSEMBLE	460	540	1000	85



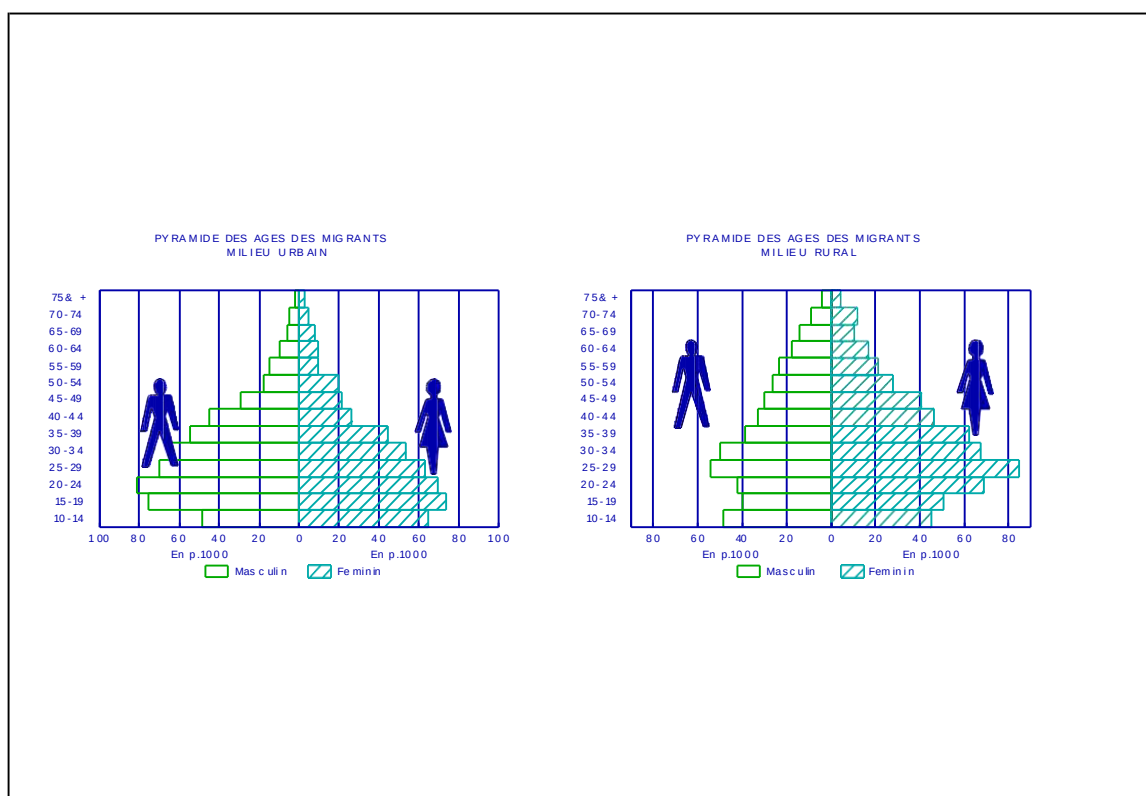
3.3.2 - Milieu de résidence

Les pyramides des âges des migrants pour le milieu rural et pour l'ensemble du pays présentent des allures similaires : une croissance des effectifs pour chaque sexe de 10 à 29 ans et une supériorité numérique féminine aux différents âges, saufs ceux compris entre 55 et 69 ans.

Pour le milieu urbain, la situation est fort différente. Si on note une croissance des effectifs au niveau de chaque sexe de 10 à 24 ans, on remarque surtout une supériorité numérique masculine de 15 à 49 ans, c'est-à-dire aux principaux âges actifs.

De ces résultats, on peut tirer la conclusion que les migrations féminines sont plus nombreuses en milieu rural et trouvent une grande partie de leur fondement dans les causes matrimoniales ou familiales. S'agissant des hommes, leurs migrations sont nettement les plus importantes en milieu urbain où c'est aux âges actifs que leur supériorité numérique est la plus patente. La recherche d'emploi expliquerait essentiellement cette situation.

GRAPHIQUE 9 : PYRAMIDE DES ÂGES DES MIGRANTS, MILIEU URBAIN ET MILIEU RURAL, BURKINA FASO 1994.



3.4 - Migration selon la dernière résidence

Dans l'ensemble, l'origine des migrations se situe au Burkina Faso. En effet 71,2% des cas sont des migrations internes contre 28,8% pour les migrations venant de l'étranger.



3.4.1 - Migrations internes

A l'intérieur du territoire national, la participation féminine dans les migrations est très importante : 60 migrants seulement sont de sexe masculin pour 100 de sexe féminin, et 82% des migrations féminines sont des migrations internes. Ce déséquilibre entre sexes peut s'expliquer par les importants déplacements féminins liés à des préoccupations d'ordre matrimonial telles que les mariages, les divorces ou les veuvages.

Ces situations sont plus ou moins prononcées selon les strates. Les strates du Centre-Sud et du Centre-Nord fournissent la majorité des migrants : 72,6% des migrations internes en sont issues. Ces strates de fortes densités de population où l'on enregistre souvent des déficits céréaliers sont assez connues pour être des zones traditionnellement d'émigration. Toutefois, elles constituent les strates où les déséquilibres entre sexes parmi les migrations sont les plus prononcés en faveur des femmes. Les rapports de masculinité des migrants sont nettement en dessous de la moyenne nationale avec respectivement 51 migrants pour 100 migrantes dans le Centre-Nord et 55 migrants pour 100 migrantes dans le Centre-Sud (cf tableau 11).

TABLEAU 11 : RÉPARTITION (EN %) DES MIGRANTS SELON LE SEXE ET LE LIEU DE LA DERNIÈRE RÉSIDENCE ET RAPPORT DE MASCULINITÉ.

DERNIÈRE RÉSIDENCE	Sexe masculin	Sexe féminin	ENSEMBLE	Rm (%)
<u>Burkina</u>	<u>58,1</u>	<u>82,4</u>	<u>71,2</u>	<u>60,2</u>
Ouest	13,0	12,5		89
Sud et Sud-Est	4,6	5,8	12,7	67
Centre-Sud	21,3	33,2	5,2	55
Centre-Nord	17,6	29,5	27,7	50
Nord	1,6	1,4	24,0	102
			1,5	
<u>Etranger</u>	<u>41,9</u>	<u>17,6</u>	<u>28,8</u>	<u>203</u>
Côte d'Ivoire	34,1	13,8	23,2	211
Mali	1,9	1,3	1,5	129
Ghana	2,2	1,0	1,6	179
Autres, Afrique	2,7	1,3	1,9	183
Autres pays	1,0	0,2	0,6	258
Ensemble	100,0	100,0	100,0	85

La distribution des migrants selon le milieu de résidence (cf tableau 12) confirme la prédominance de l'appartenance rurale de leur localité d'origine. Mais c'est surtout du côté des femmes que le milieu rural révèle son importance avec 79,8% des migrations féminines internes issues de ce milieu.



TABEAU 12 : RÉPARTITION DES MIGRANTS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE DE LA DERNIÈRE RÉSIDENCE.

Milieu de résidence	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Zone rurale	65,0	79,8	74,2
Chef lieu de province	30,2	17,3	22,2
Autres villes	4,8	2,9	3,6
Total	100,0	100,0	100,0

3.4.2 - Les migrations internationales

Les migrations issues de l'étranger sont surtout le fait des hommes avec 203 migrants masculins pour 100 migrantes. Près de 42% des migrations masculines sont des migrations internationales (cf. tableau 11).

A partir du tableau 11 on peut voir que c'est de la Côte d'Ivoire que viennent les immigrants dans leur grande majorité (80%). Il s'agit en réalité de migrants Burkinabè pour la plupart, ceux-ci regagnant leur pays.

3.5 - LES MOTIFS DES MIGRATIONS

3.5.1 - Données globales

Dans l'ensemble, 60% des migrants se sont installés dans leur résidence actuelle pour des raisons de famille ou de mariage, et un peu moins de 20% pour la recherche d'un emploi ou de terres cultivables. L'importance numérique des femmes parmi les migrants masque quelque peu les données relatives aux hommes. Ainsi pour ces derniers les motifs relatifs à la famille et au mariage ne représentent que 29% des migrations masculines contre 87% des migration féminines. S'agissant des motifs de recherche d'emploi ou de terres cultivables, 38% des migrations masculines leur sont liées contre seulement 3,3% des migrations féminines (cf. tableau 13).



**TABLEAU 13 : MIGRATIONS SELON LE MOTIF D'INSTALLATION AU LIEU DE
RÉSIDENCE ACTUELLE PAR SEXE**

MOTIFS D'INSTALLATION	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble	Rm (%)
Recherche emploi	22,05	1,08	10,74	1749
Affectation	6,57	1,29	3,72	436
A suivi la famille	27,48	31,75	29,78	74
Mariage	1,64	55,38	30,62	3
Poursuite études	10,19	3,63	6,65	240
Recherch. terre cultiv.	15,68	2,23	8,43	601
Raison de santé	1,20	0,56	0,85	182
Autre	15,19	4,09	9,20	317
Ensemble	100,00	100,00	100,00	85

3.5.2 - Motifs par milieu de résidence

La nature des milieux de résidence (urbain et rural) semble beaucoup influencer les raisons d'installation dans tel ou tel milieu, notamment en ce qui concerne les causes économiques.

En milieu urbain, l'installation des migrants est dictée par la recherche d'un emploi plus qu'autre chose, en particulier pour les hommes. En milieu rural, c'est beaucoup plus la recherche de terres cultivables que la recherche d'un emploi qui motive l'installation des migrants dans le milieu. On notera cependant que les motifs liés à la famille ou au mariage restent très importants, particulièrement chez les femmes en milieu rural où ils représentent 90% des causes des migrations féminines. Même en milieu urbain, la proportion est loin d'être négligeable puisqu'elle atteint 78%.

Chez les hommes, ces proportions bien que beaucoup plus faibles que chez les femmes, sont tout de même assez importantes. Plus du quart des migrations masculines en milieu urbain comme en milieu rural ont pour motifs la famille. Il y a de fortes chances que ce soit surtout des enfants qui suivent leurs parents. En effet ces proportions sont comparables aux proportions des jeunes de 10 à 19 ans au sein de la population migrante.

Avec de tels chiffres, on comprend encore plus facilement la supériorité numérique féminine dans la répartition par sexe des migrants internes. C'est le plus souvent la femme qui quitte le domicile paternel pour rejoindre le domicile de son époux après le mariage. C'est encore elle qui suit généralement l'époux en déplacement.

3.5.3 - Motifs par strate de résidence

Les motifs d'installation des migrants par strate géographique présentent des différences selon ces strates.



Parmi les différentes strates, l'Ouest est celle où les motifs relatifs à la recherche de terres cultivables sont plus fréquents. C'est en effet une strate connue comme ayant de bonnes terres de culture, et qui attire de ce fait beaucoup de migrants originaires des strates comme le Centre-Nord et le Centre-Sud notamment. Dans ces strates on peut voir que la recherche de terres cultivables ne constitue pas un motif d'installation pour beaucoup de migrants (cf. tableau 14).

La strate du Centre-Nord et du Centre-Sud se distinguent pour les motifs du mariage : respectivement 44,0% et 48,2%. Celle du Sud et Sud-Est et de l'Ouest par contre présentent les plus fortes proportions pour le motif ayant trait à l'accompagnement de la famille; 41,5% et 38,0%. Les deux premières ont des rapports de masculinité des migrants respectivement de 55 et 51 hommes pour 100 femmes. Ce qui explique l'importance des motifs liés au mariage. Les deux autres strates ont des proportions de jeunes de 10 à 19 ans comparables à celles de la population totale. Cela pourrait alors signifier que les migrations dans ces strates sont des migrations familiales dans lesquelles les enfants migrent avec leurs parents.

TABLEAU 14 : MOTIFS D'INSTALLATION DES MIGRANTS SELON LA RÉGION

MOTIF D'INSTALLATION	Ouest	Sud, Sud-E	Centre- Nord	Centre- Sud	Nord	Villes second	Ouaga- Bobo	Ensemble
recherche d'emploi	4,33	9,41	7,87	5,77	15,40	9,79	24,46	10,74
Affectation	2,38	7,13	1,48	2,17	5,55	10,92	5,59	3,72
A suivi la famille	38,00	41,54	14,94	28,98	24,33	34,23	33,55	29,78
Mariage	22,17	17,21	43,96	48,19	15,86	16,56	16,34	30,62
Poursuites études	3,78	1,25	3,15	5,34	3,29	16,04	13,85	6,65
Recherche terres c.	21,22	7,42	11,86	4,11	8,54	1,66	0,13	8,43
Raison de santé	0,34	1,75	1,05	0,81	1,31	1,14	0,73	0,85
Autre	7,77	14,28	15,68	4,63	25,73	9,66	5,36	9,20
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
TOTAL								

3.6 - MIGRATION ET RECHERCHE D'EMPLOI

Bien que de fortes proportions de migrants ont pour motif autre chose que la recherche d'emploi, cette cause des migrations n'est pas à négliger pour deux raisons au moins. D'abord les résultats ont montré qu'une bonne partie des migrantes sont des migrants "passifs" dont la décision de migrer ne leur appartient pas. Ensuite et surtout, des recherches antérieures sur les migrations ont établi le caractère déterminant des aspects économiques dans le fondement de la décision de migrer.

L'enquête prioritaire ne pouvait donc qu'accorder une certaine attention à ce problème. Les données disponibles concernent les migrants qui au cours des 12 derniers mois se sont déplacés pour rechercher un emploi. Un total de 43.277 personnes ont été dénombrées dans cette catégorie de migrants "récents économiques". Ils représentent ainsi 2,6% du total des migrants.



On compte en leur sein 33.086 hommes, qui forment la grande majorité, soit 76,5% du total. Leur répartition selon le milieu de résidence indique que 44,4% viennent du milieu urbain contre 55,6% pour le milieu rural.

Leur répartition par groupe d'âges fait ressortir que ce type de migrants est essentiellement composé de personnes de moins de 40 ans comme l'indique le tableau 15 ci-dessous.

TABLEAU 15 : MIGRANTS DES 12 DERNIERS MOIS QUI SE SONT DÉPLACÉS POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI.

RÉPARTITION	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	ENSEMBLE
Tous âges (en %)	76,5	23,5	100,0
15-39 ans (en %)	74,1	70,9	73,3
29-39 ans (en %)	66,4	57,3	64,2
Effectif total	33.086	10.191	43.277

3.7 LES CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS

Le comportement migratoire des individus ou groupes d'individus est généralement déterminé par des considérations d'ordre économique. Mais parmi les causes possibles des migrations, les facteurs socio-culturels jouent également un rôle non négligeable. Dans cette section il s'agit d'examiner certaines caractéristiques des migrants à partir des informations disponibles telles que l'alphabétisation et le niveau d'instruction.

3.7.1 - Le niveau d'alphabétisation des migrants

La majorité des migrants est analphabète, soit 71,0 %. Ainsi à peine 3 migrants sur 10 savent lire et écrire dans une langue quelconque. Cependant, les migrants sont en général plus alphabétisés que l'ensemble de la population. Mais comme pour celle-ci, la langue française est la plus utilisée comme langue d'alphabétisation. Elle concerne en effet 83 % de l'ensemble des alphabétisés alors que les migrants alphabétisés en langue nationale n'en représentent que 6% environ.

Comme on pouvait s'y attendre, le sexe masculin est plus favorisé que le sexe féminin dans le domaine : 42 % des migrants masculins sont lettrés contre seulement 18 % au niveau des migrantes (cf. tableau 16).

La comparaison selon le milieu de résidence fait apparaître que les migrants urbains sont également plus alphabétisés que les migrants ruraux. On trouve en effet plus de 80,4 % de



migrants analphabètes en milieu rural, le pourcentage correspondant "n'étant que" de 46,0 % en milieu urbain.

TABEAU 16 : RÉPARTITION DES MIGRANTS SELON LE SEXE ET L'ALPHABÉTISATION PAR MILIEU DE RÉSIDENCE

LANGUE D'ALPHABÉTISATION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			Ensemble		
	masc	fém	Ens.	masc	fém	Ens.	masc	fém	Ens.
Aucune	35,0	58,3	46,0	68,4	89,6	80,4	58,0	82,1	71,0
Langue nationale	0,9	0,7	0,8	3,6	0,9	2,0	2,7	0,7	1,7
Français	57,7	39,9	49,2	22,1	9,0	14,7	33,2	16,5	24,2
Autres	6,4	1,1	4,0	5,9	0,5	2,9	6,1	0,7	3,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En définitive, quel que soit le milieu de résidence on peut retenir les principaux résultats suivants :

- les migrants sont plus alphabétisés que l'ensemble de la population résidente ;
- le sexe féminin est moins alphabétisé que le sexe masculin parmi les migrants ;
- le français est la principale langue d'alphabétisation des migrants.

3.7.2 - Le niveau d'instruction des migrants

Comme pour l'alphabétisation et même plus, la majorité des migrants est sans aucun niveau d'instruction, c'est-à-dire qu'ils n'ont suivi et achevé aucune classe du système formel d'enseignement. En effet 80,5% d'entre eux sont dans cette catégorie.

Plus le niveau d'instruction est élevé, plus faible est la proportion des migrants qui a achevé la dernière classe correspondante au dit niveau : 12% environ ont achevé au moins une classe du primaire, et moins de 2% une classe du supérieur.

Les motifs scolaires jouent un rôle non négligeable dans les migrations. Ils constituent des causes de migration pour près de 7% des migrants comme nous l'avons vu précédemment. La répartition des migrants selon leur niveau d'instruction et leur milieu de résidence (cf. tableau 17) le confirme et donne un autre éclairage du phénomène. On s'aperçoit en effet que, à tous les niveaux d'instruction, les migrants urbains sont plus instruits que les migrants ruraux avec des écarts assez importants. Il est manifeste par ailleurs qu'il existe une plus grande disponibilité en matière d'infrastructures scolaires et en personnel enseignant pour tous les cycles (primaires, secondaires et supérieurs) en milieu urbain comparativement au milieu rural. Cela suffit pour entraîner d'importants contingents de migrants vers les centres urbains pour des motifs scolaires. Ce qui par là même rehausse les proportions de gens instruits en milieu urbain au détriment des zones rurales. En outre, le fait que les migrants soient relativement plus instruits que la population prise globalement, confirme cette assertion.



TABLEAU 17 : RÉPARTITION DES MIGRANTS SELON LE NIVEAU
D'INSTRUCTION ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE

NIVEAU D'INSTRUCTION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE
Sans niveau	57,1	88,0	80,5
Primaire	28,8	8,3	11,9
Secondaire 1er c.	10,3	1,9	3,9
Secondaire 2ème c.	3,5	1,4	1,9
Supérieur	3,2	0,2	0,9
Autres	3,1	0,2	0,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0



4 - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Les caractéristiques socio-culturelles de la population diffèrent d'un milieu ou d'une strate de résidence à une autre. Il en est de même en ce qui concerne la catégorie socio-économique. Ces variables sont essentielles pour comprendre et expliquer certaines différences en matière de données socio-économiques entre individus ou groupes d'individus.

Les principales caractéristiques étudiées dans cette partie sont relatives à l'alphabétisation, à l'éducation (niveau d'instruction, fréquentation et non fréquentation scolaire) et à la santé de la population burkinabè. Elles sont principalement analysées selon le milieu géographique et le groupe socio-économique (GSE) du chef de ménage.

4.1 - L'alphabétisation et l'éducation

4.1.1 - Données globales sur l'alphabétisation

L'alphabétisation a été définie comme le fait pour une personne d'être capable de lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque. Les questions sur l'alphabétisation concernent uniquement les personnes âgées d'au moins 10 ans.

Telle que définie, l'alphabétisation concerne encore une minorité de la population au Burkina en 1994. En effet, 22,2% seulement de la population est alphabétisée. Autrement dit trois personnes sur quatre sont analphabètes au Burkina Faso. Les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme. On dénombre ainsi 85 analphabètes parmi 100 femmes, pendant que du côté masculin cette proportion est de 70%.

Tout comme pour le sexe, des disparités existent selon le milieu et la strate de résidence. Le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Le niveau du taux d'alphabétisation est de 56,1 % pour la population urbaine alors qu'il n'est que de 14,9 % pour les ruraux.

Aucune des strates rurales n'atteint la moyenne nationale de 22%, sans doute à cause du poids des centres urbains où Ouagadougou/Bobo-Dioulasso et les Autres villes affichent des taux beaucoup plus élevés avec respectivement 59,5% et 47,5%. Ainsi les strates les plus en vue sont celles de l'Ouest et du Centre-Sud avec des taux de l'ordre de 17 à 18%. Quant à la strate du Nord, elle a un taux d'alphabétisation très faible (6%).

La principale langue d'alphabétisation demeure le français : 85,8% des alphabétisés le sont dans cette langue. La répartition par sexe fait apparaître une prédominance encore plus importante du français en tant que langue d'alphabétisation au sein des femmes alphabétisées. En effet, près de 92% des femmes sont alphabétisées dans cette langue contre 82,6% pour les hommes.

Dans ces conditions, il ne reste pas grande chose pour les autres langues, notamment les langues nationales, dans le cadre de l'alphabétisation. Par ordre d'importance numérique on peut citer le moré (4,2%), le gulmacema (0,9%) le dioula (0,3%) et le lobi (0,2%) pour les plus importantes (cf tableau



18). Cette distribution est en partie déterminée par l'importance numérique des différents groupes ethniques au Burkina Faso et c'est ce qui soulève la question suivante : pourquoi le fulfuldé est si peu représenté quand on sait que le groupe ethnique peulh (dont la langue) constitue une proportion relativement plus importante au sein de la population burkinabè ? La première réponse qui vient à l'esprit est que cette partie de la population est probablement peu touchée par l'alphabétisation. L'analyse des taux d'alphabétisation par strate qui sera faite plus loin aidera certainement à éclairer davantage cette question.

TABLEAU 18 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ALPHABÉTISÉE SELON LA LANGUE D'ALPHABÉTISATION ET LE SEXE (EN %)

Langue d'alphabétisation	S E X E		ENSEMBLE	Rm
	masculin	Féminin		
Moré	4,70	3,32	4,23	274
Dioula	0,27	0,35	0,30	149
Fulfuldé	0,13	0,10	0,12	253
Bissa	0,04	0,10	0,06	77
Gulmacéma	0,95	0,90	0,93	204
Gourounsi	0,00	0,08	0,03	-
Sénoufo	0,01	0,00	0,01	-
Lobi	0,33	0,02	0,22	3742
Dagara	0,16	0,03	0,12	1098
Gouin	0,03	0,00	0,02	-
Français	82,13	91,92	85,79	173
Autres	10,75	3,19	8,17	649
Total (effectifs)	100,00 (887735)	100,00 (460186)	100,00 (1347921)	193

Les progrès de la scolarisation jouent généralement en faveur du relèvement du taux d'alphabétisation au sein de la population. La ventilation des taux d'alphabétisation selon l'âge met ce constat en exergue.

4.1.2 - L'alphabétisation par sexe et par âge

4.1.2.1 - Ensemble du pays

Les niveaux les plus élevés du taux d'alphabétisation se situent dans les classes d'âges inférieurs notamment celle de 10 - 14 ans. Au fur et à mesure que l'âge augmente, s'opère une diminution régulière du niveau du taux pour atteindre le niveau le plus bas aux âges de 50 ans et plus (cf tableau 19). Si on lie la scolarisation à l'alphabétisation, on peut comprendre que pour les personnes âgées ayant eu moins de chance que les jeunes générations de fréquenter l'école, le niveau du taux d'alphabétisation des premières soit nettement inférieur à celui des secondes.

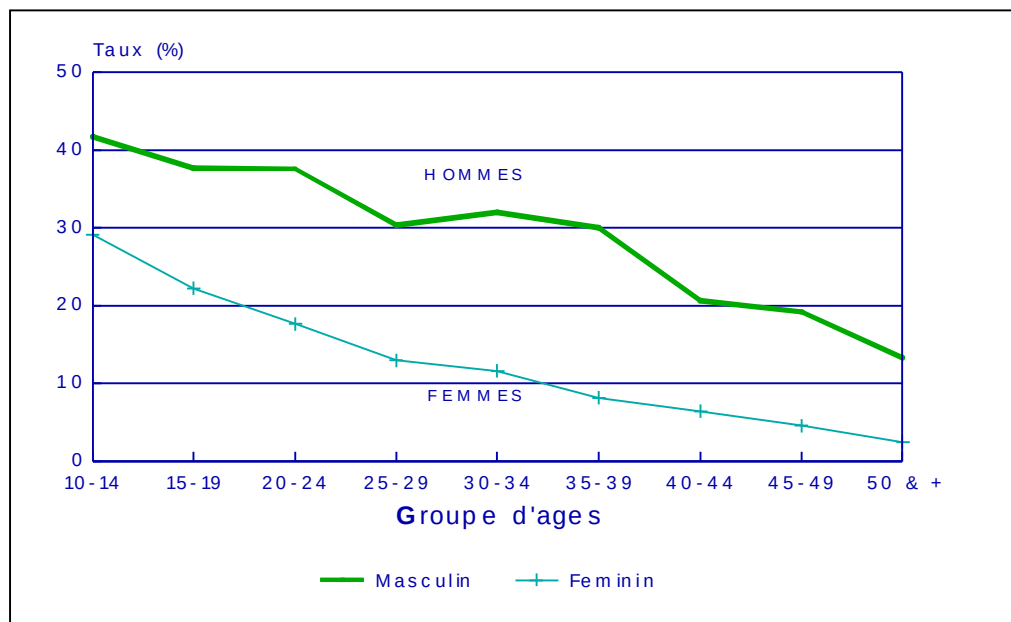


Cette observation est valable quelque soit le sexe . On remarquera par ailleurs que, quel que soit l'âge, les taux d'alphabétisation féminins sont inférieurs aux taux masculins même si l'écart entre les deux sexes est plus faible aux jeunes âges qu'aux âges élevés (cf graphique 10).

TABLEAU 19: TAUX D'ALPHABÉTISATION PAR SEXE SELON L'ÂGE

Groupe d'âges	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
10-14	41,8	29,1	35,8
15-19	37,7	22,2	30,2
20-24	37,6	17,7	27,2
25-29	30,4	12,9	20,8
30-34	32,0	11,6	20,6
35-39	30,0	8,1	17,2
40-44	20,6	6,4	12,9
45-49	19,2	4,5	11,1
50 et +	13,3	2,5	7,6
Ensemble	30,2	14,6	22,2

GRAPHIQUE 10 : COURBES DES TAUX D'ALPHABÉTISATION SELON L'ÂGE PAR SEXE





4.1.2.2 - Milieu et strates de résidence

La diminution régulière du taux d'alphabétisation selon l'âge s'observe également aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Il en est de même lorsque l'on considère les strates. A ce niveau, si la tendance générale est à la baisse lorsque l'âge augmente, on note toutefois de légères distorsions au niveau de la courbe sauf dans le cas des strates du Centre-Nord et des villes de Ouagadougou/Bobo-Dioulasso. Ces distorsions pourraient être dues à des erreurs d'observation, comme par exemple des déclarations d'âges erronées⁶. Cela est généralement plus manifeste en milieu rural que dans les centres urbains.

TABLEAU 20 : TAUX D'ALPHABÉTISATION SELON L'ÂGE PAR RÉGION

Age	STRATES							Ens.
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre-Nord	Centre-SUD	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	
10-14	31,3	25,7	24,5	32,5	9,6	70,0	76,2	35,8
15-19	19,4	19,5	17,3	28,4	5,5	62,2	71,2	30,2
20-24	20,8	18,4	13,7	17,7	5,1	52,5	67,9	27,2
25-29	18,6	15,0	11,9	10,0	7,4	42,9	56,0	20,8
30-34	20,9	9,2	11,2	10,9	6,2	49,3	52,5	20,6
35-39	14,0	15,4	10,0	8,5	3,9	39,9	49,3	17,2
40-44	8,2	9,4	7,7	6,2	5,8	29,3	45,8	12,9
45-49	13,0	6,0	6,2	6,3	3,5	22,0	38,7	11,1
50 et +	2,9	2,4	2,5	3,7	3,2	10,9	22,8	7,6
Ens.	17,9	14,5	13,0	16,8	6,0	47,5	59,5	22,2

4.1.2.3 - Groupes socio-économiques

Si l'on admet que l'alphabétisation est fortement déterminée par la scolarisation, on conçoit facilement que les chances d'alphabétisation diffèrent d'un groupe socio-économique à un autre.

⁶Si les âges déclarés des personnes enquêtées sont inexacts, on peut observer des transferts d'effectifs d'un groupe d'âges donné vers le groupe voisin. Ce qui peut être un vieillissement si ce transfert a lieu vers le groupe d'âge supérieur, ou un rajeunissement si c'est l'inverse qui se produit. L'observation des résultats dans le cas présent semble indiquer une tendance au vieillissement dans les groupes 15-19 vers 20-24 et 25-29 vers 30-34 dans certaines strates. Ces irrégularités s'observent d'ailleurs au niveau des pyramides des âges de ces strates où la décroissance des effectifs selon l'âge n'est pas régulière (cf graphique 6, p.16).



On s'attend en effet à ce que les niveaux du taux d'alphabétisation soient par exemple plus élevés au sein des salariés que dans le groupe des agriculteurs.

Les résultats confirment effectivement cette attente. L'alphabétisation est assez importante au sein des salariés du public avec un taux de 79,2%. En terme de taux elle dépasse les 50% au sein des salariés du privé (56,5%) et vaut le double du niveau national au sein des artisans et commerçants (44,5%). Les niveaux les plus bas se rencontrent au sein des agriculteurs, que ce soit ceux qui s'adonnent aux cultures de rente (15,0%) ou aux cultures vivrières (14,5%).

Comme pour les strates de résidence, l'évolution du taux d'alphabétisation selon l'âge au sein de chaque GSE du chef de ménage suit une décroissance régulière. Les taux les plus élevés sont ceux des groupes d'âges jeunes, les plus faibles appartenant aux âges élevés.

La comparaison entre GSE du chef de ménage aux différents âges confirme la prépondérance en matière d'alphabétisation, des personnes appartenant aux ménages dont le CM est salarié (public ou privé). Les personnes dont le CM est agriculteur sont celles qui sont les moins alphabétisées à tous les âges.

TABLEAU 21 : TAUX D'ALPHABÉTISATION SELON L'ÂGE ET LE GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE DU CM

Age	Groupes socio-économiques							Ensemble
	Salariés sect. public	Salariés sect. privé	Artisans/ commer.	Autres actifs	Agric. pdts rentes	Agric. pdts vivriers	Inactifs et chômeurs	
10-14	88,1	75,7	66,5	54,0	24,7	27,5	49,2	35,8
15-19	82,1	64,0	57,0	52,0	19,4	21,0	49,0	30,2
20-24	81,1	57,2	48,9	53,4	18,5	16,5	44,3	27,2
25-29	76,5	55,0	42,2	38,2	12,1	11,4	28,5	20,8
30-34	80,6	52,7	33,8	43,0	16,4	10,5	21,5	20,6
35-39	71,1	49,5	36,2	33,5	9,1	10,4	16,6	17,2
40-44	73,2	46,0	28,5	60,6	5,8	6,5	16,3	12,9
45-49	79,0	34,4	23,2	20,5	8,1	6,1	15,7	11,1
50 et +	36,7	13,9	12,9	4,5	3,4	3,6	6,7	7,6
ENS.	79,2	56,5	44,5	42,3	15,0	14,5	29,5	22,2

4.1.3 - L'éducation

Dans cette section seront examinés le niveau d'instruction de la population, la fréquentation et la non fréquentation scolaires.

4.1.3.1 - Le niveau d'instruction



Les données collectées permettent l'analyse du niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans au moins.

Dans l'ensemble, 76,1% de la population de cette tranche d'âges est sans niveau d'instruction au Burkina Faso. Ce pourcentage est très comparable au taux d'analphabétisme qui est de l'ordre de 78% sous réserve des différences des tranches d'âges considérées (6 ans et plus pour le niveau d'instruction et 10 ans et plus pour l'alphabétisation).

Les personnes qui ont pu fréquenter l'école au niveau primaire représentent 18,6% de la population de 6 ans et plus. Quant à l'enseignement secondaire, le premier cycle touche 3,5% et le second cycle 1,0% seulement de la population considérée. Le niveau supérieur et les formations professionnelles toutes catégories confondues sont tout à fait négligeables.

Des différences sensibles existent entre sexes et entre milieux ou strates de résidence.

Le bas niveau d'instruction touche davantage les femmes que les hommes, en témoignent les niveaux relatifs à chaque sexe : 82,6% des femmes sont sans aucun niveau d'instruction et 13,8% parmi elles ont tout juste le niveau de l'enseignement primaire. Au niveau des hommes, ces pourcentages sont respectivement de 69,5% et 23,6%. A tous les niveaux d'enseignement, la situation défavorable des femmes est manifeste comme le montre le tableau 22 ci-dessous.

TABLEAU 22: RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 6 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION (EN % DE CHAQUE SEXE)

Niveau d'instruction	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Sans niveau	69,5	82,6	76,1
Primaire	23,6	13,8	18,6
Secondaire 1 ^o cycle	4,4	2,6	3,5
Secondaire 2 ^o cycle	1,5	0,4	1,0
Supérieur	0,6	0,2	0,4
Prof. après CEPE	0,2	0,2	0,2
Prof. après BEPC	0,2	0,1	0,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

En milieu urbain, la situation est meilleure, notamment dans les villes de Ouagadougou - Bobo-Dioulasso où 61,2% de la population de 6 ans et plus a au moins le niveau de l'enseignement primaire. On compte en effet 38% ayant tout juste ce niveau et 13,9% pour le niveau du 1^o cycle du secondaire. Même dans ces villes, le niveau de l'enseignement supérieur semble être un privilège réservé à moins de 3% de la population de ces deux plus grands centres urbains du Burkina Faso.

Dans la strate Autres villes, la situation est un peu plus défavorable, mais beaucoup plus enviable que dans les parties rurales des différentes strates (cf. tableau 23). En effet, si le nombre de personnes sans niveau d'instruction n'atteint pas 50% dans ces villes, dans le meilleur des cas, au niveau des strates, ce pourcentage est de 77,4% dans la strate de l'Ouest et 94,5%



dans le cas le plus défavorable dans celle du Nord. Si l'on va jusqu'au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire, pendant que dans la strate Autres villes le pourcentage tourne autour de 11% dans les parties rurales des strates, il n'est que de 2 % environ à l'Ouest et au Centre-Sud, et de 0,4% au Nord.

TABLEAU 23 : RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION DE 6 ANS ET PLUS DE CHAQUE STRATE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

NIVEAU D'INSTRUCTION	STRATES							ENSEMBLE
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre -Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga /Bobo	
Sans niveau	77,4	83,7	86,2	81,8	94,5	48,6	38,8	76,1
Primaire	20,0	13,7	12,4	15,9	4,9	35,8	38,0	18,6
Sec. 1 ^o cycle	2,0	1,7	1,1	1,9	0,4	11,3	13,9	3,5
Sec. 2 ^o cycle	0,5	0,6	0,2	0,4	0,2	3,0	4,3	1,0
Supérieur	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,6	2,8	0,4
Prof. après CEPE	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	1,3	0,2
Prof. après BEPC	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4	1,0	0,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Des inégalités existent aussi entre les différentes catégories socio-économiques. Comme le montre le tableau 24, la proportion nationale des "sans instruction" oppose les agriculteurs à tous les autres groupes socio-économiques. La proportion des personnes sans aucun niveau d'instruction est supérieure à 80% au sein des personnes dont le CM est agriculteur (de produits de rente ou de produits vivriers) et est de 70% parmi celles dont le CM est inactif ou chômeurs. Les niveaux les plus bas sont chez les salariés du secteur public (21,1%). Mais on remarquera que le nombre de personnes sans niveau d'instruction est assez élevé au sein des ménages dont le chef est artisan/commerçant (52,9%).

A l'opposé, s'agissant d'un quelconque niveau d'instruction, la catégorie des salariés est toujours supérieure aux autres, celle des salariés du public étant la plus favorisée à tous les niveaux.

TABLEAU 24 : RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION DE 6 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU CHEF DE MÉNAGE

NIVEAU D'INSTRUCTION	GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE DU CM							ENSEMBLE
	Salariés public	Salariés privé	Artisans /commerçants.	Autres actifs	Agric. rente	Agric. vivriers	Inactifs	



Sans niveau	21,1	40,4	52,9	50,7	81,2	83,6	70,1	76,1
Primaire	41,4	38,2	34,7	33,1	16,9	14,8	19,3	18,6
Secondaire 1° cycle	19,5	12,7	9,3	8,9	1,6	1,4	7,2	3,5
Secondaire 2° cycle	10,2	4,1	1,7	2,6	0,2	0,2	1,8	1,0
Supérieur	4,0	2,7	0,7	3,7	0,0	0,0	0,7	0,4
Prof. après CEPE	2,0	1,0	0,4	0,1	0,1	0,0	0,5	0,2
Prof. après BEPC	1,9	0,9	0,3	0,9	0,0	0,0	0,3	0,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les données qui renseignent sur le nombre de personnes fréquentant un établissement scolaire en 1993/1994 selon différents niveaux permettent de calculer des taux de scolarisation global et différentiels. Il est également possible d'analyser la déperdition scolaire.

4.1.3.2 - La fréquentation scolaire

La population âgée de 6 ans et plus qui fréquente un établissement d'enseignement quelconque en 1994-1995 est de 1.015.818 personnes, soit environ 13% de la population totale de la même tranche d'âges. La répartition par sexe donne 61,2% d'hommes pour 38,8% de femmes. A vue d'oeil, les hommes sont largement majoritaires dans le domaine de la fréquentation scolaire. Mais les taux de scolarisation permettent une meilleure appréciation de la situation scolaire par sexe, de même que par milieu ou strate de résidence et par groupe socio-économique. Mais auparavant on peut examiner les types d'établissement scolaires fréquentés.

a) Les types d'établissement

L'analyse de la répartition de la population scolaire selon le type d'établissement fréquenté fait ressortir que les établissements publics sont majoritairement représentés en 1994-1995. En effet pas moins de quatre élèves sur cinq sont inscrits dans cette catégorie d'établissement (84,4% du total des inscrits). Les 15,6% restants se répartissent essentiellement en privé où domine le privé laïc (9,3%). Dans le privé non laïc, viennent en tête les médersa (4,7%) suivi par le privé catholique et le privé protestant dont chacun représente moins de 1%.

TABLEAU 25 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SCOLAIRE SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT EN 1994/1995.

TYPE D'ÉTABLISSEMENT	S E X E		ENSEMBLE
	masculin	féminin	



Public	85,14	83,15	84,36
Privé laïc	7,95	11,31	9,25
Privé catholique	0,58	1,15	0,80
Privé protestant	0,64	0,63	0,63
Médorsa	5,46	3,49	4,70
N.D.	0,23	0,28	0,25
TOTAL	100,00	100,00	100,00

b) Les taux de scolarisation

Les taux de scolarisation peuvent être calculés de plusieurs façons. On peut calculer un taux brut de scolarisation en rapportant, pour chaque niveau d'enseignement, la population scolarisée, tous âges confondus, à la population scolarisable. Celle-ci est définie comme étant la population en âge d'aller à l'école. Pour l'enseignement primaire, la tranche d'âge officielle de cette population est de 7 à 13 ans. C'est cette tranche d'âges que nous utilisons également pour la présentation des résultats au niveau de l'enseignement primaire. Pour l'enseignement secondaire, la population scolarisable est celle âgée de 14 à 18 ans pour le premier cycle et de 19 à 22 ans pour le second cycle. Pour l'enseignement supérieur les tranches d'âges considérées sont celles au-dessus de 23 ans.

On peut également calculer un taux net de scolarisation. Pour ce faire, on rapporte, pour un niveau d'enseignement donné, le nombre de personnes en âge d'aller à l'école et effectivement inscrites, à la population scolarisable.

Le taux brut de scolarisation par niveau d'enseignement pour l'année scolaire 1994/1995 est de 40,1% pour le primaire, 16,5% pour le premier cycle du secondaire et de 5,7% pour le second cycle du secondaire. La ventilation par sexe se présente comme l'indique le tableau 26 suivant :

**TABLEAU 26 : RAPPORT DE MASCULINITE ET TAUX BRUTS DE SCOLARISATION
SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LE SEXE EN 1994-
1995**

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	S E X E		ENSEMBLE	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Primaire	46,31	33,26	40,11	154
Secondaire I	18,97	13,66	16,50	159
secondaire II	8,94	2,81	5,73	290

Comme on peut le constater sur le tableau 26, la scolarisation des filles est nettement inférieure à celle des garçons à tous les niveaux d'enseignement. Plus le niveau s'élève, plus l'écart est important entre sexes au détriment des filles. Si au primaire on compte 154 garçons pour 100 filles inscrites, au second cycle on compte jusqu'à 290 garçons pour 100 filles



fréquentant une classe entre la 3ème et la terminale. Cela peut apparaître cependant comme un effort entrepris pour une meilleure scolarisation des filles à la base.

En termes de taux nets de scolarisation, on peut faire les mêmes constats. Les résultats sont dans le tableau 27 suivant.



TABLEAU 27 : TAUX NETS DE SCOLARISATION SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LE SEXE EN 1994-1995.

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	S E X E		ENSEMBLE	Rapport de masculinité*
	Masculin	Féminin		
Primaire	38,53	28,32	33,68	150
Secondaire I	12,98	9,79	11,50	151
secondaire II	5,91	1,71	3,37	278

* Sur la base des effectifs d'âge scolaire : nombre d'inscrits de sexe masculin pour 100 de sexe féminin

La comparaison entre les deux types de taux de scolarisation révèle quelquefois des différences importantes entre eux. Cela est peut-être la traduction du désir d'instruction des burkinabè qui, même après avoir dépassé l'âge de scolarisation, s'insèrent dans le système scolaire. Dans toute la suite nous nous intéresserons essentiellement aux taux bruts de scolarisation.

Lorsque l'on considère les taux bruts de scolarisation par milieu ou strate de résidence, le milieu urbain apparaît avec des taux nettement supérieurs à ceux du milieu rural, aussi bien pour le niveau primaire que pour celui du secondaire.

En milieu urbain, les villes de Ouagadougou/Bobo-Dioulasso présentent les taux de scolarisation les plus élevés au primaire comme au secondaire comme le montre le tableau 28. L'écart entre les taux de ces deux grandes villes et ceux de l'ensemble des autres villes est peu important au niveau de l'enseignement secondaire. Il est par contre nettement plus élevé pour l'enseignement primaire au profit des villes de Ouaga et Bobo : 87,7% contre 70,8%. Mais dans l'ensemble, ces centres urbains dépassent largement en matière de scolarisation les parties rurales des différentes strates à tous les niveaux d'enseignement. Ces dernières dont le niveau des taux de scolarisation est inférieur à la moyenne nationale tous cycles confondus, présentent cependant entre elles des différences sensibles. Si à l'Ouest et dans une moindre mesure les taux se rapprochent de la moyenne nationale pour l'enseignement primaire notamment, dans la strate Nord la scolarisation est très faible au primaire et presque négligeable au secondaire : 15,0% dans l'enseignement primaire et 0,8% et 0,07% respectivement au premier et au second cycle de l'enseignement secondaire.



TABLEAU 28 : TAUX DE SCOLARISATION SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT
ET LA STRATE EN 1994/1995

RÉGION	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		
	primaire	secondaire 1er cycle	secondaire 2è cycle
Ouest	39,29	9,67	1,80
Sud et sud-est	29,89	7,92	0,85
Centre-nord	28,64	5,59	0,68
Centre-sud	36,21	11,02	2,27
Nord	15,03	0,81	0,07
Autres villes	70,82	50,61	18,18
Ouaga/Bobo	87,72	51,56	22,05

Il apparaît à l'examen du tableau 29 que les taux de scolarisation sont très variables d'un groupe socio-économique à un autre. Les personnes dont le chef de ménage relève de la catégorie des salariés ont des taux de scolarisation relativement élevés au niveau de l'enseignement primaire (plus de 95%). Au contraire, celles dont le chef de ménage est du groupe des agriculteurs se situent en dessous de la moyenne nationale avec des taux de 30% environ. Ce clivage entre groupes socio-économiques demeure en ce qui concerne le niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Il faut remarquer en outre la nette différenciation qui s'opère au sein des salariés : ceux du public se maintiennent à un niveau de scolarisation encore relativement élevé, alors que ceux du secteur privé voient leurs taux baisser notablement (73,7% pour les premiers et 46,5% pour les seconds). Pour le niveau du second cycle du secondaire, on peut noter les mêmes décalages des taux de scolarisation.

TABLEAU 29 : TAUX BRUTS DE SCOLARISATION SELON LE NIVEAU
D'ENSEIGNEMENT ET LE GSE DU CHEF DE MÉNAGE EN
1994/1995

RÉGION	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		
	primaire	secondaire 1er cycle	secondaire 2è cycle
Salariés s. public	95,78	73,68	29,14
Salariés s. privé	96,41	46,47	19,46
Artisans/Commerçants	78,27	40,86	12,13
Autres actifs	67,08	33,03	14,59
Agriculteurs rente	30,24	8,36	2,74
Agriculteurs vivriers	32,10	7,26	1,30
Inactifs et Chômeurs	45,87	32,39	14,30
ensemble	40,11	16,50	5,73



4.1.3.3. La non fréquentation scolaire

Dans le domaine de l'éducation, on s'est également intéressé aux personnes qui ne fréquentent pas un établissement d'enseignement quelconque. Plusieurs raisons sous-tendent la non fréquentation scolaire. Parmi elles, celles qui concernent les personnes d'âge scolaire n'ayant jamais fréquenté ou qui ne fréquentent plus l'école en 1994/1995 retiendront particulièrement notre attention.

a) La population non scolaire tous âges confondus

Sur un plan d'ensemble, la répartition de la population de 6 ans et plus n'ayant pas fréquenté ou ayant quitté l'école selon la raison (tableau 30) appelle les observations suivantes :

- les raisons les plus évoquées sont le refus des parents (36,6%), l'absence ou l'éloignement d'école (18,9%) et le coût élevé (15,9%). La non nécessité de l'école est évoquée par une proportion non négligeable de la population (9,4%).
- la fin des études et le désir de travailler sont des raisons très peu évoquées par les non scolaires (respectivement 0,7% et 1,4%).

Les réflexions que ces données suscitent sont que l'école ne semble pas produire aux yeux des populations les effets escomptés.

TABLEAU 30 : RÉPARTITION DE LA POPULATION NON SCOLAIRE SELON LES MOTIFS DE NON FRÉQUENTATION

Raison	Sexe masculin	Sexe féminin	ENSEMBLE	Rm
Renvoyé	7,55	3,86	5,60	175
Fin des études	1,08	0,39	0,71	247
Veut travailler	2,13	0,71	1,38	267
Coût élevé	17,16	13,10	15,02	117
Pas nécessaire	7,86	10,82	9,42	65
Refus des parents	31,86	40,75	36,55	70
Pas d'école/éloigné	18,86	18,87	18,86	90
Autre	13,50	11,49	12,44	105
TOTAL	100,00	100,00	100,00	90

L'analyse à partir des effectifs d'âge scolaire, notamment au niveau de l'enseignement primaire devrait permettre de mieux percevoir les problèmes cruciaux de la déscolarisation.



b) La population non scolaire en âge d'aller à l'école

L'analyse porte sur les enfants de 7 à 13 ans non scolarisés, c'est-à-dire n'ayant pas été à l'école ou l'ayant quitté pour une raison ou pour une autre. Au total 1.339.118 enfants de 7 à 13 ans sont déscolarisés en 1994/95. Parmi eux, on compte un plus grand nombre de filles (51,05% du total).

A partir du tableau 31, on peut faire le constat que le coût élevé de l'école et le refus des parents constituent ensemble pour plus de 50% des cas, les raisons évoquées par la population pour la non scolarisation des enfants (respectivement 29,4% et 26,1%). L'éloignement ou l'inexistence de l'école est une raison non négligeable pour le non envoi des enfants à l'école (13,3%). Au niveau de chaque sexe, les mêmes raisons sont évoquées, quoique le refus des parents concernent relativement plus les filles que les garçons (27,8% contre 24,4%).

TABLEAU 31 : RÉPARTITION DES ENFANTS DE 7 À 13 ANS AYANT QUITTÉ OU N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE SELON LA RAISON PAR SEXE

RAISON	Sexe masculin	Sexe féminin	ENSEMBLE	Rm*
Renvoyé	4,6	3,2	3,9	140
Fin des études	0,2	0,2	0,2	135
Veut travailler	0,2	0,2	0,2	103
Coût élevé	28,8	28,9	29,4	92
Pas nécessaire	10,1	11,7	10,9	82
Refus des parents	24,4	27,8	26,1	107
Pas d'école/éloigné	14,1	12,6	13,3	116
Autre	7,6	14,6	16,1	
TOTAL	100,0	100,0	100,0	96

* Rm : Rapport de masculinité

Si l'on considère la distribution de ces enfants selon la raison par milieu et strate de résidence, on peut trouver une certaine similitude dans les villes de Ouagadougou/Bobo-Dioulasso et les Autres villes. En dehors de la modalité "autre raison" qui représente un fort pourcentage, les raisons évoquées pour la majorité des enfants sont : le coût élevé et le refus des parents. Il est frappant de constater que le refus des parents concerne 24,6% des enfants à Ouaga/Bobo et 19,5% dans les autres villes, s'agissant du coût, les proportions sont respectivement de 22,1% et 28,8%, soit près de 50% des cas pour chacun des deux groupes : "Autres villes" et Ouaga/Bobo.

Le "refus des parents" peut cacher d'autres raisons telles que "coût élevé", "pas nécessaire" ou le besoin de la part des parents de disposer de la main d'oeuvre des enfants dans le cadre des tâches quotidiennes en dehors ou au sein de la famille. Si on regroupe donc les modalités suivantes : "refus des parents", coût élevé" et "pas nécessaire", on obtient l'essentiel des cas, soit 61% dans "Autres villes et 54,7% dans Ouaga/Bobo.



Dans les parties rurales des strates, les situations sont plus disparates, bien que l'on retrouve majoritairement dans chaque strate les raisons "coût élevé" ou "refus des parents".

La première raison est la plus évoquée à l'Ouest (29,6%) et au Centre Nord (25,2%). La seconde par contre (coût élevé) est celle qui prévaut plutôt au Sud et Sud-Est (35,0%) et au Centre-Sud (42,3%). La situation dans la strate du Nord est assez particulière. Dans cette strate l'absence ou l'éloignement de l'école est la raison qui expliquerait pour 30% des enfants le fait qu'ils ne vont pas ou ne sont plus à l'école.

TABLEAU 32 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 7 À 13 ANS, AYANT QUITTÉ OU N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ EN 1994/1995 DE CHAQUE STRATE SELON LA RAISON

Raison	Ouest	Sud, Sud-Est	Cent- Nord	Cent- Sud	Nord	Aut. vill.	Ouaga/Bo bo
Renvoyé	5,3	2,8	2,6	4,1	0,6	10,8	9,7
Fin des études	0,5	0,4	-	0,1	0,1	-	0,1
Veut travailler	0,4	-	-	0,2	0,5	0,6	-
Coût élevé	21,9	35,0	24,8	42,3	5,8	28,8	22,1
Pas nécessaire	19,1	6,9	14,6	2,8	17,6	12,7	8,0
Refus des parents	29,6	26,2	25,2	29,2	11,1	19,5	24,6
Pas d'école/éloigné	7,2	20,3	17,9	8,0	30,3	1,7	2,5
Autre	16,0	8,5	14,9	13,4	34,0	25,9	33,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Qu'en est-il de la distribution des enfants d'âge scolaire qui ne fréquentent pas l'école, selon le groupe socio-économique des chefs de ménage ? La situation est donnée par le tableau 33.

Comme pour le milieu urbain, la modalité "autre raison" constitue un poids important au sein des salariés (plus de 40% des cas) tout comme le "refus des parents" (30% chez les salariés du public. Il est vrai que l'on rencontre plus souvent ces derniers (les salariés) dans les centres urbains.

La raison "refus des parents" pourrait signifier aussi un certain ras-le-bol ressenti par des parents excédés face aux échecs scolaires répétés (redoublement notamment) de leurs enfants. Ils décideraient alors de ne plus inscrire et passer la scolarité de ces enfants. Le refus des parents revient également le plus souvent au niveau des groupes socio-économiques suivants : les autres actifs, les inactifs et les artisans/Commerçants. Quant aux raisons liées à l'absence ou à l'éloignement de l'école, on les retrouve un peu plus fréquemment chez les agriculteurs (autour de 14%).

La modalité "fin des études" intervient très peu comme raison évoquée, quelque soit le groupe socio-économique considéré. Ce qui paraît normal dans la mesure où on termine rarement les études à 13 ans. Par contre, les renvois interviennent un peu plus fréquemment chez les salariés que chez les autres groupes socio-économiques.



**TABLEAU 33 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 7 À 13 ANS AYANT QUITTÉ
OU N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE SELON LA RAISON
ET LE GSE DU CHEF DE MÉNAGE**

Raison	Sal. publ.	Sal. privé	Artisans /Comm.	Aut. actif	Agri. Rente	Agri. vivr.	Inactifs et Chômeurs
Renvoyé	7,01	8,14	6,66	6,88	6,14	3,35	3,59
Fin des études	0,45	-	-	-	0,49	0,16	-
Veut travailler	-	-	-	-	0,16	0,21	-
Coût élevé	10,41	17,51	18,91	17,75	27,26	30,87	25,22
Pas nécessaire	6,24	10,56	10,91	2,32	18,84	9,86	10,00
Refus des parents	30,39	16,99	26,91	39,39	26,98	25,56	30,97
Pas d'école/éloigné	3,53	5,04	7,12	-	6,73	14,82	14,08
Autre	41,98	41,77	29,61	33,65	13,40	15,17	16,14
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

4.2 - LA SANTE

La santé de la population est examinée sous l'angle de la morbidité (proportion des malades sur la population totale), de la structure de la population des malades et sous l'angle de l'analyse de la fréquentation des structures sanitaires (accès aux soins).

4.2.1 - L'analyse de la morbidité

En tant que résultat d'enquête auprès des ménages la morbidité telle que appréhendée dans la présente analyse demeure fortement influencée par les différences de perception de la maladie selon les milieux. Si les comparaisons à l'intérieur du monde rural ou à l'intérieur du monde urbain gardent pleinement un sens, celles mettant en parallèle des données urbaines et rurales devraient être analysées avec beaucoup de prudence.

Le taux de morbidité permet de mesurer l'état de santé de la population. Il représente le pourcentage de la population malade au sein de la population de référence. Il existe d'importantes disparités entre les tranches d'âges de chaque sexe et entre les deux sexes de la population. Les personnes les plus affectées par la maladie sont celles âgées de plus de quarante ans au niveau des deux sexes et de l'ensemble. Il en est de même des nourrissons de zéro à quatre ans. Dans l'ensemble, 16,1% de la population masculine et 15,5% de la population féminine sont tombées malades. Le taux de morbidité général a été de 15,8% au cours de la période de septembre 1994 à Janvier 1995.



4.2.1.1 -Milieu de résidence et répartition géographique

Le taux de morbidité globale de 15,8% pour l'ensemble du Burkina Faso cache d'importantes disparités stratales. Les données statistiques, au delà des perceptions différentes de la maladie, font apparaître une morbidité croissante avec le degré d'urbanisation, passant d'un taux moyen de 13,7% en milieu rural à 26,8% en milieu urbain. Le taux de morbidité nationale oppose les zones rurales (taux de morbidité variant entre 9% et 15%) aux zones urbaines (27,6% à Ouaga/Bobo, et 25% pour Autres villes) cf. tableaux 34

TABLEAU 34 : MORBIDITÉ PAR MILIEU ET ZONES DE RÉSIDENCE

MILIEU ET RÉGIONS	TAUX DE MORBIDITÉ
MILIEU RURAL	13,7
Ouest	13,0
Sud et Sud-Est	12,3
Centre -nord	14,1
Centre-sud	15,7
Nord	9,0
MILIEU URBAIN	26,8
Autres villes	25,0
Ouaga et Bobo	27,6
ENSEMBLE	15,8

4.2.1.2 - Morbidité selon le sexe et l'âge

En dépit des disparités selon les tranches d'âges la tendance d'ensemble montre que le taux de morbidité est d'abord très élevé chez les enfants en particulier chez les nourrissons (20%), relativement stable chez les adultes de 20 à 40 ans (entre 15-20%) et ensuite croissant avec l'âge atteignant 27% chez les personnes de plus de 70 ans.

L'analyse par sexe révèle que les taux de morbidité sont généralement plus élevés, quelle que soit la tranche d'âge, chez les hommes que chez les femmes, sauf entre 15 et 30 ans.



TABLEAU 35 : TAUX DE MORBIDITÉ SELON L' ÂGE ET PAR SEXE.

AGE	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	ENSEMBLE
0-4	21,7	18,7	20,0
5-9	11,8	12,2	12,0
10-14	11,6	11,5	11,6
15-19	10,9	14,0	12,4
20-24	11,6	14,2	13,0
25-29	13,9	16,3	15,2
30-34	17,4	15,4	16,3
35-39	19,3	15,5	17,0
40-44	20,7	15,9	18,1
45-49	20,7	15,9	18,0
50-54	21,9	19,1	20,4
55-59	24,6	24,2	24,4
60-64	25,9	21,0	23,5
65-69	28,5	19,2	24,3
70 et +	29,3	28,0	27,4
ND	21,8	14,5	0,0
ENSEMBLE	16,1	15,5	15,8

4.2.1.3 -Morbidité selon le groupe socio-économique

Sous l'angle des groupes socio-économiques (GSE) la morbidité est rigoureusement discriminante entre les agriculteurs et les autres GSE. Alors que les agriculteurs de produits de rente (10,2%) et les agriculteurs vivriers (14,2%) se situent en dessous de la moyenne nationale de morbidité, les autres GSE oscillent entre 19,3% et 27,1%. Ces résultats qui intègrent une perception différente de la maladie entre les agriculteurs et les autres GSE sont à prendre avec beaucoup de réserve.

TABLEAU 36 : TAUX DE MORBIDITÉ PAR GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE.

Groupe socio-économique du chef de ménage	Taux de morbidité
Salariés, secteur public	27,0
Salarié, secteur privé	24,8
Artisans/Commerçants	25,4
Autres Actifs	27,1
Agriculteurs, Rente	10,2
Agriculteurs, Vivriers	14,2
Inactifs et Chômeurs	19,3
Ensemble	15,8



4.2.2 - Structure de la population malade

4.2.2.1 - Milieu de résidence et répartition géographique des malades

TABEAU 37 : RÉPARTITION DES PERSONNES TOMBÉES MALADES SELON LE MILIEU

	URBAIN	RURAL	TOTAL
POURCENTAGE	27,5	72,5	100

Sous l'influence du poids de la population rurale, l'examen des tableaux 39 et 40 révèle une forte concentration des malades dans les zones rurales (72,5%) en particulier dans les strates du Centre-Sud (23,8% des malades), dans le Centre Nord (20,4%) et dans l'Ouest (14,0%).

TABEAU 38 : RÉPARTITION DES PERSONNES TOMBÉES MALADES SELON LA RÉGION

STRATES	Proportion
Ouest	14,9
Sud et Sud-Est	10,3
centre-Nord	20,4
Centre-Sud	23,8
Nord	3,1
Autres villes	7,6
Ouaga/Bobo	19,9
TOTAL	100,0

4.2.2.2 - Structure selon le sexe et l'âge

La répartition des malades par sexe révèle une légère prédominance des effectifs d'hommes malades sur les femmes déterminant un rapport de masculinité de 102 hommes pour 100 femmes.

TABEAU 39 : RÉPARTITION DE LA POPULATION MALADE PAR SEXE

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
%	50,6	49,4	100,0



Au sein de chaque sexe, les proportions sont importantes pour les malades des tranches d'âges jeunes. 23,9% de malades masculins se situent dans la tranche 0-4 ans ;par la suite les autres tranches connaissent des proportions décroissantes. Au sein de la population féminine le même phénomène se remarque. Plus les gens vieillissent moins ils tombent malades. A partir de 15 ans les proportions de femmes malades sont supérieures à celles des hommes malades. A partir de quarante ans le phénomène inverse se remarque.

Les maladies déclarées sont situées en majorité dans les tranches d'âge 0 - 4 ans et 5 - 9 ans pour tous les groupes socio-économiques quel que soit le sexe considéré.

TABLEAU 40 : REPARTITION EN % DES PERSONNES TOMBEES MALADES SELON L'AGE PAR SEXE.

AGE	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	ENSEMBLE
0-4	23,9	19,8	21,9
5-9	13,9	13,5	13,7
10-14	9,8	9,0	9,4
15-19	7,1	8,7	7,9
20-24	5,3	7,2	6,2
25-29	5,4	7,8	6,6
30-34	5,2	6,0	5,6
35-39	4,6	5,3	5,0
40-44	4,4	4,1	4,3
45-49	3,6	3,6	3,6
50-54	3,5	3,6	3,6
55-59	3,3	3,1	3,2
60-64	3,2	2,6	2,9
65-69	2,6	1,5	2,1
70 et +	3,8	3,7	3,8
ND	0,3	0,3	0,3
Total	100	100	100

4.2.2.3 - Structure de la population malade selon le GSE et l'âge.

La répartition des personnes malades est largement influencée par le poids des GSE dans la population totale, en particulier pour le GSE des agriculteurs vivriers. En effet plus de 61% des malades proviennent du GSE des agriculteurs vivriers, suivi des artisans-commerçants (10,1%) et des inactifs (9,3%).



TABLEAU 41 : RÉPARTITION DES PERSONNES MALADES PAR GSE

STRATES	Proportion
Inactifs	9,3
Salariés, public	7,3
Salariés, privé	4,2
Artisans/Commerçants	10,1
Autres actifs	1,1
Agriculteurs, Rente	6,7
Agriculteurs, Vivriers	61,3
TOTAL	100,0

De l'observation du tableau 42, il ressort que les maladies déclarées touchent en majorité les tranches d'âges 0 - 4 et 5 - 9 ans quel que soit le groupe socio-économique.

TABLEAU 42 : RÉPARTITION EN % DES MALADES SELON LE GSE ET L'ÂGE.

AGE	Groupes socio-économiques						
	Salar pub.	Salar. privé	Art/ com.	Autres actifs	Agri. rente	Agri. viv.	Inact. et chô.m.
0-4	18,8	22,2	22,6	17,4	24,8	23,2	13,4
5-9	15,8	13,0	15,9	20,6	13,9	13,4	10,9
10-14	12,9	9,0	10,4	14,7	8,5	8,8	9,4
15-19	8,0	7,5	9,1	4,4	5,8	7,6	10,4
20-24	7,2	11,6	7,2	10,0	8,3	5,1	7,5
25-29	9,6	11,6	7,9	13,9	6,7	5,8	4,9
30-34	10,3	9,0	6,6	5,1	6,5	4,9	3,4
35-39	7,3	7,7	5,6	2,8	4,1	4,7	4
40-44	4,9	3,5	4,0	1,5	4,8	4,4	3,6
45-49	2,2	2,2	2,8	1,0	2,9	4,1	4
50-54	1,2	1,0	2,3	2,2	4,4	4,1	3,8
55-59	0,6	0,6	1,8	0,3	2,6	3,8	5
60-64	0,3	0,5	0,9	0,0	3,4	3,7	3,5
65-69	0,3	0,3	0,8	0,2	1,8	2,5	3,5
70 et+ nd	0,5	0,4	1,8	5,8	1,5	4,0	12,8
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100



4.2.3 - Fréquentation des structures sanitaires

4.2.3.1 - Répartition par type de structures sanitaires

a - Sous l'angle des strates. Pour l'ensemble du Burkina Faso les hôpitaux et les dispensaires sont les plus fréquentés par les malades avec respectivement des taux de fréquentation de 26,5% et 48,5%. Au niveau des strates ces taux intègrent le degré de couverture du territoire national en hôpitaux et dispensaires. Pour les villes de Ouaga-Bobo les malades fréquentent dans les proportions relativement moins différentes les hôpitaux et dispensaires (20,3% pour les hôpitaux et 28,5% pour les dispensaires). Les autres villes sont caractérisées par une concentration des malades dans les centres hospitaliers (61,6% contre 25% pour les dispensaires). Pour les autres strates du pays (zones rurales) l'absence ou l'insuffisance des formations hospitalières justifie une forte concentration des malades sur les dispensaires (entre 40,8% et 61,8% de fréquentations, Cf tableau 43).

Après les formations sanitaires publiques (dispensaires et hôpitaux), les malades ont recours aux marabouts et guérisseurs (taux national de fréquentation 9%) et aux structures médicales privées (3,7%).

Les populations des strates du Nord et de l'Ouest excellent (en dehors des dispensaires et hôpitaux) dans la fréquentation des marabouts-guérisseurs tandis que les villes de Ouaga-Bobo connaissent les taux de fréquentation des structures privées de 13,5% (après les dispensaires et hôpitaux publics).

TABLEAU 43 : RÉPARTITION EN % DES PERSONNES TOMBEES MALADES DE CHAQUE STRATE SELON LE TYPE DE CONSULTATIONS :

STRATE	TYPES DE CONSULTATIONS									TOTAL
	Marabout guérisseur	Médecine privée	Pharmacie	Infirmier	Hôpital	Dispensaire	Privé ONG	Entreprise	Autres	
Ouest	12	-	0,2	3,4	31,6	52,6	-	-	0,3	100
Sud et Sud-est	6,1	1,2	-	1,2	26,6	57,4	5,6	-	1,9	100
Centre -Nord	17	0,5	0,1	1,3	16,5	60,5	4,3	-	0,3	100
Centre-Sud	9,7	1,9	0,3	-	23,7	61,8	3,3	0,1	0,6	100
Nord	15,5	2,7	-	3,4	34,3	43,8	-	-	1,2	100
Autres-villes	4,7	13,5	0,3	1,8	61,6	25	0,7	1,6	1,1	100
Ouaga/Bobo	3,6		0,2	5	20,3	28,5	18	9	2	100
Burkina Faso	9	3,7	0,2	2,2	26,5	48,5	6,4	2,3	1,2	100

b - Sous l'angle des GSE

L'examen de la structure des consultations par formation sanitaire et par GSE confirme la prédominance des dispensaires (28% à 65%) et des hôpitaux (20% à 42%), comme centres par excellence d'accueil des malades burkinabè.



En termes relatifs, les malades salariés du secteur public fréquentent largement les hôpitaux (42,4%), tandis que les agriculteurs le sont très largement pour les dispensaires (56,8% et 64,8%, respectivement les agriculteurs vivriers et les agriculteurs de rente). De tels résultats loin d'être des effets de comportement spécifiques des populations traduisent plus la localisation privilégiée, d'une part en ville des hôpitaux et des salariés du public, et d'autre part en campagne des dispensaires et des agriculteurs.

TABLEAU 44 : RÉPARTITION DES CONSULTATIONS EN SANTÉ SELON LE GSE.

GSE du CM	TYPES DE CONSULTATIONS									TOTAL
	Marabout guérisseur	Médecine privée	Pharmacie	Infirmier	Hôpital	Dispensaire	Privé ONG	Entreprise	Autres	
Salariés, public	0,8	8,3	0,6	4,1	42,4	31,1	4,4	7,0	1,3	100
Salariés, privé	1,6	10,6	-	2,6	24,1	28,4	13,8	16,5	2,5	100
Artisans/commerç.	4,4	9,9	0,2	4,7	28,5	35,2	14,0	2,3	0,8	100
Autres actifs	1,9	6,2	-	2,4	29,9	47,0	4,7	2,4	5,5	100
Agricult., Rente	11,1	0,7	-	1,5	20,1	64,8	1,0	-	0,8	100
Agricult., vivriers	11,9	0,7	0,2	1,3	23,1	56,8	4,9	0,3	0,7	100
Inactifs et chômeurs	11,5	6,8	0,1	3,0	33,4	34,8	7,9	1,1	1,4	100

4.2.3.2 - L'incidence des consultations

Définie comme étant la proportion des malades ayant consulté une structure de soins, l'incidence des consultations est globalement faible, se situant autour de 40%.

a - Milieu de résidence et répartition géographique

L'examen selon les milieux de résidence révèle une propension plus élevée dans les zones urbaines à fréquenter les structures de soins (incidence de 46% contre 37% en milieu rural (cf tableau 45). De manière plus fine, les villes de Ouaga et Bobo constituent les zones à plus haute incidence (47,4% des malades consultent des structures de soins), suivies des Autres villes (41,7%). Les strates du Nord et du Centre-Nord constituent par excellence les zones à plus faibles incidences de consultations (respectivement 27,3% et 30,1% des malades ont consulté).



TABLEAU 45 : INCIDENCES DES CONSULTATIONS SELON LE MILIEU ET LA STRATE DE DE RÉSIDENCE.

STRATE	INCIDENCES
MILIEU RURAL	37,0
OUEST	40,1
SUD et SUD-EST	41,1
CENTRE-NORD	30,1
CENTRE-SUD	40,5
NORD	27,3
MILIEU URBAIN	45,8
AUTRES VILLES	41,7
OUAGA et BOBO	47,4
ENSEMBLE	39,5

b - Analyse selon le sexe et l'âge

L'incidence nationale des consultations cache d'importantes disparités selon le sexe et l'âge. De manière générale les malades hommes consultent relativement plus que les femmes (40,1% contre 38,8%). Par ailleurs la tendance générale révèle que l'incidence des consultations baisse lorsque l'on monte dans l'échelle des âges, passant de 50% pour les nourrissons à 15,5% pour les malades âgés de 70 et plus (cf tableau 46). La propension à consulter est essentiellement forte pour les malades dont l'âge est compris entre 10 et 40 ans.

L'analyse selon le sexe met plus en relief les disparités à travers les générations et révèle qu'en règle générale les malades hommes sont plus enclins à consulter les structures de soins. L'exception à la règle se situe rigoureusement au niveau de la tranche d'âge de 15 à 30 ans où l'incidence des consultations est plus forte chez les femmes. Il est essentiel de faire observer que la tranche d'âge ci-dessus définie correspond à la sortie de la puberté pour les jeunes filles et à leur entrée dans la vie de femme avec les corrolaires au plan de la santé que cela implique.

TABLEAU 46 : INCIDENCES DES CONSULTATIONS SELON LE SEXE ET L'ÂGE

AGE/SEXE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
0-4	50,9	49,8	50,4
5-9	35,2	32,4	34,8
10-14	41,0	34,9	38,1
15-19	36,2	38,4	37,4
20-24	40,5	50,0	45,9
25-29	42,5	54,3	49,4
30-34	49,2	43,1	46,0
35-39	38,9	36,4	37,6
40-44	30,9	35,2	33,0
45-49	42,7	28,0	35,4
50-54	32,4	26,7	29,5
55-59	30,4	19,9	25,4
60-64	23,3	25,9	24,4
64-69	29,5	25,8	28,2
70 et+	18,3	12,7	15,5
Ensemble	40,1	38,8	39,5



c - Analyse selon le GSE

Examinée sous l'angle des GSE, l'incidence des consultations discrimine nettement, autour du taux national, entre d'un côté les agriculteurs, inactifs et chômeurs (groupes à faible incidence) et de l'autre les salariés, les artisans, les commerçants, les agriculteurs de rentes et les autres actifs (groupes à incidence relativement élevée) cf tableau 47.

TABLEAU 47 : INCIDENCES par GSE

GSE	INCIDENCES
Salariés du secteur public	54.8
Salariés du secteur privé	57.6
Artisans et commerçants	44.6
Autres actifs	45.5
Agriculteurs de produits de rente	42.5
Agriculteurs de produits vivriers	35.4
Inactifs et Chômeurs	37.5

4.2.4 - La non fréquentation des structures sanitaires

Au regard des incidences des consultations examinées plus haut, il apparaît que le recours aux structures de soins ne constitue par la règle pour les malades burkinabè. Au plan global du pays près de 60% des malades burkinabè ne consultent pas des structures de soins.

Si globalement les personnes malades estiment que la consultation n'était pas nécessaire (60% des malades), il apparaît des disparités notables par strates (cf tableau 48). Le coût élevé du recours aux structures de soins constitue le deuxième motif de non consultation (32 % des malades) avec des proportions de 56 % au Sud et Sud-Est, 42% au Centre-Sud 37,8% dans les Autres villes et 30% à Ouagadougou. L'éloignement des structures de soins consitue le troisième motif de non consultation (4,6% au plan national) avec des proportions relativement importantes de 8,6% au Centre-Nord et de 9,4% au Nord. Dans cette dernière strate en particulier il convient de noter que 13% des malades justifient le non recours aux structures de soins par l'absence d'infrastructures.



TABLEAU 48 : RÉPARTITION EN % DES MALADES N'AYANT PAS SUBI DE VISITE MÉDICALE DE CHAQUE STRATE SELON LA RAISON INVOQUÉE.

RAISONS STRATES	Manque d'infrastructure	Eloignement	Coût élevé	Pas nécessaire	Autres	Total
Ouest	0,1	0,9	34,9	60,7	3,3	100
Sud et Sud-est	0,5	4,3	56,3	37,9	0,9	100
Centre -Nord	1	8,6	10,6	78,2	1,6	100
Centre-Sud	0,9	5,4	42,5	49,9	1,3	100
Nord	13	9,4	21,8	46,5	9,3	100
Autres-villes	0,6	1,4	37,8	57,1	3,1	100
Ouaga/Bobo	0,2	1,7	30,1	66,1	1,3	100
Burkina	1,1	4,6	32,0	60,2	2,1	100

La plupart des malades des GSE n'ayant pas subi de visite déclarent que ce n'était pas nécessaire. Plus de 30% des malades n'ayant pas subi de consultation appartenant à quatre GSE (artisans/commerçant, inactifs, producteurs produits de rentes, agriculteurs produits vivriers) trouvent que le coût des consultations est élevé. On peut seulement dire que la maladie ne présente pas de danger lorsqu'un enquêté répond par : "pas nécessaire".

TABLEAU 49: RÉPARTITION EN % DES MALADES N'AYANT PAS SUBI DE VISITES MÉDICALES SELON LE GSE ET LA RAISON INVOQUÉE

Raisons GSE/	Manque d'infrastructure	Eloignement	Coût élevé	Pas nécessaire	Autres	Total
Salariés secteur public	0,5	3,2	7,6	84,9	3,9	100
Salarié secteur privé	0,1	0,5	27	71,0	1,5	100
Artisans et commerçants	1,1	1,9	30,4	65,5	1,2	100
Autres actifs	1,2	0,7	18,3	71,8	7,9	100
Agriculteurs prod. rentes	1,1	5,0	34,6	58,4	0,9	100
Agriculteurs prod. vivriers	1,2	5,7	34,1	57,1	1,8	100
Inactifs et chômeurs	0,6	1,8	34,1	59,2	4,3	100



4.2.5 - Anthropométrie des enfants âgés de moins de soixante mois.

L'enquête prioritaire a permis de saisir les informations sur le poids et la taille des enfants selon l'âge. On remarque que l'effet des mesures a joué sur les résultats. Entre la naissance et le troisième mois la représentativité des enfants a été très faible. Les déclarations d'âge n'ont pas été complètes si bien que cette analyse va se porter sur les données jugées complètes. Ces données élaborées suivant les tranches d'âge ont été comparées aux normes établies par la FAO. Ainsi on obtient des tableaux de répartition d'enfants dont le poids est inférieur à la norme de la tranche d'âge correspondante selon le sexe, le groupe socio-économique et le milieu de résidence. Les mêmes tableaux relatifs à la variable taille seront examinés.

TABLEAU 50: RÉPARTITION EN DES ENFANTS DONT LE POIDS EST INFÉRIEUR À LA NORME SELON L'ÂGE ET LE SEXE.

AGE	MASCULIN		FEMININ		Total normal	Total anormal	Ensemble
	Normal	Anormal	Normal	Anormal			
0-2	20,9	30,2	28,9	20	49,8	50,2	100
3-5	37,2	26,6	31	5,2	68,2	31,8	100
6-8	10,1	44,4	4,8	40,7	14,9	85,1	100
9-11	3,9	47	8,1	41	12	88	100
12-14	7,6	44,6	9,3	38,5	16,9	83,1	100
15-17	4,4	48,4	3	44,1	7,5	92,5	100
18-20	9,4	49,1	6,5	35	5,9	84,1	100
21-23	10,8	47,7	6,3	35,3	15	85	100
24-26	5,3	44,1	6,3	44,3	11,6	88,4	100
27-29	3,3	38,2	4,7	53,9	7,9	92,1	100
30-32	10,9	40	5,9	43,3	16,7	83,3	100
33-35	3,1	52,6	3,5	40,8	6,6	93,4	100
36-38	3,3	45,7	4,9	46,1	8,2	91,8	100
39-41	3	44,5	2,9	49,6	5,9	94,1	100
42-44	9,2	48	8	34,8	7,2	82,8	100
45-47	4,8	45,7	5,2	44,3	10	90	100
48-50	2,5	53,2	4,7	39,5	7,2	92,8	100
51-53	7,5	35,6	5,3	51,6	12,8	87,2	100
54-56	5,6	48,3	3,7	42,4	9,3	90,7	100
57-60	11,4	46,3	6,4	35,9	17,8	82,2	100
TOTAL	6	45,9	6	42,1	12	88	100

Les renseignements tirés du tableau 50 sont les suivants : beaucoup de nourrissons ont un poids inférieur à la norme par rapport à leur âge (voir colonne Total anormal). 88% des enfants se situent en dessous de la barre. Déjà à la naissance plus de 50% ont un problème de poids. Selon le sexe, la proportion des garçons concernés est légèrement supérieure à celle des filles (45,9 contre 42,1).



TABLEAU 51 : RÉPARTITION (EN %) DES ENFANTS DONT LE POIDS EST INFÉRIEUR À LA NORME SELON L'ÂGE ET LA STRATE.

AGE	STRATES							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre-Nord	Centre-Sud	Nord	Autres villes	Ouaga et Bobo	Total
0-2	11,6	0,0	9,3	14,4	4,5	3,3	7,1	50,2
3-5	7,9	0,0	13,4	4,3	1,2	0,0	5,0	31,8
6-8	17,6	7,8	18,5	25,4	3,7	3,9	8,3	85,1
9-11	16,2	10,1	17,6	34,0	2,2	3,0	4,8	88,0
12-14	12,7	11,3	20,2	22,4	7,9	3,3	5,3	83,1
15-17	14,0	7,5	26,1	28,6	3,1	4,4	8,8	92,5
18-20	9,1	10,1	19,5	32,9	2,1	2,4	7,9	84,1
21-23	15,5	4,1	19,5	28,6	1,3	5,8	8,3	85,0
24-26	12,9	11,4	25,1	19,7	9,9	4,1	5,4	88,4
27-29	11,4	7,9	16,5	44,0	2,2	1,9	8,1	92,1
30-32	9,8	4,2	10,6	45,6	1,0	5,6	6,4	83,3
33-35	10,4	10,8	25,6	27,8	1,1	4,4	7,3	93,4
36-38	15,7	12,3	21,4	24,2	9,4	3,2	5,6	91,8
39-41	10,1	9,6	22,4	41,2	1,9	3,5	5,4	94,1
42-44	9,5	7,1	15,8	30,2	1,4	7,4	11,3	82,8
45-47	11,8	13,3	18,4	33,1	0,7	4,0	8,7	90,0
48-50	14,9	14,5	21,5	25,2	8,5	3,0	5,1	92,8
51-53	7,1	11,2	15,4	34,0	5,0	3,0	11,6	87,2
54-56	9,8	13,2	20,8	26,4	4,0	5,7	10,8	90,7
57-60	10,8	5,8	25,0	20,4	5,2	2,8	12,0	82,0
Total	14,8	11,7	23,0	32,4	5,9	4,2	8,0	100,0

Le Centre-Nord et le Centre-Sud s'illustrent par des proportions importantes d'enfants ayant un poids anormal. Au niveau de toutes les strates le problème se pose entre trois et quatre ans. Par contre au Nord la proportion par rapport à d'autres strates est faible (5,9%). Cela s'expliquerait par le fait que cette strate dispose du lait de l'élevage comme aliment principal des enfants.



TABLEAU 52 : RÉPARTITION EN % DES ENFANTS DONT LE POIDS EST INFÉRIEUR À LA NORME SELON L'ÂGE ET LE GSE.

AGE	Groupes socio-économiques							Anormal	Norma l	Total
	Sal sect.publ	Sal sect privé	Arts et commerts	Autres actifs	Agr pdts rente	Agr pdts vivriers	Inactif et chômeurs			
0-2	1,7	2,9	0,0	0,0	4,5	41,1	0,0	50,2	49,8	100
3-5	2,2	0,0	2,0	0,0	7,9	16,6	3,0	31,8	68,2	100
6-8	2,6	1,4	6,9	0,6	5,0	64,2	4,3	85,1	14,9	100
9-11	1,0	1,3	3,6	0,7	13,2	63,2	5,0	88,0	12,0	100
12-14	3,3	1,3	2,5	0,2	8,8	60,5	6,5	83,1	16,9	100
15-17	3,9	3,3	5,4	0,2	8,7	66,8	4,4	92,5	7,5	100
18-20	2,1	4,2	4,7	0,3	5,5	64,3	2,7	84,1	15,9	100
21-23	5,0	2,7	6,8	0,7	10,2	52,3	5,2	85,0	15,0	100
24-26	1,9	1,9	3,2	0,4	9,9	66,5	4,6	88,4	11,6	100
27-29	6,8	1,0	3,7	0,2	6,1	64,4	9,9	92,1	7,9	100
30-32	2,3	2,5	8,9	0,6	9,6	57,3	2,0	83,3	16,7	100
33-35	1,4	3,4	3,6	0,0	10,7	64,5	9,1	93,4	6,6	100
36-38	1,9	1,8	3,7	0,9	10,0	69,0	4,9	91,8	8,2	100
39-41	2,9	1,1	4,2	0,5	5,9	74,3	6,1	94,1	5,9	100
42-44	4,8	2,1	6,9	0,9	7,4	59,0	3,6	82,8	17,2	100
45-47	3,5	2,4	5,2	0,0	9,3	63,6	4,6	90,0	10,0	100
48-50	3,8	1,1	3,7	0,0	9,8	63,8	6,3	92,8	7,2	100
51-53	1,7	1,8	6,5	0,7	8,9	62,8	5,8	87,2	12,8	100
54-56	7,2	1,6	7,9	1,6	5,8	61,6	5,0	90,7	9,3	100
57-60	3,4	2,8	6,7	0,2	13,9	52,4	3,8	82,2	17,8	100
total	3,4	2,1	5,2	0,5	10,1	72,6	6,1	0,0	0,0	100

Le groupe socio-économique au sein duquel se recrutent la plus part des enfants dont le poids est inférieur à la norme se trouve être les Agriculteurs des produits vivriers. A chaque tranche d'âge les proportions sont supérieures à soixante pourcent. Ce GSE totalise 72,6% de tous les enfants concernés. Il est suivi de loin par le groupe Agriculteurs des produits de rente. Ces deux groupes ont donc des enfants qui risquent de connaître des problèmes d'émaciation,

A tous les niveaux de l'observation nous sommes conduits à la conclusion que les enfants au Burkina-Faso souffrent de manutrition. En effet la ventilation de ces enfants suivant l'âge et leurs poids comparés à la norme internationale révèle des proportions importantes d'enfants anormaux (Cf. tableau 52).



Entre la naissance et le cinquième mois on note la tendance inverse qui ne peut s'expliquer que par l'effet des mesures. Nous pensons que beaucoup de ménages n'ont pas accepté qu'on procède aux mesures et pesées de leurs nouveaux-nés(seuls 80 enfants de cette tranche ont été mesurés et pesés sur plus de cinq mille enfants concernés). Les rares ménages qui ont accepté faire peser leurs nourrissons seraient d'un niveau d'instruction élevé et apparemment n'auraient pas un problème de malnutrition.





CHAPITRE II

- LES MENAGES





L'enquête prioritaire considère le ménage comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité d'une seule et même personne appelée chef de ménage (CM). Pour bien saisir les conditions de vie des ménages, il est intéressant de connaître la localisation et la composition des ménages d'une part et les caractéristiques des chefs de ménage d'autre part.

Ainsi, ce chapitre portera principalement sur la localisation des ménages et sur les caractéristiques démographiques, culturelles et économiques des chefs de ménage.

1. DONNEES GLOBALES.

Les données globales se rapportent à la répartition géographique et par groupe socio-économique, à la taille et à la composition des ménages.

1.1. Répartition des ménages par milieu de résidence et par groupe socio-économique

Le milieu de résidence des ménages comprend le milieu urbain constitué des strates de Ouaga/Bobo et les Autres villes d'une part et le milieu rural qui regroupe les strates suivantes: Ouest, Sud et Sud-Est, Centre Sud, Centre Nord, et le Nord.

Le nombre de ménages au Burkina Faso est estimé à 1.211.637 dont 234.626 en milieu urbain (19,4%) et 977.011 en milieu rural (80,6%).

Dans le milieu urbain 74,2% des ménages vivent dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Dans le milieu rural, les ménages se répartissent inégalement entre les strates : 28,7% dans le Centre-Sud, 24,5% au Centre-Nord, 22,3% à l'Ouest, 16,8% au Sud et Sud-Est et enfin 7,7% au Nord.

La plupart des ménages sont ruraux. En effet, 72,9% d'entre eux sont dirigés par des agriculteurs (de rente ou vivrier) (cf tableau 1) et sont essentiellement concentrés dans les zones rurales.

Les salariés et les artisans-commerçants résident principalement dans les centres urbains.



Tableau 1: Répartition en % des ménages par strate et par groupe socio-économique du chef de ménage

STRATES	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES							TOTAL
	Salariés publics	Salariés du privé	Artisans commerçants	Autres actifs	Agri. de rentes	Agri. vivriers	Inactifs et chômeurs	
OUEST	0,6	0,2	1,0	0,5	5,2	9,4	1,2	18,0
SUD ET SUD-EST	0,7	0,1	0,4	0,0	1,2	10,4	0,7	13,6
CENTRE NORD	0,3	0,1	0,3	0,1	1,2	16,5	1,3	19,7
CENTRE SUD	0,4	0,2	0,7	0,2	0,9	19,6	1,2	23,1
NORD	0,1	0,0	0,6	0,1	0,1	5,0	0,4	6,2
AUTRES VILLES	1,1	0,2	0,8	0,1	0,0	2,1	0,6	5,0
OUAGA-BOBO	2,6	2,9	4,9	0,3	0,0	1,4	2,2	14,4
TOTAL	5,9	3,9	8,6	1,2	8,5	64,4	7,5	100,0

Les données du tableau 2 révèlent que la strate de Ouaga/Bobo se caractérise par la concentration des salariés et des artisans/commerçants et celle de l'Ouest par la prédominance des agriculteurs de rente. En effet , les salariés (du secteur public(44,5%) et du privé(76,4%) et les artisans/commerçants (56,3%) se rencontrent en majorité à Ouaga/Bobo tandis que les agriculteurs de rente sont plus représentés à l'Ouest (60,5%).

Tableau 2: Répartition en % des ménages de chaque groupe socio-économique par strate

STRATE	GROUPE SOCIO- ECONOMIQUE							ENSEMBLE
	salarié du secteur public	salarié du secteur privé	artisans/ commercants	Autres actifs	Agriculteurs de rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs et chômeurs	
OUEST	10,0	5,6	11,1	39,8	60,5	14,6	15,7	18,0
SUD ET SUD - EST	12,0	2,1	4,9	1,4	13,8	16,2	9,6	13,6
CENTRE NORD	5,2	3,2	3,8	7,2	13,8	25,6	16,8	19,7
CENTRE SUD	7,1	5,0	7,9	13,2	10,5	30,4	15,5	23,1
NORD	1,7	0,8	6,5	4,5	1,0	7,7	6,0	6,2
AUTRES VILLES	19,6	6,5	9,4	5,6	0,3	3,3	7,5	5,0
OUAGA-BOBO	44,5	76,4	56,3	28,4	0,2	2,2	29,0	14,4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100



1.2. Taille moyenne des ménages

Pour l'ensemble du pays, la taille moyenne⁷ ou nombre moyen de personnes par ménage est de 7,8. Elle varie selon le milieu de résidence et le sexe du CM. En milieu urbain, elle est de 6,5 personnes contre 8 personnes en milieu rural. Le tableau 3 donne la taille moyenne par strate. Les ménages dirigés par des femmes sont de taille plus réduite qui varie de 3,0 au Centre Nord à 5,2 à Ouaga-Bobo. Pour l'ensemble du pays le Centre Nord et le Centre Sud ont des tailles de ménages légèrement supérieures à la moyenne nationale (respectivement 9 et 8).

Tableau 3: Taille moyenne des ménages selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage.

SEXE	OUEST	SUD ET SUD EST	CENTRE NORD	CENTRE SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA- BOBO	ENSEMBLE
Masc.	8,2	7,8	9,6	8,5	6,9	7,9	6,3	8,1
Fem.	3,6	4,3	3,0	3,3	4,0	4,9	5,2	3,9
ENS.	7,8	7,6	9,0	8,0	6,7	7,5	6,1	7,8

Les moyennes les plus importantes sont relatives aux ménages dont les chefs sont agriculteurs de rente ou de produits vivriers dans l'ouest, le Centre-Nord et le Centre-Sud.

Le tableau 4 donne la taille moyenne par groupe socio-économique du chef de ménage.

Tableau 4 : Taille moyenne par groupe socio-économique des chefs de ménage.

Groupe socio-économique	Taille moyenne
Salariés du secteur public	5,7
Salariés du secteur privé	5,3
Artisans/commerçants	5,6
Autres actifs	4,3
Agriculteurs de rente	9,5
Agriculteurs vivrier	8,2
Inactifs et chômeurs	7,9
Ensemble	7,8

⁷ Le ménage vu sous l'angle économique a une taille plus élevée que celle donnée par le recensement général de la population de 1985 et l'enquête démographique de 1991 (respectivement 6,2 et 6,6).



1.3 Types de ménages

Examinés sous l'angle économique, les ménages sont constitués de 0, 1, 2 et 3 couples⁸ et plus (cf tableau 5). Pour l'ensemble du pays, ils se répartissent comme suit:

- * 73,2% des ménages sont constitués d'un couple;
- * 12,7% des ménages de zéro couple;
- * 9,8% des ménages de deux couples;
- * 4,3% des ménages de trois couples et plus.

Selon la zone de résidence, 11,1% des ménages en milieu rural sont constitués de zéro couple contre 19,1% en milieu urbain. Par contre que ce soit en milieu rural ou urbain 73,2% des ménages sont constitués d'un couple. La situation diffère lorsqu'on passe aux ménages constitués de deux couples . En effet dans le milieu rural 10,9% des ménages sont constitués de deux couples contre 4,9% des ménages en milieu urbain.

Tableau 5: Répartition en % des ménages selon le nombre de couples qui le composent par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage.

	type de localité						ensemble		
	rural			urbain			SEXE		ensemble
	SEXE		ensemble	SEXE		ensemble	Masc.	Fem.	%
	Masc.	Fem.	%	Masc.	Fem.	%	%	%	
	%	%		%	%				
NB COUPLES DS LE MENAGE									
0	5,9%	73,3%	11,1%	14,3%	51,8%	19,1%	7,4%	67,2%	12,7%
1	77,2%	26,1%	73,2%	77,5%	44,1%	73,2%	77,2%	31,3%	73,2%
2	11,9%	,1%	11,0%	5,4%	1,9%	4,9%	10,7%	,6%	9,8%
3	3,3%	,5%	3,1%	1,5%	,2%	1,3%	3,0%	,4%	2,8%
4	,7%		,7%	,3%		,2%	,6%		,6%
5	,5%		,4%	,0%		,0%	,4%		,4%
6	,1%		,1%		,1%	,0%	,1%	,0%	,1%
7	,1%		,1%		,5%	,1%	,0%	,1%	,1%
8	,0%		,0%				,0%		,0%
9	,4%		,4%	1,1%	1,4%	1,1%	,5%	,4%	,5%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

⁸ Le couple: le mari et la femme ou le mari et ses femmes; un homme et une femme réunis.



2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGE

L'analyse des caractéristiques démographiques des chefs de ménages sera axée principalement sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial.

2.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

Pour l'ensemble du Burkina, 91,2% des chefs de ménages sont des hommes contre 8,8% de femmes. Quel que soit le milieu de résidence, les hommes sont majoritaires en tant que chefs de ménage. Cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (92,2% et 87% respectivement). En milieu rural, le lévirat peut être un facteur de réduction du nombre de chefs de ménage de sexe féminin.

Le tableau 6 donne la répartition en % des chefs de ménage par âge, sexe et milieu de résidence.

Tableau 6 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence

GROUPES D'AGE	RURAL			URBAIN			ENSEMBLE		
	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL
Moins de 20	0,7	0,0	0,7	0,9	0,0	0,9	0,7	0,1	0,8
20 - 29	12,0	0,6	12,6	14,9	1,7	16,6	12,5	0,9	13,4
30 - 39	18,3	1,2	19,5	30,5	3,9	34,4	20,7	2,8	23,5
40 - 49	20,3	1,2	21,5	20,8	3,4	24,2	20,4	1,7	22,1
50 et plus	40,3	4,9	45,2	19,5	4,0	23,5	36,4	4,6	41,0
ND	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2
TOTAL	92,2	7,8	100,0	87,0	13,0	100,0	91,2	8,8	100,0
AGE MOYEN	47,2	52,3	47,9	40,9	43,7	41,2	46,3	49,8	46,6

Cette supériorité numérique des hommes chefs de ménages se manifeste également quels que soient l'âge et le milieu de résidence.

La proportion des chefs de ménages augmente avec l'âge quel que soit le sexe. Mais aux âges avancés, les proportions des femmes chefs de ménage sont relativement plus importantes (cf tableau A2 en annexe).

Quel que soit le milieu de résidence les femmes chefs de ménages sont en moyenne plus âgées que les hommes . Toutefois, les femmes en milieu urbain sont en moyenne moins âgées que celles en milieu rural.



Cette situation serait attribuable à plusieurs facteurs :

- Au veuvage des femmes qui leur confère généralement le statut de chef de ménage; celles-ci ont souvent un âge assez avancé lorsque leur veuvage intervient.
- La présence dans les grandes villes de femmes célibataires ou divorcées qui vivent seules ou avec leurs enfants.

2.2 Structure des chefs de ménage selon le sexe et la taille de leur ménage

La distribution suivant la taille révèle que 27,5% des ménages du Burkina ont une taille de dix personnes et plus . Par milieu de résidence , 19,2% des ménages en milieu urbain et 29,4% des ménages en milieu rural sont des ménages de dix personnes et plus.

En outre, on peut remarquer que pour l'ensemble du pays environ un ménage sur deux a une taille inférieure à 7 personnes. cette proportion est de 46,7% en milieu rural et 59,9% en milieu urbain.

La répartition des ménages varie également suivant le sexe , la taille et le milieu de résidence. Le tableau 7 donne la répartition en % des ménages selon la taille , le sexe et le milieu de résidence.

TABLEAU 7 : Répartition en % des Chefs de ménage selon la taille, le sexe et le milieu de résidence

Taille	ZONE RURAL			ZONE URBAINE			ENSEMBLE		
	M	F	ENS.	M	F	ENS.	M	F	ENS.
1	2,4	29,4	4,6	9,3	8,4	9,1	3,7	23,4	5,4
2 - 3	12,3	30,7	13,7	15,9	22,7	16,7	12,9	28,4	14,3
4 - 6	28,7	26,6	28,4	32,1	44,4	34,1	29,3	31,5	29,6
7 - 9	25,1	9,1	23,7	21,0	16,7	20,4	24,3	11,2	23,1
10+	31,5	4,3	29,4	21,7	7,2	19,2	29,6	5,2	27,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taille moyenne	8,4	3,5	8,0	6,7	5,1	6,5	8,1	3,9	7,8

Au Burkina Faso, environ 4 ménages sur 5 (80%) ont une taille moyenne de plus de 4 personnes. Les hommes dirigent des ménages de taille relativement importante (plus de 7 personnes en moyenne dans 53,9% des cas). A l’opposé , les femmes sont à la tête des ménages de taille inférieure à 3 personnes (dans 51,8% des cas).

Ce schéma d’ensemble reste valable , quel que soit le milieu de résidence avec une légère nuance en ville où les femmes dirigent essentiellement des ménages de 4 à 6 personnes (cf tableau 7). Lorsque l'on passe du milieu urbain au milieu rural, on constate que la taille moyenne augmente chez les hommes chefs de ménage et diminue chez les femmes chefs de ménage. En



effet, en ce qui concerne les chefs de ménage hommes la taille moyenne passe de 8,4 en zone rurale à 6,7 en zone urbaine. Pour les femmes chefs de ménage, cette moyenne passe respectivement de 3,5 à 5,1. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'en milieu urbain , les femmes vivent avec leurs enfants , le mari étant décédé ou affecté dans une autre localité pour raison de service ou en voyage pour un séjour prolongé ou non . En plus de cela il faut tenir compte des femmes mariées à un homme polygame vivant à part avec leurs enfants mariés ou non.

2.3 Etat matrimonial des chefs de ménage

2.3.1. Etat matrimonial, milieu de résidence et sexe des chefs de ménages

Dans l'ensemble, 7,6% des chefs de ménage sont célibataires, et 84,0% sont mariés. La situation diffère d'un sexe à l'autre.

Si les célibataires sont en nombre négligeable au niveau des femmes (0,6%), il n'en est pas de même au niveau des hommes (7,7%). En revanche les veufs, divorcés et séparés sont négligeables chez les hommes mais sensiblement importants chez les femmes (54,8% de veuves) comme l'indique le tableau 8.

Tableau 8 : Répartition en % des chefs de ménage selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

Etat matrimonial des chefs de ménage	ZONE RURALE			ZONE URBAINE			ENSEMBLE		
	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens
Célibataire	6,0	3,8	5,8	15,2	13,5	15,1	7,7	0,6	7,6
Mariés monogames	55,1	17,8	52,2	64,6	18,4	58,6	56,9	18,0	53,4
Mariés polygames	35,7	11,8	33,8	17,8	15,6	17,5	32,4	12,8	30,6
Veufs(ves)	2,3	59,2	6,8	1,3	43,8	6,8	2,1	54,8	6,8
Divorcés /séparés	0,8	6,1	1,2	0,6	6,7	1,3	0,7	6,3	1,2
NSP/Autres	0,1	1,2	0,2	0,6	1,9	0,7	0,2	1,4	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

En milieu urbain, on peut remarquer que 82,4% des hommes sont mariés contre 34,0% des femmes, tandis que dans le milieu rural 90,8% des hommes sont mariés contre 29,6% des femmes.

La proportion des chefs de ménage célibataires est relativement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Cet état de fait est lié en partie au mariage tardif des jeunes en villes et pour cause de scolarisation entre autres.



Au niveau des femmes le veuvage est sensiblement plus important dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

2.3.2. Etat matrimonial du chef de ménage et taille du ménage

L'analyse du tableau 9 portant sur la taille moyenne des ménages montre que celle-ci dépend de l'état matrimonial.

Tableau 9 : Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial et le sexe du chef de ménage

Etat matrimonial	ZONE RURALE			ZONE URBAINE			ENSEMBLE		
	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens
Célibataires	5,2	2,2	5,0	2,8	2,5	2,8	4,3	2,4	4,2
Mariés monogames	6,6	5,1	6,5	6,2	5,0	6,1	6,4	5,1	6,4
Mariés polygames	12,1	4,5	11,9	12,1	5,8	11,3	12,1	4,9	11,8
Veufs(ves)	5,9	2,9	3,9	5,5	5,8	5,8	5,8	3,6	4,2
Divorcés(es) séparés	4,7	2,7	3,9	3,4	4,0	3,9	4,5	3,0	3,9
NSP/Autres	6,6	2,9	4,9	3,7	6,5	4,6	5,1	4,3	4,8
Ensemble	8,4	3,5	8,0	6,7	5,1	6,5	8,1	3,9	7,8

Quels que soient le milieu de résidence et l'état matrimonial, les ménages dirigés par des hommes ont une taille moyenne supérieure à celle des ménages dirigés par des femmes. De plus, lorsque l'on considère la situation matrimoniale, la taille moyenne croît des chefs de ménage célibataires aux chefs de ménage polygames en passant par les chefs de ménage mariés monogames.

La taille moyenne des ménages dont le chef est polygame est à peu près le double de celle des ménages dont le chef est célibataire. Les ménages dont les chefs sont veufs ou divorcés ont une taille moyenne voisine de celle des chefs de ménage célibataires.

2.3.3. Age moyen, état matrimonial et sexe des chefs de ménage

Le tableau 10 donne l'âge moyen des chefs de ménage selon l'état matrimonial, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.



Tableau 10: Age moyen des chefs de ménage selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

Etat matrimonial	ZONE RURALE			ZONE URBAINE			ENSEMBLE		
	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens
Célibataires	34,1	30,3	33,9	29,8	30,0	29,9	32,6	30,2	32,4
Mariés monogames	45,3	38,9	45,0	40,5	35,5	40,3	44,3	37,9	44,0
Mariés polygames	52,1	42,8	51,9	50,6	40,1	49,5	51,9	42,2	51,6
Veufs(ves)	62,9	59,9	60,5	56,6	51,9	52,7	62,2	57,5	58,9
Divorcés(es) séparés	52,0	52,7	52,3	43,8	43,2	43,4	50,9	49,8	50,4
NSP/Autres	45,9	61,7	53,4	33,4	49,8	39,0	39,5	57,1	46,7
Ensemble	47,5	52,3	47,9	40,9	43,7	41,2	46,3	49,8	46,7

Pour l'ensemble du pays, l'âge moyen du chef de ménage célibataire est 32,4 ans, 44 ans pour les chefs de ménage mariés monogames et 51,6 ans pour les chefs de ménage mariés polygames. Les veufs et veuves chefs de ménage sont les plus âgés avec 58,9 ans en moyenne.

Les âges moyens des chefs de ménage pour un sexe donné en milieu rural sont supérieurs à ceux observés en zone urbaine quel que soit l'état matrimonial considéré.



3 CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES CHEFS DE MENAGE

L'analyse des caractéristiques socioculturelles des CM portera sur l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction, l'alphabétisation et le handicap physique du chef de ménage.

3.1 Ethnie du chef de ménage

Au Burkina Faso il y a une diversité d'ethnies réparties sur toute l'étendue du territoire. Une douzaine de grands groupes ethniques a été retenue (cf tableau 11) pour l'analyse. Les plus importants en terme numérique sont les Mossi (48,5%), les Peulhs (6,9%), les Bobo (6,1%). Après ces groupes, viennent les Gourmantché (4,9%), les Gourounsi (4,9%) et les Bissa(4,1%).

Tableau 11: Répartition des chefs de ménage selon l'ethnie

ETHNIE	EFFECTIF	(%)
Mossi	587540	48,5
Dioula	20513	1,7
Peulh	83740	6,9
Bissa	49884	4,1
Gourmatché	59794	4,9
Gourounsi	58865	4,9
Bobo	73910	6,1
Samo	28623	2,4
Sénoufo	15540	1,3
Lobi	24697	2,0
Dagari	30445	2,5
Gouin	15982	1,3
Autres ethnies burkinabè	153226	12,6
Autres ethnies non burkinabè	8878	0,7
TOTAL	1211637	100

De l'examen du tableau 12, il ressort que certaines ethnies comme les Gourounsi, les Sénoufo et les Mossi, ont des ménages de taille supérieure à la moyenne nationale. Les autres par contre ont des ménages de taille moyenne plus réduite.



Tableau 12: Taille moyenne du ménage selon l'ethnie
du chef de ménage

ETHNIE	TAILLE MOYENNE
Mossi	8,2
Dioula	6,7
Peulh	6,4
Bissa	7,7
Gourmatché	7,4
Gourounsi	8,4
Bobo	6,3
Samo	6,7
Sénoufo	8,4
Lobi	7,6
Dagari	7,0
Gouin	7,0
Autres ethnies burkinabè	8,2
Etranger	3,8

3.2 La religion du chef de ménage RELIGION DU CHEF DE MENAGE

En général, la religion du chef de ménage est pratiquée par les autres membres du ménage.

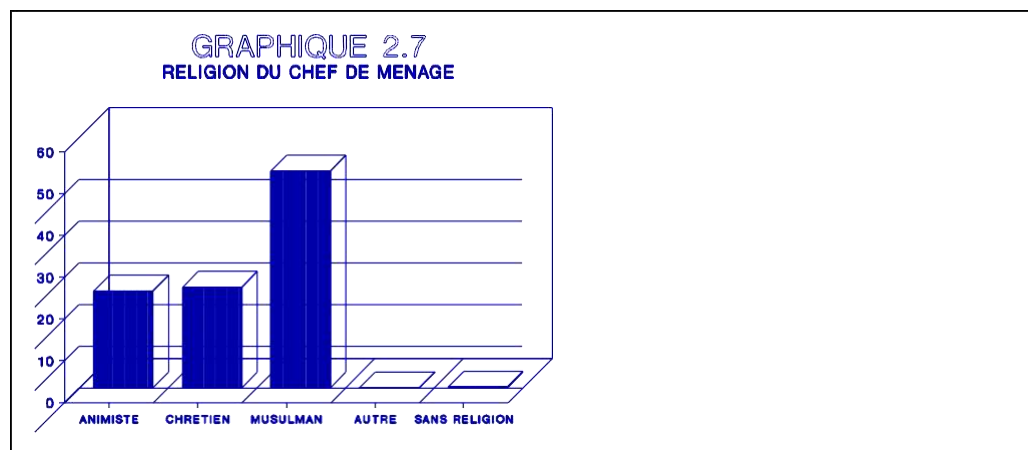
La répartition des chefs de ménage selon la religion fait ressortir (cf. tableau 13 et graphique 1), trois principales religions au Burkina. Il s'agit de l'Animisme (23,3%), du Christianisme (24,3%) et de l'Islam (52%). L'importance de chaque religion varie selon le milieu de résidence. La situation de ces trois religions se présente comme suit :



Tableau 13: Répartition des CM selon la religion et le milieu de résidence

RELIGION	MILIEU URBAIN		MILIEU RURAL		ENSEMBLE	
	nombre	(%)	nombre	(%)	nombre	(%)
Animisme	7901	3,4	274273	28,1	282174	23,3
Christianisme	93810	40,0	200206	20,5	294016	24,3
Islam	131845	56,2	498132	51,0	629977	52,0
Autre religion	338	0,1	901	0,1	1239	0,1
Sans religion	733	0,3	3498	0,3	4231	0,3
TOTAL	234627	100	977010	100	1211637	100

GRAPHIQUE 1



a) l'islam est la religion d'appartenance de 52% des chefs de ménage. Cette proportion varie selon le milieu de résidence. En effet elle est de 56,2 % dans le milieu urbain contre 51 % dans le milieu rural. Par rapport à la répartition par strate,(cf. tableau 14), on observe plus de disparités. La strate Nord est la plus islamisée avec 95,4 % des chefs de ménage pratiquants. Les strates suivantes sont aussi à majorité islamisées. Il s'agit du Centre-Nord (59,6 %) , de l'Ouest (59,4 %), de Ouaga-Bobo (57,4 %) et des Autres Villes (52,8 %). Dans les strates Sud/Sud-Est et Centre-Sud par contre, l'islam est moins pratiqué avec les proportions respectives de 20,1 % et 43 %;



Tableau 14: Répartition en % des chefs de ménage de chaque strate selon la religion

RELIGION	Strates						
	OUEST	SUD ET SUD/EST	CENTRE NORD	CENTRE SUD	NORD	AUTRE VILLE	OUAGA BOBO
Islam	59.4	20.1	59.6	43.0	95.4	52.8	57.4
Christianisme	15.1	24.3	14.9	32.1	2.3	37.0	41.0
Animisme	25.1	55.4	25.3	24.0	1.2	10.1	1.0
Autre religion	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2
Sans religion	0.2	0.1	0.2	0.8	0.1	0.1	0.4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

b) le christianisme est la religion d'appartenance de 24,3 % des chefs de ménage avec 40 % en milieu urbain et 20,5 % en milieu rural. Les proportions deviennent encore plus disparates à travers les strates, variant de 2,3 % dans le Nord (la strate la plus islamisée) à 41 % dans la strate Ouaga-Bobo;

c) l'animisme est la religion d'appartenance de 23,3 % des chefs de ménage, il est, contrairement à l'islam et au christianisme moins représenté dans le milieu urbain (3,4 %) qu'en milieu rural (28,1 %). Cependant à travers les strates on remarque que l'animisme est la religion la plus pratiquée dans la strate Sud et Sud-Est avec plus de 55 % des chefs de ménage. Les strates suivantes qui sont essentiellement rurales connaissent des proportions non négligeables d'adeptes. Il s'agit de l'Ouest (25,1 %), du Centre-Nord (25,3 %) et du Centre-Sud (24 %). Les strates qui comptent le moins d'animistes sont celles de Ouaga-Bobo (1 %), du Nord (1,2 %) et les Autres Villes (10,1 %).

L'examen de la taille moyenne sous l'angle de la religion révèle que les ménages dont le chef est animiste ou musulman est d'au moins 8 personnes, la taille moyenne de ceux dont le chef est chrétien est inférieure à 7 personnes. Il en est de même pour les autres religions et les sans religion (cf. tableau 15).

Tableau 15 : Taille moyenne des ménages selon la religion du Chef de ménage

RELIGION	TAILLE MOYENNE
Animisme	8,0
Christianisme	6,8
Islam	8,1
Autre religion	6,2
Sans religion	5,8
ENSEMBLE BURKINA	7,8



3.3 Niveau d'instruction des chefs de ménage

Trois grands niveaux d'enseignement ont été retenus pour les besoins de l'analyse. Il s'agit du primaire, du secondaire et du supérieur.

Tableau 16: Répartition en % des chefs de ménage selon le niveau d'instruction et le sexe de chaque milieu de résidence.

NIVEAU	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE BURKINA		
	SM	SF	Ens	SM	SF	Ens	SM	SF	Ens
Aucun	49,0	62,6	50,8	88,1	91,6	88,4	80,9	83,4	81,1
Primaire	23,6	15,5	22,6	8,4	3,2	8,0	11,3	6,7	10,8
Secondaire	20,5	17,2	20,0	3,1	4,7	3,2	6,3	8,3	6,4
Supérieur	6,8	4,4	6,5	0,2	0,2	0,2	1,4	1,4	1,4
ND	0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau 16 révèle que la plupart des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction soit 81,1 % de cette population. L'importance du niveau d'instruction en terme de proportions de ménages varie selon le milieu de résidence et le sexe. En effet en milieu urbain les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction représentent 50,8 % contre 88,4 % en milieu rural. De même, 80,9 % des chefs de ménage de sexe masculin sont sans niveau contre 83,4 % chez les chefs de ménage de sexe féminin. La faible proportion de ceux ayant un niveau se répartit au niveau du primaire (10,8 %), du secondaire (6,4 %) et du supérieur(1,4 %).

Les chefs de ménage sont plus instruits en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet les proportions pour les niveaux primaire, secondaire et supérieur en milieu urbain sont respectivement de 22,6 %, 20% et 6,5% contre respectivement 8,0%, 3,2% et 0,2% pour le milieu rural. On constate d'importantes disparités entre strates. En effet les chefs de ménage sans niveau d'instruction représentent 95,6 % au Nord, 92 % au Centre Nord, 90,9 % au Centre Sud, contre 48,7 % à Ouaga-Bobo et 56,7 % dans la strate Autres Villes(cf tableau 17).

Tableau 17 : Répartition en % des chefs de ménage de chaque strate selon le niveau d'instruction

NIVEAU INSTRUCTION	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE NORD	CENTRE SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA BOBO
Aucun niveau	80.9	85.5	92.0	90.9	95.6	56.7	48.7
Primaire	15.0	8.6	5.9	5.4	1.9	19.1	23.3
Secondaire	3.6	4.7	1.8	2.8	1.3	19.0	17.9
Supérieur	0.0	0.6	0.0	0.1	0.2	3.0	6.0
ND	0.5	0.6	0.3	0.7	1.1	2.2	4.0
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100



Les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction, ont une taille moyenne de 8,1 personnes contre 6,9 personnes pour ceux du niveau primaire, 5,6 personnes pour le niveau secondaire et enfin 5,2 personnes pour le niveau supérieur (cf tableau 18).

Tableau 18 : Taille moyenne du ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage

NIVEAU INSTRUCTION	TAILLE MOYENNE
Aucun niveau	8,1
Primaire	6,9
Secondaire	5,6
Supérieur	5,2
Ensemble Burkina	7,8

3.4 Alphabétisation

Une personne est dite alphabétisée en une langue si elle sait lire et écrire dans cette langue. Il apparaît que les principales langues d'alphabétisation sont le Moré, le Dioula, le Fulfuldé, le Bissa, le Goulmancéma, le Dagara, le Lobi et le Français.

Tableau 19 : Répartition en % des chefs de ménage selon la langue d'alphabétisation et le sexe du chef de ménage de chaque milieu de résidence

LANGUE	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	SEXE MASC	SEXE FEM	ENS	SEXE MASC	SEXE FEM	ENS	SEXE MASC	SEXE FEM	ENS
Aucune	45,7	65,2	48,2	85,0	92,1	85,6	77,7	84,4	78,3
Moré	0,9	0,2	0,8	2,1	0,3	1,9	1,8	0,3	1,7
Dioula	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,2	0,2	0,1	0,2
Fulfuldé	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Bissa	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Goulmancéma	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3
Lobi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dagara	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Français	48,1	32,7	46,1	8,9	7,2	8,8	16,2	14,4	16,0
Autres	5,1	1,4	4,7	3,2	0,1	2,9	3,6	0,5	3,3
ND	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100



L'examen du tableau 19 révèle un faible taux d'alphabétisation au Burkina Faso. Seulement 21,7 % des chefs de ménage sont alphabétisés dans une langue quelconque. Le Français est la première langue d'alphabétisation et le taux est plus élevé chez les hommes (22,1 %) que chez les femmes (15,3 %). On note aussi que le taux d'alphabétisation des chefs de ménage est beaucoup plus élevé en milieu urbain (51,7 %) qu'en milieu rural (14,2 %).

Les taux d'alphabétisation des chefs de ménage par strate montrent que celles du milieu rural sont les moins alphabétisées. Les strates du Nord et du Centre-nord se distinguent particulièrement par des taux plus bas, soient respectivement 8,4 % et 12,1 %. Les strates urbaines par contre connaissent les plus forts taux avec 54,5 % pour Ouaga-Bobo et 43,7 % pour les Autres villes.

Tableau 20 : Taux d'alphabétisation par strate pour toutes les langues confondues

STRATE	TAUX D'ALPHABETISATION
Ouest	18,1
Sud et Sud-Est	14,8
Centre-Nord	12,1
Centre-Sud	14,2
Nord	8,4
Autres villes	43,7
Ouaga-Bobo	54,5
Ensemble Burkina	21,5

En ne considérant que les principales langues nationales (Moré, Fulfuldé, Dioula, Gulmancéma, Lobi et Dagara), on a 26 394 chefs de ménage alphabétisés sur un effectif total de 1 211 637 soit un taux de 2,2%. La répartition des alphabétisés selon une langue nationale (tableau 21) révèle la prédominance du Moré(77,2%) suivi du Gulmancéma(11,6%) et du Dioula (7,6%).

Tableau 21: Répartition des chefs de ménage alphabétisés en langues nationales selon la langue d'alphabétisation

Langues Nationales	Effectifs des CM	Proportions en %
Moré	20 372	77,2
Dioula	2 002	7,6
Fulfuldé	400	1,5
Bissa	126	0,5
Gulmancéma	3 062	11,6
Lobi	52	0,2
Dagara	380	1,4
Total	26 394	100,0



3.5 Handicap dont souffre le chef de ménage

Toujours dans la recherche d'un bon ciblage des groupes défavorisés, l'enquête Prioritaire a pris en compte le handicap physique dont peut souffrir le chef de ménage et dont les retombées négatives sur l'économie du ménage ne sont plus à démontrer. Les handicaps suivants ont été retenus: handicap moteur, handicap visuel, handicap mental et lèpre.

En terme de volume, on est parvenu à un résultat révélant que 5,7 % des chefs de ménage souffrent d'un handicap.

Tableau 22 : Répartition en % des chefs de ménage de chaque statut d'occupation selon le handicap

STATUT d'occupation	AUCUN HANDICAP	MOTEUR	VISUEL	LEPREUX	MENTAL	AUTRE	TOTAL
Occupé	96,1	1,1		0,1	0,2	1,0	100
Chômeur travaillé	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Chômeur	96,7	0,5	1,7	0,6	0,5	0,0	100
Elève étudiant	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Femme au foyer	93,6	1,3	1,5	0,0	0,0	3,6	100
Retraité rentier	87,8	2,9	8,2	0,0	0,7	0,4	100
Autre inactif et chômeurs	60,6	5,9	22,4	0,1	1,0	10,0	100
ND	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Ensemble	94,3	1,4	2,6	0,1	0,2	1,4	100

On constate en effet que les chefs de ménage handicapés se rencontrent surtout chez les personnes retraitées (12,2 %), les femmes au foyer (6,4 %) et les autres inactifs et chômeurs (39,4 %). Pour les autres statuts d'occupation, les handicapés constituent moins de 5 %. Ces résultats étaient plus ou moins attendus, étant donné que le handicap prédispose la personne atteinte à l'inactivité ou à l'inaptitude pour exercer certains types d'activité. C'est le cas des aveugles qui sont à quelques exceptions près, inactifs. Si l'on considère la population des handicapés (cf. tableau A8 annexe), on s'aperçoit que le handicap visuel est le plus fréquent et touche 45,1 % de cette population, suivi du handicap moteur 24,2 %, le mental 3,5 % et les lépreux 1,9 %. Les autres handicaps qui touchent 25,3 % des personnes handicapées ne sont pas négligeables.

Le tableau 23 qui fait un rapprochement entre le handicap du chef de ménage et la taille de son ménage, montre que les chefs de ménage ne souffrant d'aucun handicap ont des ménages de taille nettement plus élevée que celle des ménages dont le chef est handicapé. Les ménages des lépreux et les handicapés mentaux présentent les tailles moyennes les plus réduites avec respectivement 4,3 et 5 personnes. Quant aux chefs de ménage souffrant d'un handicap moteur et visuel, les tailles moyennes sont plus élevées soient 6,3 et 6,9 personnes respectivement. Pour ceux souffrant d'un handicap autres que ceux identifiés ici, on remarque que le handicap ne semble pas avoir un effet sur la taille du ménage car leur taille est de même grandeur que celle des chefs de ménage sans handicap.



Tableau 23: Taille moyenne du ménage selon
le handicap du chef de ménage

HANDICAP	Taille moyenne
Aucun handicap	7,8
Moteur	6,3
Visuel	6,9
Lépreux	4,3
Mental	5,0
Autre	7,8



4 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE

Il s'agit de voir comment le chef de ménage généralement principal soutien économique s'insère sur le marché de travail. Ainsi on analysera le statut d'occupation, la situation dans l'emploi, la branche d'activité et le groupe socio - économique du chef de ménage.

4.1 Le statut d'occupation

Le statut d'occupation ou d'activité permet de déterminer la situation d'une personne vis à vis de l'emploi (rémunéré ou non).

L'examen du tableau 24 révèle que 91,1 % des chefs de ménage sont occupés; forte proportion justifiée par la responsabilité économique qu'assume le chef de ménage. La proportion est beaucoup plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural (82,4 contre 93,2%). Cette situation s'expliquerait par :

- la quasi inexistence du chômage ou de la retraite en milieu rural où l'activité économique est essentiellement agricole;
- la proportion relativement élevée de chômeurs dans le milieu urbain (5,5% contre 0,3%), caractérisé par des activités essentiellement modernes (commerce, industrie, administration);
- la non prise en compte des femmes au foyer (23,2% du milieu urbain contre 6,2% en milieu rural) comme exerçant une activité économique.

Tableau 24 : Répartition en % des chefs de ménage selon le statut d'occupation le milieu de résidence et le sexe

STATUT D'OCCUPATION	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	ENS
Occupé	85,0	64,6	82,4	94,3	81,2	93,2	92,6	76,4	91,1
Chômeur travaillé	0,4	0,2	0,3	0,1	0,4	0,2	0,2	0,3	0,2
Chômeur	5,2	4,5	5,2	0,1	0,2	0,1	1,1	1,4	1,1
Elève étudiant	2,2	1,4	2,1	0,2	0,3	0,2	0,5	0,6	0,6
Femme au foyer	0,0	23,2	3,1	0,0	6,2	0,5	0,0	11,2	1,0
Retraité rentier	4,7	0,4	4,1	0,1	0,0	0,1	1,0	0,1	0,9
autre inactif	2,3	5,4	2,6	5,0	11,4	5,5	4,4	9,7	4,9
ND	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100



Le statut d'occupation selon le sexe donne une proportion d'occupés de 92,6 % pour les chefs de ménage de sexe masculin contre 76,4 % pour les femmes. Cette situation s'expliquerait pour l'essentiel par l'importance des femmes au foyer (11,2% au plan national).

On peut aussi remarquer que la taille moyenne du ménage varie selon le statut d'occupation du chef de ménage (tableau A10 en annexe). Elle est plus réduite chez les chefs de ménage élève/étudiant (2,7 personnes), les femmes au foyer (5,7), les chômeurs (6,8) que chez les chefs de ménage occupés (7,8) et les retraités rentiers (9,6).

4.2 Situation dans l'emploi des chefs de ménage occupés

La situation dans l'emploi donne la position du travailleur dans l'emploi qu'il exerce. Elle ne concerne dans notre cas que les chefs de ménage occupés.

Il ressort de l'examen du tableau 25, que la plupart des chefs de ménage sont des indépendants c'est-à-dire qu'ils travaillent pour leur propre compte. Ils représentent 87,1 % des chefs de ménage occupés. Les salariés ne représentent que 10,5 % avec 6,4 % de salariés du secteur public et 4,1 % de salariés du privé. On peut aussi noter la faible proportion des employeurs (1,1 %).

Cette structure varie selon le milieu de résidence. Dans le milieu urbain, la population des chefs de ménage occupés se compose de 53,1 % d'indépendants, 23,2 % de salariés du secteur public et de 19,1 % de salariés du secteur privé, contre respectivement 94,3 %, 2,8 % et 0,9 % des actifs occupés du milieu rural. La forte proportion des indépendants en milieu rural, se justifie par la prédominance des activités agricoles dans ce milieu, où les emplois salariés sont rares.

Tableau 25 : Répartition en % des chefs de ménage occupés selon la situation dans l'emploi, le milieu de résidence et le sexe

SITUATION DANS L'EMPLOI	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	ENS
Indépendant	51,0	72,0	53,1	94,8	87,9	94,3	87,4	84,0	87,1
Salarié public	24,6	11,5	23,2	2,7	4,3	2,8	6,4	6,1	6,4
Salarié privé	19,6	14,2	19,1	0,9	1,1	0,9	4,1	4,3	4,1
Employeur	2,2	1,3	2,1	0,9	0,0	0,9	1,1	0,3	1,1
Aide familial	1,1	0,0	1,0	0,5	6,1	0,9	0,6	4,6	0,9
Bénévole	1,5	1,0	1,5	0,2	0,6	0,2	0,4	0,7	0,4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

En milieu urbain, les salariés représentent 42,3 % des chefs de ménage occupés.



La structure des ménages selon la situation dans la profession pour l'ensemble du pays est presque identique quel que soit le sexe excepté les aide familiaux qui sont beaucoup plus fréquents chez les femmes.

L'analyse de la taille moyenne selon la situation dans la profession pour l'ensemble du Burkina Faso fait ressortir que la taille moyenne des ménages dont les chefs sont indépendants ou employeurs est de 8 personnes tandis que celle des chefs de ménage salariés est de 5 personnes environ (cf tableau 26).

Tableau 26 : Taille moyenne du ménage selon la situation dans l'emploi du chef de ménage

SITUATION DANS L'EMPLOI	TAILLE MOYENNE
Indépendant	8,1
Salarié secteur public	5,6
Salarié secteur privé	5,3
Employeur	8,1
Aide familial	3,7
Bénévole	4,1
Ensemble	7,7

4.3 Branche d'activité des chefs de ménage

L'examen du tableau 27 permet de mettre en relief la forte prédominance des activités de la branche agriculture, élevage, pêche et chasse. Cette branche d'activité occupe plus de 80 % des chefs de ménage. Le reste des chefs de ménage est faiblement réparti dans les autres branches, dont l'industrie manufacturière (3,2 %), le commerce (5,3 %) et les services publics (8,5 %).



Tableau 27: Répartition en % des chefs de ménage occupés selon la branche d'activité, le milieu de résidence et le sexe.

BRANCHE (1)	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	EN
01	23,6	16,6	22,8	93,8	78,0	92,7	81,8	63,3	80,4
02	0,6	0,0	0,6	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2
03	11,5	11,6	11,5	1,2	3,9	1,4	3,0	5,7	3,2
04	0,5	0,1	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
05	5,4	1,0	4,9	0,1	0,0	0,1	1,0	0,2	0,9
06	19,7	45,0	22,3	0,8	11,0	1,5	4,	19,2	5,3
07	5,7	0,9	5,2	0,3	0,0	0,3	1,2	0,2	1,1
08	0,5	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
09	31,8	24,8	31,1	3,5	6,8	3,7	8,3	11,2	8,5
10	0,7	0,0	0,7	0,1	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2

(1) Nomenclature des branches:

01: agriculture, élevage, pêche et chasse

02: industrie extractive

03: industrie manufacturière

04: électricité, gaz et eau

05: travaux publics

06: commerce

07: transport

08: banque et institution financière

09: services publics et autres services

10: autre activité

L'importance des branches d'activité auxquelles appartiennent les chefs de ménage varie selon le milieu de résidence. En effet, si le milieu rural se prête aux activités agro-pastorales avec 92,7 % des chefs de ménage, le milieu urbain par contre est favorable à l'exercice des activités dans certaines branches comme celles des services publics et autres services (31,1 %), le commerce (22,3 %) et l'industrie manufacturière (11,5 %). Dans le milieu urbain, la branche 01 ne regroupe que 22,8 % des chefs de ménage.

La structure par sexe révèle aussi des disparités dans la répartition des chefs de ménage dans les branches d'activités.

D'une manière générale, les chefs de ménage de sexe féminin sont relativement beaucoup plus fréquents que les hommes dans le commerce (surtout en milieu urbain), les services publics et autres services, et dans l'industrie manufacturière. Elles sont par contre moins fréquentes dans l'agriculture, l'élevage, les travaux publics et les transports.



La taille du ménage suivant la branche d'activité du chef de ménage est donnée par le tableau A11 en annexe. Les ménages dont les chefs appartiennent à la branche agriculture et élevage ont une taille moyenne de 8,3 personnes, alors que ceux des autres branches ont une taille moyenne inférieure à 7 personnes.

4.4 Groupe socio-économique (GSE) des chefs de ménage

L'examen du tableau 28 fait ressortir les éléments suivants:

- sur 100 chefs de ménage, environ 73 sont agriculteurs dont 64 d'entre eux pratiquent la culture de produits vivriers et 9 de la culture de rente. La proportion des agriculteurs est plus élevée en milieu rural (75 %);
- une faible proportion des salariés (9,8 %) dont 5,9 % du secteur public. Cependant en milieu urbain les salariés représentent 35,9 % des chefs de ménage contre 3,4 % en milieu rural;
- une forte proportion de chefs de ménage en milieu urbain (29,4 %) appartenant au groupe artisans/commerçants, qui regroupe 42,1% des femmes chefs de ménage de ce milieu.

Tableau 28: Répartition en % des chefs de ménage selon le GSE le milieu de résidence et le sexe

GSE	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL			ENSEMBLE		
	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	ENS	HOM	FEM	ENS
Salarié public	21,2	7,4	19,4	2,6	3,5	2,6	6,0	4,6	5,9
Salarié privé	17,6	9,4	16,5	0,8	0,8	0,8	3,9	3,2	3,9
Artisans commerçants	27,4	42,1	29,4	2,7	14,5	3,7	7,3	22,4	8,6
Autre actif	2,1	2,3	2,1	0,6	5,5	1,0	0,9	4,6	1,2
Agriculteur rente	0,2	0,0	0,2	11,3	1,1	10,5	9,3	0,8	8,5
Agriculteur vivrier	19,4	11,2	18,3	76,9	58,8	75,5	66,3	45,2	64,4
Inactif et chômeurs	12,1	27,6	14,1	5,1	15,8	5,9	6,3	19,2	7,5
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le rapprochement du Groupe socio-économique au niveau d'instruction du chef de ménage (cf. tableau 29), permet de dire que plus de 81 % des chefs de ménage sans niveau se retrouvent dans l'agriculture et se recrutent rarement comme salariés(3 %). Ceux du niveau primaire sont dans l'agriculture à 54 %, salariés à 20,1 % et le reste dans le commerce (17,9 %). Par contre à



partir du niveau secondaire, les chefs de ménage deviennent de plus en plus salariés au détriment de l'agriculture et du commerce.

Tableau 29 Répartition en % des chefs de ménage par GSE selon le niveau d'instruction

GSE	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur
Salarié secteur public	0,9	10,0	54,6	58,9
Salarié secteur privé	2,1	10,1	13,4	21,9
Artisan/commerçant	7,1	17,9	13,4	11,6
Autre inactif	0,8	2,4	2,3	2,6
Agriculteur de rente	8,9	11,2	2,5	0,0
Agriculteur vivrier	72,9	42,8	7,4	2,0
Inactif	7,4	5,6	6,4	3,0
TOTAL	100	100	100	100

En effet on compte 68 % de salariés parmi les chefs de ménage du niveau secondaire dont 54,6 % du secteur public et 13,4 % du secteur privé. Quant à ceux qui ont le niveau supérieur, les salariés représentent plus de 80 % dont près de 60 % sont du secteur public. On voit donc que la proportion des salariés augmente avec le niveau d'instruction. Inversement la proportion des agriculteurs diminue lorsque le niveau d'instruction augmente.

4.5 Nombre de personnes occupées dans le ménage.

La personne occupée étant celle qui exerce une activité rémunérée ou rémunératrice, on est amené à s'intéresser au nombre de personnes occupées dans le ménage pour apprécier son incidence économique dans le ménage.

L'examen des tableaux 30 et 31 fait ressortir une moyenne nationale de 4 personnes occupées par ménage. En rapprochant ce chiffre à la taille moyenne du ménage qui est de 7,8 personnes, on constate que la moitié des membres du ménage est en moyenne occupée.

Tableau 30 : Nombre moyen de personnes occupées et taille moyenne du ménage selon la strate

STRATE	OUEST	SUD SUD- EST	CENTRE NORD	CENTRE SUD	NORD	AUTRE VILLE	OUAGA BOBO	ENSEMBLE
Taille moyenne	7,8	7,6	9,0	8,0	6,7	7,5	6,1	7,8
Nombre d'occupés	4	4	5	5	3	3	2	4
Charge /personne occupé	2	2	1,8	1,6	2,3	2,3	3,0	2



La répartition de ce nombre de personnes occupées par strate permet de faire les observations suivantes:

- un nombre moyen de personnes occupées par ménage plus élevé dans les strates du Centre-Nord et Centre-sud, soit 5 personnes ;
- un nombre plus réduit dans les strates du Nord (3 personnes), des Autres villes(3) et de Ouaga-Bobo (2), imputable entre autres, au taux d'inactivité des femmes dans ces zones.

Par rapport aux groupes socio-économiques, on remarque que seuls les groupes relevant de l'agriculture de rente (5 personnes) et de l'agriculture des produits vivriers (4 personnes) ont un nombre moyen supérieur ou égal à la moyenne nationale. Les autres groupes socio-économiques ont en moyenne 2 personnes occupées par ménage. Il s'agit des salariés du secteur public, des salariés du secteur privé et des artisan/commerçants. Cette situation s'expliquerait par le fait qu'ils sont plus représentés en milieu urbain où le statut de "femme au foyer" plus fréquent dans ce milieu fait considérer la femme comme inactive.

- la charge sociale moyenne par personne occupée est donnée par le rapport du nombre de personnes du ménage sur le nombre des personnes occupées dans le ménage. Elle est relativement forte dans les villes de Ouaga-Bobo, les Autres villes et au Nord (respectivement 3 et 2,3 personnes par occupé). L'examen par GSE traduit une charge sociale relativement forte pour les salariés du secteur public (3,0), les artisans/commerçants (3,0) et les inactifs et chômeurs (2,6).

Tableau 31 : Nombre moyen de personnes occupées et taille moyenne du ménage selon le GSE

G S E	NOMBRE MOYEN DE PERSONNES OCCUPEES	TAILLE MOYENNE DU MENAGE (Chiffres arrondis)	CHARGE /PERSONNE OCCUPEE
Salarié du secteur public	2	6	3,0
Salarié du secteur privé	2	5	2,5
Artisan commerçant	2	6	3,0
Autres actifs	2	4	2,0
Agriculteur rente	5	9	1,8
Agriculteur vivrier	4	8	2,0
Inactifs	3	8	2,6
ENSEMBLE	4	8	2,0



Les ménages à majorité ruraux (80,6 %) sont dirigés par des hommes à plus de 91 %. La taille moyenne qui est de 7,8 personnes par ménage est la plus élevée des tailles données par d'autres enquêtes. Elle est fortement liée au niveau d'instruction du chef de ménage. Les chefs de ménage de sexe féminin ont un âge moyen supérieur à celui des hommes. L'âge moyen des chefs de ménage est de 46,6 ans. La plupart des chefs de ménage sont mariés (84 %).

L'ethnie dominante des CM est celle des mossi (48,5%). La principale religion d'appartenance des chefs de ménage est l'islam. La majorité des chefs de ménage sont analphabètes (78,3%) et sans niveau d'instruction (81,1%).

Une très forte proportion des chefs de ménage exercent une activité économique (91,1%). Ils sont pour la plupart des indépendants (80,4%) et agriculteurs (72,9%).



CHAPITRE III - LOGEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE





L'analyse des données portant sur le logement et l'accès aux services de base permet d'avoir des informations sur le cadre de vie d'une population et de cerner les problèmes sociaux voire de développement auxquels elle fait face.

Se loger fait partie des besoins vitaux des ménages que chaque pays doit chercher à satisfaire. La préoccupation est telle que la stratégie mondiale de l'habitat adoptée en 1988 s'est fixée pour objectif de faciliter l'accès à un logement décent pour tous d'ici la fin du siècle. Elle a préconisé qu'au niveau de chaque pays des efforts soient faits pour permettre de produire, améliorer et entretenir l'habitat, les infrastructures et les services de base pour toutes les couches de la population. Au niveau du Burkina, divers projets ont été mis en place spécifiquement pour le logement (projet des dix villes moyennes, projet urbain I et II et Projet Ouaga 2000 etc...) en vue d'améliorer la situation de l'habitat en milieu urbain.

Le chapitre sera structuré en deux grandes parties :

- le logement et le confort des ménages ;
- l'accès des ménages aux services de base.



1. LOGEMENT ET CONFORT DES MENAGES

L'habitat, ensemble d'habitations ou de logements, caractérise les conditions de vie des ménages. Pour bien cerner les divers aspects du logement et de son environnement, l'analyse s'attachera à donner les caractéristiques des principaux bâtiments des habitations, à présenter le statut d'occupation, le nombre de pièces et la promiscuité des logements, les principales sources d'énergie pour l'éclairage et la cuisine et l'approvisionnement en eau et la gestion de l'environnement domestique.

1.1. Principales caractéristiques du bâtiment

Les caractéristiques retenues sont : le type de bâtiment, la nature du mur, du sol et du toit. Il s'agit de voir le type de matériaux utilisés pour l'édification des différentes composantes du bâtiment.

1.1.1. Type de bâtiment du logement

Le bâtiment désigne une bâtisse, un édifice, un immeuble, une maison ou une case. Un logement est un ensemble de bâtiments à usage d'habitation. Il peut être constitué d'un immeuble, d'une villa, d'un bâtiment unique, de plusieurs bâtiments, d'une case et toute autre forme d'habitation.

Le logement à plusieurs bâtiments et la case dominent l'habitat au Burkina Faso avec des proportions respectives de 35,6% et 34,4%. A ces types de logement succèdent celui à bâtiment unique (27,1%), les villas (2,2%) et les immeubles (0,3%) (cf. tableau 1)

Tableau 1 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le type de logement

Type de logement	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ensemble
Immeuble	0,7	0,0	0,3	0,0	0,4	0,4	0,8	0,3
Villa	2,6	1,2	0,2	0,3	0,0	5,0	8,6	2,2
Bâtiment unique	35,5	18,5	13,0	14,6	36,0	42,1	55,0	27,1
Plusieurs bâtiments	41,1	18,6	51,5	28,9	25,7	41,7	35,5	35,6
Case	20,1	61,3	34,7	55,7	36,0	9,8	0,1	34,4
Autres	0,0	0,5	0,4	0,6	1,8	1,0	0,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans les strates rurales, plus du 1/5 des ménages habitent des cases qui prédominent au Sud et Sud-Est (61,3%) et au Centre Sud (55,7%). Les bâtiments uniques, les cases et les logements à plusieurs bâtiments sont les principaux types de logement dans ces zones rurales (cf tableau 1).

Dans les strates urbaines, le bâtiment unique domine avec 55% pour Ouagadougou/Bobo-Dioulasso et 42,1% pour les autres villes. Le logement à plusieurs bâtiments suit avec 41,7% pour les autres



villes et 35,5% pour Ouagadougou/Bobo-Dioulasso. Les villas sont essentiellement localisées dans les villes.

1.1.2. Matériaux de construction du bâtiment principal

A l'analyse du tableau 2 ci-dessous, 80,1% des ménages du Burkina Faso habitent des logements dont le bâtiment principal est en banco. Cette proportion est de 10,1% pour le logement à bâtiment principal en semi-dur et 6% pour le logement principal à bâtiment en matériaux durables.

Tableau 2 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le type de matériau du bâtiment principal

Type de matériaux	Strates							Ensemble
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	
Béton, pierre, parpaing	2,1	1,9	1,4	1,2	0,6	13,0	29,0	6,0
Semi-dur	8,3	5,5	1,7	9,4	1,3	21,7	29,0	10,1
Banco	89,1	90,9	88,1	87,7	78,4	63,5	41,6	80,1
Paille	0,5	1,1	7,9	1,3	16,5	1,3	0,4	3,3
Autres	0,0	0,6	0,9	0,4	3,2	0,5	0,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans les strates rurales, les logements à bâtiment principal en banco prédominent avec des proportions de 90,9% dans la strate Sud et Sud-Est et 89,1% à l'Ouest.

Dans les strates urbaines et en ce qui concerne particulièrement Ouagadougou/Bobo-Dioulasso la forme dominante des matériaux de construction est le semi-dur ou le dur (58%) suivi du banco (41,6%). Pour les Autres villes, le banco demeure prépondérant (63,5%)

De l'analyse de la nature des matériaux de construction du bâtiment principal suivant le groupe socio-économique (GSE), il ressort que, mis à part les ménages du secteur privé et public, la majorité des ménages des autres GSE vivent dans des logements en banco. En effet, les proportions des logements en banco varient de 54,7% pour les commerçants artisans à 90,3% pour les agriculteurs de rente (cf tableau 3).



Tableau 3: Répartition en % des ménages de chaque GSE selon le type de matériau du bâtiment principal

NATURE DU MUR	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES							ENSEMBLE
	Sal.sect. public	Sal.sect. privé	Artisans commerçants.	Autres actifs	Agric. de rente	Agric. vivriers	Inactifs et chômeurs	
Béton-Pierre-Parpaing	37,6	22,7	18,6	10,4	0,6	0,5	10,9	6,0
Semi-dur	32,7	32,3	25,0	22,6	6,8	4,5	13,1	10,1
Banco	28,7	43,3	54,7	65,5	90,3	90,2	72,2	80,1
Paille	0,2	1,6	1,2	1,4	2,3	4,1	2,8	3,3
Autres	0,8	0,2	0,6	0	0	0,6	0,9	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le rapprochement entre la nature du mur et le niveau d’instruction du chef de ménage appelle les commentaires suivants:

- quel que soit le niveau d’instruction atteint après le primaire, plus de 65,0% des ménages habitent dans des logements dont les murs sont en matériaux définitifs;
- par contre, les ménages dont les chefs n’ont pas été à l’école ou ont un niveau d’instruction primaire vivent dans des habitations faites de matériaux locaux et particulièrement en banco (plus de 70,0% des cas).

Ces résultats semblent indiquer qu’il existe une liaison positive entre le niveau d’instruction et la qualité des matériaux des murs du logement du ménage. Cela serait sans doute lié au niveau des revenus dont disposent ces ménages.

Tableau 4 : Répartition en % des ménages de chaque niveau d’instruction selon la nature du mur du bâtiment principal

NATURE DU MUR	NIVEAU D'INSTRUCTION								ENSEMBLE
	Sans instructions	Primaire	Sec.1° cycle	Sec..2° cycle	Supérieur	Prof.après CEPE	Prof.après BEPC	Non déclarés	
Béton-pierre-parping	6,5	10,8	24,0	30,6	58,7	38,8	60,2	4,1	6,0
Semi-dur	6,3	18,0	39,7	45,6	27,7	29,1	26,6	4,4	10,1
Banco	86,6	70,8	35,1	21,8	13,6	32,1	13,2	91,5	80,1
Paille	4,0	0,2	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,3
Autres	0,6	0,2	0,7	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1.1.3. Nature de la toiture

De l'observation du tableau 5, il se dégage trois principaux types de toiture qui sont par ordre d'importance : la tôle ondulée (37,1%), la terrasse en banco (30,6%) et la chaume (29,2%).



TABLEAU 5 Répartition en % des ménages de chaque strate selon la nature de la toiture

NATURE DE LA TOITURE	STRATES							TOTAL
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga / Bobo	
Terrasse en banco	42,6	52,2	45,1	10,7	56,2	19,3	0,4	30,6
Terrasse en ciment	0,6	0,2	0,2	0,2	0,5	0,8	1,4	0,5
Tuile	0,5	0,0	0,8	0,1	0,4	0,4	2,1	0,6
Tôle ondulée	37,5	15,7	17,1	33,0	2,5	70,4	94,6	37,1
Chaume	17,8	30,5	35,7	55,7	25,1	7,4	0,2	29,2
Autres	1,0	1,5	1,1	0,3	15,2	1,8	1,4	1,9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

Par rapport à la nature de la toiture, les strates rurales se répartissent en deux groupes :

- le premier groupe qui comprend celles du Sud et Sud-Est, du Nord et du Centre Sud se caractérise par la prédominance d'un type de toiture : il s'agit de la terrasse en banco au Sud et Sud Est (52,2%) et au Nord (56,2%) et la chaume au Centre Sud (55,7%). Le Nord se singularise par une faible proportion de ménages disposant de tôle ondulée (2,5%).
- le deuxième groupe comprend le reste où la terrasse en banco, la tôle ondulée et la chaume sont assez bien représentées.

En milieu urbain, on a essentiellement la tôle ondulée comme principal matériau de la toiture (94,6% pour Ouaga/Bobo et 70,4% pour les Autres villes).

1.1.4. La nature du sol

La majorité des ménages burkinabè (65%) vivent dans des logements où le sol du bâtiment principal est en terre battue. Pour le ciment (cf tableau 6), nous avons une proportion de 32%.



Tableau 6: Répartition en % des ménages de chaque strate selon le type de matériau du sol du bâtiment principal.

Type de matériaux	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Total
carreau	0,6	0,2	0,1	0,0	0,3	2,3	5,1	1,0
ciment	29,8	15,9	12,9	24,0	2,4	68,2	88,0	32,0
Terre battue	68,7	83,7	86,0	75,3	73,1	28,4	6,2	65,0
Autres	0,9	0,2	1,1	0,7	24,2	1,2	0,7	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans les strates rurales, la terre battue est le matériau de revêtement du sol le plus répandu (86% au Centre Nord, 83,7% au Sud et Sud-Est, 75,3% au Centre Sud, 73,1% au Nord et 68,7% à l'Ouest). A l'exception de la strate du Nord le second matériau de revêtement du sol est le ciment (de 13 à 30%).

En milieu urbain, le ciment est le mode principal de revêtement du sol (88% à Ouaga/Bobo et 68,2% dans les Autres villes), suivi de la terre battue (28,4% pour les Autres villes et 6,2% pour Ouaga/Bobo).

1.1.5. Nombre de pièces d'habitation et nombre moyen de personnes par pièce

1.1.5.1. Nombre de pièces d'habitation des logements

Sont considérés comme pièces d'habitation d'un logement, le salon, les chambres et la salle à manger.

Au Burkina Faso, en général les ménages occupent des logements ayant une (1) à quatre (4) pièces (73,4% des ménages). Cette proportion est de 93,7% au Nord dont 46,8% de ménages ont des logements constitués d'une seule pièce. Dans la zone urbaine de Ouaga/Bobo, la majorité des ménages occupent des habitations de moins de 5 pièces (81,7%) (cf tableau 7).



Tableau 7: Répartition en % des ménages de chaque strate selon le nombre de pièces d'habitation.

Nombre de pièces	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Total
1	13,2	6,6	10,8	8,5	46,8	9,1	14,0	12,7
2	28,5	23,6	18,8	18,6	30,8	24,8	31,5	24,0
3	20,2	26,7	19,9	22,6	10,8	18,3	20,0	20,9
4	12,9	18,7	15,9	18,3	5,3	17,7	16,2	15,8
5	8,5	9,6	10,9	12,3	2,7	9,9	7,6	9,6
6	5,2	5,8	7,4	7,1	1,8	6,9	4,5	5,9
7	2,8	3,2	5,5	4,7	0,8	4,1	1,6	3,6
8	2,3	2,5	3,8	2,0	0,4	3,9	2,0	2,5
9 et +	6,4	3,3	7,1	5,9	0,6	5,5	2,6	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.1.5.2. Nombre moyen de personnes par pièce

En moyenne au Burkina Faso, le nombre de personnes par pièce d'habitation est de 2,3. Il varie en sens inverse de celui des pièces du logement (cf tableau 8). De 3,8 personnes pour les logements à une seule pièce il va à 1,9 pour ceux constitués de 5 pièces.

La strate du Nord se distingue pour le nombre élevé de personnes par pièce (3,4). Les autres strates sont proches de la moyenne nationale.

L'analyse du tableau 8 montre que pour les logements constitués d'au moins de deux pièces, le nombre moyen de personnes par pièce dans les strates rurales est plus élevé que celui des strates urbaines.

Tableau 8 : Nombre moyen de personnes par pièce selon le nombre de pièces à usage d'habitation et la strate

Nombre de pièce	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ensemble
1	4,3	3,1	3,0	3,4	5,1	5,4	2,9	3,8
2	2,6	2,6	2,5	2,7	3,3	2,2	2,2	2,5
3	2,2	2,3	2,3	2,0	2,5	1,9	2,1	2,2
4	2,0	2,0	2,1	2,0	2,5	1,7	1,9	2,0
5	1,9	1,8	2,1	1,9	2,5	1,8	1,7	1,9
6 et +	2,0	1,8	2,2	1,9	2,4	1,8	1,6	2,0
Ensemble	2,5	2,2	2,3	1,9	3,4	2,2	2,1	2,4



Il ressort de l'examen du tableau 9 que le nombre moyen de personnes par pièce d'habitation est plus élevé chez les agriculteurs (vivriers et rentiers) et les inactifs et chômeurs. En général, les logements constitués d'une seule pièce sont surchargés (près de 4 personnes par pièce). Les logements des salariés sont moins encombrés.

Tableau 9: Nombre moyen de personnes par pièce selon le nombre de pièces à usage d'habitation et le groupe socio-économique.

Nombre de pièces	Groupes socio-économiques							Total
	Salariés sect. public	Salarié sect. privé	Artisans commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rentes	Agriculteurs vivriers	Inactifs et chômeurs	
1	3,1	2,6	3,1	2,5	4,4	4,0	5,3	3,8
2	2,0	2,1	2,2	1,8	3,1	2,7	2,0	2,5
3	1,6	2,1	1,9	1,5	2,2	2,3	2,0	2,2
4	1,5	1,8	1,8	1,6	2,3	2,1	2,0	2,0
5	1,7	1,8	1,7	2,4	1,9	2,0	1,9	1,9
6 et +	1,7	1,7	1,6	2,1	2,1	2,0	1,8	2,0
Total	1,7	2,1	2,2	2,0	2,5	2,5	2,4	2,4

1.2. Statut d'occupation

La préoccupation de tout chef de ménage est d'avoir un logement personnel. Plus qu'une nécessité, il est un impératif. La majorité des ménages sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement (86,0% de propriétaires et de co-propriétaires).

La location (simple et vente) ne concerne que 6,3% des ménages. Ceux qui bénéficient d'un logement gratuit représentent 7,5% du total des ménages.

L'examen du tableau 10 indique que quel que soit le milieu de résidence, les ménages propriétaires et co-propriétaires de leur logement dominent (90 à 96,2% en milieu rural et 62,9 à 65,5% en milieu urbain). L'accès au logement est beaucoup plus difficile en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce fait est lié à la qualité du bâtiment et surtout au coût très élevé des investissements.

Dans les centres urbains, les ménages locataires (simples et vente) représentent environ 25,0% des ménages. Cette proportion expliquerait pourquoi tous les efforts du Gouvernement en matière de logement sont concentrés dans les centres urbains (cf tableau 10).



Tableau 10 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le statut d'occupation.

Statut d'occupation	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ensemble
Propriétaire	87,6	87,1	84,5	87,6	92,4	62,8	58,3	81,8
Co-propiétaire	2,2	3,0	6,1	4,8	3,8	3,7	4,6	4,2
Locataire simple	2,6	2,5	1,0	1,4	1,2	24,5	24,2	6,1
Locataire vente	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,6	1,2	0,2
Logé gratuitement	7,5	7,4	8,1	5,6	2,1	8,5	11,4	7,5
Autre	0,0	0,0	0,2	0,5	0,4	0,0	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En examinant le statut d'occupation selon le groupe socio-économique du chef de ménage (voir tableau 11), on distingue deux groupes :

- le premier groupe qui comprend les artisans-commerçants, les autres actifs, les agriculteurs, les inactifs et les chômeurs et les salariés du privé se caractérise par une prédominance de la propriété ou co-propriété (de 61,8% pour les autres actifs à 95,3% pour les agriculteurs de rente) .
- le deuxième groupe comprend essentiellement les salariés du secteur public où seulement 37,4% des ménages sont propriétaires ou co-propriétaires. Plus de 42% sont en location simple ou en location vente.

Tableau 11 : Répartition en % des ménages de chaque groupe socio-économique selon le statut d'occupation.

Statut d'occupant	Groupes socio-économiques							
	Salariés sect. public	Salarié sect. privé	Artisans commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rentes	Agriculteurs vivriers	Inactifs et chômeurs	Total
Propriétaire	34,8	49,5	62,6	53,7	93,4	89,4	82,9	81,8
Co-propiétaire	2,6	5,2	4,5	8,1	1,9	4,7	2,5	4,2
Locataire simple	40,4	29,2	16,5	18,4	0,0	0,4	9,1	6,1
Locataire vente	1,8	1,0	0,4	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2
Logé gratuitement	19,8	15,0	15,8	19,8	4,3	5,2	5,0	7,5
Autre	0,6	0,1	0,3	0,0	0,4	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



La gratuité du logement est appréciable au niveau des salariés du secteur public (19,8%), du secteur privé (15,0%), des artisans-commerçants (15,8%) et des autres actifs (19,8%) qui résident généralement en ville.

1.3. Logement et environnement : l'assainissement

Cette partie va porter sur l'équipement des ménages en sanitaires et les modes d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères.

1.3.1. Lieux d'aisance

Le tableau 12 indique que 69,8% des ménages du Burkina font leurs besoins dans la nature. Seulement 25,6% des ménages utilisent des latrines (privées et communes).

Tableau 12 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le type de lieu d'aisance utilisé

Lieu d'aisance	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Total
W.C	0,0	0,1	0,6	0,0	0,7	4,1	6,8	1,4
Latrines privée	12,1	7,3	4,3	4,8	3,7	28,5	46,7	13,5
Latrines communes	13,3	4,7	6,6	3,2	10,9	30,9	33,7	12,1
Toilettes publiques	5,2	1,5	2,1	0,8	0,4	7,6	7,2	3,2
Dans la nature	69,3	86,5	86,4	91,1	84,3	29,0	5,6	69,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans les strates rurales, la proportion des ménages qui utilisent la nature comme lieu d'aisance varie de 69 à plus de 91%.

Dans les centres urbains où les conditions d'hygiène semblent meilleures, les ménages utilisent pour leurs besoins par ordre d'importance :

- A Ouaga/Bobo : 80,4% des ménages utilisent des latrines, 7,2% des toilettes publiques et 6,8% des W-C ;
- Dans les Autres villes : 59,4% des ménages disposent de latrines, 29% font leurs besoins dans la nature et 7,6% utilisent les toilettes publiques.

1.3.2. Type de sanitaire

La majorité des ménages burkinabè disposent de douches sans conduite d'eau (65,7%). Cette situation est valable aussi bien dans les strates urbaines que dans les strates rurales (cf tableau 13).



Au Nord, au Sud et Sud-Est et au Centre Sud, le type de sanitaire Autres peut être le marigot, autour du puits ou des points d'eau.

Tableau 13 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le type de sanitaire utilisé

Type de sanitaire	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Total
Baignoire	0,2	0,8	0,1	0,0	0,6	0,3	0,8	0,3
Douche avec conduite	1,0	0,8	0,5	0,4	0,6	5,4	8,7	2,0
Douche sans conduite	58,3	61,3	67,8	73,5	41,5	71,7	71,5	65,6
Douche publique	28,3	5,9	16,5	2,1	6,7	17,4	14,5	13,0
Autres	12,2	31,2	15,2	23,9	50,6	5,2	4,6	19,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.3.3. Mode d'évacuation des ordures

La plupart des ménages évacuent leurs ordures ménagères sur les tas d'immondices (67,9%). Comme le montre le tableau 14, la poubelle et les décharges publiques sont très peu utilisées (10%). La situation est meilleure dans les villes de Ouaga/Bobo où 43,5% des ménages utilisent la poubelle ou les décharges publiques. Au niveau des autres villes, la situation est relativement proche de celle des strates rurales.

Tableau 14 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le mode d'évacuation des ordures

Mode d'évacuation	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Total
Poubelle	0,3	1,2	6,3	0,7	1,0	10,1	20,7	5,1
Tas d'immondices	69,5	69,6	72,8	92,0	34,6	67,0	33,6	67,9
Fosse	10,6	2,8	11,3	5,2	1,3	7,9	15,8	8,5
Décharge publique	3,6	0,5	1,6	0,3	1,4	7,1	22,8	4,8
Autres	16,0	25,5	8,0	1,8	61,7	7,9	7,1	13,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



1.4 Eau - Energie - Combustibles

1.4.1 Mode d'approvisionnement en eau :

L'examen du tableau 15 montre que 47,5% des ménages burkinabè s'approvisionnent en eau de boisson dans des puits, 25,6% recourent à cet effet aux forages et 12,4% aux fontaines publiques. Seulement 5% des ménages disposent pour leur alimentation en eau de boisson de robinet intérieur propre (3%) ou partagé (2%). Il est important de noter que plus de 9 % des ménages s'approvisionnent dans les cours d'eau de surface pour leur dotation en eau de boisson.

L'accès à l'eau courante par le biais des robinets est l'apanage des villes, les zones rurales utilisant dans leur totalité et de manière très large les forages et puits. Le recours aux eaux de surface est essentiellement rural avec une situation préoccupante dans le sud et sud-est où 32,3% des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement en eau de boisson.

Tableau 15 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le principal mode d'approvisionnement en eau.

Mode d'approvisionnement	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ensemble
Cours d'eau	3,2	32,3	7,3	8,7	8,6	2,5	0,7	9,2
Puits	80,4	33,6	62,8	44,6	33,3	40,1	12,0	47,5
Forage	12,4	33,8	27,5	38,9	55,7	8,1	3,4	25,6
Fontaine publique	2,5	0,3	1,6	7,5	2,0	29,5	57,3	12,4
Fontaine inter propre	0,2	0,0	0,4	0,1	0,0	12,2	15,5	3,0
Fontaine inter partagé	1,1	0,0	0,1	0,1	0,1	7,4	10,1	2,1
Autre	0,2	0,0	0,2	0,1	0,3	0,3	1,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.4.2 Mode d'éclairage des ménages :

L'éclairage est une nécessité pour la sécurité et fait partie du confort du logement. Au Burkina Faso le pétrole reste la source d'énergie la plus utilisée par les ménages (68,6%) pour se procurer la lumière des lampes (essentiellement des lampes-tempêtes); 14,9% utilisent encore le bois comme mode d'éclairage. Le mode d'éclairage autre est celui de 10,1% des ménages Burkinabè. Ce "autre" regroupe les utilisateurs de lampe torche, des lampes à huile etc... La bougie est utilisée par une assez faible proportion de ménages essentiellement localisés dans les villes. L'électricité/énergie solaire n'est accessible qu'à 6,3% des ménages; à y voir de près on s'aperçoit que hormis le Centre-Nord du pays et l'Ouest, le milieu rural est très peu concerné par l'utilisation de l'électricité ; l'éclairage électrique ne concerne encore que le milieu urbain:



Ouagadougou/Bobo 30,2% des ménages y ont accès tandis que dans la strate Autres villes 26,2% des ménages ont l'éclairage électrique.

Tableau 16 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le mode d'éclairage.

Mode d'éclairage	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ensemble
Bois	3,4	24,3	28,5	15,6	24,4	1,5	1,0	14,9
Pétrole	82,4	65,0	64,6	65,5	60,2	71,1	68,0	68,6
Gaz	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Electricité/énergie solaire	1,7	0,2	1,5	0,2	0,2	26,2	30,2	6,3
Bougie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,1
Autre	12,5	10,4	5,5	18,6	15,1	1,0	0,3	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.4.3 Sources d'énergie pour la cuisine :

La principale source d'énergie pour la cuisine au Burkina Faso est le bois (82,2% des ménages y recourent). Indépendamment des strates, le recours au bois de chauffe est le plus répandu, particulièrement à l'Ouest (97,0% des ménages), au Nord (97,3%) et au Centre Nord (98,4%).

Dans les strates urbaines l'utilisation du bois demeure la plus importante. Seulement 26,4% des ménages de Ouaga/Bobo recourent aux sources d'énergie pour la cuisine tels que le gaz, le charbon et le pétrole (cf tableau 17).

Tableau 17: Répartition en % des ménages de chaque strate selon la principale source d'énergie pour la cuisine

Source d'énergie	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Total
Bois	96,9	92,4	98,4	77,6	97,3	85,0	73,6	88,2
Pétrole	0,4	0,2	0,4	0,3	1,1	1,0	2,3	0,7
Gaz	0,7	0,7	0,1	0,7	0,5	3,3	9,1	1,9
Electricité/énergie solaire	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,3	0,1
Charbon	1,2	0,9	0,3	0,5	0,4	4,6	5,7	1,6
Autre	0,7	5,8	0,8	20,8	0,6	5,9	9,0	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



2 - ACCES AUX SERVICES DE BASE LES PLUS PROCHES

L'accès aux service de base par les populations constitue entre autre un moyen pour apprécier leurs conditions de vie. Quatre principaux types de services de base ont été choisis pour cette approche. Il s'agit des établissements scolaires (primaires et secondaires), des centres de santé et des marchés.

On s'est intéressé à savoir si des membres du ménage utilisent ou non le service indiqué, et si non pour quelle raison ?

2.1 Utilisation des services de base

De façon générale, les résultats montrent que ce sont les marchés et les centres de santé les plus proches qui sont les plus utilisés par les ménages, soit respectivement 99,2% et 93,9%. Les écoles primaires et surtout les établissements d'enseignement secondaires offrent moins d'accès aux populations : 35,3 % des ménages pour les premières et 11,4% pour les seconds.

Du point de vue du milieu de résidence, la situation se présente globalement de la même façon. Ainsi, dans les strates urbaines, les marchés et les centres de santé sont les plus fréquentés. Cependant l'accès aux établissements scolaires y est plus important que partout ailleurs dans les strates rurales. A ce niveau, c'est surtout dans la strate du Nord que la grande majorité des ménages n'utilisent pas les écoles primaires (85,9%) et surtout les écoles d'enseignement secondaires (98,2%). La comparaison des strates rurales entre elles fait apparaître celles de l'Ouest et du Centre-Sud comme étant les plus privilégiées en matière d'accès aux écoles primaires (respectivement 36,2% et 37,7%) ou secondaires (respectivement 14,0% et 7,7%).

Tableau 18: Proportions des ménages dont les membres utilisent un service de base le plus proche par strate

Service de base	Strates							Ensemble
	Ouest	Sud et Sud-est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres. villes	Ouaga/Bobo	
Ecole Primaire	36,2	28,7	29,3	37,7	14,1	53,3	47,5	35,3
Ecole Second	14,0	5,0	4,1	7,7	1,8	34,7	26,4	11,4
Centre de santé	98,5	95,6	93,2	97,0	84,9	97,1	85,7	93,9
Marché	99,5	99,8	99,2	99,7	99,2	99,4	97,5	99,2

N. B.: Les pourcentages indiquent que le complément à 100 n'utilise pas le service de base le plus proche.

Si l'on considère les données selon la catégorie socio-économique (cf tableau 19), il apparaît que les marchés et les centres de santé sont encore les services les plus fréquentés par les ménages pour toutes les catégories. Les différences ne sont sensibles que pour les écoles. A ce niveau les ménages dont le chef est salarié sont ceux qui utilisent le plus ces services : 59,9% pour les écoles primaires et 32,5% pour les écoles secondaires pour les salariés du public, et 45,4% et 26,6% pour ceux du privé. Les autres groupes socio-économiques présentent des proportions beaucoup plus faibles, notamment les agriculteurs.



Bien que peu de ménages soient dirigés par des femmes (13% des ménages en milieu urbain et 7,8% en milieu rural), on s'est intéressé de savoir qu'elle est la distribution par sexe des chefs de ménages. Le tableau 20 présente cette distribution par milieu de résidence.

Tableau 19: Proportions (%) des ménages dont les membres utilisent un service de base le plus proche par groupe socio-économique du chef de ménage

Service de base	Groupe socio-économique du chef de ménage							Ensemble
	Salariés du secteur public	Salariés du secteur privé	Artisans /commerçants	Autres actifs	Agriculteurs de rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs et chômeurs	
Ecole primaire	59,9	45,4	41,0	27,9	35,2	32,0	33,9	35,3
Ecole Sec.	32,5	26,6	18,9	14,3	10,7	6,7	19,6	11,4
Centre de santé	92,8	89,5	90,5	89,5	98,4	94,6	91,3	93,9
Marché	98,8	98,3	98,4	95,9	99,8	99,7	97,0	99,2

Dans l'ensemble, quel que soit le sexe du chef de ménage les marchés et les centres de santé sont de loin les plus utilisés par les ménages. En ce qui concerne les établissements scolaires, on remarque que les ménages dirigés par des femmes ont tendance à utiliser plus les écoles secondaires que les ménages dirigés par des hommes. Ce constat est valable aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, notamment dans les deux plus grandes villes du Burkina où en plus l'accès aux écoles primaires est également plus important au sein des ménages dirigés par des femmes que de ceux dirigés par des hommes.

Tableau 20: Proportions (%) des ménages utilisant un service de base le plus proche selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence

Service de base	MILIEU DE RESIDENCE							
	OUAGA/BOBO		AUTRES VILLES		RURAL		ENSEMBLE	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Ecole primaire	46,9	52,2	54,1	49,0	32,8	22,5	35,7	30,7
Ecole sec.	25,1	36,0	34,6	35,2	7,1	10,4	10,8	17,6
Cent. de santé	85,4	87,7	97,5	95,0	95,7	69,6	94,4	89,7
Marché	97,4	98,1	99,4	99,4	99,7	97,4	99,4	97,7

La non utilisation des services de base les plus proches peut résulter principalement de deux situations : soit les ménages n'ont pas assez de moyens pour les utiliser, soit ils préfèrent utiliser d'autres services moins proches mais offrant de meilleures prestations. Cette deuxième hypothèse peut expliquer les résultats observés : les ménages dirigés par des femmes qui ont généralement des revenus plus modestes peuvent avoir tendance à utiliser davantage les services de base les plus proches (même si ces derniers n'offrent pas de très bonnes prestations) parce qu'ils n'ont pas assez de revenus pour utiliser d'autres services plus efficaces, mais géographiquement plus éloignés. L'analyse des raisons de non utilisation des services de base nous situera davantage sur cette question un peu plus loin.



2.2. Non utilisation des services de base

Plusieurs raisons peuvent expliquer la non utilisation des services de base par les ménages. Dans la recherche des facteurs explicatifs, l'accent a été mis sur l'impact du coût des services, leur éloignement et la qualité des prestations offertes.

L'analyse mettra donc l'accent sur ces trois aspects, bien que les autres raisons de non fréquentation des services de base ne soient pas négligeables.

2.2.1 Raisons de non utilisation des services de base

Le facteur coût, plutôt que l'éloignement et la qualité des prestations, explique la non fréquentation par certains ménages, de l'école primaire, l'école secondaire et des services de santé. Pour le marché, c'est plutôt l'éloignement que le coût et la qualité des services qui est évoqué (cf. tableau 21).

Tableau 21 : Répartition en % des ménages ne fréquentant pas les services de base les plus proches selon les raisons

	Ecole Primaire	Etablissement secondaire	Centre de Santé	Marché
Trop cher	32,5	26,4	43,5	14,6
Trop loin	17,8	16,3	22,3	15,9
Mauvaise qualité	2,1	0,7	5,8	5,7
Autre	47,6	56,6	28,4	63,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.1.1 Non fréquentation de l'école primaire la plus proche

Parmi les ménages qui ont déclaré ne pas utiliser l'école primaire, 32,5% évoquent le coût élevé des frais et fournitures scolaires, 17,8% l'éloignement de l'école et seulement 2,1% mettent en cause la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Il est à noter que les raisons de non utilisation de l'école primaire par 47,6% des ménages concernés par la question, n'ont pas pu être recueillies avec précision. On pourrait ranger dans ce groupe, les ménages qui ne perçoivent pas la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école; ceux qui ont des enfants d'âge scolaire qui ne remplissent pas les conditions d'inscription; la non disponibilité de places dans certaines écoles, etc.



2.2.1.2 Non fréquentation des écoles secondaires

La majorité des ménages n'utilisant pas l'école secondaire avancent d'autres raisons que celles liées au coût (26,4% des ménages) à l'éloignement (16,3%) et à la qualité de l'enseignement (0,7%) pour justifier la non fréquentation de l'établissement secondaire le plus proche. Les conditions d'accès à ces établissements et la non disponibilité des places, sont probablement les raisons de cette non utilisation.

2.2.1.3 Non fréquentation des centres de santé

La principale raison de non fréquentation des centres de santé les plus proches, est le coût élevé des prestations. Cette raison est évoquée par 43,5% des ménages qui ne fréquentent pas ces centres.

2.2.1.4 Non fréquentation du marché

La majorité des ménages qui ne fréquentent pas le marché le plus proche ont évoqué des raisons autres que celles liées à l'éloignement, au coût et à la qualité des produits qui y sont vendus.

L'éparpillement des points de vente (boutiques) dans les secteurs et villages pourrait être l'une des raisons de cette non fréquentation du marché le plus proche.

2.2.2 Raisons de non utilisation des services de base selon le milieu de résidence

En milieu rural, après les raisons non définies, c'est le coût élevé et l'éloignement des services de base qui expliquent principalement leur non fréquentation.

En milieu urbain par contre, c'est le coût élevé et la mauvaise qualité des prestations qui expliquent la non fréquentation des services de base les plus proches (cf. tableau 22).

Tableau 22 : répartition en % des ménages ne fréquentant pas les services de base les plus proches selon les raisons et le milieu de résidence.

	Milieu rural				Milieu urbain			
	Primaire	Secondaire	Santé	Marché	Primaire	Secondaire	Santé	Marché
Trop cher	33,4	26,4	43,5	14,6	21,0	29,5	32,5	11,5
Trop éloigné	18,9	16,3	22,3	15,9	3,4	6,5	4,3	4,8
Mauvaise qualité	1,5	0,7	5,8	5,7	10,3	3,2	15,4	12,1
Autres	46,5	56,6	28,4	63,8	65,1	60,8	47,8	71,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



2.3 - Moyen de transport utilisé et temps mis pour accéder aux services de base les plus proches

L'éloignement a été cité comme la 3ème raison de non utilisation des services de base. Son étude à travers l'examen des moyens de transport et le temps mis pour y accéder permettra de bien apprécier les conditions de vie des ménages.

2.3.1. Moyen de transport utilisé

L'examen du tableau 23 fait ressortir que quel que soit le service de base, la marche à pied est le moyen de transport le plus utilisé pour y accéder. Les proportions des ménages qui l'utilisent vont de 52,4% pour l'école secondaire à 90,1% pour l'école primaire. Elles pourraient exprimer soit le non éloignement des services de base ou le manque d'autres moyens de locomotion. La bicyclette vient après la marche à pied. Le motorcycle et l'automobile sont faiblement utilisés quel que soit le service.

Tableau 23 : Répartition en % des ménages selon le moyen de transport utilisé pour accéder au service de base le plus proche

SERVICES DE BASE	MOYEN D'ACCES					TOTAL
	A pied	Bicyclette	Motocycle	Automobile	Autre	
Ecole primaire	90,1	8,1	1,5	0,3	0,0	100
Ecole Secondaire	52,4	35,6	7,9	3,8	0,3	100
Centre de santé	73,7	21,7	3,5	0,8	0,3	100
Marché	86,1	11,6	1,6	0,4	0,3	100
Moyenne	75,6	19,25	3,6	1,3	0,3	

2.3.2. Temps mis pour accéder aux services de base

Le temps mis pour accéder aux services de base (école, centre de santé et marché) est l'un des déterminants de l'utilisation de ces services. On peut supposer que plus le temps mis est important plus difficile sera l'accès aux services. En considérant le temps mis pour accéder au service de base le plus proche par le moyen de déplacement le plus usuel, la situation par service se présente comme suit :

* 68,3% des ménages sont à moins d'une demi-heure de l'école primaire et 31,7% doivent mettre plus d'une demi-heure pour y accéder ;

* les établissements secondaires sont souvent plus distants. Seulement 20% des ménages sont à moins d'une demi-heure de leur établissement. Plus du 1/4 des ménages mettent 1/2 à 1 heure pour y accéder. La majorité des enfants (54,9%) doivent mettre plus d'une heure pour se rendre dans leur établissement (cf tableau 24). En terme de temps mis, le primaire semble plus accessible que le secondaire.



* 47,4% des ménages sont à moins de 1/2 heure du centre de santé, 24,4% de 1/2 à une heure et le reste, c'est-à-dire 28,2%, sont à plus d'une heure de leur centre de santé.

* la majeure partie (70%) des ménages sont à moins d'une demi-heure de leur marché.

Tableau 24: Répartition en % des ménages selon le temps mis pour se rendre dans les différents services de base

Temps mis	Ensemble Burkina							
	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion.	Effectif	Proportion
Moins de 1/2 h	8277435	68,3	242415	20,0	574081	47,4	848602	70,0
1/2 h à 1 h	248127	20,5	304117	25,1	307908	24,4	216572	17,9
1h à 2 h	96243	7,9	272940	22,5	195953	16,2	101307	8,4
2 h à 1/2 jour	32977	2,7	258538	21,3	109386	9,0	33683	2,8
1/2 à 1 jour	3092	0,3	94374	7,8	22141	1,8	9597	0,8
plus d'1 jour	3308	0,3	39105	3,2	1689	0,1	1682	0,1
N.D	148	0,0	148	0,0	480	0,0	194	0,0
Total	784372	100,0	1073193	100,0	73351	100,0	9484	100,0

2.3.3. Temps mis pour accéder aux services de base selon le moyen de transport utilisé

La moitié des services de base sont accessibles en moins d'une demi-heure quelque soit le moyen de transport utilisé sauf l'établissement secondaire et le centre de santé. Par service la situation se présente comme suit :

Ecole primaire

Elle est d'accès facile et est à moins d'une demi-heure pour la majorité des ménages (71,2% pour les piétons, 35,7% à vélo, 77,7% à motocycle, 55,8% pour les automobiles). On observe toutefois une forte proportion de ménages (45,7%) cyclistes qui mettent une demi-heure à une heure de temps pour s'y rendre (voir tableau 25).



Tableau 25: Répartition en % des ménages selon le temps mis et le moyen de transport utilisé pour accéder à l'école primaire la plus proche

TEMPS D'ACCES	MOYEN D'ACCES					TOTAL
	A pied	Bicyclette	Motocycle	Automobile	Autre	
Moins d'une 1/2 H	71,2	35,7	77,7	55,8	6,2	68,3
1/2 à 1 heure	18,3	45,7	15,8	10,2	16,7	20,5
1 à 2 heures	7,4	13,9	6,5	10,5	4,3	7,9
2 heures à 1/2 journée	2,5	4,0	0,1	23,5	69,6	2,7
1/2 j à 1 journée	0,2	0,7	0	0	3,1	0,3
Plus d'1 journée	0,3	0	0	0	0	0,3
ND	0	0	0	0	0	0
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Etablissement secondaire

Pour ce service, il n'y a pas de tranche de temps prépondérante. La majorité des ménages consacrent plus d'une demi-heure de temps pour y accéder quel que soit le moyen de déplacement (cf tableau 26).

Tableau 26: Répartition des ménages en % selon le temps mis et le moyen de transport utilisé pour accéder à l'établissement secondaire le plus proche

TEMPS D'ACCES	MOYEN D'ACCES					TOTAL
	A pied	Bicyclette	Motocycle	Automobile	Autre	
Moins d'une 1/2 H	28,7	8,7	19,7	8,5	1,0	20,0
1/2 à 1 heure	23,3	27,6	30,0	18,1	6,8	25,1
1 à 2 heures	19,9	27,7	35,1	22,5	4,7	22,5
2 heures à 1/2 journée	19,6	24,7	10,3	38,8	28,2	21,3
1/2 j à 1 journée	8,6	24,4	1,5	9,1	35,4	7,8
Plus d'1 journée	3,9	7,6	3,4	3,1	24,0	3,2
		2,1				
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Centre de santé

Plus de la moitié des ménages "piétons" et "motocyclistes" consacrent moins d'une demi-heure pour s'y rendre (respectivement 54,2% et 58,8%). L'accès n'est pas très aisé. En effet plus du tiers des ménages quel que soit le moyen de locomotion utilisé mettent plus d'une demi-heure pour s'y rendre (cf tableau 27)



Tableau 27: Répartition des ménages en % selon le temps mis et le moyen de transport utilisés pour accéder au Centre de Santé le plus proche

TEMPS D'ACCES	MOYEN D'ACCES					TOTAL
	A pied	Bicyclette	Motocycle	Automobile	Autre	
Moins d'une 1/2 H	54,2	23,4	58,8	37,1	1,4	47,4
1/2 à 1 heure	20,2	43,2	25,3	27,7	11,2	25,4
1 à 2 heures	14,6	21,9	13,2	17,9	10,4	16,2
2 heures à 1/2 journée	9,1	9,5	2,5	14,2	42,9	9,0
1/2 j à 1 journée	1,8	1,8	0,2	3,2	27,2	1,8
Plus d'1 journée	0,1	0,3	0	0	6,9	0,1
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Marché

A part les ménages qui utilisent le vélo, ceux qui utilisent les autres moyens de transport mettent moins d'une demi-heure pour s'y rendre. En effet, 74,5% de ceux qui vont à pied, 79,4% de ceux utilisent la motocycle et 56,7% de ceux utilisant l'automobile mettent moins d'une demi heure (cf tableau 28).

Tableau 28 Répartition des ménages en % selon le temps mis et le moyen de transport utilisé pour accéder au marché le plus proche

TEMPS D'ACCES	MOYEN D'ACCES					TOTAL
	A pied	Bicyclette	Motocycle	Automobile	Autre	
Moins d'une 1/2 H	74,5	37,3	79,4	56,7	6,8	70,0
1/2 à 1 heure	14,7	42,2	13,8	29,4	10,0	17,9
1 à 2 heures	7,4	15,7	6,8	4,9	13,3	8,4
2 heures à 1/2 journée	2,6	3,6	0	4,8	59,5	2,8
1/2 j à 1 journée	0,8	0,8	0	4,3	2,4	0,8
Plus d'1 journée	0,1	0,4	0	0	8,1	0,1
TOTAL	100	100	100	100	100	100



Trois types de logement dominant l'habitat au Burkina. Il s'agit des logements à bâtiment unique (27,1 %) à plusieurs bâtiments (35,6 %) et les cases (34,4 %). Les murs sont essentiellement faits de banco (80,6 %) et les toitures sont soit des terrasses en banco (30,6%), soit de la tôle ondulée (37,1 %) ou de la chaume (29,2 %). Le revêtement du sol des logements est soit de la terre battue (65 %) ou du ciment (32 %). Les ménages occupent des logements d'une à quatre pièces et le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,4.

La majorité de ménages sont propriétaires (propriétaires et co-propriétaires) de leur logement (85,0 %). La location est essentiellement un phénomène urbain. En matière d'assainissement, la situation n'est pas bonne. En effet, 69,8 % des ménages font leurs besoins dans la nature, les douches sans conduite sont encore dominante (65,6%) et le mode d'évacuation des ordures demeure les tas d'immondices (67,9%).

En matière de confort, les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont les puits (47,5%) et les forages (25,6%) ; le pétrole est le principal mode d'éclairage (68,6%) et le bois est la principale source d'énergie pour la cuisine.

Les écoles primaire et secondaire sont les services de base les moins fréquentés pour les ménages (respectivement 35,3% et 11,4%). les principales raisons connues sont la distance et le coût élevé. Le moyen de transport le plus utilisé est la marche à pied. Pour l'accès aux services de base, les investigations doivent se poursuivre pour cerner les vraies raisons de la faible fréquentation des écoles (primaire et secondaire).



CHAPITRE IV :

EMPLOI





L'emploi est une variable très importante dans l'analyse des conditions de vie des ménages. Il est la principale source de revenu des ménages. Le chômage phénomène jadis marginal au Burkina Faso est de plus en plus préoccupant. Il est souvent mal appréhendé et touche principalement les centres urbains.

Ce chapitre s'articulera autour de 5 points principaux :

- définitions et concepts ;
- population active et activités économiques ;
- activités principales et secondaires ;
- chômage et recherche d'emploi ;
- mobilité professionnelle.



1. POPULATION ACTIVE ET ACTIVITE ECONOMIQUE:

1.1 : Participation à l'activité économique

1.1.1 : Volume absolu

Le statut d'activité de la population donne la mesure de la proportion de la population qui constitue la main d'oeuvre participant au fonctionnement de l'économie nationale.

Tableau 1: Répartition de la population en âge de travailler selon le statut d'activité et le sexe

Statut d'activité	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Actifs			
Effectif	2473001	2301697	4774698
% ligne	51,8	48,2	100,0
% colonne	84,2	73,4	78,7
Inactifs			
Effectif	462567	832950	1295516
% ligne	35,7	64,3	100,0
% colonne	15,8	26,6	21,3
Total			
Effectif	2935568	3134647	6070214
% ligne	48,4	51,6	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0

La population de 10 ans et plus est estimée à 6 070.214, soit 64,6% de la population totale. Elle se répartie comme suit :

- 4.774.698 personnes actives et 1.295.516 personnes inactives.

La population économiquement à charge qui regroupe les inactifs et les moins de 10 ans représente 49,2% de la population totale, soit 4.617.869 personnes.

La répartition par sexe des actifs montre une situation légèrement déséquilibrée en faveur des hommes, soit un rapport de masculinité de 107 hommes pour 100 femmes. Par contre, la proportion des inactifs est élevée chez les femmes par rapport aux hommes, soit 56 hommes pour 100 femmes.

1.1.2. Taux d'activité

1.1.2.1 : Taux brut d'activité

Le taux brut d'activité est le rapport entre la population active (occupée ou en chômage) à la population totale. Le taux brut d'activité pour l'ensemble du pays est de 50,8%.



Tableau 2: Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	47,4	54,2	53,1
Féminin	28,1	52,5	48,6
Ensemble	37,9	53,3	50,8

Le taux brut d'activité est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain (53,3% contre 37,9%).

De même, il est plus important chez les hommes que chez les femmes (53,1% contre 48,6%), quelque soit le milieu de résidence.

Ce taux donne sur le plan national la proportion des travailleurs potentiels qui participent au marché du travail soit 50,8%. On peut dire aussi que un actif travaille en moyenne pour deux personnes.

1.1.2.2. : Taux net d'activité

Le taux net d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (10 ans et plus).

Tableau 3: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	67,0	88,2	84,2
Féminin	40,0	80,2	73,4
Ensemble	53,7	84,0	78,7

Au Burkina, le taux net d'activité est de 78,7% (cf tableau 3).

Comme le taux brut d'activité, le taux net d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (84,0 contre 53,7%). De même, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (84,2% contre 73,4%).



Tableau 4 : Taux net d'activité par tranche d'âge des actifs et par GSE du chef de ménage

Groupe d'âge	Groupes socio-économiques							Ensemble
	salariés publics	salariés privé	artisans commer- çants	Autres actifs	Agricul- teurs rente	Agri- culteurs vivriers	Inactifs et chômeurs	
10-14	5,1	11,4	21,7	34,7	78,2	69,6	44,6	60,7
15-19	22,2	37,7	45,1	51,7	87,8	87,6	56,3	77,1
20-24	41,8	48,8	58,4	66,5	86,3	91,1	70,7	81,6
25-29	61,1	70,4	71,4	75,8	93,4	91,8	80,2	86,8
30-34	81,1	83,1	74,9	95,3	94,4	92,5	77,0	89,1
35-39	81,8	87,8	80,3	89,1	94,7	92,5	78,4	90,0
40-44	83,5	82,9	88,8	83,0	95,9	93,3	65,7	90,8
45-49	92,5	83,0	84,7	60,1	88,4	93,3	51,3	89,7
50-54	89,2	94,8	83,2	78,2	88,0	92,3	55,5	88,7
55-59	29,0	49,2	82,6	48,1	91,8	91,1	31,2	83,1
60-64	13,4	42,1	70,7	100,0	86,0	89,7	40,0	81,3
65 +	31,6	26,6	60,2	27,4	65,3	75,1	10,8	60,0
ensemble	46,1	54,6	58,4	62,0	87,0	85,9	53,6	78,7

Le taux net d'activité croît entre 10 ans et 45 ans, puis décroît pour atteindre son niveau le plus bas à 65 ans et plus. La tranche d'âge de 40-44 ans correspond à celle dans laquelle le niveau d'activité est le plus élevé, avec un taux net d'activité de 90,8%.

Sous l'angle du GSE du chef de ménage, le taux net d'activité discrimine les agriculteurs (rentes et vivriers) d'une part, les salariés d'autre part.

Alors que les agriculteurs se caractérisent par des taux d'activités très élevés (au moins 85%), les salariés (public et privé) enregistrent des taux d'activités relativement bas (moins de 55%). Cette situation s'explique par :

- l'entrée précoce et la sortie tardive d'activité en milieu rural ;
- l'entrée dans les activités salariées (fonction publique et secteur privé moderne) s'effectue aux environs de 20 ans dans la pratique, suivie de la retraite aux environs de 53 ans.



Tableau.5 : Taux Net d'activité par GSE du chef de ménage et par strate

Strate	GSE							Ens.
	Salarié sect. public	Salarié sect. privé	Art./commer.	Autres actifs	Agricul. rentes	Agricul. vivriers	Inactifs et chômeurs	
Ouest	54,5	76,4	66,0	74,9	83,3	83,5	61,8	80,6
Sud et Sud-Est	57,0	41,0	74,8	75,0	93,8	87,0	60,6	84,2
Centre-Nord	44,5	61,1	66,2	87,0	90,5	90,3	66,1	87,7
Centre-Sud	46,5	57,4	60,1	37,5	93,2	90,0	65,7	87,6
Nord	46,4	40,2	70,1	47,7	78,1	66,1	51,1	64,8
Autres villes	41,0	54,6	58,2	63,7	67,3	78,1	34,7	62,3
Ouaga/Bobo	45,3	53,2	54,4	54,4	40,9	61,8	36,3	50,2
Ensemble	46,1	54,6	58,4	62,0	87,0	85,9	53,6	78,7

L'examen du tableau 5 montre que les taux nets d'activité dans la plupart des strates rurales sont toujours supérieurs à 80 % ; au Centre-Nord et au Centre-Sud, les taux net d'activité sont les plus élevés soit respectivement de 87,7% et 87,6%. Par contre au Nord et dans les centres urbains ils sont relativement moins élevés: 50,2% pour Ouaga/Bobo ; 62,3% pour les Autres villes et 64,3% pour le Nord.

1.1.3 : Population active effective

1.1.3.1. Population active selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 6 : Répartition de la population active selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain			
% ligne	63,5	36,5	100,0
% colonne	14,8	9,2	12,1
Rural			
% ligne	50,2	49,8	100,0
% colonne	85,2	90,8	87,9
Ensemble			
% ligne	51,8	48,2	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0

La répartition de la population active selon le milieu de résidence montre une proportion nettement plus élevée d'actifs en milieu rural qu'en milieu urbain (87,9% contre 12,1%). La répartition des actifs selon le sexe donne des proportions à peu près équivalentes au niveau national (51,8% et 48,2%).



On remarque que dans les villes, la population active est composée majoritairement d'hommes (63,5% de la population active). La situation est très différente en milieu rural où les proportions d'actifs masculins et féminins sont presque équilibrées.

1.1.3.1. Population active selon le sexe et le niveau d'instruction

L'analyse du tableau 7, fait apparaître que 13,4% seulement de la population active a un niveau d'instruction quelconque. Sur 1 000 personnes actives, 867 sont sans instruction, 102 sont de niveau primaire, 24 ont un niveau secondaire, 4 ont un niveau supérieur et 4 ont une formation professionnelle.

Tableau 7 : Répartition de la population active selon le sexe et le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Sans instruction			
% ligne	48,0	52,0	100,0
% colonne	80,8	93,0	86,7
Primaire			
% ligne	74,0	26,0	100
% colonne	14,6	5,5	10,2
Secondaire			
% ligne	78,4	21,6	100,0
% colonne	3,6	1,1	2,4
Supérieur			
% ligne	76,6	23,4	100,0
% colonne	0,6	0,2	0,4
Professionnel			
% ligne	61,9	38,1	100,0
% colonne	0,5	0,3	0,4
Ensemble			
% ligne	51,8	48,2	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0

La répartition par sexe des actifs selon le niveau d'instruction montre que outre la prépondérance des femmes au sein des actifs sans instruction, on note la prépondérance des hommes pour les autres niveaux d'instruction (cf tableau 7).



1.2 : Activités économiques des ménages

Dans cette partie, notre propos se portera sur les activités agricoles d'une part et d'autre part sur les entreprises non-agricoles. Cette attention particulière sur ces deux types d'activités s'explique par l'importance dans la contribution du PIB des activités agricoles et des entreprises non-agricoles qui relèvent dans la plupart des cas du secteur informel. Pour les entreprises non-agricoles il s'agit essentiellement de celles dont le responsable (propriétaire) est membre du ménage considéré.

1.2.1- Les activités agricoles

1.2.1.1- Importance des activités agricoles

Sur l'ensemble des ménages que compte le pays soit 1.211.637, on dénombre 758785 ménages qui ont cultivé du sorgho pendant la campagne agricole 93/94. Cet effectif qui représente 62,6% de l'ensemble des ménages montre l'importance de l'agriculture et surtout celle de la culture du sorgho au niveau national. Cependant, il convient de préciser que dans la plupart des cas, les ménages pratiquent plusieurs cultures pendant une même campagne agricole. Après le sorgho, en terme d'effectif de ménages, suivent le mil avec 58,8%, et l'arachide avec 43,7%. Le coton qui est la principale culture de rente n'occupe que 9,0% de l'ensemble des ménages. Ainsi le tableau 8 qui nous donne la répartition des ménages suivant les différentes cultures produites par strate nous renseigne du même coup sur l'importance des strates pour une culture donnée (tableau 9). Cette même répartition suivant le GSE, nous donne une forte concentration des ménages producteurs au niveau de GSE agriculteurs vivriers et agriculteurs de rente (voir annexe).

Tableau 8 - Répartition des ménages ayant produit les différentes cultures selon la strate

CULTURE	OUEST	SUD ET SUD EST	CENTRE- NORD	CENTRE- SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA BOBO	TOTAL	% ENS. *
ARACHIDE	74 348	85 770	170 888	152 817	13 162	20 543	12 182	529 710	43,72
COTON	65 844	15 240	15 058	10 816	1 128	285	294	108 665	08,97
MIL	86 007	117 877	186 174	216 538	65 448	20 175	19 994	712 213	58,78
RIZ	46 928	39 971	20 992	45 977	2 329	5 558	929	162 684	13,43
MAIS	123 284	100 475	139 140	120 409	12 640	12 189	9 050	517 187	42,68
NIEBE	60 128	69 797	175 180	139 258	24 991	16 962	10 170	496 486	40,98
SORGHO	124 180	114 778	206 058	237 978	36 867	23 378	15 546	758 785	62,62

* pourcentage par rapport à l'ensemble des ménages

TABLEAU 9 : Répartition (en %) des ménages ayant produit les différentes cultures selon la strate

CULTURE	OUEST	SUD ET SUD EST	CENTRE- NORD	CENTRE- SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA BOBO	TOTAL
ARACHIDE	14,04	16,19	32,26	28,85	2,48	3,88	2,30	100
COTON	60,59	14,02	13,86	9,95	1,04	0,26	0,27	100
MIL	12,08	16,55	26,14	30,40	9,19	2,83	2,81	100
RIZ	28,85	24,57	12,90	28,26	1,43	3,42	0,57	100
MAIS	23,84	19,43	26,90	23,28	2,44	2,36	1,75	100
NIEBE	12,11	14,06	35,28	28,05	5,03	3,42	2,05	100
SORGHO	16,37	15,13	27,16	31,36	4,86	3,08	2,05	100



L'examen du tableau 9 révèle une prédominance des ménages ayant produit l'arachide au Centre-Nord (32,3%), suivi du Centre-Sud (28,8 %). Les deux strates à elles seules totalisent ainsi 61,1% du total des ménages ayant produit l'arachide. La culture du coton est beaucoup pratiquée à l'Ouest où 60,6% des ménages s'adonnent à cette culture; le mil est produit essentiellement au Centre-Nord et au Centre-sud où on trouve respectivement 26,1 % et 30,4% des producteurs de mil ; plus de $\frac{3}{4}$ des producteurs de riz se répartissent de façon équilibrée entre l'Ouest avec 28,8% des ménages producteurs, le Sud et Sud-Est avec 24,6% et le Centre-Sud (28,3%). Il en est de même pour la répartition des ménages producteurs de maïs entre le Centre-Nord qui abrite 26,9% des producteurs, l'Ouest avec 23,8% et le Centre-Sud avec 23, 3%. Les ménages producteurs de niébé sont à 35,3% au Centre-Nord et 28,1% au Centre-Sud; et pour le sorgho les ménages producteurs sont à 31,4% au Centre-Sud et 27,2% au Centre-Nord. D'une culture à une autre, l'importance en effectif des ménages producteurs varie d'une strate à une autre. Mises à part les villes du pays, le nord présente toujours les effectifs les plus faibles au niveau des strates rurales et cela quelle que soit la culture.

Pour les deux principales villes, à savoir Ouaga et Bobo, la pratique de l'agriculture est à un niveau très faible par rapport aux autres strates c'est-à-dire que les effectifs des ménages producteurs sont très plus faibles et cela pour toutes les cultures sauf pour le coton où cette strate a un effectif légèrement supérieur à la strate Autres Villes.

1.2.1.2- Caractéristiques des activités agricoles

1.2.1.2.1- Encadrement technique

A l'examen du tableau 10, l'agriculture burkinabè se caractérise par un faible taux d'encadrement (entre 15 et 17%), exception faite du coton et du riz pour lesquels le taux se situe à 42,3% et 24%.

Tableau. 10 - Répartition (en %) des ménages ayant reçu un encadrement selon la culture et la strate.

CULTURE	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE- NORD	CENTRE- SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA BOBO	ENS.
ARACHIDE	17,28	17,61	13,56	14,93	28,92	8,44	4,48	15,11
COTON	48,32	43,18	22,09	34,90	6,56	78,95	44,56	42,27
MIL	23,68	15,67	17,24	15,07	23,96	7,61	4,24	17,08
RIZ	34,35	23,95	20,33	15,23	63,46	7,23	27,88	24,04
MAIS	22,24	18,18	15,92	14,13	31,80	7,75	9,31	17,53
NIEBE	21,41	12,33	16,68	16,71	21,17	5,12	1,36	16,17
SORGHO	17,28	15,67	16,50	14,38	32,86	9,26	4,29	16,16

La strate Ouest présente des taux d'encadrement toujours supérieurs aux taux nationaux. Le taux le plus faible observé dans cette strate est de 17,3% pour l'arachide et le sorgho. Ainsi, l'Ouest apparaît comme la strate où l'encadrement est beaucoup plus important par rapport aux autres strates. D'une manière générale, le taux d'encadrement est plus important pour le coton et le riz. On peut remarquer les taux d'encadrement très importants pour le riz au Nord (63,5%) et pour le coton (79,0%) dans la strate Autres Villes.



1.2.1.2.2- Utilisation des engrais chimiques

Si à part le coton, l'utilisation des engrais chimiques reste relativement faible pour les autres cultures; la proportion des ménages qui ont utilisé l'engrais chimique sur des parcelles de coton a atteint 81,8% pour la campagne 93/94 au niveau de l'ensemble (cf tableau 11).

Cependant, des disparités régionales existent en la matière. Si la proportion des ménages qui ont utilisé l'engrais chimique sur des parcelles de coton est de 0,0% au Nord, de 25,65 % au Centre-Nord, de 45% au Centre-Sud, elle est de 99,0% l'Ouest et 95,2% au Sud et Sud-Est.

Tableau 11: - Répartition des ménages (en %) ayant utilisé l'engrais en 93/94 selon la culture et la strate

CULTURE	OUEST	SUD / SUD-EST	CENTRE- NORD	CENTRE SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA BOBO	ENS.
Arachide	3,95	4,15	5,41	5,18	10,73	8,63	13,23	5,37
Coton	98,97	95,20	25,65	44,96	0,00	78,95	89,80	81,80
Mil	15,91	4,00	15,12	6,42	7,98	16,93	16,99	10,18
Riz	61,06	9,98	10,07	8,48	57,84	6,93	41,55	25,07
Mais	60,72	12,43	10,87	7,83	10,78	39,18	47,02	23,65
Niébé	14,89	2,33	15,19	5,99	9,34	14,80	8,47	10,32
Sorgho	15,52	3,30	16,58	5,98	11,42	18,35	13,85	10,82

Pour la plupart des ménages qui n'ont pas utilisé l'engrais chimique, la raison principale évoquée est son coût jugé très élevé. Cela est valable pour les quatre (4) principales cultures que sont l'arachide (62,85%), le coton (60,56%), le mil (62,60%) et le sorgho (62,60%)(cf. tableau 12 à 15).

D'une strate à une autre, on constate que la raison "coût élevé" n'a pas toujours été la principale raison évoquée de non utilisation d'engrais par culture; la situation se présente comme suit :

- Arachide

Pour cette culture, les strates de l'Ouest et du Nord présentent une certaine particularité. Pour l'ouest 59,96% des ménages trouvent que l'engrais "n'est pas nécessaire", et cela est peut-être dû à la fertilité des sols pour cette culture. Par contre au Nord, il se dégage un certain équilibre entre la "non disponibilité" de l'engrais (26,98%) et sa "non nécessité" (25,18%). En outre il faut ajouter que cette strate enregistre relativement l'effectif (en pourcentage) le plus élevé des agriculteurs (15,40%) qui ne savent pas encore utiliser l'engrais pour cette culture.

Tableau 12: - Répartition (en %) des ménages selon la raison de non utilisation de l'engrais chimique.

	Trop cher	Non disponible	Pas nécessaire	Pas crédit engrais	Ne sait pas	Autres	N.D	Total
Ouest	33,16	2,42	59,96	1,86	2,00	0,60	0,00	100
Sud/Sud-Est	64,79	14,30	4,78	2,18	13,51	0,44	0,00	100
Centre Nord	58,32	9,60	20,17	1,37	9,53	1,01	0,00	100
Centre Sud	85,50	3,02	7,45	0,00	2,81	1,22	0,00	100
Nord	17,06	26,98	25,18	5,69	15,40	9,68	0,01	100
Autres villes	61,80	3,41	29,69	0,62	2,62	1,85	0,00	100
Ouaga/Bobo	59,98	1,63	28,33	1,49	4,92	3,64	0,01	100
Total	62,85	7,45	20,28	1,25	6,95	1,21	0,00	100



- Coton

Pour les strates Sud/Sud-Est et Nord la non disponibilité et la non nécessité constituent les raisons majeures de la non utilisation des engrais pour le coton soit 56,36% pour les 2 modalités au Sud/Sud-Est et 75,3% au Nord (cf tableau 13).

Tableau 13 : Répartition en (en %) des ménages selon la raison de non utilisation de l'engrais chimique.

	Trop cher	Non disponible	Pas nécessaire	Pas crédit engrais	Ne sait pas	Autres	N.D	Total
Ouest	45,44	26,47	28,09	0,00	0,00	0,00	0,00	100
Sud/Sud-Est	18,17	25,68	25,68	0,00	30,46	0,00	0,00	100
Centre Nord	64,86	13,59	12,64	0,00	6,58	2,32	0,01	100
Centre Sud	70,28	10,95	18,75	0,00	0,00	0,02	0,00	100
Nord	5,32	43,35	31,91	0,00	15,43	3,99	0,00	100
Autres villes	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100
Ouaga/Bobo	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100
Total	60,56	15,30	16,84	0,00	5,73	1,55	0,01	100

- Mil

Dans toutes les strates c'est la cherté des engrais chimiques qui a été la principale raison évoquée.

A l'Ouest, c'est plutôt la non nécessité d'utilisation d'engrais (54,02%) qui se dégage. Par contre au Nord, en plus de cette même observation avec 20,99% en seconde position, nous avons en première position la non disponibilité avec 27,87%.

Tableau 14 : - Répartition (en %) des ménages selon la raison de non utilisation de l'engrais chimique.

	Trop cher	Non disponible	Pas nécessaire	Pas crédit engrais	Ne sait pas	Autres	N.D	Total
Ouest	39,52	2,87	54,02	0,46	1,16	1,98	0,00	100
Sud/Sud-Est	60,33	13,69	8,31	1,52	15,92	0,22	0,00	100
Centre Nord	59,42	10,58	20,36	00,79	7,40	1,47	0,00	100
Centre Sud	86,16	3,83	5,43	0,23	2,62	1,74	0,00	100
Nord	18,32	27,87	20,99	1,57	15,95	15,29	0,00	100
Autres villes	70,42	2,56	21,71	0,33	2,74	2,24	0,00	100
Ouaga/Bobo	74,00	1,93	16,65	1,74	4,14	1,54	0,00	100
Total	62,60	9,31	17,30	0,79	7,28	2,71	0,00	100

Sorgho

Pour le sorgho, les mêmes tendances que celles du mil sont observées. A l'Ouest nous avons 57,25% pour la raison "pas nécessaire"; au Nord 29,18% pour la raison "non disponible" et 20,77% pour "pas nécessaire". A ce niveau également, comme pour le mil et l'arachide, le Nord domine relativement en pourcentage (19,78%) des agriculteurs de ladite strate qui ne savent pas utiliser l'engrais chimique.



Tableau 15 : - Répartition (en %) des ménages selon la raison de non utilisation de l'engrais chimique.

	Trop cher	Non disponible	Pas nécessaire	Pas crédit engrais	Ne sait pas	Autres	N.D	Total
Ouest	36,87	2,82	57,25	0,20	1,18	1,68	0,00	100
Sud/Sud-Est	61,46	9,83	8,42	1,57	18,62	0,10	0,00	100
Centre Nord	58,93	10,93	20,21	0,97	7,45	1,52	0,00	100
Centre Sud	84,27	4,99	6,04	0,21	2,62	1,86	0,00	100
Nord	12,70	29,18	20,77	1,67	19,78	15,90	0,00	100
Autres villes	68,99	3,73	22,16	0,29	3,05	1,76	0,01	100
Ouaga/Bobo	71,49	2,52	17,33	0,98	4,65	3,03	0,00	100
Total	62,60	8,04	19,36	0,71	7,13	2,15	0,00	100

1.2.1.2.3- Crédit agricole

Du tableau 16, il ressort que les ménages sollicitent rarement le crédit agricole pour exercer leurs activités. Cependant, pour le coton qui fait l'objet d'un suivi particulier, 55,68% des ménages ont sollicité un crédit agricole durant la campagne 93/94.

Tableau 16 : - Répartition en (%) des ménages qui ont un crédit agricole selon la culture et la strate

CULTURE	OUEST	SUD ET SUD	CENTRE-	CENTRE-	NORD	AUTRES	OUAGA/B	ENS.
ARACHIDE	1,26	3,48	2,42	0,97	2,45	0,60	0,71	1,90
COTON	71,03	61,19	10,29	24,33	0,00	79,30	0,00	55,68
MIL	4,03	0,94	1,96	1,69	2,48	0,78	0,43	1,93
RIZ	45,79	2,96	5,50	1,32	7,69	0,74	9,15	15,21
MAIS	23,70	3,91	2,72	1,01	2,86	1,89	7,10	7,62
NIEBE	4,62	0,28	2,09	1,33	2,20	1,00	0,84	1,87
SORGHO	6,14	0,54	2,82	1,36	3,83	0,45	1,63	2,51

Après le coton, le riz et le maïs sont les produits pour lesquels les producteurs ont sollicité plus de crédit soit respectivement 15,2% et 7,6% des producteurs. La strate Ouest enregistre des pourcentages toujours supérieurs à ceux du niveau national, sauf pour l'arachide. En dehors du coton et mise à part la strate de l'Ouest, pour les autres cultures et cela quelle que soit la strate, ceux qui ont sollicité un crédit agricole n'atteignent jamais 10%.

Pour ceux qui ont sollicité le crédit agricole, dans la plupart des cas, exception faite du coton, le crédit n'a pas été obtenu (cf tableau 17). Dans le cas du coton, 97,6% de ceux qui ont sollicité le crédit durant la campagne agricole 93/94 l'ont obtenu. Ce qui dénote encore le privilège accordé aux producteurs de coton (cf tableau 17).



Tableau 17: - Taux de satisfaction des demandes de credit par culture et par strate

Culture	Ouest	Sud/Sud-Est	Centre Nord	Centre sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ens.
Arachide	50,75	73,01	34,62	12,30	75,85	48,78	0,00	45,39
Coton	99,07	98,43	75,68	80,13	-	99,56	-	97,55
Mil	58,95	70,13	36,61	13,69	68,08	25,95	0,00	42,19
Riz	78,12	88,60	66,81	100,00	0,00	100,00	100,00	78,18
Maïs	84,11	84,41	49,50	57,13	50,83	73,91	60,34	79,22
Niébé	89,02	100,00	31,07	29,23	67,58	64,71	0,00	51,96
Sorgho	82,80	63,09	37,19	15,55	61,52	44,34	0,00	53,96

Le tableau 17 nous renseigne sur la proportion (en %) des ménages par strate qui ont sollicité et obtenu un crédit agricole sur l'ensemble des ménages qui ont sollicité un crédit. Dans l'ensemble les taux de satisfaction de la sollicitation du crédit agricole sont à un niveau apparent très élevé. A part l'arachide et le mil qui enregistrent les plus basses proportions soit respectivement 45,39% et 42,19% ; les autres cultures dépassent les 50% de taux de satisfaction. A travers ces chiffres, il faut peut-être comprendre que cela est dû aux effectifs très réduits des demandeurs de crédit agricole. En somme cela ne veut pas signifier que le crédit agricole s'obtient très facilement au vu des taux de satisfactions très élevés. Si nous prenons le cas du maïs où seulement 07,62% ont sollicité un crédit agricole, nous n'avons qu'en réalité 06,03% qui ont obtenu ce crédit sur l'ensemble des producteurs du maïs. Ce qui en fait montre que le niveau du crédit agricole reste assez faible pour les autres cultures en dehors du coton. Ainsi, le tableau 17 nous donne le niveau d'ensemble de ceux qui ont obtenu un crédit agricole.

Tableau -18: - Taux d'obtention de crédit agricole par rapport à l'ensemble des producteurs

Culture	Effectifs	Taux(%)
Arachide	4.574	00,86
Coton	59.022	54,32
Mil	5.800	00,81
Riz	19.339	11,89
Maïs	31.208	06,03
Niébé	4.832	00,97
Sorgho	10.277	01,35

1.2.1.2.4 - Emploi de la main d'oeuvre dans l'agriculture

Les ménages dans leurs activités agricoles font souvent appel à la main d'oeuvre salariée.



Tableau .19 - Répartition des ménages ayant utilisé des salaires agricoles en 93/94 selon la culture et la strate

Culture	Ouest	Sud /Sud Est	Centre-Nord	Centre-Sud	Nord	Autres villes	Ouaga Bobo	ENS.
Arachide	5118	3641	3875	5846	166	1142	1088	20876
Coton	22709	4572	1482	505	-	157	-	29425
Mil	15385	7096	13791	10498	3615	1918	1944	54247
Riz	13052	1239	1122	1345	200	365	279	17602
Maïs	17135	4879	814	1362	39	818	1701	26748
Niébé	3007	2104	4135	1520	584	336	618	12304
Sorgho	20713	7049	18253	9223	1148	2364	1231	59981

L'examen du tableau 19 montre que les ménages qui utilisent la main d'oeuvre salariée agricole sont essentiellement concentrés à l'Ouest et y recourent principalement pour produire du coton, du maïs, du sorgho et du mil. En terme de GSE, les ménages d'agriculteurs de rente et d'agriculteurs de vivriers sont les principaux utilisateurs de la main d'oeuvre salariée.

Tableau 20 - Répartition des ménages ayant utilisé des salariés agricoles en 93/94 selon la culture et le GSE

Culture	Salarié sect. public	Salarié sect. privé	Artisans/ Commerçants	Autres actifs	Agriculteurs de rentes	Agriculteurs vivriers	Inactifs et chômeurs	Total
Arachide	481	477	1.514	119	1.790	15.790	705	20.876
Coton	-	145	158	-	25.601	2.275	1.246	29.425
Mil	1.198	968	3.273	53	8.274	38.320	2.161	54.247
Riz	100	245	581	-	1.205	13.776	1.695	17.602
Mais	1.079	1.068	1.136	309	12.260	10.331	565	26748
Niébé	-	-	868	-	1.682	9.533	221	12.304
Sorgho	1.279	558	3.299	121	12.625	39.871	2.228	59.981

1.2.1.2.5- La mise en vente de la production agricole

Une proportion très importante des ménages producteurs vendent partiellement leurs productions agricoles et principalement les produits de rente. Le tableau 21 indique que 81,17% des ménages ont vendu une partie de leur production de coton, plus de la moitié (55,29%) leur production d'arachide et une proportion non moindre une partie de leur production de riz (47,51%). Les produits vivriers généralement destinés à l'alimentation sont peu vendus: 12,43% de ménages ont vendu une partie de leur production de sorgho et 10,07% une partie de leur production de mil.



Tableau 21 : -Proportion des ménages qui ont vendu leurs productions

CULTURE	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE- NORD	CENTRE- SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA/ BOBO	ENSEM-
ARACHIDE	50,51	52,06	68,08	52,07	30,58	41,72	17,94	55,29
COTON	93,94	81,63	61,51	36,77	34,22	55,09	44,56	81,17
MIL	22,02	14,12	6,63	8,78	2,72	11,07	3,75	10,07
RIZ	56,81	36,76	57,58	46,63	31,43	25,66	27,66	47,51
MAIS	26,34	7,10	1,01	2,31	3,84	2,69	4,69	8,71
NIEBE	27,10	26,39	26,61	17,11	6,19	9,12	3,24	21,87
SORGHO	21,68	13,92	10,59	11,22	2,28	6,63	3,16	12,43

En ce qui concerne les débouchés pour la vente, à l'exception du coton vendu aux coopératives par 38,85% des ménages producteurs et aux offices de commerce par 42,11% des ménages producteurs, les autres produits sont essentiellement vendus sur le marché (cf tableau 22).

TABLEAU 22 : - Répartition (en %) des ménages suivant le principal débouché utilisé lors de la vente

	Marché	Négociant	Coopérative	Office de commerce	Autres	N.D	Total
Arachide	85,45	12,98	00,37	00,08	01,09	00,02	100
Coton	09,93	04,89	38,85	42,11	04,18	00,04	100
Mil	88,94	07,71	00,35	00,00	02,35	00,65	100
Sorgho	86,71	10,86	00,56	00,00	01,08	00,78	100

1.2.2- L'élevage

Au plan national plus de 58% des ménages possèdent du bétail. Environ trois ménages sur cinq possèdent du bétail (bovins, caprins, ovins, porcins, asins, équins).

Tableau 23 :- Effectif des ménages possédant du bétail

	EFFECTIF	%
OUI	704932	58,18
NON	506706	41,82
TOTAL	1211637	100,00

Les espèces les plus élevées sont les petits ruminants. Plus de la moitié des ménages pratiquant l'élevage possèdent des moutons (54,2%) ou des chèvres (68,7%). Une proportion moindre de ménages possèdent des porcs (19,6%) ou des chevaux 2,23% (cf tableau 24).

Tableau 24:- Effectif des ménages possédant le bétail par espace

BETAIL	EFFECTIFS	% D'ENSEMBLE
BOEUFS	312506	44,33
MOUTONS	381973	54,19
CHEVRES	484117	68,68
ANES	290237	41,17
CHEVAUX	15719	2,23
PORCS	138375	19,63



1.2.3- Activités non-agricoles

Sont considérées comme activités en entreprise non-agricole, les activités des personnes travaillant pour leur propre compte en dehors de la production agricole. Il s'agit essentiellement des activités de service relevant du secteur informel.

A l'analyse des tableau 25 et 26, il apparait que les femmes prédominent dans les activités non-agricoles (119 femmes pour 100 hommes).

Tableau 25 - Répartition des entreprises non-agricoles selon le sexe du responsable et la branche d'activité

Sexe	Indust. extra.	Indust. manuf.	Elect. gaz	Travaux publ.	Com-merce	Transport	Serv. autres	ND	Total
Masculin	11855	121304	230	16558	131872	5877	31250	16906	335852
Féminin	2854	143390	0	2595	223618	88	6001	21947	400493
N.D	0	0	0	406	0	0	0	4936	5342
Total	14709	264694	230	19559	355490	5965	37251	43789	741687

Tableau 26 - Répartition (en %) des entreprises non agricoles selon le sexe du responsable et la branche d'activité

Sexe	Indust. extra.	Indust. manuf.	Elect. gaz	Travaux publ.	Com-merce	Transport	Serv. autres	ND	Total
Masculin	80,60	45,83	100,00	84,66	37,10	98,52	83,89	38,61	45,28
Féminin	19,40	54,17	0,00	13,27	62,90	1,48	16,11	50,12	54,00
N.D	0,00	0,00	0,00	2,08	0,00	0,00	0,00	11,27	0,72
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

L'industrie manufacturière et le commerce constituent les branches de prédilection des activités non-agricoles avec respectivement 35,7% et 47,9% de l'ensemble de ces activités. Les femmes sont beaucoup plus présentes dans l'industrie manufacturière (54,17% de femmes) et dans le commerce (62,9% de femmes) (cf tableau 26).

1.2.3.1- Durée d'existence et temps de fonctionnement

1.2.3.1.1- Durée d'existence

Pour toutes branches d'activité à l'exception de la branche "électricité-eau-gaz", la plupart des entreprises ont une durée d'existence d'au moins cinq (5) ans. Celles qui ont moins d'un an d'existence ont surtout vu le jour dans la branche " transport ".



Tableau 27 - Répartition (en %) des entreprises non agricoles suivant la durée d'existence et la branche d'activité

Durée en années	Indust. extra.	Indust. manuf.	Elect. gaz	Travaux publ.	Com-merce	Transport	Serv. autres	ND	Total
Moins d'1 an	4,11	2,01	0,00	4,56	4,16	15,27	7,37	16,81	4,40
1 ---- 2	7,66	10,93	0,00	11,60	20,57	19,75	11,64	18,51	16,05
3 ---- 4	27,83	15,25	73,48	16,25	21,34	13,14	15,76	19,18	18,70
5 et plus	59,45	65,39	26,52	66,67	50,57	48,62	61,68	43,31	56,57
N.D	0,94	6,42	0,00	0,92	3,37	3,22	3,55	2,19	4,28
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1.2.3.1.2- Temps de fonctionnement au cours des douze (12) derniers mois

Mise à part la branche d'activité "industrie extractive", plus de 50% des activités des ménages à l'intérieur de chaque branche ont connu une durée de fonctionnement d'au moins six (6) mois au cours des douze (12) derniers mois. La proportion des entreprises qui n'ont pas atteint un (1) mois de fonctionnement est très faible (1,47%). On note que les activités de la branche "électricité-eau-gaz" ont connu une durée de fonctionnement d'au moins sept (7) mois au cours des douze (12) derniers mois (vf. tableau).

Tableau 28 - Répartition (en %) des entreprises non-agricoles selon le nombre de mois de fonctionnement dans l'année et la branche d'activité

Nombre de mois	Indust. Extra.	Indust. Manuf.	Elect. Eau gaz	Tra-vaux publ.	Com-merce	Trans-port	Service pub. et autres	N.D	Total
Moins d'1 mois	3,43	0,81	0,00	1,85	0,71	1,73	0,00	11,98	1,47
1	3,75	1,88	0,00	4,40	1,86	3,24	1,87	7,90	2,34
2	5,75	6,04	0,00	4,16	2,19	5,16	3,61	18,61	4,75
3	15,67	9,78	0,00	10,62	6,79	8,32	6,81	2,71	7,91
4	9,69	10,97	0,00	15,34	5,77	1,84	6,14	7,22	8,03
5	9,59	13,01	0,00	7,01	8,84	7,12	6,92	4,25	9,91
6	25,88	17,56	0,00	16,89	17,48	11,77	10,20	10,92	16,86
7	6,91	4,87	26,52	3,10	5,41	9,72	4,94	4,18	5,13
8	8,26	5,11	0,00	5,43	8,65	3,24	6,41	3,32	6,82
9	0,00	2,46	40,43	2,09	2,76	2,03	2,44	1,25	2,48
10	2,19	3,10	0,00	0,49	2,05	7,71	2,10	0,83	2,36
11	0,13	0,78	0,00	2,67	1,19	8,65	0,63	0,00	1,02
12	2,97	23,51	33,04	25,31	36,15	29,44	47,94	26,50	30,66
ND	5,78	0,14	0,00	0,65	0,12	0,03	0,00	0,32	0,26
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1.2.3.2- La main d'oeuvre dans les activités non agricoles des ménages

L'analyse du tableau 29 montre que le responsable de l'entreprise non agricole est souvent seul à y exercer. Pour l'essentiel, plus de 50% de ces entreprises sont dans cette situation.



Tableau 29 : - Répartition (en %) des entreprises non agricoles de chaque branche d'activité selon le nombre d'employés actuellement.

Nombre d'employés	Indust. Extra.	Indust. Manuf.	Elect. Eau gaz	Tra-vaux publ.	Com-mer-ce	Trans-port	Service pub. et autres	N.D	Total
1	47,85	57,01	73,48	47,45	66,87	64,53	77,94	74,20	63,51
2	19,85	22,05	26,52	23,47	21,60	19,65	15,05	15,78	21,11
3	14,08	11,64	0,00	20,30	6,74	8,89	3,49	4,44	8,66
4	6,14	5,05	0,00	5,56	2,86	0,00	1,73	1,08	3,58
5	2,86	1,82	0,00	0,52	0,85	0,00	0,77	0,00	1,16
6	3,06	0,94	0,00	0,00	0,56	0,83	0,36	4,02	0,90
7	2,21	0,36	0,00	1,65	0,11	0,00	0,00	0,00	0,26
8 et plus	3,96	0,94	0,00	1,05	0,23	6,10	0,66	0,33	0,64
ND	0,00	0,20	0,00	0,01	0,19	0,00	0,00	0,16	0,17
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100



2 ACTIVITES PRINCIPALES ET ACTIVITÉS SECONDAIRES

2.1. Niveau d'occupation de la population active

Le taux d'occupation est le rapport de la population active occupée à l'ensemble de la population active. Il est de 97,42% déterminant ainsi un taux de chômage de 2,58%.

Tableau 30 : Taux d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin	83,28	99,18	96,83
Féminin	86,40	99,22	98,05
Ensemble	84,42	99,20	97,42

A l'analyse du tableau, il apparaît que le taux d'occupation est nettement plus élevé en milieu rural (99,2%) qu'en milieu urbain (84,4%). Quelque soit le milieu de résidence les femmes sont plus occupées que les hommes (cf tableau 30)



Tableau 31: Taux d'occupation (en %) selon l'âge et le GSE du chef de ménage

Groupes Ages	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES							ENSEMBLE
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE4	GSE5	GSE6	GSE7	
10-14	55,99	52,81	78,21	85,76	98,60	97,09	87,61	95,96
15-19	57,15	71,97	80,04	89,97	100,00	98,91	86,88	96,51
20-24	62,40	72,22	82,55	91,04	100,00	98,59	83,75	94,99
25-29	83,76	85,05	91,85	84,77	100,00	99,61	89,09	97,20
30-34	94,72	94,82	97,50	91,10	100,00	99,57	92,41	98,52
35-39	98,39	92,54	96,11	93,27	100,0	99,72	91,94	98,76
40-44	97,70	91,37	94,75	89,69	99,86	99,82	91,16	98,75
45-49	99,38	98,70	98,43	100,00	100,00	99,79	89,57	99,38
50-54	95,99	89,90	96,55	92,30	100,00	99,69	94,24	99,11
55-59	100	100,00	97,95	100,00	100,00	99,72	90,33	99,30
60-64	100	100,00	98,34	86,24	100,00	99,70	96,60	99,43
65et+	92,80	100,00	94,04	100,00	100,00	99,69	88,93	99,12
Ensemble	86,15	85,09	90,43	89,62	99,73	99,00	88,79	97,42

L'examen des taux d'occupation selon l'âge et le GSE du chef de ménage rappelle les taux d'activités par âge et par GSE. On remarque en effet les mêmes tendances selon l'âge et des distributions similaires au niveau des GSE (cf. tableau 4).

2.2. La salarisation des activités économiques

Le taux de salarisation est le rapport de la population active salariée à la population active occupée.

Cet indicateur permet de mesurer l'importance du salariat dans les activités du pays.



Tableau 32 : Taux de salarisation selon le milieu de résidence et la branche d'activité.

Branches d'activités	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Agriculture élevage et pêche	1,96	0,29	0,36
Industries extractives	64,28	53,33	56,74
Industries manufacturières	24,99	2,36	12,54
Electricité gaz eau	78,10	0,0	78,10
Travaux publics	45,86	50,69	46,30
Commerce	12,96	0,75	8,43
Transports	65,48	4,24	60,01
Banques et institutions financières	88,52	0.0	88,52
Services publics	67,79	68,51	68,01
Ensemble	25,06	1,13	3,65

Le taux de salarisation au Burkina est de 3,65 %. En milieu urbain il est de 25,06% contre 1,13% en milieu rural. Au niveau des branches d'activité, on constate un niveau de salarisation très élevée dans les banques et institutions financières (88,52 %), l'électricité-gaz- eau (78,10 %), branches essentiellement localisées en milieu urbain. Par contre le taux de salarisation dans l'agriculture, élevage et pêche est faible (0,36%).

Le niveau de salarisation des actifs dans les ménages des salariés (secteur public et privé) est très élevé (75,33% et 66,52%) tandis que dans les ménages d'agriculteurs la salarisation est presque nulle.



2.3: Emplois principaux

2.3.1 : emplois principaux selon le milieu de résidence

Tableau 33: Répartition des emplois selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Masculin			
% ligne	12,7	87,3	100,0
% colonne	62,6	50,2	51,5
Féminin			
% ligne	8,1	91,9	100,0
% colonne	37,4	49,8	48,5
Ensemble			
% ligne	10,5	89,5	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0

Pour l'ensemble du Burkina Faso les emplois sont occupés à concurrence de 51,5% par les hommes et 48,5% par les femmes. En milieu rural, la répartition des emplois est pratiquement équilibrée. Par contre en milieu urbain le déséquilibre est assez prononcé en faveur des hommes (62,6% des emplois occupés par les hommes contre 37,4% par les femmes).

Les emplois principaux sont essentiellement concentrés dans le milieu rural (89,5% en milieu rural contre 10,5% en milieu urbain).



2.3.2 : emplois principaux selon la situation dans la profession

Tableau n°34 : Répartition des emplois selon le sexe et la situation dans l'emploi principal

Situation dans la profession	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Indépendants: effectif	961561	247530	1209091
% ligne	79,5	20,5	100,0
% colonne	40,2	11,0	26,0
Salariés sect. publics: effectif	74715	16686	91401
% ligne	81,7	18,3	100,0
% colonne	3,1	0,7	2,0
Salariés sect. privé: effectif	63347	14170	77517
% ligne	81,7	18,3	100,0
% colonne	2,6	0,6	1,7
Employeurs: effectif	12367	579	12945
% ligne	95,5	4,5	100,0
% colonne	0,5	0,0	0,3
Aide familial : effectif	1249816	1971079	3220895
% ligne	38,8	61,2	100,0
% colonne	52,2	87,3	69,2
Bénévole : effectif	32802	6667	39469
% ligne	83,1	16,9	100,0
% colonne	1,4	0,3	0,8
Ensemble : effectif	2394607	2256711	4651318
% ligne	51,5	48,5	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0

L'examen de la répartition des emplois selon la situation dans la profession révèle:

- une prédominance des aides familiaux (69,2%) suivi des indépendants (26,0%);
- une proportion très faible des emplois salariés 3,7 %.
- le bénévolat et le statut d'employeur sont très peu répandus (respectivement 0,8% et 0,3%).

La répartition des emplois selon le sexe et la situation dans la profession montre que :

- les emplois salariés sont essentiellement occupés par les hommes alors que les aides familiaux sont principalement des femmes ;
- le statut d'employeur est largement dominé par les hommes (95,5%) (cf tableau 34).



2.3.3 : Emplois principaux selon le GSE et la situation dans la profession

L'examen du tableau 35 montre que l'appartenance professionnelle du chef de ménage semble déterminer celle des autres membres du ménage.

Dans les ménages où le chef est salarié, la plupart des membres sont salariés (7 personnes sur 10 pour les salariés du public et 6 personnes sur 10 pour ceux du privé).

Tableau 35 : Répartition des actifs occupés selon le GSE du chef de ménage et la situation dans la profession des membres du ménage

Situation dans profession	Groupes Socio-Economiques							
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE4	GSE5	GSE6	GSE7	
Indépendant								
Effectif	11451	14230	132822	2560	116250	875967	55812	1209091
% ligne	0,9	1,2	11,0	0,2	9,6	72,4	4,6	100,0
% colonne	10,3	18,0	64,2	11,1	22,0	25,3	22,9	26,0
Sal. sect. public								
Effectif	79478	1784	1875		185	5799	2280	91401
% ligne	87,0	2,0	2,1		0,2	6,3	2,5	100,0
% colonne	71,2	2,3	0,9		0,0	0,2	0,9	2,0
Sal. sect. privé								
Effectif	4535	51021	7011	372	758	7946	5874	77517
% ligne	5,9	65,8	9,0	0,5	1,0	10,3	7,6	100,0
% colonne	4,1	64,5	3,4	1,6	0,1	0,2	2,4	1,7
Employeur								
Effectif	53	84	4864	56	3343	4272	274	12945
% ligne	0,4	0,7	37,6	0,4	25,8	33,0	2,1	100,0
% colonne	0,0	0,1	2,4	0,2	0,6	0,1	0,1	0,3
Aide familial								
Effectif	10889	7466	48693	15163	408344	2559203	171037	3220895
% ligne	0,3	0,2	1,5	0,5	12,7	79,5	5,3	100,0
% colonne	9,8	9,4	23,5	65,6	77,2	74,0	70,3	69,2
Bénévole								
Effectif	5207	4552	11519	4952	230	4837	8172	39469
% ligne	13,2	11,5	29,2	12,5	0,6	12,3	20,7	100,0
% colonne	4,7	5,8	5,6	21,4	0,0	0,1	3,4	0,8
Ensemble								
Effectif	111626	79136	206783	23103	529110	3458112	243449	4651318
% ligne	2,4	1,7	4,4	0,5	11,4	74,3	5,2	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Dans les ménages dont le chef est artisan ou commerçant, la proportion d'indépendants est plus élevée (64,2%). Pour les autres groupes socio-professionnels, notamment les agriculteurs, on a une prédominance d'aides familiaux.

La répartition des emplois principaux selon la situation dans la profession montre une prédominance des aides familiaux (69,2%), suivis des emplois indépendants (26,0%); les emplois salariés ne constituent que 3,7%.

On peut donc conclure que l'aide familial constitue l'emploi courant dans l'agriculture de rente et vivrière mais se rencontre également dans le secteur de l'artisanat et du commerce. On constate qu'au niveau national, très peu de personnes ont le statut d'employeurs. Par contre on rencontre des indépendants, dans l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Cette situation donne le reflet de l'état d'arriération du système productif avec une forte prédominance d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans indépendants qui emploient en majorité des aides familiaux.

2.3.4 : Emplois principaux selon la strate et la situation dans la profession

Tableau 36 : Répartition des emplois selon la strate et la situation dans la profession

Situation dans la profession	STRATE							Ens.
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	
Indépendant								
Effectif	242.484	156.693	252.089	288.173	83.029	51.470	135.153	1.209.091
% ligne	20,1	13,0	20,8	23,8	6,9	4,3	11,2	100,0
% colonne	27,9	24,1	21,6	22,7	39,3	29,3	43,5	26,0
Sal. sect. public								
Effectif	10.861	9.439	4.582	6.230	1.316	16.680	42.292	91.401
% ligne	11,9	10,3	5,0	6,8	1,4	18,2	46,3	100,0
% colonne	1,2	1,5	0,4	0,5	0,6	9,5	13,6	2,0
Sal. sect. privé								
Effectif	5.593	1.452	3.127	3.470	739	6.415	56.723	77.517
% ligne	7,2	1,9	4,0	4,5	1,0	0,3	73,2	100,0
% colonne	0,6	0,2	0,3	0,3	0,4	3,7	18,3	1,7
Employeur								
Effectif	3.387	3.666		649	164	526	4.553	12.945
% ligne	26,2	28,3		5,0	1,3	4,1	35,2	100,0
% colonne	0,4	0,6		0,1	0,1	0,3	1,5	0,3
Aide familial								
Effectif	606.055	4.77.618	904.963	968.064	125.643	95.594	42.958	3.220.895
% ligne	18,8	14,8	28,1	30,1	3,9	3,0	1,3	100,0
% colonne	69,7	73,4	77,6	76,4	59,5	54,4	13,8	69,2
Bénévole								
Effectif	1.467	1.688	823	1.082	231	5.055	29.125	39.469
% ligne	3,7	4,3	2,1	2,7	0,6	12,8	73,8	100,0
% colonne	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	2,9	9,4	0,8
Ensemble								
Effectif	869.847	650.556	1.165.583	1.267.667	211.122	175.739	310.804	4.651.318
% ligne	18,7	14,0	25,1	27,3	4,5	3,8	6,7	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	1000,0	100,0	100,0	100,0

La situation dans la profession qui ressort du tableau indique une prédominance des aides familiaux dans toutes les strates (plus de 54%) sauf à ouagadougou et Bobo-Dioulasso (moins



de 14%). En ce qui concerne les indépendants qui représentent plus de 20% quelque soit la strate, la tendance est relativement inversée compte tenu de leur importance (43,5%) à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso constitués essentiellement d'activités non agricoles du secteur informel.

Les emplois salariés sont concentrés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso : 46,3% des emplois salariés du public et 73,2% des emplois privés (cf. Tableau 36).

2.3.5 : emplois principaux selon le groupe de professions

La répartition globale des emplois principaux selon le sexe et le groupe de professions (cf. tableau), indique une répartition assez équilibrée des emplois entre les hommes et les femmes (51,5% et 48,5% respectivement).

Tableau 37 : Répartition des emplois principaux selon le sexe et le groupe de professions

Groupe de professions	SEXE		Total
	Masculin	Féminin	
Prof. scient. tech. et libéral % ligne % colonne	82,9 0,6	17,1 0,1	100,0 0,3
Direct. cadre adm. supérieur % ligne % colonne	87,2 0,2	12,8 0,0	100,0 0,1
Pers. adminis. et assimilé % ligne % colonne	64,6 1,7	35,4 1,0	100,0 1,3
Pers. commercial et vendeur % ligne % colonne	33,6 3,2	66,4 6,7	100,0 4,9
Trav. spéc. service manoeuvre % ligne % colonne	79,6 4,2	20,4 1,1	100,0 2,7
Agricult. élev. pêche. fores. % ligne % colonne	50,7 87,4	49,3 90,1	100,0 88,7
Ouvr. conduc. et artisans % ligne % colonne	76,1 1,2	23,9 0,4	100,0 0,8
Force armée et police % ligne % colonne	96,4 0,7	3,6 0,0	100,0 0,4
Autre actif % ligne % colonne	63,5 0,9	36,5 0,6	100,0 0,7
Ensemble % ligne % colonne	51,5 100,0	48,5 100,0	100,0 100,0

Quelque soit le sexe, les emplois sont concentrés dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie (87,4% pour les hommes et 90,1% pour les femmes).



La distribution à l'intérieur de chaque groupe de profession selon le sexe traduit la prépondérance des hommes à l'exception du groupe personnel commercial et vendeur.

2.3.6: emplois principaux selon le niveau d'instruction

La population active occupée est essentiellement constituée de personnes sans instruction (86,6%) concentrées surtout en zone rurale (93,5%).

Tableau 38 : Répartition des emplois selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Milieu de résidence sexe	Niveau d'instruction					Ens.
	Sans instruction	Primaire	Second.	Supérieur	Professionnel	
Urbain						
Masc						
% ligne	47,6	31,1	14,9	4,1	2,48	100,0
%colonne	3,5	19,3	39,4	67,3	39,6	6,5
Fém.						
% ligne	67,4	18,0	9,0	2,2	3,4	100,0
%colonne	3,0	6,8	14,4	22,1	34,6	3,9
Total						
% ligne	55,1	26,2	12,7	3,4	2,8	100,0
%colonne	6,5	26,1	53,8	89,4	74,3	10,5
Rural						
Masc						
% ligne	85,3	12,4	2,0	0,1	0,2	0,2
%colonne	44,2	54,0	37,8	9,7	21,6	21,6
Fém.						
% ligne	95,0	4,5	0,4	0,0	0,0	0,0
%colonne	49,3	19,9	8,4	1,0	4,1	4,1
Total						
% linge	90,2	8,4	1,2	0,0	1,1	1,1
%colonne	93,5	73,9	46,2	10,6	25,7	25,7
Ensemble						
% ligne	86,6	10,2	2,4	0,4	0,4	100,0
%colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



2.3.7 : Répartition des emplois principaux selon le GSE, la résidence et le niveau d'instruction

Cette répartition nous permet de constater une moins grande occupation d'emplois dans le milieu urbain par les personnes sans instruction dans l'ensemble des GSE . En effet 56,1% des emplois en milieu urbain sont occupés par des personnes sans instruction contre 90,2% en milieu rural.

On observe que dans les GSE des agriculteurs de rentes et vivriers, respectivement 86,8% et 91,7% des personnes employées sont sans instruction. Cette situation montre la proportion élevée des personnes instruites dans le milieu urbain tandis que dans le milieu rural, les personnes sans instruction dominent avec une faible proportion de personnes instruites exerçant dans le milieu rural.

On peut noter que les personnes justifiant un niveau supérieur exercent des emplois presque exclusivement dans les zones urbaines avec 3,4% du total des actifs occupés, contre une proportion presque nulle en milieu rural.

On remarque également que les actifs ayant reçu une formation professionnelle exercent dans les centres urbains exclusivement.

Par contre, pour les GSE des commerçants/artisans on remarque qu'aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural, les emplois sont occupés par des personnes instruites dans les proportions assez proches pour les deux milieux.

2.3.8 : emplois principaux selon la branche d'activité

La répartition des emplois selon le milieu de résidence et la branche d'activité montre une grande concentration des emplois de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse en milieu rural (95,8% de l'ensemble des emplois) à l'opposé du milieu urbain (4,2% de l'ensemble de ces emplois). On note que les emplois dans l'agriculture représentent 35,3% de l'emploi urbain et demeurent tout de même les activités dominantes des urbains.



Tableau 39 : Répartition des emplois selon le milieu de résidence et la branche d'activité.

Branche d'activité	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Agriculture, élevage, pêche, chasse			
Effectif	171518	3958212	4129730
% ligne	4,2%	95,8%	100,0%
% colonne	35,3%	95,0%	88,8%
Industries extractives			
Effectif	1209	2940	4148
% ligne	29,1%	70,9%	100,0%
% colonne	2%	,1%	,1%
Industries manufacturières			
Effectif	48	71871	130218
% ligne	44,8%	55,2%	100,0%
% colonne	12,0%	1,7%	2,8%
Electricité-gaz-eau			
Effectif	1446	0	1446
% ligne	100,0%	0,0%	100,0%
% colonne	,3%	0,0%	,0%
Travaux publics			
Effectif	16986	1689	18675
% ligne	91,0%	9,0%	100,0%
% colonne	3,5%	,0%	,4%
Commerce			
Effectif	117625	69766	187391
% ligne	62,8%	37,2%	100,0%
% colonne	24,2%	1,7%	4,0%
Transports			
Effectif	15807	4413	20220
% ligne	78,2%	21,8%	100,0%
% colonne	3,2%	,1%	,4%
Banques et institut. finan.			
Effectif	1220	0	1220
% ligne	100,0%	0,0%	100,0%
% colonne	,3%	0,0%	,0%
Services publics et autres			
Effectif			
% ligne	97907	42248	140155
% colonne	69,9	30,1%	100,0%
	20,1	1,0%	3,0%
N.D			
Effectif	4479	13636	18115
% ligne	24,7%	75,3%	100,0%
% colonne	,9%	,3%	,4%
Ensemble			
Effectif	486543	4164775	4651318
% ligne	10,5%	89,5%	100,0%
% colonne	100,0%	100,0%	100,0%

On constate que les banques et autres institutions bancaires sont essentiellement installées dans les grandes villes et les emplois du secteur sont exclusivement urbains.

En milieu urbain, le commerce, les services publics et autres services demeurent des activités importantes après les branches agricoles. Les emplois dans la branche industries extractives sont importants en milieu rural (70,9% contre 29,1% en ville). On remarque la faiblesse de la branche commerce en milieu rural ceci pouvant s'expliquer par la faiblesse des revenus agricoles qui n'entraînent pas un flux commercial important.



Les branches telles gaz-eau-électricité, travaux publics sont essentiellement urbains. Il faut noter l'importance de la branche d'activités agricoles dans l'ensemble des emplois générés aussi bien en ville qu'en campagne (toutefois avec une prédominance dans le milieu rural). Ce tableau a aussi montré le fait que certaines branches procurent essentiellement des emplois aux urbains (gaz-eau-électricité, travaux publics et dans une moindre mesure, le commerce, les services publics).

2.3.9 : Emplois principaux selon le sens d'évolution des revenus

En répartissant les actifs occupés selon le sens de l'évolution des revenus tirés de l'emploi principal par GSE , on constate que :

- Globalement 15,2% des actifs occupés ont trouvé que leurs revenus nominaux au cours des 30 derniers jours ont augmenté;
- 55,7% estiment que leurs revenus sont restés inchangés;
- 24,5% ont vu leurs revenus diminués.

On a donc un total de 80,2% actifs occupés qui n'ont pas vu une amélioration de leurs revenus au cours du mois ayant précédé l'enquête par rapport à l'année passée.

Tableau 40 : Sens de l'évolution des revenus selon le GSE

GSE	Evolution du revenu					Ens.
	Augmenté	Inchangé	Diminué	Non concerné	Nd	
Salariés sect publics						
% ligne	41,9	40,7	11,3	3,0	3,1	100,0
% colonne	19,4	5,1	3,3	6,7	15,0	7,0
Salariés sect privé						
% ligne	24,2	44,5	25,0	3,2	3,1	100,0
% colonne	8,0	4,0	5,1	5,1	10,9	5,0
Artisans/commer						
% ligne	13,7	25,3	54,3	4,1	2,6	100,0
% colonne	10,0	5,0	24,6	14,7	19,9	11,1
Autres actifs						
% ligne	22,0	29,5	38,8	9,7		100,0
% colonne	0,2	0,1	0,3	0,5		0,2
Agricult. rentes						
% ligne	17,9	47,9	31,1	1,8	1,3	100,0
% colonne	10,3	7,5	11,1	5,0	7,8	8,7
Agricult. vivriers						
% ligne	11,6	64,7	19,8	3,1	0,8	100,0
% colonne	48,8	74,3	51,5	63,2	36,5	63,9
Inactifs et chômeurs						
% ligne	12,5	54,2	26,0	3,7	3,5	100,0
% colonne	3,3	3,9	4,2	4,8	9,9	4,0
Ensemble						
% ligne	15,2	55,7	24,5	3,1	1,4	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Le tableau 40 révèle que les 24,5% des actifs occupés qui ont vu leurs revenus diminués proviennent du GSE des artisans et commerçants (24,6%) celui des Agriculteurs de vivriers (51,5%).

Dans les ménages des salariés du secteur public, on remarque que les proportions des actifs occupés qui pensent que leurs revenus ont augmenté ou restés inchangés sont pratiquement semblables soit 41,9% et 40,7%, et seulement 11,8% d'entre eux révèlent la diminution de leurs revenus. Cette situation peut être expliquée par le fait que les fonctionnaires avancent périodiquement et il leur est difficile dans l'intervalle d'une année d'apprécier l'évolution de leurs revenus.

Par contre dans les ménages des autres GSE, au moins le 1/5 des actifs occupés ont déclaré que leurs revenus ont baissé (cf. tableau 40).

2.4 Activités secondaires:

Les raisons qui peuvent motiver une personne à rechercher un emploi secondaire peuvent être variées, mais les plus importantes demeurent:

- une certaine sous occupation dans l'emploi principal qui permet d'occuper dans le même espace de temps une autre activité rémunératrice;
- l'insuffisance des revenus générés par l'emploi principal qui oblige les personnes ayant un emploi principal à rechercher des revenus d'appoint dans l'exercice d'un emploi secondaire.
- l'insécurité de l'emploi qui accroît la propension des gens à rechercher un emploi secondaire.

2.4.1 : exercice d'un emploi secondaire

Sur 100 personnes disposant d'un emploi principal, 30,2% exercent un emploi secondaire au Burkina Faso.

Cette forte proportion montre bien une certaine propension de la population à exercer d'autres professions en dehors de celles qui l'occupent déjà .

Tableau 41: Exercice d'un emploi secondaire au cours des 12 derniers mois

Emplois secondaires	Effectifs	Pourcentages
oui	1 405 005	30,2
non	3 241 536	69,8
ensemble	4 646 541	100,0



2.4.2 : incidence d'un emploi secondaire selon la strate, le sexe et le GSE

L'incidence de l'emploi secondaire est le rapport entre l'effectif des personnes exerçant un emploi secondaire et l'effectif de l'ensemble des personnes ayant un emploi principal.

L'analyse de l'incidence de l'emploi secondaire selon la strate, le sexe et le GSE du chef de ménage révèle d'importantes disparités.

L'incidence d'un emploi secondaire selon la strate montre une disparité entre villes et campagnes. Alors qu'elle varie de 25 à 36 % dans les strates rurales et dans la strate Autres Villes, elle n'est que de 12,7% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (cf. tableau 42).

Tableau 42 : Incidence d'un emploi secondaire selon la strate (en %)

Sexe	strate							Ens.
	Ouest	Sud et Sud Est	centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga Bobo	
Masculin	36,68	29,35	46,43	28,62	49,66	30,91	13,42	34,45
Féminin	31,11	31,34	26,48	21,23	28,04	24,70	11,29	25,75
Ensemble	34,08	30,35	36,05	24,70	43,60	28,04	12,73	30,24

2.4.3 : incidence d'un emploi secondaire selon le sexe et le gse

L'analyse de l'incidence d'un emploi secondaire par sexe et par GSE montre que les actifs dans les ménages de salariés du secteur public et privé ont des incidences assez faibles (respectivement 11,35% et 15,77%) (cf. tableau 43). Très peu de fonctionnaires dans le public comme dans le privé ainsi que les membres de leurs ménages s'adonnent à des activités secondaires. Il y a aussi la non précarité du revenu du travail qui peut justifier cette faible motivation des travailleurs de ces GSE à exercer des emplois secondaires.

Tableau 43 : Incidence d'un emploi secondaire par sexe et par GSE.

GSE	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Salarié sect. Public	12,03	9,77	11,35
Salarié sect. Privé	17,74	10,78	15,77
Artisans commerçants	23,22	21,67	22,63
Autres actifs	16,25	27,55	21,59
Agriculteurs rentes	36,96	28,48	32,87
Agriculteurs vivriers	36,93	25,54	31,24
Inactifs et chômeurs	30,63	32,76	31,73
Ensemble	34,45	25,75	30,24



En introduisant le critère sexe on constate que cette incidence est plus faible au niveau des femmes (25,8% contre 34,5% pour les hommes).

On remarque qu'au niveau des GSE dont les chefs des ménages sont des agriculteurs vivriers et de rentes l'incidence est très importante 31,33%. Cela traduit l'importance des activités secondaires dans l'agriculture. Dans l'agriculture on peut noter une certaine importance des activités de contre-saison l'existence de petites entreprises non agricoles . Les femmes font le petit commerce pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Dans les ménages dont le chef de ménage est inactif et chômeur, on observe une propension plus élevée pour les autres membres du ménage à occuper des emplois secondaires (32,8%).

En conclusion l'étude de l'incidence d'un emploi secondaire a révélé l'importance des activités secondaires pour l'ensemble de la population active occupée ; cet indice de 30% pour le pays semble assez élevé. Environ une personne sur trois exerce une activité secondaire; ce qui traduit bien le caractère peu stable des emplois principaux dans la situation actuelle du marché du travail qui emmène naturellement une forte proportion des actifs occupés à rechercher des emplois d'appoint.



3 CHOMAGE ET RECHERCHE D'EMPLOI

3.1. Les taux de chômage

3.1.1. Taux de chômage global (1)

Le tableau 44 nous permet de constater qu'en considérant comme période de référence la semaine ayant précédé l'enquête le taux de chômage s'est établi à 2,58%. Il est de 2,38% si on considère les 12 derniers mois avant l'enquête. Ceci appelle deux commentaires. La situation de l'emploi des individus est plus précaire à court terme qu'à long terme. Les possibilités d'emploi pendant au moins 3 mois au cours de l'année sont plus importantes que celles de 3 jours au cours d'une semaine. En outre en regardant l'évolution du taux du chômage dans le tableau 45, il s'avère que le problème est plus grave maintenant qu'auparavant. Le recensement général de la population (RGP) de 1985 a donné un taux de 0,85% et l'enquête démographique de 1991 un taux de 1,1% en considérant la période de référence d'une semaine. Quoique ces mesures aient été faites au cours des saisons différentes ces taux traduisent les difficultés de plus en plus croissantes des individus à trouver un emploi.

Tableau n°44 : Taux de chômage selon la période de référence

Taux de chômage	Période de référence	
	Une semaine	12 mois
	2,58%	2,38%

Tableau n°45 : Evolution des taux de chômage

	RGP 85	E.D 91	E.P 94
Taux de chômage	0,85%	1,1%	2,58%

3.1.2. Milieu de résidence, sexe et taux de chômage

En considérant le milieu de résidence, le chômage apparaît comme essentiellement un phénomène urbain. La différenciation du chômage selon le milieu de résidence est très importante comme le montre le tableau n° 46 ci-dessous. Le taux de chômage en milieu urbain est égal à 15,58% contre 0,80% en milieu rural.

Tableau n° 46 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Masculin	16,72%	0,82%	3,17%
féminin	13,60%	0,78%	1,95%
Total	15,58%	0,80%	2,58%



A Ouagadougou et Bobo-Dioulasso le taux de chômage est plus élevé que dans les Autres villes soit respectivement 18,36% et 10,18%.

En milieu rural il y a une différenciation selon les strates. Le taux est le plus faible au Centre-Sud et au Centre-Nord (0,24% et 0,58%), il est plus élevé à l'Ouest et au Sud/Sud-Est soit respectivement 0,90% et 0,96%.

On note une spécificité de la strate Nord où le taux de chômage est de 4,35% soit plus de 1,5 fois le taux national.

Selon le sexe, le taux de chômage est plus élevé pour les hommes que pour les femmes 3,17% et 1,95% au niveau national.

En regardant le tableau 47, on peut apprécier cette prépondérance du chômage masculin dans les zones urbaines et dans le Nord. En milieu rural, si les taux sont à peu près équivalents pour les deux sexes au Centre-Sud et au Centre-Nord, le chômage féminin domine dans la zone rurale de l'Ouest et du Sud/Sud-Est.

A l'Ouest le taux de chômage féminin est un peu moins de deux fois celui du chômage masculin.

Tableau n° 47 : Taux de chômage selon la strate et le sexe

Strate	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Ouest	0,67 %	1,16%	0,90%
Sud et Sud-Est	0,85 %	1,07%	0,96%
Centre-Nord	0,51 %	0,64%	0,58%
Centre-Sud	0,23 %	0,24%	0,24%
Nord	4,4%	4,05%	4,35%
Autre villes	10,51%	9,80%	10,18%
Ouaga-Bobo	19,24%	16,46%	18,36%
Ensemble	3,17%	1,95%	2,58%



3.1.3.: Taux de chômage et niveau d'instruction

Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction jusqu'au secondaire. Selon le tableau 48 ci-dessous, Il est de 1,35% au sein des actifs sans instruction; il atteint 6,76% et 15,5% au sein des actifs du niveau du primaire et du secondaire respectivement. Le taux de chômage s'abaisse au niveau des actifs du niveau supérieur soit 8,19% mais il est concentré dans les centres urbains et nul en milieu rural. Le chômage des actifs ayant reçu une formation professionnelle se rencontre exclusivement en milieu urbain avec un taux à peu près équivalent au taux de chômage des actifs sans instruction.

Tableau 48 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Sans instruction	10,62%	0,63%	1,35%
Primaire	19,44%	1,26%	6,76%
Secondaire	23,05%	4,62%	15,5%
Supérieure	9,08%	0,00%	8,19%
Ecole professionnelle	10,88%	0,00%	8,31%
Ensemble	15,58%	0,80%	2,58%

3.1.4. Taux de chômage et âge des actifs

Au sein de la population active au Burkina Faso, le taux de chômage diminue lorsque l'âge augmente et cela quelque soit le milieu de résidence ou le sexe(cf. tableau n° 4.66). Au niveau global le taux de chômage des actifs de 10 à 24 ans(4,72%) est presque le double du taux national. Il est 2,4 fois celui des actifs de la tranche d'âge de 25 à 39 ans qui est de 1,94% et plus de 5 fois le taux de chômage des actifs de 40 ans et plus qui est de 0,86%.

Tableau 49 : Taux de chômage selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence.

Tranche d'âge	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masc.	fem.	
10 à 24 ans	27,37%	1,54%	4,43%	3,76%	4,72%
25 à 39 ans	10,47%	0,28%	3,02%	0,92%	1,94%
40 ans et +	6,73%	0,15%	1,30%	0,37%	0,86%
Ensemble	15,58%	0,80%	3,17%	1,95%	2,58%



Les mêmes tendances s'observent si on fait une différenciation selon le milieu de résidence et le sexe. On observe que les écarts de taux de chômage entre les tranches d'âges sont très élevés en milieu urbain .

Le chômage touche plus du quart de la population active urbaine de 10 à 24 ans soit exactement un taux de 27,37%.

Dans la tranche d'âge de 25 à 39 ans et celle de 40 ans et plus, les taux de chômage urbains sont de 10,47% et de 6,73%.

Au Burkina Faso, le chômage est un phénomène qui touche principalement les jeunes, en particulier les jeunes citadins.

3.1.5. Taux de chômage, GSE et sexe

En considérant le GSE on observe aussi, selon le tableau 50 ci-dessous, une différenciation dans le chômage. Le chômage dépend aussi de certaines caractéristiques du chef de ménage. On note que le taux de chômage est plus élevé dans les ménages dont le chef est un salarié du privé (14,91%), suivi de celui des salariés du public (13,85%) des ménages d'inactifs et chômeurs(11,71%) et des autres actifs (10,38%). Dans les ménages des agriculteurs de culture de rente et de culture vivrière le taux de chômage est plus bas soit 0,87% et 1% respectivement.

Tableau 50 : Taux de chômage selon le GSE et le sexe

GSE	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Salarié du secteur public	12,64%	16,65%	13,95%
Salarié du secteur privé	12,45%	20,74%	14,95%
Artisans et commerçants	10,10%	08,67%	09,57%
Autres actifs	15,78%	03,83%	10,38%
Agriculteurs de rente	00,38%	00,14%	00,87%
Agriculteurs de vivrier	01,11%	00,88%	01,00%
Inactifs et chômeurs	15,50%	06,76%	11,20%
Ensemble	03,17%	01,95%	02,58%

La situation d'emploi des individus dépend fortement de la situation d'emploi et des sources de revenu du chef de ménage auquel ils appartiennent. Dans les ménages dont le chef est salarié avec un revenu mensuel régulier, le taux de chômage élevé des membres du ménage peut se justifier par :



- le niveau d'instruction généralement élevé des membres de ce type de ménage (rareté de l'emploi pour les niveaux d'instruction élevés);
- l'étroitesse du marché de l'emploi en milieu urbain;
- les besoins minima (manger et se loger) des chômeurs pouvant être assurés par le revenu du chef de ménage, ceux-ci ont tendance à être plus sélectifs dans la recherche de l'emploi.

3.2 Caractéristiques du chômage et de la recherche d'emploi

3.2.1 Chômeurs ayant travaillé et chômeurs n'ayant pas travaillé au cours de la semaine de référence

Sur l'ensemble des chômeurs, 5,3% ont travaillé au moins pendant trois jours au cours de la période de référence et 94,7% n'ont pas du tout travaillé au cours de la même période.

Tableau 51 : Répartition des chômeurs selon le type de chômeur et le GSE

GSE		TYPE DE CHOMEUR		Ensemble
		Chômeur ayant travaillé	Chômeur n'ayant pas travaillé	
Salariés du public	Effectif	850	17.099	17.949
	% en ligne	4,7%	95,3%	100,0%
Salarié du privé	Effectif	319	13549	13868
	% en ligne	2,3%	97,7%	100,0%
Artisans commerçant	Effectif	1282	20612	21894
	% en ligne	5,9%	94,1%	100,0%
Autres actifs	Effectif	265	2410	2675
	% en ligne	9,9%	90,1%	100,0%
Agriculteurs de rente	Effectif	48	1368	1416
	% en ligne	3,4%	96,6%	100,0%
agriculteurs de vivrier	Effectif	2881	31954	34835
	% en ligne	8,3%	91,7%	100,0%
Inactifs et chômeurs	Effectif	949	29794	30743
	% en ligne	3,1%	96,9%	100,0%
Ensemble	Effectif	6594	116786	123380
	% en ligne	5,3%	94,7%	100,0%



3.2.2 Les causes de la recherche d'emploi

La mise en relation de la situation de chercheur d'emploi et la cause de cette situation a permis de mettre en évidence l'impact des réformes économiques sur la situation de l'emploi.

Les mesures de politique économique susceptibles de générer du chômage en période de crise ou de réformes ont été répertoriées dans les causes de la recherche d'emploi. Il s'agit de la liquidation, de la restructuration et de la privatisation des entreprises publiques, des départs volontaires de la fonction publique et des entreprises publiques et la réduction de la taille des entreprises privées pour des raisons économiques. Selon le tableau 52, 70,2% des chercheurs d'emploi sont à la recherche d'un premier emploi. Les 29,8% restant qui sont en chômage se répartissent comme suit : 14,2% pour les licenciements pour raison économique, 1,3% pour la liquidation des entreprises publiques, 0,6% pour les raisons de restructuration d'entreprises, 0,4% pour les raisons de privatisation d'entreprises, 1,4% pour les raisons de départ volontaire et 11,9% pour d'autres raisons non spécifiées.

On peut donc dire que le programme d'ajustement structurel (PAS) est la cause de la situation de chômage pour une proportion variant entre 3,7 et 17,9%.

Tableau n°52: Répartition des chercheurs d'emploi selon la cause du chômage et le milieu de résidence

Raison de la recherche d'emploi	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Nouvelle insertion	69,8%	75,7%	70,2%
Licenciement pour raison économique	13,6%	24,3%	14,2%
Liquidation d'ent. publique	1,4%	.	1,3%
Restructuration d'ent. publique	0,6%	.	0,6%
Privatisation	0,4%	.	0,4%
Départ volontaire	1,4%	.	1,4%
Autre	12,6%	.	11,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

Si on considère le milieu de résidence, on constate qu'en milieu rural les chômeurs sont à 75,7% à la recherche d'un premier emploi et 24,3% sont victimes de licenciement pour raison économique. La liquidation, la restructuration, la privatisation des entreprises, les départs volontaires et autres causes de chômage se rencontrent exclusivement en milieu urbain.



3.2.3 Chômage et liens de parenté avec le chef de ménage

Au niveau global on constate que 12,7% des chômeurs sont des chefs de ménages ce qui correspond à 15 719 chômeurs chefs de ménage. 48,6% des chômeurs sont des enfants du chef de ménage auquel ils appartiennent (fille ou fils) soit presque la moitié de l'effectif des chômeurs. 13,0% des chômeurs sont frères ou soeurs du chef de ménage, 21,1% sont sans lien de parenté avec le chef de ménage. Les chômeurs qui sont sans lien de parenté avec le chef de ménage ne représentent que 1,6% des chômeurs.

On note que 87,3% des chômeurs sont membres secondaires (autres que le chef de ménage) sont sous la responsabilité d'un chef de ménage qui pourvoie à leurs besoins avec l'aide des autres actifs du ménage. Cette structure s'observe aussi à l'intérieur des GSE c'est à dire une prépondérance des chômeurs membres secondaires du ménage.

On note aussi une faible proportion des conjoints et conjointes du chef de ménage chômeurs qui représentent moins de 5% dans chaque GSE.

Tableau 53: Répartition des chômeurs selon le lien de parenté avec le chef de ménage

LIEN DE PARENTE AVEC LE CM	EFFECTIF	FREQUENCE
Chef de ménage	15719	12,7%
Conjoints(e)	3727	3,0%
Fils/fille	60000	48,6%
Frère/soeur	16082	13,0%
Neveu/niece	7960	6,5%
Petite fille/fils	3707	3,0%
Père/mère	604	0,5%
Autres parents	13656	11,1%
Sans lien	1926	1,6%
Ensemble	123380	100,0%

3.2.4 Le nombre de chômeurs par ménage

Le tableau 54 ci-dessous répartit les ménages selon le nombre de chômeurs qu'ils contiennent et le GSE auquel ils appartiennent. On constate que 93,6% des ménages ne contiennent pas de chômeurs, et que 6,4% des ménages burkinabè contiennent au moins un chômeur.

Selon le GSE cette observation est nuancée. Dans les GSE salariés du public, des salariés du privé, artisans et commerçants, inactifs et chômeurs la proportion des ménages qui contiennent



au moins un chômeur est plus élevée soit respectivement 17,4%, 19,4%, 14,3% et 19,8% des ménages. A l'opposé on note que seulement 1,4% des ménages du GSE des agriculteurs de culture de rente et 2,7% des ménages d'agriculteurs de culture vivrière contiennent au moins un chômeur. En outre la proportion des ménages qui contiennent deux chômeurs et plus est assez élevée dans le premier groupe des GSE. L'ampleur du phénomène est beaucoup plus accentué dans le GSE des inactifs et chômeurs car en plus de 12,7 des ménages de ce groupe qui contiennent un chômeur, 7,5% des ménages de ce GSE en contiennent deux ou plus.

La charge des chômeurs dans les ménages semble être plus lourde pour certaines catégories de ménages notamment les ménages urbains.

Tableau 54: Répartition des ménages selon le nombre de chômeurs et le GSE

GSE		NOMBRE DE CHOMEURS						ENS
		0	1	2	3	4	5 et +	
Salarié du public	Effectif	58743	9371	1256	1195	382	175	71122
	% ligne	82,6	13,2	1,8	1,7	0,5	0,2	100,0
Salarié du privé	Effectif	37661	6225	1502	842	355	125	46710
	% ligne	80,6	13,3	3,2	1,8	0,8	0,3	100,0
Artisan Commerçant	Effectif	89758	11105	2063	979	439	342	104686
	% ligne	85,7	10,6	2,0	0,9	0,4	0,3	100,0
Autres Actifs	Effectif	13227	1017	234	0	0	135	14613
	% ligne	90,5	7,0	1,6	0,0	0,0	0,9	100,0
Agriculteurs de rente	Effectif	102000	1416	0	0	0	0	103416
	% ligne	98,6	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Agriculteurs vivrier	Effectif	759499	13963	3555	1936	888	590	780430
	% ligne	97,3	1,8	0,5	0,2	0,1	0,1	100,0
Inactifs et chômeurs	Effectif	72670	11192	2887	2456	919	536	90660
	% ligne	80,2	12,3	3,2	2,7	1,0	0,6	100,0
ensemble	Effectif	1133557	54288	11497	7408	2984	1903	1211637
	% ligne	93,6	4,5	0,9	0,6	0,2	0,2	100,0

3 2.5 Chômage strate, âge et sexe

La répartition spatiale des chômeurs au Burkina consignée dans le tableau 55 ci-dessous montre une concentration des chômeurs dans les centres urbains qui ont les taux de chômage les plus élevés. Par ordre d'importance Ouagadougou et Bobo concentrent 56,6% des chômeurs et les Autres villes 16,2%; ce qui représente en nombre absolu 69.883 chômeurs à Ouagadougou et à Bobo et 19.928 dans les Autres villes. Dans les zones rurales, la strate Nord contient le plus de chômeurs avec 7,8% suivie de la strate Ouest avec 6,4%, du Centre-Nord avec 5,5%, du



Sud/Sud-Est avec 5,1% et du Centre-Sud avec 2,4% des chômeurs. On remarque que le classement des strates selon la part de chômeurs est à peu de chose près le même classement selon le niveau du taux de chômage.

La répartition des chômeurs selon l'âge révèle au niveau global que les chômeurs sont en majorité jeunes; 68,2% sont dans la tranche de 10 à 24 ans, 22,1% ont entre 25 et 39 ans et 9,2% ont plus de 40 ans. Cette structure ne change pas quand on entre à l'intérieur des strates. On constate néanmoins que la proportion des chômeurs jeunes est beaucoup plus élevée dans les strates rurales de l'Ouest, du Sud/Sud-Est, du Centre-Nord et du Centre-Sud où plus de 80% des chômeurs ont entre 10 et 24 ans. Dans la strate du Nord et dans les Autres villes, les chômeurs adultes de 25 ans et plus constituent environ 25% des chômeurs. Dans les grandes villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, le chômage touche aussi les actifs d'âge avancé avec 29,1% des chômeurs de 25 à 39 ans et 12,6% de chômeurs de 40 ans et plus.

En considérant le sexe, on constate comme c'était le cas pour le taux de chômage, que les chômeurs, pour ce qui est des zones rurales, sont à plus de la moitié soit 59,9% de sexe féminin. La tendance s'inverse pour la strate Nord, les Autres villes et les grands centres urbains(OUAGA/BOBO).

Tableau 55: Répartition des chômeurs selon la strate et l'âge

STRATE		TRANCHE D'AGE				
		10 à 24 ans	25 à 39 ans	40 ans et +	ND	ENS
Ouest	Effectif	7131	646	96	.	7876
	% Ligne	90,6	8,2	1,2	.	100,0
Sud/ Sud-Est	Effectif	5142	957	.	214	6313
	% Ligne	81,4	15,2	.	3,4	100,0
Centre-Nord	Effectif	5986	453	333	.	6772
	% Ligne	88,4	6,7	4,9	.	100,0
Centre-Sud	Effectif	2811	.	202	.	3013
	%Ligne	93,3	.	6,7	.	100,0
Nord	Effectif	7224	1172	1198	.	9594
	% Ligne	75,3	12,2	12,5	.	100,0
Autres villes	Effectif	14981	3655	1076	216	19928
	% Ligne	75,2	18,3	5,4	1,1	100,0
Ouaga/Bobo	Effectif	40839	20328	8475	241	69883
	%Ligne	58,5	29,1	12,1	0,3	100,0
Ensemble	Effectif	84118	27212	11380	670	123380
	% Ligne	68,2	22,1	9,2	0,5	100,0



Tableau 56 : Répartition des chômeurs selon la strate et le sexe

STRATE		SEXE		
		MASC	FEM	ENS
OUEST	EFFECTIF	3162	4714	7876
	% LIGNE	40,1	59,9	100,0
SUD/ SUD-EST	EFFECTIF	2799	3514	6313
	% LIGNE	44,3	55,7	100,0
CENTRE-NORD	EFFECTIF	2820	3953	6773
	% LIGNE	41,6	58,4	100,0
CENTRE-SUD	EFFECTIF	1366	1647	3013
	% LIGNE	45,3	54,7	100,0
NORD	EFFECTIF	7091	2502	9594
	% LIGNE	73,9	26,1	100,0
AUTRES VILLES	EFFECTIF	11084	8944	19928
	% LIGNE	55,6	44,4	100,0
OUAGA BOBO	EFFECTIF	50072	19811	69883
	% LIGNE	71,7	28,3	100,0
ENSEMBLE	EFFECTIF	78394	44986	123380
	% LIGNE	63,5	36,5	100,0

3.2.6 Chômage, Groupe Socio-économique et niveau d'instruction

La répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction et le GSE auxquels ils appartiennent révèle qu'au niveau global, le nombre de chômeurs diminue avec le niveau d'instruction. Les chômeurs sont à 48,6% sans instruction, 30,6% du niveau du primaire, 18,1% du niveau secondaire, 1,4% du niveau supérieur et 1,4% ayant fréquenté une école professionnelle. Le chômage ne concerne donc pas seulement la main d'oeuvre non qualifiée.

Au sein des GSE ruraux tels que celui des agriculteurs de produits vivriers et les agriculteurs de culture de rente, on observe une prépondérance des chômeurs sans instruction. Cela peut s'expliquer par la plus grande proportion de la population non instruite en milieu rural. On observe que les chômeurs des deux groupes sont à 81,7% et 74,9% respectivement non instruits et une quasi absence des chômeurs instruits notamment du niveau du secondaire et du supérieur.

Par contre dans les GSE urbains, les chômeurs sont en majorité instruits ; plus de 50% d'entre eux ont au moins le niveau du primaire.

Ce résultat peut être lié à l'observation faite précédemment sur le lien de parenté du chômeur avec le chef de ménage. En effet, si 50% des chômeurs sont fils ou filles du chef de ménage et



que dans les ménages de salariés du public et du privé, les enfants sont quasiment tous scolarisés, on comprend aisément cette répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction dans ces GSE

3.2.7 Caractéristiques des chômeurs ayant travaillé

L'information sur les caractéristiques des chômeurs ayant déjà travaillé permet de se faire une idée sur le type d'actifs concernés par le chômage et un tant soit peu sur la source des imperfections du système productif.

Tableau 57 : Répartition des chômeurs ayant travaillé au cours de la semaine ayant précédé l'enquête selon la profession et le milieu de résidence

PROFESSION	MILIEU DE RESIDENCE				ENSEMBLE	
	URBAIN		RURAL			
	Effectif	% en colonne	Effectif	% en colonne	Effectif	% en colonne
Personnel scientifique tech. et libéral	0	0	0	0	0	0
Directeur,Cadre adm. Supérieur	0	0	0	0	0	0
Personnel administratif et assimilé	131	4,1	146	13,4	592	9,0
Personnel commercial, vendeur	759	24,1	20	0,6	779	11,9
Travailleur spécialisé dans les services et manoeuvre	1281	40,7	38	1,1	1318	20,0
Agriculteur,éleveur, pêcheur et chasseur	361	11,5	1940	56,3	2302	34,9
Forces armées et police	37	1,2	0	0	37	0,6
Autre profession	543	17,2	986	28,6	1529	23,2
Ensemble	3149	100,0	3445	100,0	6594	100,0

L'observation du tableau 57 donnant la répartition des chômeurs ayant travaillé selon le groupe de profession et le milieu de résidence nous permet de lier la localisation du chômage à la profession concernée. Les actifs qui n'arrivent pas à s'employer plus de trois jours dans la semaine se répartissent à peu près à parts égales entre le milieu rural et urbain. Au niveau global, les chômeurs de ce type sont issus à 34,9% de la profession d'agriculteur, d'éleveur, de pêcheur et chasseur, à 20% des travailleurs spécialisés dans les services, à 11,8% du personnel commercial et vendeurs, à 9% du personnel administratif et assimilé à 23,2% d'actifs d'autres professions, très peu de la profession des artisans conducteurs et ouvrier et à 0,6% du



personnel des forces armées et de police. Ce type de chômage concerne donc les emplois non formels puisque les professions hautement qualifiées telles que le personnel scientifique technique et libéral et les directeurs cadres administratifs supérieurs ne sont pas concernés.

En considérant le milieu de résidence, la structure des chômeurs ayant déjà travaillé change. En milieu urbain c'est plus les travailleurs spécialisés dans les services et manoeuvres et le personnel commercial et vendeurs qui sont touchés par le chômage flottant. Ils représentent respectivement 40,7% et 24,1% des chômeurs ayant travaillé moins de trois jours au cours de la période. En milieu rural, ce sont les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et chasseurs qui sont plus touchés par le chômage et constituent 56,3% des exclus temporaires du système productif. Le personnel administratif et assimilé et les autres professions comptent pour respectivement 13,4% et 28,6% des chômeurs de ce type.

En considérant la répartition selon la branche d'activité, on peut observer que la branche qui a le plus généré de chômeurs est la branche Agriculture-Elevage-Pêche-forêt dans laquelle travaillaient 40,1% des chômeurs ayant déjà travaillé ont exercé moins de trois jours au cours de la semaine. Les autres branches concernées sont la branche Services Publics et Autres, la branche transport, la branche Industrie Manufacturière avec respectivement 17,7%, 13,3% et 6,7% des chômeurs ayant travaillé. Les branches restantes c'est à dire Industrie Extractive, Commerce, BTP ont libéré une faible proportion de travailleurs.

En milieu urbain les branches d'activité qui sont les plus atteintes par le chômage sont les branches Transport et la branche Service Public qui ont libéré respectivement 27,2% et 25,7% des chômeurs ayant déjà travaillé en milieu urbain. La branche Agriculture et celle de l'Industrie Manufacturière en libèrent des proportions non négligeables soient 16,7% et 12,9% respectivement. Par contre en milieu rural c'est surtout la branche Agriculture et la branche service public qui sont concernées par le chômage. Ceci s'explique par le fait que l'exercice d'un emploi dans la branche Agriculture se fait le plus souvent en milieu rural et la non représentativité des autres branches.

On n'a pas observé de chômeurs issus des branches Electricité-Gas-Eau et de la branche Banque-Assurance. La crise économique ne semble pas toucher fortement les activités de ces branches. Les emplois dans ces branches semblent donc être stables. Par contre les effets de la crise sur les actifs de la branche Services Publics s'observent à travers la proportion importante des chômeurs issus de cette branche d'activité notamment en milieu urbain où 25,7% des chômeurs ont occupé des emplois dans cette branche.

La répartition des chômeurs selon la catégorie socio-professionnelle nous informe aussi que le chômage frappe le plus les emplois non qualifiés. Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, on observe très peu de personnel de direction et patron, des proportions assez faibles d'emplois subalternes qualifiés (7% pour les cadres moyens et agents de maîtrise, 3,9% pour les employés et ouvriers semi-qualifiés et 4,8% pour les manoeuvres), la grande majorité des chômeurs ayant travaillé l'ont fait en tant qu'aide familial à 38,2% et comme travailleur indépendant à 33,6%. Les problèmes économiques au Burkina semblent être plus ressentis au niveau des entreprises familiales et notamment le secteur informel qui rassemble une grande part des travailleurs indépendants.



4. LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

L'enquête prioritaire a estimé à 283 542 les actifs qui ont déclaré avoir eu un emploi précédent dont 231570 toujours en activité et 51972 qui ne sont plus en activité. Par rapport au nombre total d'actifs occupés au cours de la semaine de référence, on estime à $231570/4651318 = 4,98\%$ le taux de mobilité professionnelle c'est à dire le pourcentage des actifs occupés qui ont changé d'emploi dans l'ensemble des actifs.

4.1 La durée d'exercice dans l'emploi précédent.

Les actifs qui ont eu un emploi précédent l'ont exercé pendant des durées différentes.

La première observation que l'on peut faire à partir des données du tableau 58, c'est que les actifs qui ont fait une carrière assez longue avant de quitter leur dernier emploi ne constituent pas la majorité. Ceux qui ont exercé pendant 11 ans et plus constituent 26,8% soit un peu plus du quart. Un autre quart soit exactement 28,61% ont exercé entre 6 et 10 ans dans leur dernier emploi. Près de la moitié des actifs qui ont changé d'emploi l'ont fait après moins de 5 ans dans leur dernier emploi soit exactement 44,6% d'entre eux.

Tableau 58 : Répartition des actifs ayant occupé un emploi précédent selon la situation actuelle d'activité et la durée d'exercice du dernier emploi

DUREE D'EXERCICE	SITUATION ACTUELLE D'EMPLOI				ENSEMBLE	
	ACTIF OCCUPE		SANS EMPLOI			
	Effectif	% en colonne	Effectif	% en colonne	Effectif	% en colonne
Moins d'un an	11279	4,9	3835	7,4	15114	5,3
De 1 à 5 ans	92574	40,0	18933	36,4	111507	39,3
De 6 à 10 ans	62866	27,1	13009	25,0	75875	26,8
Plus de 10 ans	64851	28,0	16195	31,2	81046	28,6
Ensemble	231570	100,0	51972	100,0	283546	100,0



4.2 Les raisons du changement d'emploi

A partir du tableau ci-dessus répartissant les actifs ayant occupé un emploi précédent, on observe que d'une manière générale, les raisons évoquées qui sont à la base du changement d'emploi ne sont pas explicites puisque pour 25,4% des changements d'emploi, c'est à la suite de démission et que pour 40,8% les raisons n'ont pas été explicitées. Néanmoins, les raisons qui sont en relation avec la situation de l'économie sont évoquées notamment le niveau bas de salaire pour 7% des cas, les licenciements et compression pour 5,4% des cas, les fermetures d'entreprises pour 9% des cas et 1,9% des changements d'emploi pour cause de promotion ou de sanction.

Tableau 59 : Répartition des actifs ayant occupé un emploi précédent selon la situation actuelle d'activité et la raison du changement d'emploi

RAISON DU CHANGEMENT D'EMPLOI	SITUATION ACTUELLE D'EMPLOI				ENSEMBLE	
	ACTIF OCCUPE		SANS EMPLOI			
	Effectif	% en colonne	Effectif	% en colonne	Effectif	% en colonne
Salaire trop bas	13411	7,0	5441	12,3	18852	8,0
Licenciement/ compression	10262	5,4	4328	9,8	14589	6,2
Fermeture d'entreprise	17228	9,0	5944	13,4	23172	9,9
démission	56092	29,4	3542	8,0	59634	25,4
Promotion/Sanction	3670	1,9	710	1,6	4380	1,9
Environnement hostile	12565	6,6	2333	5,3	14898	6,3
Autre	74748	39,2	21005	47,5	95753	40,8
NSP	2717	1,4	944	2,1	3661	1,6
Ensemble	190692	100,0	44247	100,0	234940	100,0

En essayant de lier la raison du changement d'emploi et la durée d'exercice de l'emploi précédent, on peut remarquer que la cause de salaire trop bas s'opèrent à 63% au cours des cinq premières années d'exercice du dernier emploi et assez rarement après dix années de carrière (13,0% des cas). Les changements d'emploi pour cause de promotion ou de sanction se répartissent uniformément dans les trois dernières tranches de durée d'exercice du dernier emploi, la promotion ou la sanction dans un emploi pouvant intervenir à n'importe quel moment de la carrière. La structure pour les autres types de raisons ne s'écarte pas de la structure globale.



4.3 La mobilité professionnelle entre les situations dans la profession

Tableau 60 : Matrice de transition professionnelle selon la situation dans la profession

SITUATION PRESENTE	SITUATION DANS LA PROFESSION PRECEDENTE							ENSEMBLE 26,9
	1	2	3	4	5	6	7	
1	26,9%	6,6%	20,8%	0,3%	8,1%	0,6%	0,5%	63,9%
2	1,5%	2,4%	2,3%	0,1%	1,3%	0,4%	0,1%	8,2%
3	2,8%	0,5%	3,7%	0,1%	1,9%	0,6%	0,1%	9,7%
4	0,2%	0,3%	0,4%	0,1%	0,6%	0,0%	0,1%	1,7%
5	8,8%	0,1%	4,2%	0,0%	1,4%	0,3%	0,1%	15,0%
6	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	0,4%	0,2%	0,0%	0,9%
7	0,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,6%
ENSEMBLE	40,5%	10,0%	31,9%	0,6%	14,0%	2,1%	0,9%	100,0%

SITUATION DANS LA PROFESSION PRECEDANTE

1-Indépendant

2-Salarié du secteur public

3-Salarié du secteur privé

4-Employeur

5-Aide familial

6-Apprenti/Stagiaire

7-Bénévole

La matrice de transition selon la situation dans l'emploi est assez noircie; ce qui indique qu'il y a des mouvements d'actifs d'une situation dans la profession à une autre .

Le tableau 60 ci-dessus nous informe que 34,7% des changements d'emploi se sont produits à l'intérieur de la même situation dans la profession dont la majorité 26,9% de la situation de travailleur indépendant à une autre situation de travailleur indépendant.

Les principaux changements d'emploi se sont opérés de la situation de salarié du public , de salarié du privé et d'aide familial à celle de travailleur indépendant pour respectivement 6,6%, 20,8% et 8,1% des changement d'emploi. On peut remarquer aussi des transitions du statut de travailleurs indépendants et de salariés du secteur privé vers celui d'aide familial pour 8,8% et 4,2% respectivement. On note aussi, même si cela se produit dans des proportions réduites l'accès à des emplois salariés pour 8,8% des actifs ayant changé d'emploi provenant essentiellement d'une situation précédente de travailleur indépendant et d'aides familiaux.

La caractéristique principale de la mobilité professionnelle selon la situation dans la profession est le gain net de la situation de travailleur indépendant de 23,4% des changements d'emploi et une perte nette de 22,2% pour la situation de salarié du secteur privé.



4.4 Transition professionnelle selon le groupe de profession.

La mobilité professionnelle se fait de façon modérée au sein du même groupe de profession. On peut remarquer que seulement 19,5% des changements d'emploi se sont opérés au sein de la même profession et notamment 9,6% c'est à dire la moitié de cette proportion au sein du groupe des Agriculteurs-Eleveurs-Pêcheurs-Chasseurs.

Tableau 61 : Matrice de transition inter-profession

Groupe de profession présente	Groupe de profession précédente									Ensemble
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	0,4	0,0	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	1,2
2	0,0	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
3	0,2	0,1	1,6	0,6	0,7	0,7	0,2	0,0	0,1	4,3
4	0,1	0,0	0,3	4,5	2,9	7,1	0,5	0,1	0,4	16,1
5	0,1	0,0	0,4	1,7	2,6	5,2	0,7	0,1	0,2	10,8
6	0,4	0,2	1,9	14,3	19,7	9,6	3,4	3,3	3,8	56,7
7	0,0	0,0	0,2	1,0	1,3	1,1	0,4	0,0	0,3	4,2
8	0,0	0,1	0,6	0,2	0,7	0,5	0,1	0,0	0,0	2,4
9	0,0	0,0	0,2	0,6	1,2	1,4	0,3	,0,	0,2	3,9
ENSEMBLE	1,3	0,6	5,5	23,4	29,3	25,7	5,7	3,7	4,9	100,0

1-Professions Scientifiques Techniques et libérales

2-Directeurs, Cadres Administratifs Supérieurs

3-Personnel administratif et assimilé

4-Personnel commercial et vendeur

5-Travailleurs spécialisés dans les Services et Manoeuvres

6-Agriculteurs-Eleveurs-Pêcheurs-Chasseurs

7-Ouvriers Conducteurs Artisans

8-Personnel des forces armées et de police

9-Autre profession

Si les professions du secteur agricole dominent dans la répartition des emploi selon la profession, on note aussi que les changements d'emploi se font aussi surtout au profit de la profession des agriculteurs-éleveurs-pêcheurs-chasseur. Cela témoigne donc de l'existence d'un certain "retour à la terre". Effectivement 56,7% des changements d'emploi se sont opérés dans ce sens dont exactement 47,1% provenant d'autres branches. Même si toutes ces professions sont concernés par ce retour à la terre , les plus concernées sont le groupe Personnel commercial et vendeur, le groupe de profession des Travailleurs Spécialisés dans les services et Manoeuvre, le groupe des Ouvriers-Conducteurs-Artisans et le groupe du Personnel des forces



Armées et de Police d'où sont partis respectivement 14,3%, 19,7%, 3,4% et 3,3% des actifs qui ont rejoint la profession des Agriculteurs-Eleveurs-Pêcheurs-Chasseurs.

Une autre caractéristique de la mobilité inter-profession consiste en la transition quelque peu importante vers les groupes de profession des Travailleurs Spécialisés dans les services et Manoeuvre pour 10,8% des changements d'emploi, et vers le groupe du Personnel Commercial et vendeur pour 16,1% des changements d'emploi. Les professions qui ont le plus alimenté ces dernières sont les Agriculteurs-Eleveurs-Pêcheurs-Chasseurs, les Travailleurs Spécialisés dans les services et Manoeuvre, le groupe du Personnel Commercial et Vendeurs et le groupe des Ouvriers-Conducteurs-Artisans.

En conclusion, si la matrice de transition inter-profession est assez noircie, confirmant le déplacement des actifs d'une profession à l'autre, on peut noter que 76% de ces mouvements se font entre quatre principales professions qui sont le groupe des agriculteurs-Eleveurs-pêcheurs-Chasseurs, les Travailleurs spécialisés dans les services et Manoeuvres, le Personnel Commercial et vendeurs, les Ouvriers-Conducteurs-Artisans. Les emplois du secteur informel étant constitués principalement de ces quatre groupes de professions, on peut donc dire que la mobilité se fait essentiellement au sein du secteur informel et entre le secteur agricole et le secteur informel.

4.5.La mobilité inter-branche

En ce qui concerne la mobilité des actifs d'une branche d'activité à une autre, on peut déjà remarquer que 24,9% soit environ le quart des changements d'emploi s'opèrent à l'intérieur de la même branche d'activité avec une bonne majorité (14,2%) à l'intérieur de la branche Agriculture-élevage-pêche-forêt.

Mis à part les branches Electricité-gaz-Eau et Banques et Institutions Financières qui participent peu à la mobilité inter-branche, on peut observer des déplacements d'actifs d'une branche à l'autre. Les branches de départ sont essentiellement la branche Agriculture-élevage-pêche-forêt avec 30,3% des changements d'emploi, la branche Industrie Manufacturière avec 19,9%, la branche Commerce avec 19,8% la branche Service public et autre avec 18,0% et dans une moindre mesure le BTP avec 6,0% et la branche transport avec 3,6%. Les branches d'arrivée sont les mêmes avec une prépondérance de la branche Agriculture-élevage-pêche-forêt qui reçoit 57,8% des changements d'emploi, le commerce qui reçoit 15,9% et les services publics et autre avec 14,1%.

La matrice de transition inter-branche confirme le retour à la terre déjà observé car si 30,0% des actifs ont changé leur emploi proviennent de la branche Agriculture-élevage-pêche-forêt seulement 16,1% l'ont quitté pour une autre branche; 57,7% des changements d'emploi se sont opérés en direction de cette branche avec 43,3% provenant d'autres branches. La branche Agriculture-élevage-pêche-forêt a profité de façon nette de 27,2% de la mobilité des actifs entre les différentes branches. Les autres branches ont plus subi de départs que profité d'arrivées. Ce retour à la terre se fait au détriment des branches Industrie Manufacturière, le commerce et la branche Service Public.



En conclusion on peut dire que la mobilité professionnelle inter-branche concerne donc les branches Agriculture-élevage-pêche-forêt, Industrie Manufacturière, Commerce et le service Public. De ces quatre branches sont partis 88% actifs ayant changé d'emploi et ont reçu 94% d'entre eux. En plus 83,6% des changement d'emploi se sont opérés à l'intérieur de ces quatre branches.

Tableau 62 : Matrice de transition inter-branche

GROUPE DE PROFESSION PRESENTE	GROUPE DE PROFESSION PRÉCÉDENTE										ENSEM BLE
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	14,2	0,7	13,5	0,2	3,8	12,2	1,8	0,0	10,5	0,7	57,5
2	0,4	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,7
3	2,3	0,1	1,5	0,0	0,2	1,1	0,2	0,0	0,9	0,1	6,5
4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
5	1,0	0,0	0,4	0,0	0,4	0,4	0,1	0,0	0,4	0,0	2,7
6	7,3	0,0	1,9	0,0	0,4	4,0	0,5	0,1	0,2	0,0	2,1
7	0,8	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,5	0,1	0,2	0,0	2,1
8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	16,0
9	4,2	0,0	2,2	0,0	0,9	1,9	0,4	0,1	4,2	0,2	14,1
10	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Ensemble	30,2	0,9	20,0	0,2	6,0	19,8	3,6	0,2	18,0	1,1	100,0

1-Agriculture-Elevage-chasse-pêche

2-industrie Extractive

3-Industrie manufacturière

4-Electricité-gaz-eau

5-Bâtiment travaux publics

6-Commerce

7- Transport

8- Banque Et institutions financières

9- Services publics et autres services

10- Autre branche



Quoique le niveau du chômage au niveau national soit assez bas (2,58%), le calcul du taux de chômage spécifiques selon le milieu de résidence, l'âge, le sexe, le GSE, montre l'ampleur du phénomène au sein de certaines catégories de la population.

Le chômage touche plus les zones urbaines que les zones rurales, elle concerne beaucoup plus les personnes instruites que celles qui sont sans instruction.

La population féminine est la moins touchée par le chômage en milieu urbain mais on constate le contraire en milieu rural surtout dans certaines strates du Burkina telles que l'Ouest et le Sud/Sud-Est.

Les taux de chômage diffèrent aussi selon la situation socio-économique des chefs de ménages. Les ménages de salariés contiennent plus de chômeurs, les ménages d'agriculteurs contiennent très peu de chômeurs.





Chapitre 5 :
REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES





Les ménages sont disposés au cours des enquêtes qui portent sur le revenu et les dépenses à déclarer plus facilement leurs dépenses que leurs revenus. L'information sur les dépenses constitue à ce titre la source essentielle de l'étude sur les conditions de vie des ménages et pour la formulation des politiques y relatives. Cependant, une étude méthodique de la structure et des sources de revenus n'en demeure pas moins une étape importante pour alimenter l'action et la réflexion. Dans ce chapitre, il sera examiné tour à tour, la structure des revenus et les dépenses des ménages.

I- REVENU DES MENAGES

Compte tenu des difficultés de mesure directe du revenu des ménages, celui-ci a été estimé à partir des dépenses effectuées.

Le revenu du ménage est la somme des revenus monétaires et non monétaires générés par l'ensemble des membres du ménage.

Le **revenu monétaire** du ménage prend en compte les entrées d'argent au niveau du ménage dues à la production agricole, à l'activité d'exploitation (entreprise ou commerce), aux salaires et revenus non agricoles sur commission. Il intègre également les revenus de la propriété, les revenus financiers, les divers transferts, etc.

Sont déduits des revenus des ménages d'entrepreneurs individuels, les dépenses professionnelles (consommations intermédiaires, salaires des employés et investissements productifs).

Le **revenu non monétaire** correspond à la valeur au prix du marché des biens et services produits par le ménage et utilisés pour sa propre consommation, et la valeur locative des logements occupés par leur propriétaire.

Le **revenu global** ou **total** du ménage s'obtient en agrégeant les revenus monétaires et non monétaires.

1.1- Revenu global moyen des ménages

1.1.1- Structure du revenu global des ménages

Le revenu moyen d'un ménage burkinabè, composé de 7,8 personnes en moyenne est estimé à 532 045 FCFA par an, soit un revenu moyen annuel de 68 210 F CFA par tête. Il se répartit de façon presque égalitaire entre ses deux composantes que sont les revenus non monétaires et les revenus monétaires.

Les revenus non monétaires, équivalant à la somme totale qu'il aurait fallu déboursier pour acquérir les biens autoconsommés, seraient en moyenne de 268 150 F CFA par ménage et par an soit 50,4% du revenu global moyen. La composante monétaire, intermédiaire des échanges, compte pour 49,6% dans le revenu global des ménages (cf. tableau 1).



Tableau 1 : Structure du revenu annuel moyen des ménages

TYPES DE REVENU	Montant en F CFA	Part en %
Revenu non-monétaire	268 150	50,4
Revenu monétaire	263 895	49,6
Revenu total	532 045	100,0

1.1.2- Structure du revenu monétaire

L'examen de la structure globale des revenus monétaires (cf. tableau 2), révèle que les entreprises et activités non agricoles sont la première source de revenus des ménages (37,2%). L'agriculture (production végétale et animale) demeure une source importante de revenus des ménages (30,3%). Il convient de noter l'importance des transferts et des cadeaux qui constituent la troisième source de revenu des ménages burkinabè (19,4% des revenus monétaires), suivi des salaires et revenus non agricoles sur commission (13,0%).

Tableau 2 : Structure du revenu global monétaire moyen des ménages par source de revenu

SOURCES DE REVENU	Montant en F CFA	Part en %
Agriculture, élevage, cueillette	79 960	30,3
dont : Production végétale	49 612	18,8
- coton	21 639	8,2
- mil-sorgho	5 014	1,9
- arachide	6 861	2,6
Culture maraîchère	5 805	2,2
Cueillette	2 111	0,8
Elevage	22 431	8,5
Entreprises et activités non agricoles	98 169	37,2
Salaires et revenus non agricoles sur commission	34 306	13,0
Transferts, cadeaux, autres	51 197	19,4
Total revenus monétaires	263 895	100,0

1.1.3- Structure du revenu monétaire moyen par grand poste.

1.1.3.1- Revenus agricoles

Les revenus agricoles des ménages burkinabè proviennent principalement de l'agriculture (production végétale) et de l'élevage : 62,0% et 28% respectivement; viennent ensuite le maraîchage (7%) et la cueillette (3%). En terme de produits, le coton constitue la première source de revenu monétaire agricole (27% du revenu monétaire moyen agricole), suivi des bovins (16,6%), du riz(10,7%) et de l'arachide (8,6%).



Tableau 3 : structure du revenu moyen monétaire agricole par source de revenu

SOURCES DE REVENU	Part en %
AGRICULTURE	62,0
Arachide	8,5
Coton	27,2
Mil-sorgho	6,4
Riz	10,7
Maïs	5,0
Niébé	1,5
Fonio	0,2
Sésame	0,9
Autres cultures	1,7
PRODUITS MARAICHERS	7,2
Cultures maraîchères	5,3
Cultures fruitières	1,9
PRODUITS DE LA CUEILLETTE	2,8
Karité	1,1
Néré et sous-produits	0,5
Autres produits de la cueillette	1,2
PRODUITS DE L'ELEVAGE	28,0
Vente de bovins	16,6
Vente caprins	5,2
Vente d'ovins	3,3
Vente porcins	1,0
vente d'autres animaux	2,0
TOTAL PRODUITS AGRICOLES	100,0

1.1.3.2- Les salaires et revenus non agricoles sur commission

Avec une contribution de 65%, les activités relevant du secteur privé non structuré génèrent l'essentiel des revenus salariaux et non agricoles sur commission des ménages du Burkina Faso. Cette source est suivie des loyers perçus, rentes et dividendes (14,6%) et des salaires du secteur public et parapublic (11%).

Tableau 4: structure des revenus salariaux et sur commission par source de revenu

Sources de revenu	Part en %
Salaires du secteur public et parapublic	10,7
Salaires du secteur privé moderne	2,8
Autres salaires du secteur privé	65,2
Autres revenus non agricoles sur commission	6,7
Loyers perçus, rentes, dividende	14,6
TOTAL.	100,0



1.1.3.3- Transferts, cadeaux, autres

Les transferts, cadeaux et autres constituent une fraction relativement importante des revenus monétaires des ménages burkinabè (19,4%). L'analyse détaillée (tableau 5) révèle que les transferts perçus (retraite, bourse, assurance, allocations familiales, pensions alimentaires, etc.) en constituent la grande rubrique (50,6%), suivis des dons, cadeaux et autres (42,8%).

Tableau 5 : Structure des transferts, cadeaux, autres ressources

Source de revenu	Part en %
DONS, CADEAUX, MANDATS	42,8
- Provenant de l'étranger	22,9
dont . Côte d'Ivoire	14,2
. France	2,5
- Provenant du Burkina	19,6
dont . Villes	11,8
TRANSFERTS PERCUS	50,6
AUTRES SOURCES	6,6
TOTAL	100,0

1.2- Revenu moyen des ménages par groupe socio-économique

1.2.1- Structure du revenu global

La structure du revenu global des ménages dont le chef est agriculteur vivrier s'oppose à celle des ménages des autres groupes socio-économiques. Le revenu des ménages d'agriculteurs vivriers est principalement non-monétaire (65,4% de leur revenu total). Il est par contre à dominante monétaire chez les autres groupes socio-économiques : 84,6% chez les artisans et commerçants, 78,0% chez les salariés privés, 64,7% chez les salariés publics et 74,8% chez les autres actifs (cf. tableau 6).

Tableau 6 : Structure en % du revenu moyen des ménages selon le groupe socio-économique du chef de ménage

	Salariés publics	Salariés privés	Artisans et commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs et chômeurs	Ensemb le
Revenus monétaires	64,7	78,0	84,6	74,8	55,4	34,6	61,9	50,4
Revenus non monétaires	35,3	22,0	15,4	25,2	44,6	65,4	38,1	49,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



1.2.2- Structure du revenu monétaire moyen des ménages par groupe socio-économique

L'analyse de la structure du revenu moyen monétaire des ménages fait ressortir une relative spécialisation des groupes socio-économiques par source de revenu. En effet, alors que les agriculteurs génèrent plus de 90% des revenus monétaires agricoles et animaux, les artisans et commerçants réalisent 84% des revenus d'entreprises et activités non agricoles (Cf. tableau 7).

Tableau 7 : structure du revenu monétaire moyen par groupe socio-économique du chef de ménage

Sources de revenu	Groupes socio-économiques							Ensemble
	Salariés publics	Salariés privés	Artisans et commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs	
Agriculture, élevage, cueillette	2,7	1,1	3,2	5,8	83,3	43,3	16,0	30,3
dont : - Production végétale	0,3	0,6	0,6	2,2	72,8	20,2	11,0	18,8
* coton	0,0	0,1	0,1	0,6	58,1	0,0	3,7	8,2
* mil-sorgho	0,0	0,1	0,3	0,2	2,8	3,6	1,3	1,9
* arachide	0,1	0,3	0,1	0,7	2,2	5,7	0,9	2,6
- Culture maraîchère	1,0	0,1	0,3	0,1	1,9	4,3	1,4	2,2
- Cueillette	0,0	0,0	0,8	0,1	0,9	1,2	0,2	0,8
- Elevage	1,4	0,4	1,4	3,5	7,7	17,5	3,4	8,5
Entreprises et activités non agricoles	30,7	9,0	78,1	9,5	13,2	30,9	17,5	37,2
Salaires et revenus non agricoles sur commission	35,9	69,1	12,2	11,2	0,5	4,9	14,6	13,0
Transferts, cadeaux, autres	30,6	20,8	6,5	73,5	2,9	21,0	52,0	19,4
Total revenus monétaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2.3- Revenu monétaire moyen par groupe socio-économique

1.2.3.1 Revenus agricoles moyens par ménage

La production animale est la plus importante source de revenu agricole des ménages dont le chef est salarié du public (51,4% de leurs revenus agricoles) et chez ceux dont le chef est artisan ou commerçant (43,8%) et autres actifs (60,4%). Les ménages des autres groupes socio-professionnels tirent l'essentiel de leurs revenus agricoles de la production végétale.

La production maraîchère contribue pour une large part dans le revenu agricole des ménages dont le chef est salarié du public.

Pour les artisans et commerçants, à côté de la production animale première source de leur revenu agricole, les produits de la cueillette y contribuent pour 26,5% contre une part de 2,7% au niveau national.



Tableau 8: Structure en % du revenu moyen agricole suivant le GSE du Chef de ménage

	Salariés publics	Salariés privés	Artisans et commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs	Ensemble
AGRICULTURE	11,3	56,4	19,3	37,2	87,3	46,7	68,9	62,1
Arachide	2,3	30,6	2,0	11,7	2,6	13,2	5,6	8,6
Coton	0,0	8,5	4,0	9,5	69,7	0,0	23,3	27,2
Mil-sorgho	0,3	7,7	7,9	2,7	3,3	8,3	8,0	6,4
Riz	2,2	0,0	1,0	0,6	0,2	17,6	20,7	10,7
Maïs	6,3	8,8	3,1	12,7	9,5	1,6	8,9	5,0
Niébé	0,2	0,9	0,3	0,1	0,6	2,2	1,0	1,5
Fonio	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2
Sésame	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,9	0,1	0,9
Autres cultures	0,0	0,0	1,0	0,0	0,2	2,8	1,3	1,7
PRODUITS MARAICHERS	37,1	10,4	10,4	1,2	2,3	10,0	8,5	7,2
Cultures maraîchères	27,6	10,4	3,2	1,2	1,5	7,9	5,0	5,3
Cultures fruitières	9,5	0,0	7,2	0,0	0,8	2,1	3,5	1,9
PRODUITS CUEILLETTE	0,3	0,0	26,5	1,1	1,1	2,8	1,1	2,7
Karité	0,1	0,0	1,1	0,9	0,9	1,4	0,5	1,1
Néré et sous-produits	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,6	0,6	0,4
Autres produits de la cueillette	0,2	0,0	25,4	0,0	0,2	0,9	0,0	1,2
PRODUITS DE L'ELEVAGE	51,4	33,1	43,8	60,4	9,2	40,4	21,4	28,0
Vente de bovins	36,8	15,6	30,8	39,1	5,3	23,7	13,0	16,6
Vente caprins	5,7	0,9	2,2	5,9	1,1	8,2	4,2	5,2
Vente d'ovins	6,9	8,0	4,4	3,3	0,8	5,0	2,7	3,3
Vente porcins	2,0	4,9	0,6	6,8	0,7	1,2	0,7	1,0
vente d'autres animaux	0,0	3,7	5,9	5,3	1,3	2,3	0,8	2,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2.3.3 Revenus salariaux et non agricoles sur commission

Suivant la source principale de revenus, les ménages se classent en trois groupes (cf. tableau 9):

- ceux qui tirent l'essentiel de leurs revenus salariaux et non agricoles sur commission du secteur privé non structuré. Ce sont les ménages dont le chef est salarié du secteur privé, les ménages d'artisans et de commerçants et les ménages d'agriculteurs vivriers.
- ceux qui tirent leurs revenus des loyers, rentes et dividendes : les inactifs et les agriculteurs de rente font partie de ce groupe.
- enfin, les ménages de salariés du secteur public qui tirent leur ressources des salaires publics.



Tableau 9: structure des revenus salariaux et sur commission suivant le GSE

	Salariés publics	Salariés privés	Artisans et commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs chomeurs	Ensemble
Salaires du secteur public et parapublic	58,6	0,0	1,2	0,0	0,0	6,1	4,4	10,7
Salaires du secteur privé moderne	0,2	7,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,7	2,8
Autres salaires du secteur privé	21,0	87,2	79,6	53,6	42,8	58,1	42,8	65,2
Autres revenus non agricoles sur commission	3,5	3,0	7,0	37,9	8,6	15,2	7,2	6,7
Loyers perçus, rentes, dividende	16,8	2,8	10,6	8,5	48,7	20,6	44,8	14,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2.3.4. Revenus monétaires provenant des transferts, cadeaux et dons

Le revenu monétaire, issu des transferts, cadeaux et dons, des ménages dont le chef est inactif et de ceux dont le chef est classé dans la catégorie des autres actifs, provient essentiellement des transferts (respectivement 61,4% et 73,1%). Il est par contre très réduit chez les ménages dont le chef est agriculteur de rente (4,5%) .

Tableau 10 : structure (en %) du revenu monétaire moyen par ménage provenant des transferts, cadeaux et dons

	Salariés publics	Salariés privés	Artisans et commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs chomeurs	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	38,6	67,0	38,8	26,3	89,8	45,8	34,9	42,8
- Provenant de l'étranger	16,1	46,9	11,2	2,5	59,0	28,2	16,4	22,9
. Côte d'Ivoire	3,0	14,5	5,9	1,2	53,1	22,2	8,3	14,2
. France	8,9	2,3	3,1	0,0	0,0	0,3	4,1	2,5
- Provenant du Burkina	22,5	20,1	27,6	23,6	29,5	17,3	18,1	19,6
. Villes	20,4	14,1	21,0	13,8	18,7	10,8	6,4	11,8
TRANSFERTS PERCUS	44,0	21,0	42,8	73,1	4,5	50,4	61,4	50,6
AUTRES SOURCES	17,4	12,0	18,4	0,6	5,8	3,8	3,7	6,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



1.3 Revenu des ménages par strate

1.3.1 Structure du revenu global moyen des ménages selon la strate

Dans le milieu urbain et à l'Ouest, le revenu global des ménages est à dominante monétaire : 80,6% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, 69,6% dans les autres villes et 54,3% à l'Ouest.

Dans le milieu rural, exception faite de l'Ouest, le revenu global des ménages est essentiellement non monétaire. Ainsi, 61% à 72% des ressources des ménages sont non monétaires et traduit la forte autoconsommation dans ces zones (cf. tableau 11).

Tableau 11 : part du revenu monétaire moyen dans le revenu total (en %) suivant la strate

	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE-NORD	CENTRE-SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA ET BOBO	ENSEMBLE
Revenus monétaires	54,3	33,2	35,3	28,1	38,8	69,6	80,6	50,4
Revenus non monétaires	45,7	66,8	64,7	71,9	61,2	30,4	19,4	49,6
TOTAL REVENUS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.3.2 Structure du revenu monétaire par grand poste

L'agriculture, l'élevage et la cueillette procurent aux ménages ruraux la grande partie de leurs revenus monétaires :

- * A l'Ouest, les ressources tirées de ces activités sont prépondérantes et atteignent 71,2% du revenu monétaire total. C'est la strate où la contribution des entreprises et activités non agricoles est la plus faible.
- * Au sud et au sud-est, bien que la contribution de l'agriculture soit importante (40,4%), elle ne constitue que la seconde source de revenu monétaire des ménages. la principale étant les entreprises et activités non agricoles (43,0%).
- * Au Centre-Nord, au Centre-Sud et au Nord, l'agriculture, l'élevage et la cueillette procurent 35 à 46% des revenus monétaires aux ménages. Les entreprises et activités non agricoles y constituent un appoint appréciable, soit 32 à 41 % du revenu monétaire.

Les revenus monétaires des ménages vivant en milieu urbain proviennent essentiellement des entreprises et activités non agricoles (59,7% dans les autres villes et 44,7% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). La plupart de ces entreprises et activités relèvent du secteur informel et illustrent l'importance de ce secteur dans l'économie nationale.



Les salaires et revenus non agricoles sur commission sont des sources de revenus des ménages urbains essentiellement (25,7% à Ouaga et Bobo-Dioulasso). Ils sont résiduels en milieu rural et atteignent à peine 1, 8% du revenu monétaire à l'Ouest.

Les transferts, cadeaux et autres, entrent pour très peu dans les revenus monétaires des ménages au Nord et à l'Ouest (9,2% et 8,6% respectivement), alors qu'ils atteignent 28,2% des revenus à Ouagadougou et 24,8% au Centre-Sud.

Tableau 12 : structure en % du revenu monétaire moyen suivant la strate

	OUEST	SUD et SUD-EST	CENTRE- NORD	CENTRE- SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA/ BOBO	ENSEMBLE
Agriculture, élevage, cueillette	71,2	40,4	46,3	35,2	43,5	5,8	1,8	30,4
dont : - Production végétale	60,3	24,2	15,5	14,9	2,7	2,3	0,5	18,8
* coton	33,4	8,3	0,9	1,6	0,1	0,1	0,0	8,2
* mil-sorgho	3,7	4,6	1,7	3,8	1,1	1,1	0,2	1,9
* arachide	1,3	6,7	8,9	6,7	0,4	0,7	0,0	2,6
- Culture maraîchère	2,9	4,0	3,4	6,4	1,3	1,6	0,1	2,2
- Cueillette	1,5	1,5	0,4	0,8	1,0	0,2	0,6	0,9
- Elevage	6,4	10,7	27,1	13,1	38,5	1,6	0,5	8,5
Entreprises et activités non agricoles	18,4	43,0	32,3	32,7	40,9	59,7	44,7	37,2
Salaires et revenus non agricoles sur commission	1,8	5,4	4,6	7,3	6,4	16,1	25,3	13,0
Transferts, cadeaux, autres	8,6	11,2	16,8	24,8	9,2	18,4	28,2	19,4
Total revenus monétaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.3.3 Les revenus monétaires par grand groupe

1.3.3.1 revenus agricoles

En se fondant sur le critère importance du revenu tiré, on peut classer les strates selon la typologie suivante :

Les strates essentiellement agricoles : il s'agit de l'Ouest. Les ménages tirent 84,7% de leur revenu monétaire de l'agriculture (production végétale) et principalement de la culture du coton et du riz.

Les strates essentiellement pastorales : dans ce groupe on retrouve la strate Nord, où 88,6% des revenus monétaires des ménages proviennent de l'élevage et essentiellement de l'élevage de bovins (56,7% du revenu monétaire).

Les strates agro-pastorales à dominante pastorale : Le Centre-Nord est la strate concernée. Les ménages tirent 58,5% de leurs revenus monétaires de l'élevage et 33,5% de l'agriculture.

Les strates agro-pastorales à dominante agricoles. Il s'agit du Centre-Sud et du Sud et Sud-Est.

Les strates agro-pastorales où un accent particulier est mis sur la culture maraîchère. Il s'agit des autres villes : 40,5% des revenus monétaires des ménages proviennent de l'agriculture, 27,8% de l'élevage et 27,4% de la culture maraîchère.



Les strates agro-pastorales avec un accent particulier sur la cueillette. Dans les grandes villes que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, l'agriculture (production végétale), l'élevage et la cueillette sont les trois grandes sources de revenu non monétaires avec une contribution respective de 35,5%, 30,5% et 25,9%.

Tableau 13 : structure en % des revenus moyens monétaires agricoles suivant la strate

	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE- NORD	CENTRE-SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA/ BOBO	ENSEMBLE
AGRICULTURE	84,7	59,9	33,5	42,3	6,2	40,5	25,9	62,0
Arachide	1,9	16,7	19,2	19,2	1,0	11,6	1,2	8,5
Coton	47,0	20,5	1,9	4,6	0,2	1,4	1,1	27,2
Mil-sorgho	5,2	11,3	3,7	10,8	2,4	19,6	11,7	6,4
Riz	17,7	5,0	2,4	4,5	1,5	3,5	1,2	10,7
Maïs	8,7	1,7	0,6	0,3	0,3	2,1	7,6	5,0
Niébé	0,5	2,6	3,3	2,7	0,3	1,4	0,3	1,5
Fonio	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2
Sésame	1,5	0,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,2	0,9
Autres cultures	2,0	2,1	1,9	0,0	0,2	0,6	2,7	1,7
PRODUITS MARAICHERS	4,1	9,9	7,3	18,1	3,0	27,4	8,1	7,2
Cultures maraîchères	2,3	6,9	5,2	17,0	2,3	20,2	7,4	5,3
Cultures fruitières	1,8	3,0	2,1	1,0	0,7	7,2	0,7	1,9
PRODUITS CUEILLETTE	2,2	3,7	0,8	2,3	2,2	4,3	35,5	2,8
Karité	1,4	1,4	0,4	1,7	0,0	0,6	0,1	1,1
Néré et sous-produits	0,6	1,1	0,1	0,3	0,1	3,3	0,0	0,5
Autres produits de la cueillette	0,2	1,2	0,3	0,3	2,2	0,4	35,4	1,2
PRODUITS DE L'ELEVAGE	9,1	26,5	58,5	37,4	88,6	27,8	30,5	28,0
Vente de bovins	5,4	15,3	33,0	23,8	56,7	13,5	15,9	16,6
Vente caprins	1,1	4,3	13,8	6,3	16,2	3,6	1,3	5,2
Vente d'ovins	0,7	2,3	8,0	3,9	13,6	4,2	3,0	3,3
Vente porcins	0,6	1,3	1,2	1,8	0,3	2,2	4,3	1,0
vente d'autres animaux	1,4	3,3	2,5	1,6	1,7	4,4	6,0	2,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 14 : structure en % des revenus moyens monétaires tirés des entreprises et activités non agricoles suivant la strate

	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE- NORD	CENTRE- SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA /BOBO	Ensemble
Entreprise/activité non agricoles A	77,5	81,6	72,3	76,8	88,5	85,9	89,4	84,1
Entreprise/activité non agricoles B	18,7	15,0	20,7	19,5	6,4	9,8	9,4	12,9
Entreprise/activité non agricoles C	2,0	1,6	4,1	2,3	3,6	3,7	0,8	2,0
Entreprise/activité non agricoles D	0,5	0,3	1,3	0,9	0,1	0,3	0,2	0,4
Autres activité non agricoles	1,2	1,5	1,6	0,4	1,4	0,3	0,2	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



1.3.3.2 Les salaires et revenus agricoles sur commissions

Les salaires distribués par le secteur privé non moderne sont la principale composante des revenus non agricoles salariaux ou sur commissions, exception faite de ceux du Nord où la principale source de revenu sont respectivement les salaires du secteur public et para-public.

Tableau 15 : structure en % des revenus moyens salariaux et sur commission suivant la strate

	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE- NORD	CENTRE- SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA /BOBO	Ensemble
Salaires du secteur public et parapublic	0,0	61,2	0,0	3,7	9,0	34,4	6,9	10,7
Salaires du secteur privé moderne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	3,4	2,8
Autres salaires du secteur privé	79,3	15,7	87,4	95,0	41,9	35,7	67,8	65,2
Autres revenus non agricoles sur commission	1,9	11,3	6,2	0,9	48,2	5,6	6,3	6,7
Loyers perçus, rentes, dividende	18,8	11,8	6,4	0,5	0,9	20,7	15,6	14,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.3.3.3 Transferts, cadeaux et autres

Les transferts, cadeaux et autres ressources similaires renferment des réalités différentes selon les strates.

En milieu urbain et au sud et Sud-Est, les transferts qui correspondent aux pensions de retraite, aux bourses, aux allocations familiales, aux pensions alimentaires, etc., constituent la principale des trois composantes de ce groupe de revenus. Ils atteignent 62,2% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, 59,0% dans les autres villes et 51,7% au Sud et Sud-Est.

Dans les autres strates, la composante cadeaux, dons et mandats est prépondérante : 64 à 70% du revenu. Ils proviennent essentiellement de l'étranger (exception faite de l'Ouest) et principalement de la Côte d'Ivoire.

Tableau 16 : structure en % du revenu monétaire moyen des ménages provenant des transferts, cadeaux, dons suivant la strate

	Ouest	Sud et Sud-est	Centre- Nord	Centre- Sud	Nord	Autres villes	Ouaga et Bobo	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	58,6	46,7	70,0	64,8	69,6	26,5	30,8	42,8
- Provenance étranger	25,4	33,0	45,5	39,8	53,2	9,7	14,3	22,9
dont . Côte d'Ivoire	22,2	28,9	42,8	24,5	39,8	8,9	3,6	14,2
. France	0,3	0,5	0,4	1,0	3,7	0,4	4,0	2,5
- Provenance Burkina	32,1	13,2	24,2	25,0	15,5	16,8	16,2	19,6
dont Villes	16,3	7,1	10,8	19,1	8,9	14,0	9,6	11,8
TRANSFERTS PERCUS	30,6	51,7	26,6	34,7	20,1	59,0	62,2	50,6
AUTRES SOURCES	10,9	1,5	3,4	0,5	10,3	14,5	7,1	6,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



1.4.1 Structure du revenu global moyen des ménages selon le sexe du chef de ménage

Le revenu global des ménages dont le chef est homme est structurellement différent de celui dont le chef est femme. Il est principalement non monétaire chez les premiers (50,6%) et surtout monétaire chez les seconds (65,8%).

Tableau 17 : structure en % du revenu monétaire moyen suivant le sexe du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Total
Total revenus monétaires	49,4	65,8	50,3
Revenus non monétaires	50,6	34,2	49,7
TOTAL REVENUS	100,0	100,0	100,0

1.4.2 Structure du revenu monétaire par grand poste

Les ménages dont le chef est homme vivent essentiellement des ressources tirées des entreprises et activités non agricoles (37,9%) et de ceux tirés de l'agriculture, de l'élevage et de la cueillette (32,4%).

Les ménages dont le chef est femme vivent surtout de transferts, cadeaux et autres ressources (49,3%) et des revenus tirés des entreprises et activités non agricoles.

Tableau 18 : structure en % du revenu monétaire moyen suivant le sexe du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, élevage, cueillette	32,4	4,7	30,4
Dont : Production végétale	20,1	3,1	18,8
- coton	8,8	0,9	8,2
- mil-sorgho	2,0	0,9	1,9
- arachide	2,7	0,8	2,6
Culture maraîchère	2,4	0,1	2,2
Cueillette	0,9	0,1	0,9
Elevage	9,1	1,3	8,5
Entreprises et activités non agricoles	37,9	28,5	37,2
Salaires et revenus non agricoles sur commission	12,6	17,5	13,0
Transferts, cadeaux, autres	17,0	49,3	19,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0



1.4.3 Revenu monétaire moyen par grand poste

1.4.3.1 Les revenus agricoles

A l'examen du tableau 19, il ressort que la structure des revenus agricoles des ménages ne dépend pas du sexe du chef de ménage. Quel que soit le sexe du chef de ménage, la principale source de revenu agricole est la production végétale (plus de 60% des revenus dans les deux cas) et celle animale (28%). Les produits du maraîchage y contribuent pour 7,2% chez les hommes et 2,6% chez les femmes qui mettent surtout l'accent sur la production végétale.

Tableau 19 : Structure en % du revenu moyen agricole suivant le sexe du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Total
AGRICULTURE	61,9	66,4	62,0
Arachide	8,5	16,1	8,5
Coton	27,2	20,0	27,1
Mil-sorgho	6,2	19,2	6,4
Riz	10,8	4,0	10,7
Maïs	5,1	1,7	5,0
Niébé	1,5	2,9	1,5
Fonio	0,2	0,0	0,2
Sésame	0,9	0,2	0,9
Autres cultures	1,6	2,2	1,7
PRODUITS MARAICHERS	7,2	2,6	7,2
Cultures maraîchères	5,4	2,5	5,3
Cultures fruitières	1,9	0,1	1,9
PRODUITS DE LA CUEILLETTE	2,8	2,4	2,8
Karité	1,1	1,6	1,1
Néré et sous-produits	0,5	0,3	0,5
Autres produits de la cueillette	1,2	0,5	1,2
PRODUITS DE L'ELEVAGE	28,0	28,7	28,0
Vente de bovins	16,6	11,0	16,6
Vente caprins	5,2	6,6	5,2
Vente d'ovins	3,3	5,1	3,3
Vente porcins	0,9	5,2	1,0
vente d'autres animaux	2,0	0,6	2,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0



1.4.3.2 Les revenus salariaux et revenus non agricoles sur commission

Le secteur privé non moderne qu'on peut assimiler au secteur informel, est la première source de revenu salarial des ménages quel que soit le sexe de celui qui le dirige. Ainsi, 65,2% des revenus salariaux des ménages dont le chef est homme proviennent du secteur informel et 64,8 % chez les femmes.

Pour les ménages dont le chef est homme, la deuxième source importante de revenus salariaux est le secteur public et parapublic alors qu'il est la dernière source chez les ménages dont le chef est femme.

Tableau 20 : structure en % des revenus moyens salariaux des ménages suivant le sexe du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Total
Salaires du secteur public et parapublic	11,9	0,1	10,7
Salaires du secteur privé moderne	2,4	6,9	2,8
Autres salaires du secteur privé	65,2	64,8	65,2
Autres revenus non agricoles sur commission	7,4	0,6	6,7
Loyers perçus, rentes, dividende	13,2	27,6	14,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

1.4.3.3. Transferts, cadeaux et autres ressources

Les ménages dont le chef est femme vivent surtout de transferts, cadeaux et autres ressources (49,3% de leurs revenus monétaires). Les dons, cadeaux et autres ressources similaires sont la plus importante composante (61,4%) et sont alimentés par les dons et cadeaux en provenance de l'étranger (25,8%) et du Burkina (35,3%).

Tableau 21 : structure en % du revenu moyen correspondant aux transferts, cadeaux et dons suivant le sexe du chef de ménage

	Masculin	Féminin	Total
DONS, CADEAUX, MANDATS	38,5	61,4	42,8
- Provenant de l'étrangers	22,3	25,8	22,9
dont . Côte d'Ivoire	14,8	11,8	14,2
. France	1,6	6,3	2,5
- Provenant du Burkina	15,9	35,3	19,6
dont . Villes	10,2	18,5	11,8
TRANSFERTS PERCUS	54,9	32,2	50,6
AUTRES SOURCES	6,7	6,4	6,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0



2. LES DEPENSES DES MENAGES

Les dépenses du ménage prises en compte se subdivisent en dépenses de consommation et en dépenses de non consommation.

Les dépenses de consommation du ménage couvrent toutes les dépenses qui donnent lieu à un paiement d'argent immédiat ou différé pour l'acquisition de biens ou de services destinés à la consommation. A ce premier type de dépenses s'ajoutent d'une part, la valeur des biens et des services produits par le ménage et utilisés pour sa propre consommation (autoconsommation ou dépense non monétaires) et d'autre part, la valeur locative des logements occupés par leur propriétaire. Y sont également inclus, les paiements en rapport avec l'utilisation ou la consommation de biens et services se rapportant à la santé et à l'éducation.

Les dépenses de non consommation des ménages prises en compte sont de deux ordres :

- 1°). les transferts ou dépenses de répartition qui correspondent aux envois de fonds et à la valeur des cadeaux en nature offerts à des ménages tiers.
- 2°). les dépenses d'investissement des ménages qui prennent en compte les achats de maison, de terrain ou de bétail destiné à l'élevage.

Dans l'analyse qui portera sur ce chapitre, nous utiliserons :

- * dépenses monétaires pour désigner les dépenses qui donnent lieu à un paiement d'argent immédiat ou différé;
- * dépenses non monétaires ou autoconsommation pour désigner les biens et services produits par le ménage et utilisés pour sa propre consommation;
- * dépenses totales, pour faire référence à la somme des dépenses monétaires et non monétaires. Lorsque cette dépense totale porte sur des biens de consommation, on parlera de dépenses de consommation avec les précisions dépenses de consommation alimentaire ou dépenses de consommation non alimentaire.

Lorsqu'on parlera de "dépenses" sans aucune précision, il s'agira des dépenses totales.

2.1. Caractéristiques des dépenses totales des ménages

Un ménage moyen (composé de 7,8 personnes environ selon les résultats de l'enquête), dépense en moyenne 532.045 FCFA par an soit 44.337 FCFA en moyenne par mois (cf. tableau 22).



Tableau 22 : répartition des dépenses totales moyennes par type de dépense et par période

(en FCFA)

Type de dépense	Dépenses moyennes par ménage			Dépenses moyennes par tête		
	par an	par mois	par Jour	par an	par mois	par jour
Monétaire	379.611	31.634	1.054	48.966	4.080	136
Autocon-sommation	152.434	12.703	423	19.662	1.639	55
TOTAL	532.045	44.337	1.478	68.628	5.719	191

2.1.1. Structure des dépenses des ménages

2.1.1.1. Structure des dépenses totales au sens de la comptabilité nationale

L'essentiel des dépenses des ménages est consacré à l'acquisition de biens et services de consommation finale (92,7%). L'investissement des ménages dans l'immobilier (maison et terrain) ou dans l'acquisition de bétail pour l'élevage est résiduel ; il représente à peine 2% des dépenses totales des ménages. Les transferts ou dépenses de répartition représentent 5% des dépenses totales, soit environ 2 fois la part consacrée aux investissements (cf. tableau 23).

Tableau 23 : répartition des dépenses totales moyennes annuelles des ménages par grand groupe de dépenses suivant ses deux composantes

Type de dépenses	Dépense monétaire		Dépense non monétaire		Dépense totale	
	Moyenne	%	Moyenne	%	Moyenne	%
Consommation finale	341.413	89,9	152.015	99,7	493.428	92,7
* Alimentaire	146.906	38,7	96.581	63,3	243.488	45,7
* Non alimentaire	194.506	51,2	55.434	36,4	249.940	47,0
Investissements	11.056	02,9	419	0,3	11.474	2,2
Transferts	27.142	07,2	0	0,0	27.142	5,1
TOTAL	379.611	100,0	152.434	100,0	532.045	100,0

Les dépenses des ménages sont orientées en priorité vers l'acquisition de biens de consommation courante (95,4%) surtout alimentaires et seulement 4,6% vont aux dépenses non courantes (acquisition de biens d'équipement, de matériel roulant et de biens d'investissement). Une telle structure des dépenses est fortement influencée par le bas niveau des revenus. En effet, plus les



revenus sont bas, plus les dépenses affectées aux consommations courantes sont importantes(cf. tableau 24).

Tableau 24 : Répartition des dépenses totales annuelles des ménages suivant leur régularité

	Moyenne annuelle en FCFA	Part en %
Dépenses courantes	<u>507 551</u>	<u>95,4</u>
dont : * Alimentaires	243 488	48,0
* Non alimentaires	264 063	52,0
Dépenses non courantes	<u>24 494</u>	<u>4,6</u>
* Non alimentaires	24 494	100,0
Dépenses totales	<u>532 045</u>	<u>100,0</u>

L'enquête prioritaire a mis surtout l'accent sur les dépenses de consommation finale des ménages au regard du niveau de détail de l'information collectée. Ce qui rend possible d'une part, une analyse par structure des dépenses de consommation alimentaire et non alimentaire et d'autre part une analyse de la répartition de ces dépenses par strate et par Groupe socio-économique.

2.1.1.2. Structure des dépenses de consommation des ménages

Les dépenses de consommation des ménages regroupent les dépenses de consommation finale alimentaire et celles non alimentaires.

Les dépenses de consommation des ménages se chiffrent à 493.428 FCFA par ménage et par an. Ce qui correspond à une consommation mensuelle moyenne de 41.119 FCFA soit 1.370 FCFA par ménage et par jour (cf. tableau 25).

La consommation des ménages se répartit presque de façon égalitaire entre l'alimentation (49,3%) et les produits non alimentaires (51,7%).

L'autoconsommation constitue une part importante de la consommation des ménages. Le taux d'autoconsommation est de 30,8%, soit environ 1/3 de la consommation totale des ménages. Au niveau des produits alimentaires, il atteint 39,7% et se compose essentiellement de produits agricoles ; la population burkinabè est essentiellement agricole et pratique une agriculture de subsistance.



Les dépenses monétaires sont orientées surtout vers l'acquisition de produits non-alimentaires. La part budgétaire^a des produits non alimentaires est de 57,0% contre 43,0% pour les produits alimentaires.

Tableau 25 : Structure en % des dépenses moyennes de consommation des ménages

	Dépenses						Taux	
	Monétaire		Non monétaire		Total			
	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	d'auto-cons. (a)	Commer. (b)
Alimentaire	146 906	43,0	96 581	63,5	243 488	49,3	39,7	60,3
Non alimentaire	194 506	57,0	55 434	36,5	249 940	51,7	22,1	77,9
TOTAL	341.413	100,0	152.015	100,0	493.428	100,0	30,8	69,2

(a) taux d'autoconsommation.

(b) taux de commercialisation est le complément à un du taux d'autoconsommation

2.1.1.3. Dépenses totales des ménages par strate

Le groupe “ alimentation-boisson-tabac ” constitue le premier poste de dépenses des ménages en milieu rural et le second en milieu urbain où ce sont plutôt les dépenses non alimentaires qui sont privilégiées.

En milieu rural, les dépenses alimentaires absorbent plus de la moitié du budget des ménages, contre environ 1/3 en milieu urbain.

Une corrélation négative semble ainsi se dégager entre le niveau du revenu et la part des dépenses affectées à l'alimentation.

En effet, en milieu urbain où les revenus moyens par ménage sont généralement élevés, la fraction des dépenses affectées à l'alimentation varie entre 33 et 39%. Elle passe à 64 % au Nord, zone où les revenus moyens par ménage sont les plus bas (cf. tableau 27).

Les transferts ou dépenses de répartitions occupent une place prépondérante dans les dépenses des ménages à Ouaga, Bobo et de ceux de l'Ouest rural.

Ces deux strates ont deux points communs : les revenus moyens par ménage sont les plus élevés. De plus, elles constituent deux zones de prédilection de résidents qui envoient une partie de leurs revenus à leurs parents restés dans leurs localités d'origine.



Tableau 26: Répartition des dépenses totales moyennes annuelles des ménages par poste de dépense et par strate

Montants en unités de FCFA

POSTES DE DEPENSE	STRATES							Ensemble
	Ouest	Sud et sud-est	Centre nord	Centre sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	
ALIMENTATION-BOISSONS-TABACS	232841	230438	191844	198547	239610	363323	372388	243487
Logement	49889	45949	67067	68851	34823	155579	223853	86452
Transport-Communication	21485	23025	17344	14733	14691	87910	151755	40925
Services domestiques	6070	493	2017	95	564	4812	7807	2978
Education-loisirs	4665	3945	3175	5557	1214	30348	40815	10739
Habillement-chaussures	30980	35844	14982	18878	28150	56893	55235	30290
Equipement	1684	1130	1039	3003	1681	5383	20399	4659
Hygiène-santé	37966	39051	31380	44794	17459	110418	138009	55101
Autres	11882	17546	15478	11991	17498	58780	30819	18797
TOTAL NON-ALIMENTAIRES	164621	166983	152482	167902	116079	510120	668692	249940
INVESTISSEMENTS	9757	3004	8864	6137	11608	15264	32418	11474
TRANSFERTS	34141	19316	11111	14412	7684	51476	68227	27142
TOTAL	441360	419741	364301	386998	374982	940182	1141725	532045

Tableau 27 : Structure (en %) des dépenses totales moyennes des ménages selon la strate

POSTES DE DEPENSE	Ouest	Sud et sud-est	Centre nord	Centre sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ensemble
ALIMENTATION-BOISSONS-TABACS	52,8	54,9	52,7	51,3	63,9	38,6	32,6	45,8
Logement,combustible, énergie	11,3	10,9	18,4	17,8	9,3	16,5	19,6	16,2
Transport-Communication	4,9	5,5	4,8	3,8	3,9	9,4	13,3	7,7
Services domestiques	1,4	0,1	0,6	0,2	0,2	0,5	0,7	0,6
Education-loisirs	1,1	0,9	0,9	1,4	0,3	3,2	3,6	2,0
Habillement-chaussures	7,0	8,5	4,1	4,9	7,5	6,1	4,8	5,7
Equipement	0,4	0,3	0,3	0,8	0,4	0,6	1,8	0,9
Hygiène-santé	8,6	9,3	8,6	11,6	4,7	11,7	12,1	10,4
Autres	2,6	4,2	4,2	3,1	4,7	6,3	2,7	3,5
TOTAL NON-ALIMENT.	37,3	39,8	41,9	43,4	31,0	54,3	59,1	46,9
INVESTISSEMENTS	2,2	0,7	2,4	1,6	3,1	1,6	2,8	2,2
TRANSFERTS	7,7	4,6	3,0	3,7	2,0	5,5	6,0	5,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



2.1.1.4. Dépenses totales des ménages par groupe socio-économique

Se nourrir, se loger, se "déplacer-communiquer" tels sont les trois principaux postes de dépenses des ménages dont le chef est salarié du public. Remplir ces trois fonctions coûte à ces ménages 60,3 % de leur budget annuel (cf. tableau 28).

Les dépenses d'hygiène et de santé, et celles faites au profit d'autres ménages (transferts) sont les autres postes de dépense les plus importants des ménages de salariés du secteur public. Ils représentent respectivement 10,5 et 9,2 % des dépenses totales.

Pour les ménages des autres groupes socio-professionnels, la trilogie devient "se nourrir, se loger, se soigner".

Les ménages d'agriculteurs consacrent ainsi la quasi-totalité de leur budget à la satisfaction de ces trois besoins vitaux : 73,2 % chez les agriculteurs de rente et 80,8 % chez les agriculteurs vivriers. Le budget résiduel va après le poste "santé", à l'habillement et aux chaussures.

Les artisans, les commerçants et les autres actifs, une fois les trois fonctions vitales remplies, affectent une partie de leur budget aux transports et communications en priorité.

Tableau 28 : Structure (en %) des dépenses totales de ménages selon le groupe socio-économique du chef de ménage

POSTES DE DEPENSE	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES							Ensemble
	Salariés publics	Salariés privés	Artisans Commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs chômeurs	
Alimentation-boissons-tabacs	30,7	33,3	38,7	36,4	53,4	55,0	42,0	45,8
Logement	15,0	16,4	18,0	17,6	12,2	16,3	19,0	16,2
Transport-Communication	14,6	11,3	10,4	8,9	3,4	4,1	9,5	7,7
Services domestiques	0,6	0,8	0,5	0,3	1,9	0,3	0,4	0,6
Education-loisirs	3,1	2,6	3,0	2,4	1,0	1,2	3,1	2,0
Habillement-chaussures	6,1	6,4	5,0	8,2	7,4	5,4	4,9	5,7
Equipeement	3,1	0,9	0,6	2,0	0,2	0,3	0,6	0,9
Hygiène-santé	10,5	12,0	11,5	15,5	7,6	9,5	13,2	10,4
Investissements	3,2	7,7	1,7	0,6	3,7	1,1	0,3	2,2
Transferts	9,2	6,5	8,0	6,3	5,0	2,9	3,5	5,1
Autres	3,9	2,1	2,7	1,8	4,1	3,9	3,3	3,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les dépenses au profit d'autres ménages (transferts) sont significatives chez les salariés, les artisans et les commerçants. Elles sont plus prononcées chez les salariés du public et chez ceux du privé, ainsi que chez les artisans et les commerçants: 138.391 FCFA, 68.006 FCFA, et 63.399 FCFA respectivement par an (cf. tableau 29).



Tableau 29 : Répartition des dépenses totales moyennes des ménages par poste de dépense selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Montants en FCFA

POSTES DE DEPENSE	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES							Ensemble
	Salariés publics	Salariés privés	Artisans Commerçants	Autres actifs	Agriculteurs rente	Agriculteurs vivriers	Inactifs chômeurs	
Alimentation-boissons-tabacs	462813	346762	307172	184356	246369	207990	256606	243488
Logement	225648	170420	142958	89093	56553	61635	116154	86452
Transport-Communication	220823	117208	82307	45331	15594	15685	58250	40925
Services domestiques	8443	8123	3872	1734	9002	1306	2729	2978
Education-loisirs	46736	27172	23569	12189	4662	4558	19145	10739
Habillement-chaussures	92514	66308	39640	41377	34302	20498	30088	30290
Equipement	47344	9082	4904	9970	966	980	3642	4659
Hygiène-santé	158283	125355	91498	78424	35176	35865	80567	55101
Investissements	48118	80445	13632	3271	17164	4273	1597	11474
Transferts	138391	68006	63399	31866	23142	10783	21621	27142
Autres	59158	21848	21657	8945	18842	14600	19928	18797
TOTAL	1508270	1040728	794607	506557	461772	378172	610326	532045

2.2. Les dépenses de consommation alimentaire

2.2.1 Structure des dépenses de consommation alimentaire

Les dépenses de consommation alimentaire représentent 45,8% des dépenses de consommation des ménages. Elles ont été évaluées à 243 488 FCFA par ménage et par an, soit une dépense moyenne mensuelle de 20 291 FCFA par ménage, correspondant à une moyenne journalière de 676 FCFA par ménage (cf. tableau 30).



Tableau 30 : Structure des dépenses de consommation alimentaire des ménages

Postes de dépense	Dépenses de consommation moyenne annuelle en FCFA	Parts consommation alimentaire en % (a)	Parts budgétaires en % (b)	Taux d'autoconsommation en % (c)
Céréales, produits céréaliers	101.214	41,6	9,7	66,2
Légumineuses (niébé)	7.859	3,2	0,5	73,5
Viande, poisson et oeufs	23.466	9,6	5,5	10,5
Lait et produits laitiers	3.940	1,6	0,7	36,5
Huile et matières grasses	15.766	6,5	2,7	36,2
Fruits, légumes et tubercules	15.680	6,4	2,7	33,7
Sucre	5.770	2,4	1,5	0,3
Café, cacao, thé et cola	7.140	2,9	1,9	1,0
Boissons	10.567	4,3	2,5	10,0
Tabac-produits du tabac	6.773	2,8	1,7	3,3
Autres aliments	45.313	18,6	9,8	17,6
TOTAL ALIMENTATION	243 488	100,0	38,7	40,1
<i>DEPENSES NON ALIMENTAIRES</i>	<i>249 940</i>	<i>////////</i>	<i>51,2</i>	<i>20,9</i>
<i>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</i>	<i>11.474</i>	<i>////////</i>	<i>2,9</i>	<i>////////</i>
<i>DEPENSES DE REPARTITION</i>	<i>27.142</i>	<i>////////</i>	<i>7,1</i>	<i>////////</i>
<i>DEPENSES TOTALES</i>	<i>532.045</i>	<i>////////</i>	<i>100,0</i>	<i>30,8</i>

- (a) la Part de consommation alimentaire d'un produit i est égale à la dépense totale affectée à ce produit rapportée à la dépense totale consacrée à l'alimentaire.
- (b) la Part budgétaire d'un produit i s'obtient en rapportant la dépense monétaire affectée à ce produit à la dépense monétaire totale
- (c) le Taux d'autoconsommation d'un produit i est le rapport entre la dépense non monétaire affectée à ce produit et la dépense totale.

Un examen de la structure de consommation alimentaire en valeur des ménages, indique que l'alimentation des ménages burkinabè est à base de céréales et produits céréaliers (part de consommation alimentaire de 41,6%). Les quatre autres postes les plus importants sont : les "autres dépenses d'alimentation" qui contiennent essentiellement les dépenses en condiments et assaisonnement; le poste " viande, poisson et oeufs " ; l'huile et les matières grasses; les fruits, légumes et tubercules. Leur part de consommation alimentaire est respectivement de 18,6%, 9,6%, 6,5% et 6,4% (cf. tableau 30).

L'autoconsommation représente près d'un tiers (30,8%) de la consommation totale des ménages. Le taux d'autoconsommation alimentaire a été évalué à 40,1%. Les principaux produits autoconsommés sont par ordre d'importance le niébé, les céréales et autres produits



céréaliers, l'eau de boisson, le lait et produits laitiers, l'huile et matières grasses, les fruits, légumes et tubercules.

Compte tenu de l'importance du poste céréale et du niveau de détail des informations collectées, l'analyse de sa structure présente un intérêt (cf. tableau 31).

Les céréales représentaient plus de 2/5 de la consommation alimentaire en valeur des ménages (41,6%). Les deux principaux produits sur lesquels portent les dépenses céréalières sont d'abord le mil et le sorgho et ensuite le riz; soit une dépense moyenne annuelle de 58.220 FCFA et 22093 FCFA respectivement. Ce qui correspond approximativement à une consommation annuelle moyenne de 110 kilogrammes (1) de riz blanc importé et 776 kilogrammes de mil et sorgho local par ménage. La consommation de maïs est également importante. Elle est évaluée à 15896 FCFA par ménage et par an, soit 212 Kilogrammes par an et par ménage sur la base de 7.500 FCFA les 100 kilogrammes. La consommation alimentaire des ménages est ainsi essentiellement à base de mil et sorgho. La consommation totale de mil, sorgho, riz et maïs peut donc être estimée approximativement à 1 096 kilogrammes par ménage et par an soit 141 kilogrammes par personne et par an.

L'autoconsommation entre pour une grande part dans la consommation céréalière totale des ménages (68,5%). Elle est plus forte pour le maïs (68,7%) et pour le mil et le sorgho (84,8%). Elle ne représente que 27,1% de la consommation totale de riz.

Tableau 31 : Structure des dépenses totales en produits céréaliers

	Consommation moyenne annuelle par ménage en FCFA	Part en %	Taux d'auto-consommation
Riz	22.093	21,8	27,1
Mil et sorgho	58.220	57,6	84,8
Maïs	15.896	15,7	68,7
Farines	628	0,6	15,6
Pain et galettes	4.376	4,3	1,8
Total	101.214	100,0	68,5

(1) Estimation sur la base de 10.000 FCFA les 50 kilogrammes de riz et 7500 FCFA le sac de 100 kilogrammes de mil et sorgho.

2.2.2. Dépenses alimentaires par strate

Les céréales et produits connexes constituent le premier poste de dépense alimentaire des ménages quel que soit leur milieu de résidence : 39,8% des dépenses de consommation sont ainsi affectées à ce poste (cf. tableau 12). Sa composition varie cependant suivant le milieu de résidence.

Dans les deux grandes villes que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, plus de 52% des dépenses en céréales vont à l'achat de riz. C'est dans ces villes que le riz s'affiche au premier



plan des céréales les plus consommées en terme de dépenses. Les dépenses s'orientent ensuite vers le maïs (25%) et seulement 21% vont au mil et au sorgho.

Dans les autres villes, l'ordre des dépenses s'établit comme suit : riz (40,1%), mil-sorgho (39,9%), maïs (17,3%).

A l'ouest, au sud et au sud-est, les ménages affectent d'abord leurs dépenses à l'acquisition de mil et sorgho, puis au maïs et enfin à l'acquisition de riz.

Au Centre-Sud et au Centre-Nord, la trilogie s'établit comme suit: mil-sorgho, riz, maïs.

Trois zones sont fortement consommatrices de riz : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les autres villes et l'Ouest. Si dans les villes, le riz consommé est acheté sur le marché, à l'ouest, zone de production de riz, l'autoconsommation explique la forte consommation de cette denrée (taux d'autoconsommation de 73% contre 5% dans les autres villes et pratiquement 0% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).

Pour la consommation de mil et sorgho, la part de l'autoconsommation est forte en milieu rural (80 à 95%), contre 49% dans les villes moyennes et seulement 21% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Le groupe “ viande- poisson et oeufs ” constitue le second poste de dépenses, aussi bien chez les ménages vivant en milieu urbain que chez les ménages ruraux, exception faite de ceux du sud et du sud-est qui après les céréales, affectent leurs dépenses aux boissons surtout alcoolisées.

En ville, les fruits, légumes et tubercules viennent après la viande, le poisson et les oeufs.

Ailleurs, les priorités divergent : au Nord, c'est le lait et les produits laitiers qui emboîtent le pas à la viande, au poisson et aux oeufs, alors qu'ils constituent le dernier poste de dépense pour les autres ménages des autres strates. C'est une strate de production de lait et l'autoconsommation est très forte (62% contre une moyenne nationale de 36% et moins de 1% en ville).

C'est au nord que la consommation de boisson (alcoolisée ou non) est la plus faible (494 FCFA par ménage et par an) contre une moyenne nationale de 10.566 FCFA avec une pointe au sud et Sud-Est, où elle se situe à 22.256 FCFA par ménage et par an (cf. tableau 11 en annexe).



Tableau 32 : Répartition (en %) des dépenses alimentaires moyennes annuelles du ménage pour chaque strate

POSTES DE DEPENSE	STRATE							ENSEM BLE
	Ouest	Sud,sud est	Centre nord	Centre sud	Nord	Autres villes	Ouaga Bobo	
CEREALES, PRODUITS								
CEREALISERS, LEGUMINEUSES	51,9	45,0	55,4	45,6	53,4	36,5	31,4	44,8
- Céréales	48,0	42,3	46,4	40,6	49,7	31,8	26,4	39,8
* Riz	13,1	5,0	4,3	6,8	4,1	12,8	13,7	9,1
* Mil, sorgho	19,0	28,5	38,8	32,2	43,9	12,7	5,5	23,9
* Maïs	15,8	8,8	3,2	1,3	1,5	5,5	6,5	6,5
* Farines	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,9	0,6	0,3
- Pain,galette,confiserie	1,6	0,8	1,6	1,0	1,2	2,7	3,2	1,8
- Légumineuses(niébé)	2,3	1,8	7,4	3,9	2,5	2,0	1,8	3,2
VIANDE,POISSON,OEUFS	11,2	6,0	10,7	7,9	7,7	11,1	11,3	9,6
- Poisson, produits mer	6,1	1,9	3,5	2,5	0,7	3,8	4,4	3,6
- Viandes et oeufs	5,1	4,1	7,3	5,3	7,0	7,3	6,9	6,0
LAIT, PRODUITS LAITIERS	1,2	0,7	1,7	0,5	7,6	1,2	1,8	1,6
HUILE,MATIERES GRASSES	6,8	4,6	6,1	7,2	3,5	8,7	7,1	6,5
- Huile	3,6	2,2	2,9	3,2	2,3	4,8	4,2	3,4
- Arachide, pâte d'arachide	3,1	2,4	3,2	4,0	1,2	3,9	2,9	3,1
FRUITS,LEGUMES,TUBERCULES	5,0	5,8	4,2	6,7	2,5	9,4	9,3	6,4
- Fruits	0,9	0,5	0,5	0,3	0,3	2,4	2,1	1,0
- Légumes	2,7	1,9	2,8	6,0	2,2	5,0	5,1	3,9
- Tubercules, plantain	1,5	3,5	0,9	0,4	0,1	2,0	2,1	1,5
SUCRE	2,7	0,7	2,8	1,4	3,5	2,8	3,2	2,4
CAFE, CACAO, THE, COLA	2,7	1,6	4,7	3,2	5,6	2,6	1,8	2,9
- Café, thé et cacao	1,4	0,4	1,1	0,3	3,1	1,5	1,2	1,1
- Cola	1,3	1,2	3,6	2,9	2,4	1,1	0,7	1,9
BOISSONS	4,9	9,7	2,9	4,6	0,2	3,2	3,1	4,3
- Boissons alcoolisées	4,9	9,6	2,6	4,5	0,1	2,6	2,3	4,0
- Boissons non alcool.	0,1	0,0	0,3	0,1	0,1	0,6	0,8	0,3
TABAC-CIGARETTES	2,5	2,4	2,6	2,1	2,2	3,9	3,7	2,8
AUTRES ALIMENTS	11,1	23,5	8,8	21,0	13,9	20,6	27,2	18,6
- Condiments, assaisonnement	7,7	5,1	6,6	5,4	6,9	8,8	9,2	7,1
- Autres	3,4	18,4	2,2	15,6	7,0	11,8	18,0	11,5
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.3 Dépenses alimentaires des ménages par groupe socio-économique

Les agriculteurs consomment essentiellement ce qu'ils produisent eux-mêmes. La part de l'autoconsommation alimentaire dans les dépenses alimentaires totales atteint 59,5% chez les agriculteurs vivriers.

Les dépenses monétaires des agriculteurs vont surtout à l'acquisition de riz, de mil et sorgho, de viande, poisson et oeufs, de condiments, de boissons alcoolisées et de cola.

Les salariés achètent essentiellement ce qu'ils consomment. La part des dépenses monétaires dans les dépenses totales des salariés atteint 96,9% chez les ménages dont le chef est salarié du public et 95,6% chez ceux du privé. Leurs dépenses alimentaires vont par ordre d'importance au riz, aux condiments et assaisonnement, à l'eau et à l'huile.



Les postes sur lesquels portent l'autoconsommation des salariés sont le mil et le sorgho, la farine, l'eau, l'arachide et les pâtes d'arachide.

Les artisans et commerçants achètent l'essentiel de ce qu'ils consomment. Leurs dépenses monétaires vont d'abord au riz, puis ensuite par ordre d'importance décroissante aux condiments et assaisonnement, au mil et sorgho, à la viande puis aux oeufs, à l'eau et au maïs.

Tableau 33 : Répartition des dépenses alimentaires moyennes annuelles du ménage pour chaque groupe socio-économique du chef de ménage, par poste de dépense

Montants en FCFA

POSTES DE DEPENSES	GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE							ENSEM- BLE
	Salariés publics	Salariés privés	Artisans commerç.	Autres actifs	Agricul. rente	Agricul. vivrier	Inactifs Bobo	
CEREALES, PRODUITS								
CEREALISERS, LEGUMINEUSES	126 463	97 977	107 102	45 515	123 869	108 290	103 529	109 074
- Céréales	106 920	80 224	92 146	38 596	111 205	97 222	92 587	96 839
* Riz	67 946	38 908	39 175	16 359	9 658	15 534	29 330	22 094
* Mil, sorgho	13 878	19 507	34 012	16 714	55 105	70 251	47 540	58 220
* Maïs	23 324	19 437	17 405	4 765	46 426	11 069	15 035	15 897
* Farines	1 772	2 372	1 554	758	16	368	682	628
- Pain,galette,confiserie	13 853	11 510	9 004	4 635	3 267	2 605	4 400	4 376
- Légumineuses(niébé)	5 690	6 243	5 952	2 284	9 397	8 463	6 542	7 859
VIANDE,POISSON,OEUFs	54 535	40 487	37 058	19 925	26 190	17 233	25 760	23 466
- Poisson, produits mer	19 663	14 974	13 530	7 141	13 265	5 929	10 863	8 750
- Viandes et oeufs	34 872	25 513	23 528	12 784	12 925	11 304	14 897	14 716
LAIT, PRODUITS LAITIERS	10 861	9 278	5 131	2 618	2 634	3 073	3 554	3 940
HUILE,MATIERES GRASSES	37 401	25 131	22 355	9 680	14 987	12 284	18 214	15 766
- Huile	23 203	15 086	13 163	4 803	7 862	5 709	9 824	8 222
- Arachide, pâte d'arachide	14 198	10 045	9 192	4 877	7 125	6 575	8 390	7 544
FRUITS,LEGUMES,TUBERCULE	43 230	30 866	26 206	15 046	9 335	11 393	18 349	15 680
- Fruits	12 350	8 209	5 243	4 258	1 220	945	2 583	2 451
- Légumes	20 642	15 284	15 041	7 333	6 052	7 750	10 851	9 509
- Tubercules,plantain	10 238	7 373	5 922	3 455	2 063	2 698	4 915	3 720
SUCRE	12 969	12 128	9 494	6 032	5 544	4 211	6 187	5 770
CAFE, CACAO, THE, COLA	7 923	6 508	7 466	3 544	6 855	7 194	6 918	7 140
- Café, thé et cacao	6 735	4 858	4 314	2 652	3 006	1 843	2 435	2 613
- Cola	1 188	1 650	3 152	892	3 849	5 351	4 483	4 527
BOISSONS	22 069	10 479	6 603	6 977	15 370	9 824	7 647	10 566
- Boissons alcoolisées	18 008	7 810	4 796	6 132	15 220	9 601	6 800	9 839
- Boissons non alcool.	4 061	2 669	1 807	845	150	223	847	727
TABAC-CIGARETTES	19 161	20 013	8 336	6 703	5 207	4 795	7 270	6 773
AUTRES ALIMENTS	128 200	93 893	77 422	68 316	36 378	29 694	59 177	45 313
- Condiments, assaisonnement	43 140	29 559	26 415	12 692	15 491	13 116	19 721	17 352
- Autres	85 060	64 334	51 007	55 624	20 887	16 578	39 456	27 961
TOTAL	462 812	346 760	307 173	184 356	246 369	207 991	256 605	243 488



Tableau 34 : Répartition (en%) des dépenses alimentaires moyennes annuelles par ménage par poste et suivant le groupe socioprofessionnel du chef de ménage

POSTES DE DEPENSE	GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES							ENSEM- BLE
	Salariés publics	Salariés privés	Artisans commerç.	Autres actifs	Agricul. rente	Agricul. vivrier	Inactifs	
CEREALES, PRODUITS								
CEREALIER, LEGUMINEUSES	27,3	28,3	34,9	24,7	50,3	52,1	40,3	44,8
- Céréales	23,1	23,1	30,0	20,9	45,1	46,7	36,1	39,8
* Riz	14,7	11,2	12,8	8,9	3,9	7,5	11,4	9,1
* Mil, sorgho	3,0	5,6	11,1	9,1	22,4	33,8	18,5	23,9
* Maïs	5,0	5,6	5,7	2,6	18,8	5,3	5,9	6,5
* Farines	0,4	0,7	0,5	0,4	0,0	0,2	0,3	0,3
- Pain,galette,confiserie	3,0	3,3	2,9	2,5	1,3	1,3	1,7	1,8
- Légumineuses(niébé)	1,2	1,8	1,9	1,2	3,8	4,1	2,5	3,2
VIANDE,POISSON,OEUF	11,8	11,7	12,1	10,8	10,6	8,3	10,0	9,6
- Poisson, produits mer	4,2	4,3	4,4	3,9	5,4	2,9	4,2	3,6
- Viandes et oeufs	7,5	7,4	7,7	6,9	5,2	5,4	5,8	6,0
LAIT, PRODUITS LAITIERS	2,3	2,7	1,7	1,4	1,1	1,5	1,4	1,6
HUILE,MATIERES GRASSES	8,1	7,2	7,3	5,3	6,1	5,9	7,1	6,5
- Huile	5,0	4,4	4,3	2,6	3,2	2,7	3,8	3,4
- Arachide, pâte d'arachide	3,1	2,9	3,0	2,6	2,9	3,2	3,3	3,1
FRUITS,LEGUMES,TUBERCULES	9,3	8,9	8,5	8,2	3,8	5,5	7,2	6,4
- Fruits	2,7	2,4	1,7	2,3	0,5	0,5	1,0	1,0
- Légumes	4,5	4,4	4,9	4,0	2,5	3,7	4,2	3,9
- Tubercules,plantain	2,2	2,1	1,9	1,9	0,8	1,3	1,9	1,5
SUCRE	2,8	3,5	3,1	3,3	2,3	2,0	2,4	2,4
CAFE, CACAO, THE, COLA	1,7	1,9	2,4	1,9	2,8	3,5	2,7	2,9
- Café, thé et cacao	1,5	1,4	1,4	1,4	1,2	0,9	0,9	1,1
- Cola	0,3	0,5	1,0	0,5	1,6	2,6	1,7	1,9
BOISSONS	4,8	3,0	2,1	3,8	6,2	4,7	3,0	4,3
- Boissons alcoolisées	3,9	2,3	1,6	3,3	6,2	4,6	2,6	4,0
- Boissons non alcool.	0,9	0,8	0,6	0,5	0,1	0,1	0,3	0,3
TABAC-CIGARETTES	4,1	5,8	2,7	3,6	2,1	2,3	2,8	2,8
AUTRES ALIMENTS	27,7	27,1	25,2	37,1	14,8	14,3	23,1	18,6
- Condiments, assaisonnement	9,3	8,5	8,6	6,9	6,3	6,3	7,7	7,1
- Autres	18,4	18,6	16,6	30,2	8,5	8,0	15,4	11,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



2.3 : Les dépenses de consommation non alimentaires

2.3.1. Dépenses de santé

Les dépenses de santé regroupent deux éléments : les dépenses monétaires de santé et les dépenses non monétaires ou autoconsommation en produits médicaux.

Les dépenses monétaires de santé ont été saisies suivant quatre rubriques :

- * Frais de consultations et analyses médicales;
- * Achat de médicaments
- * Frais d'hospitalisation;
- * Autres services médicaux.

Le volet "frais de consultations et d'analyses médicales" prend en compte les consultations chez les guérisseurs et les marabouts;

Dans le poste "achats de médicaments" sont inclus les médicaments traditionnels.

Les dépenses non monétaires ont été saisies globalement. Elles correspondent essentiellement à l'autoconsommation en produits médicaux traditionnels.

Dans l'analyse qui suit, nous parlerons de dépenses de santé pour désigner les dépenses monétaires de santé. Lorsqu'il est question des dépenses non-monétaires ou autoconsommation de médicaments, la précision est faite.

2.3.1.1. - Structure des dépenses de santé

Les ménages consacrent en moyenne 37.821 francs CFA par an soit 10% de leur budget aux soins de santé. Ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 3.152 francs par mois et par ménage et 407 francs par personne et par mois (soit l'équivalent de 50 comprimés de chloroquine). L'essentiel des dépenses est orienté vers l'achat de produits pharmaceutiques y compris les produits de la pharmacopée traditionnelle, soit environ 88 % des dépenses totales de santé. Les dépenses en frais de consultations entrent pour environ 6 % dans les dépenses de santé et les frais d'hospitalisation ne comptent que pour 2%, soit une moyenne d'une nuit et demie d'hospitalisation dans un Centre Hospitalier National (CHN), en catégorie C (dernière catégorie) par ménage (1).

A côté de ces dépenses monétaires de santé, les ménages auto-consomment chacun en moyenne 476 FCFA de produits médicaux constitués essentiellement de feuilles, racines et extraits de plantes et herbes médicinales. Le taux d'autoconsommation est de 1,4% (cf. tableau 35).



Tableau 35 : Structure des dépenses moyennes de santé du ménage par grand poste de dépenses

POSTES DE DEPENSE	Dépenses monétaires		Autoconsommation	
	Moyenne annuelle par ménage en FCFA	%	Moyenne annuelle par ménage (en FCFA)	Taux en %
Frais de consultation	2.381	6,3	-	-
Achats de médicaments	33.201	87,8	476	1,4
Frais d'hospitalisation	860	2,3	-	-
Autres services	1.378	3,6	-	-
TOTAL	37.821	100,0	476	1,4

(1) en 1994, une nuit d'hospitalisation en catégorie C (dernière catégorie) coûtait 500 FCFA au Centre Hospitalier National Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou.

En matière de dépenses de santé, les strates peuvent être regroupées en trois centres d'intérêt :

- * les villes qui regroupent les deux grandes villes Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et les autres villes. C'est l'ensemble du milieu urbain ;
- * le nord avec les zones rurales des provinces de l'Oudalan, du Séno et du Soum;
- * les autres localités rurales ;

a). Dans les villes, les dépenses de santé sont 2,5 fois la moyenne enregistrée au niveau national, soit 94.683 FCFA de dépenses de santé par ménage et par an équivalent à une moyenne annuelle de 30.127 FCFA par personne et 2.511 FCFA par personne et par mois. Près de 48% des dépenses de santé sont ainsi effectuées par les ménages urbains (qui représentent 19,4%) contre 51,5% des dépenses par les ménages des zones rurales (qui représentent 80,6%) traduisant ainsi une forte concentration des dépenses de santé en zone urbaine (cf. tableaux 36 et 37).



Tableau 36 : Répartition des dépenses moyennes de santé par ménage, par grand poste de dépenses et par milieu de résidence

	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL	ENSEMBLE
	Ouaga et Bobo	Autres villes	Ensemble		
Frais de consultation	10.309	6.047	9.210	741	2.381
Achats de médicaments	83.531	72.962	80.806	21.769	33.201
Frais d'hospitalisation	2.802	2.457	2.713	415	860
Autres services	1.960	1.934	1.954	1.240	1.378
TOTAL	98.602	83.399	94.683	24.166	37.821

Tableau 37 : structure en % des dépenses de santé par ménage par poste de dépense et par milieu de résidence

	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL	ENSEMBLE
	Ouaga et Bobo	Autres villes	Ensemble		
Frais de consultation	62,2	12,7	74,9	25,1	100,0
Achats de médicaments	36,2	11,0	47,2	52,8	100,0
Frais d'hospitalisation	46,8	14,3	61,1	38,9	100,0
Autres services	20,4	7,0	27,4	72,6	100,0
TOTAL	37,5	11,0	48,5	51,5	100,0
Répartition ménages (%)	14,4	5,0	19,4	80,6	100,0

Ces résultats d'ensemble cachent un déséquilibre peu prononcé en faveur des grandes villes. Dans les deux grandes villes que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les dépenses moyennes annuelles de santé par ménage sont estimées à 98.602 FCFA contre 83.399 FCFA dans les autres villes. Les 75% de ménages urbains habitant la grande ville effectuent 83% des dépenses de santé enregistrées au niveau des villes, contre 17% des dépenses par les 25 % de ménages urbains habitant les autres villes.



Les dépenses en frais de consultation et en frais d'hospitalisation sont essentiellement l'apanage des ménages citadins et surtout de ceux des grandes villes. Les 14 % de ménages habitant la grande ville (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) effectuent à eux seuls 62% des dépenses en visites médicales et supportent 46,8% des frais d'hospitalisation. Pour l'ensemble des ménages citadins, 75% des dépenses en visites médicales et 61% des dépenses en frais d'hospitalisation leur sont imputables.

Les dépenses de santé des ménages urbains sont orientées comme partout ailleurs au Burkina, vers l'acquisition de médicaments modernes ou traditionnels. 85% des dépenses de santé sont ainsi affectées à l'achat de médicaments soit en moyenne 80.806 FCFA par ménage et par an pour une moyenne nationale de 33.201 FCFA.

Tableau 38 : structure des dépenses de santé par ménage par poste de dépense et par milieu de résidence

	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL	ENSEMBLE
	Ouaga et Bobo	Autres villes	Ensemble		
Frais de consultation	10,5	7,3	9,7	3,1	6,3
Achats de médicaments	84,7	87,5	85,3	90,1	87,8
Frais d'hospitalisation	2,8	2,9	2,9	1,7	2,3
Autres services	2,0	2,3	2,1	5,1	3,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les achats de médicaments des urbains restent également importants. Le débours financier pour l'acquisition de médicaments pour soins de santé par les 19 % de ménages urbains atteint 47% des dépenses de santé, contre 53% par les 80,6% de ménages ruraux.

Cette forte consommation par les urbains de produits médicaux vendus sur le marché, s'accompagne également d'une autoconsommation de plantes et herbes médicinales relativement importante en valeur, surtout dans les grandes villes.

Le taux d'autoconsommation en produits médicaux bien que faible (environ 2%) reste cependant au dessus de la moyenne nationale qui est de 1,4%.

A Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les deux plus grandes villes, l'autoconsommation de produits médicaux a été évaluée à 2.006 FCFA par ménage et par an (cf. tableau 39), contre une moyenne nationale de 476 FCFA et 227 FCFA en zone rurale.

Les produits médicaux auto-consommés ont été valorisés directement à leur prix du marché communiqués par les enquêtés. Dans les grandes villes, les produits de la pharmacopée



traditionnelle sont commercialisés alors qu'ils le sont rarement dans les zones rurales, zones de prédilection des herbes et plantes médicinales.

Tableau.39 : Répartition de l'autoconsommation moyenne des ménages en produits médicaux par milieu de résidence

	MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL	ENSEMBLE
	Ouaga et Bobo	Autres villes	Ensemble		
Moyenne annuelle/ménage	2.006	101	1.515	227	476

L'autoconsommation en quantité de produits médicaux serait probablement plus élevée en milieu rural qu'en zone urbaine si l'enquête s'était intéressée à cet aspect de la question.

b). Au Nord, en milieu rural, les dépenses moyennes de santé par ménage sont estimées à 8.929 FCFA par an soit un peu plus du 1/3 de la moyenne observée dans les autres zones rurales (24.166 FCFA). Ce qui représente une dépense moyenne de santé de 111 FCFA par personne et par mois pour une moyenne nationale de 407 FCFA et une moyenne en zone rurale de 250 FCFA. Les ménages ruraux du nord qui représentent 6,2% de l'ensemble des ménages, n'effectuent que 1,5% des dépenses de santé contre 18,4% par les 23% de ménages ruraux du centre-sud.

Les ménages du Nord consacrent près de 93% de leurs dépenses de santé à l'acquisition de produits pharmaceutiques. Les dépenses de consultations et les frais d'hospitalisations y sont largement inférieurs à la moyenne nationale. Les frais d'hospitalisation ne comptent que pour 50 FCFA en moyenne par an et par ménage, contre 860 FCFA au niveau national et 415 FCFA en milieu rural.

Au Nord, le taux d'autoconsommation en médicaments est le plus élevé; environ 3.3%, pour une moyenne nationale de 1,4%. C'est également dans cette strate que les services des guérisseurs et des marabouts sont très sollicités.

c). Dans les autres localités, les dépenses moyennes de santé par ménage et par an sont proches de la moyenne nationale. Elles sont comprises entre 20.000 FCFA et 30.000 FCFA avec une moyenne par tête variant entre 2.225 et 3.739 FCFA.

Quelques particularités se dégagent cependant au niveau de chacune des quatre strates qui composent les "autres localités".

Au Sud et Sud-Est, les ménages dépensent plus en frais d'hospitalisation qu'en frais de consultation. L'autoconsommation de produits médicaux y est négligeable.

Au centre Sud, les dépenses moyennes des ménages en médicaments sont plus élevées que celles enregistrées partout ailleurs en milieu rural. L'autoconsommation en produits médicaux y est relativement élevée” et atteint 613 FCFA par ménage et par an contre une moyenne en zone



rurale de 227 FCFA. Les 23,1 % de ménages qui composent cette strate ont contribué pour 30% à l'autoconsommation totale de produits médicaux contre 10% par l'ensemble des 57,5% des autres ménages ruraux. Le taux d'autoconsommation est comparable à celui des grandes villes (2%).

A l'Ouest, les dépenses en consultations sont plus importantes que partout ailleurs en zone rurale. Elles ont été évaluées à 1470 FCFA par ménage et par an, contre 651 FCFA au centre-sud et 324 FCFA au Sud et Sud-est. Le taux d'autoconsommation est très faible.

Au Centre Nord, la dépense moyenne annuelle est la plus basse après celle du Nord. La dépense moyenne mensuelle de santé par tête est de 185 FCFA pour une moyenne nationale de 407 FCFA et une moyenne en zone rurale de 250 FCFA par mois et par personne.

2.3.1.3. Dépenses de santé des ménages par groupe socio-économique

En matière de dépenses de santé, il y a 3 grands groupes qui se dégagent au niveau des groupes socio-économiques :

- Les Groupes socio-économiques dont la dépense moyenne annuelle est largement au dessus de la moyenne nationale de 37.821 FCFA. Ce sont les ménages des salariés qu'ils soient du public ou du privé. Leurs ménages dépensent respectivement 116.226 FCFA et 91.542 FCFA par an pour les soins de santé.
- Les agriculteurs dont la dépense est largement en dessous de la moyenne nationale (22.135 FCFA pour les agriculteurs de rente et 23.196 FCFA pour les agriculteurs vivriers).
- Les artisans et les commerçants, les autres actifs et les inactifs qui dépensent 2,5 à 3 fois la moyenne nationale.

Les ménages salariés consacrent une grande partie de leur budget aux dépenses de santé. Ainsi, ces ménages qui représentent 9,8% du total des ménages effectuent à eux-seuls 27,3% des dépenses de santé, alors que les 72,9% d'agriculteurs n'effectuent que 44,5% des dépenses de santé.

Les visites médicales et les consultations sont surtout le fait des salariés. Ils effectuent 39% des dépenses en visites médicales. Les agriculteurs ne dépensent que 20,5% en visites médicales, soit autant que les 8,6% de commerçants et artisans.

Les frais d'hospitalisation sont l'apanage des ménages dont le chef est inactif ou chômeur. Les ménages dont le chef est inactif (7,5%) effectuent 26% des dépenses en frais d'hospitalisation contre 17,2% par les salariés (9,8%) et 42, 7% par les agriculteurs(72,9%) (cf. tableau 40).



Tableau 40 : Répartition (en%) des dépenses moyennes de santé par ménage, par poste de dépense et par groupe socio-économique

POSTES DE DEPENSES	Salariés publics	Salariés privés	Arti- sans et commer- çants	Autres actifs	Agricul- teurs rente	Agricul- teurs vivriers	Inactifs	ENSEM- BLE
Consultations	24,8	14,2	19,7	2,7	2,2	18,3	18,2	100,0
Médicaments	17,6	8,6	14,5	1,0	5,2	42,0	11,1	100,0
Hospitalisation	8,6	8,6	14,1	0,0	5,0	37,7	26,0	100,0
Autres services	23,6	20,0	11,0	17,4	4,6	16,5	6,9	100,0
TOTAL	18,0	9,3	14,7	1,7	5,0	39,5	11,7	100,0

Contrairement aux autres groupes socio-économiques, les agriculteurs consacrent la plus grande part de leurs dépenses de santé aux médicaments au détriment des frais de consultation et de visites médicales.

L'autoconsommation en produits médicaux est faible et la moyenne nationale se situe autour de 1,4%. Elle est plus importante au niveau des ménages dont le chef appartient au groupe “ autres actifs ” (taux d'autoconsommation de 8,1%), chez les commerçants et artisans (2%) et chez les inactifs (1,9%). Elle est par contre faible au niveau des salariés et des agriculteurs de rente (cf. tableau 41).

Tableau 41 : Part et taux d'autoconsommation des ménages (en %) selon le groupe socio-économique du chef de ménage

	Salariés publics	Salariés privés	Arti- sans et commer- çants	Autres actifs	Agricul- teurs rente	Agricul- teurs vivriers	Inactifs	ENSEM- BLE
Part autoconsommation (%)	2,1	6,9	24,0	11,9	1,0	35,6	18,5	100,0
Taux autoconsommation (%)	0,1	0,9	2,0	8,1	0,3	1,1	1,9	1,4



2.3.2. Dépenses d'éducation

Les dépenses d'éducation ont été saisies suivant quatre rubriques :

- * Frais de scolarité;
- * Achat de livres et fournitures;
- * Frais de transport scolaire;
- * Diverses contributions.

2.3.2.1 - Structure des dépenses d'éducation

Les ménages affectent en moyenne 2,5 % de leurs dépenses à l'éducation, soit une moyenne annuelle de 11.977 FCFA par enfant scolarisé. L'éducation vient ainsi avant "les services de transport" et après les dépenses d'investissement.

Les frais de scolarité comptent pour environ 47% dans les dépenses d'éducation, soit en moyenne 5.636 FCFA par enfant scolarisé et par an, contre 43% pour les livres et fournitures. Les frais de transport scolaire ne représentent que 2,5% et les diverses contributions scolaires (cotisation des parents d'élèves, cantine scolaire, etc.) comptent pour 7,5% (cf. tableau 42).

Tableau 42 : Structure des dépenses d'éducation par grand poste

POSTES DE DEPENSE	Dépenses par ménage		Dépenses par enfant scolarisé en 1993/1994	
	Moyenne annuelle en FCFA	%	Moyenne annuelle en FCFA	Taux en %
Frais de scolarité	4.429	47,1	5.636	47,1
Livres et fournitures	4.031	42,8	5.130	42,8
Transport	241	2,6	306	2,6
Diverses contributions	711	7,5	905	7,5
TOTAL	9.411	100,0	11.977	100,0

2.3.2.2- Les dépenses d'éducation par groupe socio-économique

Les enfants scolarisés issus de ménages dont le chef est agriculteur (rente ou vivrier) représentaient environ 55% des enfants scolarisés au cours de l'année scolaire 1993/1994. Les dépenses scolaires en leur faveur au cours de cette période ne représentent qu'environ 1/3 des dépenses scolaires totales. Dans le même temps, les enfants scolarisés issus de familles dont le



chef est salarié (public ou privé) bénéficient, par contre, du 1/3 des dépenses scolaires totales alors qu'il ne représentent que le 1/5 de la population totale des enfants scolarisés (cf. tableau 43).

Tableau 43 : Répartition (en %) des dépenses scolaires par poste et par GSE

	Salariés publics	Salariés privés	Arti- sans et commer- çants	Autres actifs	Agricul- teurs rente	Agricul- teurs vivriers	Inactifs	ENSEM- BLE
Frais de scolarité	29,6	11,6	19,4	1,3	3,2	18,1	16,8	100,0
Livres, fournitures	20,3	8,1	15,4	1,0	5,1	38,8	11,2	100,0
Frais de transport	34,1	9,7	19,3	1,4	0,0	13,7	21,6	100,0
Diverses contribut°	19,3	7,0	11,6	1,1	5,2	44,7	11,1	100,0
TOTAL	25,0	9,7	17,1	1,1	4,1	28,9	14,1	100,0
Répartition en % des enfants scolarisés	14,1	6,3	12,3	1,3	6,4	49,0	10,5	100,0

Ainsi, le premier groupe bénéficie d'une dépense annuelle moyenne de 7.123 FCFA et le second 20.385 FCFA. A l'intérieur de ces deux groupes il y a quelque disparité.

Les enfants scolarisés issus de ménages dont le chef est salarié public bénéficient chacun d'une dépense moyenne de 21.175 FCFA contre 18.590 FCFA pour les enfants issus de ménages dont le chef est salarié du privé. De même, chez les agriculteurs, la moyenne par enfant scolarisé est de 7.062 FCFA chez les agriculteurs vivriers et 7.594 FCFA chez les agriculteurs de rente (cf. tableau 44).

Tableau 44 : Répartition des dépenses totales moyennes d'éducation par enfant scolarisés par poste suivant le GSE

	Salariés publics	Salariés privés	Arti- sans et commer- çants	Autres actifs	Agricul- teurs rente	Agricul- teurs vivriers	Inactifs	ENSEM- BLE
Frais de scolarité	11.825	10.416	8.843	5.282	2.816	2.088	9.019	5.637
Livres, fournitures	7.374	6.680	6.401	3.940	4.050	4.063	5.477	5.130
Frais de transport	740	477	479	329	0	86	629	306
Diverses contribution	1.236	1.017	852	729	728	825	955	905
TOTAL	21.175	18.590	16.575	10.279	7.594	7.062	16.080	11.977

Contrairement aux autres groupes socio-économiques, les ménages dont le chef est agriculteur consacrent plus de 53% de leurs dépenses aux fournitures et livres scolaires. Beaucoup de leurs enfants sont scolarisés dans le public où les frais de scolarité sont soit inexistants, soit faibles.



Tableau 45 : répartition en % des dépenses totales moyenne d'éducation suivant le groupe socio-économique du chef de ménage

	Salariés publics	Salariés privés	Arti- sans et commer- çants	Autres actifs	Agricul- teurs rente	Agricul- teurs vivriers	Inactifs	ENSEM- BLE
Frais de scolarité	55,8	56,0	53,3	51,4	37,1	29,6	56,1	47,1
Livres, fournitures	34,8	35,9	38,6	38,3	53,3	57,5	34,1	42,8
Frais de transport	3,5	2,6	2,9	3,2	0,0	1,2	3,9	2,6
Diverses contribut°	5,8	5,5	5,1	7,1	9,6	11,7	5,9	7,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.3.2.3. Les dépenses d'éducation par strate

C'est au Centre-Nord et au Nord que les dépenses scolaires moyennes par enfant scolarisé sont plus faibles. Elles sont de 4.672 FCFA en moyenne par an et par enfant scolarisé au centre-nord et de 5.672 FCFA au Nord pour une moyenne en zone rurale de 6.494 FCFA et une moyenne nationale de 11.977 FCFA (cf. tableau 46).

Tableau 46 : répartition des dépenses d'éducation par ménage suivant la strate

	Ouest	Sud et sud-est	Centre nord	Centre sud	Nord	Autres villes	Ouaga et Bobo	ENSEMBLE
Frais de scolarité	1.837	3.100	1.035	1.548	1.837	7.215	13.023	5.637
Livres; fournitures	3.958	4.100	3.064	4.626	3.123	5.636	7.268	5.130
Frais transport	20	137	18	29	204	272	851	306
Diverses contribut°	835	793	555	860	509	775	1.237	905
TOTAL	6.649	8.129	4.672	7.064	5.672	13.898	22.378	11.977

Les 14,4% d'enfants scolarisés au Centre-Nord bénéficient de 5,6% des dépenses scolaires alors que la même proportion d'enfants scolarisés à l'Ouest bénéficie de 8% des dépenses scolaires.

C'est à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso que les dépenses scolaires sont concentrées. Ainsi, les 40,7% d'urbains bénéficient de 67,5% des dépenses scolaires contre 32,5% pour les 59,9% d'enfants ruraux (cf. tableau 47).



Tableau 47 : répartition en % des dépenses d'éducation des ménages suivant la strate

	Ouest	Sud et sud-est	Centre nord	Centre sud	Nord	Autres villes	Ouaga et Bobo	ENSEMBLE
Frais de scolarité	4,7	4,3	2,6	5,9	0,5	13,5	68,4	100,0
Livres; fournitures	11,2	6,3	8,6	19,5	0,9	11,6	42,0	100,0
Frais transport	0,9	3,5	0,8	2,0	1,0	9,4	82,3	100,0
Diverses contribut ^o	13,4	6,9	8,8	20,6	0,8	9,0	40,5	100,0
TOTAL	8,0	5,3	5,6	12,8	0,7	12,2	55,3	100,0

En milieu urbain, l'essentiel des dépenses scolaires va aux frais de scolarité alors qu'en milieu rural, l'accent est mis sur les livres et fournitures scolaires.

De l'analyse des revenus des ménages, il ressort que les activités agricoles constituent la première source de revenu monétaire des ménages devant l'agriculture. Cependant, la forte autoconsommation de produits agricoles (intégrée dans le revenu sous forme de revenu non monétaire) fait de l'agriculture la première source de revenu global des ménages. Les transferts, cadeaux et dons (19,4% du revenu monétaire) est une importante source de revenus des ménages, surtout ceux dont le chef est inactif ou chômeur et les autres actifs d'une part, chez les ménages dont le chef est une femme d'autre part.

Du côté des dépenses, il apparaît que les dépenses des ménages sont orientées en priorité vers l'acquisition de biens de consommation courante (95,6%) surtout alimentaires, contre 4,6% aux biens d'équipement et investissement. En outre, les dépenses consacrées à l'éducation et aux loisirs (2%) et à l'hygiène-santé (10,4%) sont relativement faibles. La structure d'ensemble des dépenses des ménages est ainsi influencée par le bas niveau des revenus.



CONCLUSION GENERALE

L'enquête prioritaire est la première enquête nationale portant sur les conditions de vie des ménages. Elle constitue une masse d'information touchant à tous les aspects de la vie socio-économique des ménages.

La population burkinabè fortement concentrée sur le plateau mossi est composée de 48,2 % de jeunes de moins de 15 ans et de 50,4 % de femmes. Des disparités régionales existent. En milieu urbain il y a plus d'hommes que de femmes et dans le milieu rural c'est le contraire.

L'urbanisation se renforce d'année en année. Plus du $\frac{1}{4}$ de la population est affectée par le phénomène migratoire avec une prédominance du sexe féminin.

Sur le plan culturel et sanitaire, il existe d'importantes disparités géographiques, entre groupes socio-économiques et entre genres. Le milieu rural, les agriculteurs et les femmes connaissent les taux d'analphabétisme et de non scolarisation les plus importants. Le coût de l'éducation, la non nécessité d'envoyer les enfants à l'école et la différente perception de la maladie (urbain et rural) pourraient expliquer cette situation.

Les ménages estimés à 1 211 637 sont essentiellement dirigés par des hommes quel que soit le milieu de résidence. La taille moyenne d'un ménage est 7,8 personnes. La plupart des chefs de ménage sont sans instruction et pratiquent en majorité l'agriculture.

Les logements généralement constitués de cases ou de plusieurs bâtiments sont essentiellement en banco. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,4. La plupart des burkinabè sont propriétaires de leur logement (86 %). L'assainissement est très faible. Les principales sources d'approvisionnement en eau potable sont les puits et les forages. Le principal mode d'éclairage est le pétrole et la principale source d'énergie pour la cuisine est le bois.

Les marchés et les centres de santé demeurent les services de base les plus utilisés.

L'activité économique dominante est l'agriculture qui bénéficie d'un encadrement technique très faible. Le taux de chômage est estimé 2,58 %. C'est un mal urbain (15,58 %) qui touche principalement les jeunes.

La première source de revenu monétaire des ménages est constituée par les activités non agricoles. L'agriculture qui est la principale activité en terme d'actifs procure plus de revenus non monétaires. Les ménages dirigés par des femmes tirent l'essentiel de leurs revenus monétaires des transferts, cadeaux et dons tandis que ceux dirigés par des hommes ont comme principale source de revenu les activités non agricoles. Un ménage moyen dépense 532 045 F par an. Cette somme se répartit presque également entre l'alimentation (51,6 %) et les produits non alimentaires (48,4 %). L'autoconsommation représente environ $\frac{1}{3}$ de la consommation totale des ménages.





ANNEXES

- I - tableaux des chapitres ii & iii
- ii - liste des tableaux
- iii - liste des graphiques
- iv - bibliographie





ANNEXE I

TABLEAUX DES CHAPITRES II & III





TABLEAUX CHAPITRE II

Tableau A1: Répartition en % de la population selon le lien de parenté
au sein de chaque milieu de résidence

	Lien de parenté avec le chef de ménage										
	CM	Conjoint	Fils/ Filles	Frères/sooeurs	Neveu/nièce	P. Fils/P. Filles	Père/Mère	Autres parents	Sans lien	N.D	Ensemble
Zone urbaine	15,4	13,7	45,4	5,6	5,5	3,5	1,4	7,7	1,6	0	100
Zone rurale	12,4	16,1	45,1	4,0	5,8	6,9	1,8	6,8	1,0	0,2	100
Ensemble	12,9	15,7	45,0	4,2	5,7	6,3	1,7	6,9	1,1	0,1	100



TABLEAU A2: Répartition en % des chefs de ménage par groupe d'âge et sexe selon le milieu de résidence

AGE	ZONE RURALE			ZONE URBAINE			ENSEMBLE		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10-14	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15-19	0,8	0,8	0,7	1,0	0,6	0,9	0,8	0,8	0,8
20-24	3,8	3,3	3,7	4,6	5,8	4,7	3,9	3,8	3,9
25-29	9,3	4,5	8,9	12,6	8,0	11,9	9,9	5,5	9,5
30-34	9,8	6,1	9,5	18,8	14,5	18,2	11,5	8,5	12,2
35-39	10,1	9,4	10,0	16,3	15,6	16,2	11,2	11,2	11,3
40-44	10,9	7,8	10,6	13,4	13,4	13,4	11,3	9,4	11,2
45-49	11,2	7,8	10,9	10,6	12,0	10,8	11,1	8,9	10,9
50-54	10,7	12,8	10,8	6,6	9,5	7,0	9,9	11,9	10,1
55-59	9,1	10,6	9,3	5,8	7,2	6,0	8,5	9,6	8,6
60-64	8,7	11,8	8,9	3,6	5,2	4,0	7,8	9,8	8,0
65-69	8,0	14,4	8,6	2,7	3,9	3,6	7,2	11,4	7,6
+	7,3	10,4	7,6	2,7	4,5	2,9	6,5	8,7	6,7
ND	0,2	0,3	0,2	0,0	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100



TABLEAU A3: Taille moyenne des ménages selon l'âge des chefs de ménage et le milieu de résidence.

AGE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ENSEMBLE
10-14	3	-	3
15-19	4,3	2,1	3,8
20-24	4,0	2,7	3,7
25-29	5,2	3,6	4,8
30-34	6,3	4,9	5,8
35-39	7,6	6,1	7,2
40-44	8,4	7,2	8,2
45-49	9,0	8,4	8,9
50-54	8,7	9,4	8,8
55-59	9,0	8,9	9,0
60-64	9,8	8,8	9,6
65-69	9,1	9,3	9,1
70+	9,3	8,3	9,2
Total	8,0	6,5	7,8

Tableau A4: Répartition en % de la population des chefs de ménage occupés (10 ans et plus) selon la situation dans la profession et la strate de résidence.

SITUATION DANS LA PROFESSION	STRATE							TOTAL
	OUEST	SUD ET SUD OUEST	CENTRE NORD	CENTRE SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA-BOBO	
INDEPENDANT	20	12,9	20,8	23,8	7,0	4,3	11,2	100
SALARIE SECT. PUBLIC	11,8	10,5	5,0	6,8	1,6	18,2	46,1	100
SALARIE SECT. PRIVE	7,2	1,9	4,0	4,5	0,9	8,3	73,2	100
EMPLOYEUR	26,2	28,3	0,0	5,0	1,3	4,1	35,2	100
AIDE FAMILIAL	18,8	14,8	28,1	30,0	3,9	3,0	1,3	100
BENEVOLE	3,7	4,2	2,1	2,7	0,6	12,7	74,1	100
ENSEMBLE	18,7	14	25,0	27,2	4,6	3,8	6,7	100



Tableau A5: Répartition en % des ménages par groupe socio-économique du chef de ménage et par strate

STRATE	Groupe socio-économique							TOTAL
	salarié sect. public	salarié sect. privé	artisan commerçant	Autres actifs	Agricul- teurs de rente	Agricul- teurs vivrier	Inactifs et chômeurs	
OUEST	10,0	5,6	11,1	39,8	60,5	14,6	15,7	18,0
SUD ET SUD - EST	12,0	2,1	4,9	1,4	13,8	16,2	9,6	13,6
CENTRE NORD	5,2	3,2	3,8	7,2	13,8	25,6	16,8	19,7
CENTRE SUD	7,1	5,0	7,9	13,2	10,5	30,4	15,5	23,1
NORD	1,7	0,8	6,5	4,5	1,0	7,7	6,0	6,2
AUTRES VILLES	19,6	6,5	9,4	5,6	0,3	3,3	7,5	5,0
OUAGA- BOBO	44,5	76,4	56,3	28,4	0,2	2,2	29,0	14,4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A6: répartition en % de la population des chefs de ménage occupés (10 ans et plus) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence.

SITUATION DANS PROFESSION LA	STRATES							Ensemble
	Ouest	Sud et Sud-est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga- BOBO	
Indépendant	20,0	12,9	20,8	23,8	7,0	4,3	11,2	100
salarié sect. public	11,8	10,5	5,0	6,8	1,6	18,2	46,1	100
salarié sect. privé	7,2	1,9	4,0	4,5	0,9	8,3	73,2	100
Employeur	26,2	28,3	0,0	5,0	1,3	4,1	35,2	100
Aide familial	18,8	14,8	28,1	30,0	3,9	3,0	1,3	100
bénévole	3,7	4,2	2,1	2,7	0,6	12,7	74,1	100
Ensemble	18,7	14,0	25,0	27,2	4,6	3,8	6,7	100



Tableau A7: Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le nombre de couples composant le ménage

	type de localité						ensemble		
	rural			urbain			SEXE		ensemble
	SEXE		ensemble	SEXE		ensemble	Masc.	Fem.	effectif
	Masc.	Fem.	effectif	Masc.	Fem.	effectif	effectif	effectif	
	effectif	effectif		effectif	effectif				
NB COUPLES DS LE MENAGE									
0	52887	56035	108922	29121	15798	44920	82008	71834	153842
1	694800	19985	714785	158193	13444	171637	852993	33429	886423
2	107107	39	107147	10972	583	11555	118079	623	118702
3	29900	404	30304	3045	71	3116	32945	475	33421
4	6356		6356	522		522	6878		6878
5	4225		4225	67		67	4292		4292
6	1143		1143		35	35	1143	35	1178
7	508		508		148	148	508	148	656
8	97		97				97		97
9	3524		3524	2207	419	2626	5731	419	6149
TOTAL	900548	76464	977012	204127	30498	234625	1104675	106962	1211637

Tableau A8: Répartition des chefs de ménage handicapés selon le type de handicap

HANDICAP	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Moteur	24.5	22.4	24.2
visuel	46.2	37.1	45.1
Lépreux	1.6	3.6	1.9
Mental	3.9	1.3	3.5
Autre	23.8	35.6	25.3
T O T A L	100	100	100

Tableau A9 : Proportions des handicapés selon la strate

HANDICAP	OUEST	SUD ET SUD-EST	CENTRE NORD	CENTRE SUD	NORD	AUTRES VILLES	OUAGA BOBO
Aucun handicap	93.2	94.1	92.9	95.1	95.9	94.2	95.9
Moteur	2.1	1.2	1.4	1.0	0.7	1.8	1.3
visuel	2.3	2.8	3.2	2.8	2.2	1.7	2.0
Lépreux	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2	0.0
Mental	0.2	0.0	0.4	0.1	0.1	0.4	0.1
Autre	2.0	1.7	2.0	0.9	0.9	1.7	0.7
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100



Tableau A10 Taille moyenne du ménage selon le statut d'occupation du chef de ménage

STATUT D'OCCUPATION	TAILLE MOYENNE
Occupé	7,8
Chômeur ayant travaillé	5,9
Chômeur	6,8
Elève / Etudiant	2,7
Femme au foyer	5,7
Retraité / Rentier	9,6
Autre Inactif	8,5
Ensemble Burkina	7,8

Tableau A11 : Taille moyenne du ménage selon la branche d'activité du chef de ménage

BRANCHE D'ACTIVITE	TAILLE MOYENNE
Agriculture, élevage, pêche, chasse	8.3
Industrie extractive	5.1
Industrie manufacturière	6.1
Electricité, gaz et eau	6.7
Travaux publics	5.4
Commerce	5.4
Transport	6.5
Banque, institution financière	5.0
Service public, autres services	5.3
Autre	5.0



TABLEAUX CHAPITRE III

Tableau A1 : Proportions des chefs de ménages de sexe féminin de chaque strate selon le statut d'occupation des logements et la strate.

Statut d'occupant	Strates							
	Ouest	Sud et Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga/Bobo	Ensemble
Propriétaire	8,3	5,1	62,6	53,7	93,4	89,4	82,9	81,8
Co-propiétaire	3,2	10,7	4,5	8,1	1,9	4,7	2,5	4,2
Locataire simple	8,4	15,6	16,5	18,4	0,0	0,4	9,1	6,1
Locataire vente	-	-	0,4	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2
Logé gratuitement	14,9	15,0	15,8	19,8	4,3	5,2	5,0	7,5
Autre	-	-	0,3	0,0	0,4	0,2	0,1	0,2
Ensemble	8,7	6,3	9,3	7,3	6,2	15,4	12,2	8,8

Tableau A2 : Répartition en % des ménages de chaque groupe socio-économique selon l'accès aux différents services de base

Groupe socio-économique	Service de base							
	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Salarié sect. public	59,9	40,1	32,5	67,5	92,8	7,2	98,8	1,2
Salarié sect. public	45,4	54,6	26,6	73,4	89,5	10,5	98,3	1,7
Artisans/commerçants	41,0	59,0	18,9	81,1	90,5	9,5	98,4	1,6
Autres actifs	27,9	72,1	14,3	85,7	89,5	10,5	95,9	4,1
Agriculteurs rentes	35,2	64,8	10,7	89,3	98,4	1,6	99,8	0,2
Agriculteurs vivriers	32,0	68,0	6,7	93,3	94,6	5,4	99,7	0,3
Inactifs	33,9	66,1	19,6	80,4	91,3	8,7	97,0	3,0
Ensemble	35,3	64,7	11,4	88,6	93,9	6,1	99,2	0,8



Tableau A3 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon l'accès aux différents services de base

Service de base								
Strates	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Ouest	36,2	63,8	14,0	86,0	98,5	1,5	99,5	0,5
Sud et Sud-Est	28,7	71,3	5,0	95,0	95,6	4,4	99,8	0,2
Centre-Nord	29,3	70,7	4,1	95,9	93,2	6,8	99,2	0,8
Centre-Sud	37,7	62,3	7,7	92,3	97,0	3,0	99,7	0,3
Nord	14,1	85,9	1,8	98,2	84,9	15,1	99,2	0,8
Autres villes	53,3	48,7	34,7	65,3	97,1	2,9	99,4	0,6
Ouaga/Bobo	47,5	52,5	26,4	73,6	85,7	14,3	97,5	2,5
Total	35,3	64,7	11,4	88,6	93,9	6,1	99,2	0,8

Tableau A4: Répartition en % des ménages selon la raison de non accès aux différents types de services de base et la zone de résidence

Service de base									
Zone		Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Ouaga/Bobo	Féminin	52,2	47,6	36,0	64,0	87,7	12,3	98,1	1,9
	Masculin	46,9	53,1	25,1	74,9	85,4	14,6	97,4	2,6
Autres villes	Féminin	49,0	51,0	35,2	64,8	95,0	5,0	99,4	0,6
	Masculin	54,1	45,9	34,6	65,4	97,5	2,5	99,4	0,6
Rural	Féminin	22,5	77,5	10,4	89,6	69,6	10,4	97,4	2,6
	Masculin	32,8	67,2	7,1	92,9	95,7	4,3	99,7	0,3
Total	Féminin	30,7	69,3	17,6	82,4	89,7	10,3	97,7	2,3
	Masculin	35,7	64,3	10,8	89,2	94,4	5,6	99,4	0,6
	Ensemble	35,3	64,7	11,4	88,6	93,9	6,1	99,2	0,8



Tableau A5 : Répartition des ménages selon la raison de non accès aux différents types de services de base

Ensemble Burkina								
Raisons de non accès	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Effectif	Proport.	Effectif	Proport.	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Trop cher	102056	13,0	66966	6,2	29340	40,9	1067	11,3
Trop loin	55992	7,1	41320	3,9	15042	20,5	1163	12,3
Mauvaise qualité	6638	0,8	1730	0,2	3911	5,3	414	4,4
Autre	149570	19,1	143675	13,4	19158	26,1	4651	49,0
Non concernés	470116	59,9	8195502	76,4	5900	8,0	2189	23,1
Total	784372	100,0	1073193	100	73351	100	9484	100,0

Tableau A6 : Répartition des ménages selon la raison de non accès aux différents services de base dans les strates rurales

Ensemble Burkina								
Raisons de non accès	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Trop cher	97298	14,6	57451	6,3	21774	46,6	674	14,3
Trop loin	55221	8,3	39213	4,3	14036	30,0	998	21,1
Mauvaise qualité	4292	0,6	713	0,1	338	0,7	0	0,0
Autre	134833	20,3	124047	13,7	8055	17,2	2217	47,0
Non concernés	373086	56,1	684086	75,5	2560	5,5	831	17,6
Total	664730	100	905510	100	46763	100	4720	100



Tableau A7 : Répartition des ménages selon la raison de non accès aux différents types de services de base dans la strate Autres villes .

Ensemble Burkina								
	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Effectif	Proportion .	Effectif	Proportion .	Effectif	Proportion .	Effectif	Proportion .
Trop cher	1516	5,4	2003	5,1	946	21,5	0	0,0
Trop loin	434	1,5	754	1,9	0	0,0	0	0,0
Mauvaise qualité	0	0,0	118	0,3	41	0,9	0	0,0
Autre	3657	13,0	4529	11,5	409	9,3	88	25,7
Non concernés	22632	80,1	32102	81,3	2994	68,2	254	74,3
Total	28239	100	39506	100	4390	100	342	100

Tableau A8 : Répartition des ménages selon la raison de non accès aux différents types de service de base dans la strate Ouaga/Bobo.

Services de base								
Raisons de non accès	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Effectif	Proportion .	Effectif	Proportion .	Effectif	Proportion .	Effectif	Proportion .
Trop cher	3242	3,5	7511	5,9	6620	26,6	393	8,9
Trop loin	337	0,4	1353	1,1	1006	4,0	164	3,7
Mauvaise qualité	2346	2,6	899	0,7	3532	14,2	414	9,4
Autre	11080	12,1	15098	11,8	10694	43,0	2346	53,1
Non concernés	74398	81,4	103313	80,6	2994	12,1	1104	25,0
Total	91403	100	128174	100	24846	100	4421	100



Tableau A9: Répartition en % des ménages selon le Temps mis pour se rendre dans les différents services de base.

Ensemble Burkina								
Temps mis	Ecole primaire		Ecole secondaire		Centre de santé		Marché	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Moins de 1/2 h	8277435	68,3	242415	20,0	574081	47,4	848602	70,0
1/2 h a 1 h	248127	20,5	304117	25,1	307908	24,4	216572	17,9
1h a 2 h	96243	7,9	272940	22,5	195953	16,2	101307	8,4
2 h a 1/2 jour	32977	2,7	258538	21,3	109386	9,0	33683	2,8
1/2 a 1 jour	3092	0,3	94374	7,8	22141	1,8	9597	0,8
plus d'1 jours	3308	0,3	39105	3,2	1689	0,1	1682	0,1
N.D	148	0,0	148	0,0	480	0,0	194	0,0
Total	784372	100,0	1073193	100	73351	100	9484	100,0





ANNEXE II

LISTE DES TABLEAUX





CHAPITRE I

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution de la population urbaine de 1960-61 à 1994, Burkina Faso

Tableau 2 : Répartition de la population selon les strates

Tableau 3 : Répartition de la population rurale selon les strates

Tableau 4 : Population selon le sexe et le groupe socio-économique du chef de ménage

Tableau 5 : Répartition de la population selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 6 : Répartition de la population selon le sexe et la strate

Tableau 7 : Répartition par grands groupes d'âge de la population résidente (en %) de 1985 à 1994

Tableau 8 : Répartition par de la population grand groupe d'âges, rapport de dépendance et rapport de masculinité du groupe 15-64 ans selon la strate de résidence, Burkina Faso 1994

Tableau 9 : Répartition (en %) par grand groupe d'âges et par sexe des migrants

Tableau 10 : Répartition de 1000 migrants selon l'âge et le sexe, ensemble Burkina Faso 1994

Tableau 11 : Répartition (en %) des migrants selon le sexe et le lieu de la dernière résidence et rapport de masculinité

Tableau 12 : Répartition de migrants selon le sexe et le milieu de résidence de la dernière localité habitée

Tableau 13 : Migrations selon le motif d'installation au lieu de résidence actuelle par sexe

Tableau 14 : Motifs d'installation des migrants selon la strate

Tableau 15 : Migrants des 12 derniers mois qui se sont déplacés pour la recherche d'un emploi

Tableau 16 : Répartition des migrants selon le sexe et l'alphabétisation par milieu de résidence

Tableau 17 : Répartition des migrants selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Tableau 18 : Répartition (en %) de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation et le sexe

Tableau 19 : Taux d'alphabétisation par sexe selon l'âge



Tableau 20 : Taux d'alphabétisation selon l'âge par strate

Tableau 21 : Taux d'alphabétisation selon l'âge et le groupe socio-économique du chef de ménage

Tableau 22 : Répartition de la population de 6 ans et plus selon le sexe et le niveau d'instruction (en %) de chaque sexe

Tableau 23 : Répartition (en %) de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et la strate

Tableau 24 : Répartition (en %) de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et le groupe socio-économique du chef de ménage

Tableau 25 : Répartition de la population scolaire de chaque sexe selon le type d'établissement en 1994/1995

Tableau 26 : Rapport de masculinité et taux bruts de scolarisation selon le niveau d'enseignement et le sexe en 1994/1995

Tableau 27 : Rapport de masculinité et taux nets de scolarisation selon le niveau d'enseignement et le sexe en 1994/1995

Tableau 28 : Taux bruts de scolarisation selon le niveau d'enseignement et la strate en 1994/1995

Tableau 29 : Taux bruts de scolarisation selon le niveau d'enseignement et le groupe socio-économique du chef de ménage en 1994/1995

Tableau 30 : Répartition de la population non scolarisée selon les motifs de non fréquentation

Tableau 31 : Répartition des enfants de 7 à 13 ans ayant quitté ou n'ayant pas fréquenté l'école selon la raison par sexe

Tableau 32 : Répartition des enfants de 7 à 13 ans ayant quitté ou n'ayant pas fréquenté l'école en 94/95 de chaque strate selon la raison

Tableau 33 : Répartition des enfants de 7 à 13 ans ayant quitté ou n'ayant pas fréquenté l'école selon la raison et le GSE du chef de ménage

Tableau 34 : Taux de morbidité par milieu et strate de résidence

Tableau 35 : Taux de morbidité selon l'âge par sexe

Tableau 36 : Taux de morbidité par groupe socio-économique

Tableau 37 : Répartition des personnes tombées malades selon le milieu de résidence

Tableau 38 : Répartition des personnes tombées malades selon la strate de résidence



Tableau 39 : Répartition de la population malade par sexe

Tableau 40 : Répartition des personnes tombées malades selon l'âge par sexe

Tableau 41 : Répartition en % des personnes tombées malades par GSE

Tableau 42 : Répartition des personnes tombées malades selon l'âge et le GSE du Chef de ménage

Tableau 43 : Répartition en % des personnes tombées malades de chaque strate ayant subi une consultation selon le type de consultation

Tableau 44 : Répartition des consultations en santé selon le GSE

Tableau 45 : Incidence des consultations selon le milieu et la strate de résidence

Tableau 46 : Incidence des consultations selon le sexe et l'âge

Tableau 47 : Incidence des consultations selon le GSE

Tableau 48 : Répartition en % des malades n'ayant pas subi de visite médicale selon la région et la raison invoquée

Tableau 49 : Répartition des malades n'ayant pas subi de visite médicale selon le GSE et la raison invoquée

Tableau 50 : Répartition en % des enfants dont le poids est inférieur à la norme selon l'âge et le sexe

Tableau 51 : Répartition en % des enfants dont le poids est inférieur à la norme selon l'âge et la région

Tableau 52 : Répartition en % des enfants dont le poids est inférieur à la norme selon l'âge et le GSE



CHAPITRE II

Tableau 1 - Répartition en % des chefs de ménage selon le groupe socio-économique et la strate.

Tableau 2 - Répartition des ménages de chaque groupe socio-économique selon la strate

Tableau 3 - Taille moyenne des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Tableau 4 - Taille moyenne des ménages selon le groupe socio-économique

Tableau 5 - Répartition en % des ménages selon le nombre de couples, la zone de résidence et le sexe du chef de ménage

Tableau 6 - Répartition en % des chefs de ménage par âge, sexe et milieu de résidence

Tableau 7 - Répartition en % de CM selon la taille, le sexe et le milieu de résidence

Tableau 8 - Répartition des chefs de ménages (en %) selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

Tableau 9 - Taille moyenne des ménages selon l'état matrimonial et le sexe du chef de ménage

Tableau 10 - Age moyen des Chefs de ménages selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

Tableau 11 - Répartition en % des Chefs de ménages selon l'ethnie

Tableau 12 - Taille moyenne des ménages selon l'ethnie du chef de ménage

Tableau 13 - Répartition des chefs de ménages selon la religion et le milieu de résidence

Tableau 14 - Répartition en % des chefs de ménage de chaque strate selon la religion

Tableau 15 - Taille moyenne des ménages selon la religion du chef de ménage

Tableau 16 - Répartition en % des chefs de ménage de milieu de résidence selon le sexe et le niveau d'instruction

Tableau 17 - Répartition en % des chefs de ménage de chaque strate selon le niveau d'instruction

Tableau 18 - Taille moyenne du ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Tableau 19 - Répartition en % des chefs de ménage chaque milieu de résidence selon la langue d'alphabétisation et le sexe

Tableau 20 - Taux d'alphabétisation par strate toutes langues confondues



Tableau 21 - Répartition en % des chefs de ménage alphabétisés en langues nationales selon la langue d’alphabétisation.

Tableau 22 - Répartition en % des chefs de ménage de chaque strate d’occupation selon le handicap

Tableau 23 - Taille moyenne du ménage selon le handicap dont souffre le chef de ménage

Tableau 24 - Répartition en % des chefs de ménage de chaque milieu de résidence selon la strate d’occupation et le sexe

Tableau 25 - Répartition en % des CM de chaque milieu de résidence selon la situation dans l’emploi et le sexe

Tableau 26 - Taille moyenne du ménage selon la situation dans l’emploi du CM

Tableau 27 - Répartition en % des CM occupés selon la branche d’activité, le milieu de résidence et le sexe

Tableau 28 - répartition en % des CM le milieu de résidence et le sexe

Tableau 29 - Répartition des CM selon le GSE et le niveau d’instruction

Tableau 30 - Nombre moyen de personnes occupées, taille moyenne et charge par personne occupée des ménages de chaque strate.

Tableau 31 - Nombre moyen de personnes occupées, taille moyenne et charge par personne occupée des ménages selon les GSE.

Liste des tableaux en annexe

Tableau A1 : Répartition en % de la population selon le lieu de parenté avec le CM de chaque milieu de résidence

Tableau A2 : Répartition en % des CM par groupe d’âge et sexe de chaque zone de résidence

Tableau A3 : Taille moyenne des ménages selon les groupes d’âge du CM et le milieu de résidence

Tableau A4 : Répartition des CM occupés (10 ans et plus) de chaque situation de profession par strate

Tableau A5 : Répartition des ménages de chaque GSE par strate

Tableau A6 : Répartition des CM occupés (10 ans et plus) de chaque situation de profession par strate



Tableau A7 : Répartition des CM de chaque milieu de résidence selon le nombre de couples composant le ménage

Tableau A8 Répartition en % des CM handicapés selonle type de handicap

Tableau A9 : Proportion des handicapés de chaque strate selon le type de handicap

Tableau A10 : Taille moyenne des ménages selon le strate d'occupation du chef de ménage

Tableau A11 : Taille moyenne des ménages selon la branche d'activités du CM



CHAPITRE III

Liste des tableaux

Tableau 1 - Répartition en %des ménages de chaque strate selon le type de logement

Tableau 2 - Répartition en %des ménages de chaque strate selon le type de matériau du bâtiment principal

Tableau 3 - Répartition en % des ménages de chaque groupe socio-économique selon le type de matériau du bâtiment principal

Tableau 4 - Répartition en % des ménages de chaque niveau d'instruction des chefs selon la nature du mur

Tableau 5 - Répartition en %des ménages dechaque strateselon la nature de la toiture

Tableau 6 - Répartition en % des ménages de chaque strate selon le type de matériau de revêtement du sol du bâtiment principal

Tableau 7 : Répartition en % des ménages de chaque strate selon le nombre de pièces du logement

Tableau 8 - Nombre moyen de personnes par pièce selon le nombre de pièces à usage d'habitation et la strate

Tableau 9 - Nombre moyen de personnes par pièce selon le nombre de pièces à usage d'habitation et le groupe socio-économique du chef de ménage

Tableau 10 - Répartition en % des ménages de chaque strate selon le statut d'occupation

Tableau 11 - Répartition en % des ménages de chaque GSE selon le statut d'occupation

Tableau 12 - Répartition en % des ménages de chaque strateselon le type de lieu d'aisance utilisé

Tableau 13 - Répartition en % des ménages de chaque strate selon le type de sanitaire utilisé

Tableau 14 - Répartition en % des ménages de chaque strate selon le mode d'évacuation des ordures

Tableau 15 - Répartition en % des ménages de chaque strate selon le principal mode d'approvisionnement en eau

Tableau 16 - Répartition en % des ménages de chaque strate selon le mode d'éclairage

Tableau 17 - Répartition en %des ménages de chaque strate selon la principale source d'énergie pour la cuisine



Tableau 18 - Proportions en %des ménages dont les membres utilisent un service de base le plus proche par strate

Tableau 19 - Proportions (%) des ménages dont les membres utilisent un service de base le plus proche par groupe socio-économique

Tableau 20 - Proportions (%) des ménages utilisant un service de base le plus proche selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence

Tableau 21 - Répartition en % des ménages ne fréquentant pas les services de base les plus proches selon les raisons évoquées.

Tableau 22 - Répartition en % des ménages ne fréquentant par les services de base les plus proches selon les raisons et le milieu de résidence

Tableau 23 - Répartition en % des ménages selon le moyen de transport utilisé pour accéder aux services de base le plus proche

Tableau 24 - Répartition des ménages en % selon le temps mis pour se rendre dans les différents services de base

Tableau 25 - Répartition en % des ménages selon le temps mis et le moyen utilisé pour accéder à l'école primaire la plus proche

Tableau 26 - Répartition en % des ménages selon le temps mis et le moyen utilisé pour accéder à l'école secondaire la plus proche

Tableau 27 - Répartition des ménages en % selon le temps mis et le moyen utilisé pour accéder au centre de santé le plus proche

Tableau 28 - répartition des ménages en % selon le temps mis et le moyen pour accéder au marché le plus proche

Liste des tableaux en annexe

Tableau A1 - Proportions des CM de sexe féminin de chaque strate selon le statut d'occupation des logements

Tableau A2 - répartition en % des ménages de chaque GSE selon l'accès aux différents services de base

Tableau A3 - répartition en % des ménages de chaque strate selon l'accès aux différents services de base

Tableau A4 - Répartition en % des ménages de chaque milieu de résidence selon le sexe et l'accès aux services de base



Tableau A5 - Répartition en % des ménages selon la raison de non accès aux différents service de base

Tableau A6 - Répartition des ménages du milieu rural selon la raison de non accès aux différents services de base

Tableau A7 - répartition des ménages de la strate Autres villes selon la raison de non accès aux différents services de base

Tableau A8 - Répartition des ménages de la strate Ouaua-Bobo selon la raison de non accès aux différents services de base

Tableau A9 - Répartition des ménages du Burkina selon le temps mis pour se rendre dans les différents services de base.



CHAPITRE IV

Liste des tableaux

Tableau 1 - Répartition de la population en âge de travailler selon le statut d'activité et le sexe

Tableau 2 - Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 3 - Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 4 - Taux nets d'activité par tranche d'âge des actifs et par GSE du chef de ménage

Tableau 5 - Taux nets d'activité par GSE du chef de ménage et par strate

Tableau 6 - Répartition en % de la population active selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 7 - Répartition de la population active selon le sexe et le niveau d'instruction

Tableau 8 - Répartition des ménages ayant produit les différentes cultures selon la strate

Tableau 9 - Répartition (en %) des ménages ayant produit les différentes cultures selon la strate

Tableau 10 - Répartition (en %) des ménages ayant reçu un encadrement selon la culture et la strate

Tableau 11 - Répartition des ménages en % ayant utilisé l'engrais en 93/94 selon la culture et la strate

Tableau 12 - Répartition en % des ménages selon la strate et la raison de non utilisation des engrais chimiques pour le culture de l'arrachide

Tableau 13 - Répartition en % des ménages selon la strate et la raison de non utilisation de des engrais chimiques pour la culture du coton

Tableau 14 - Répartition en % des ménages selon la région et la raison de non utilisation des engrais chimiques pour la culture du mil

Tableau 15 - Répartition en % des ménages selon la région et la raison de non utilisation des engrais chimiques pour la culture du sorgho

Tableau 16 - Répartition en % des ménages qui ont sollicité un crédit agricole selon la culture et la région

Tableau 17 - Taux de satisfaction des demandes de crédit par culture et par strate

Tableau 18 - Taux d'obtension de crédits agricoles par rapport à l'ensemble des producteurs



Tableau 19 - Répartition des ménages ayant utilisé des salariés agricoles en 1993/1994 selon la culture et la strate

Tableau 20 - Répartition des ménages ayant utilisé des salariés agricoles en 1993/1994 selon la culture et le GSE du chef de ménage

Tableau 21 - Répartition des ménages ayant vendu des produits agricoles selon le produit et la strate

Tableau 22 - Répartition en % des ménages suivant le principal débouché utilisé lors de la vente

Tableau 23 - Effectif des ménages possédant du bétail

Tableau 24 - Effectif des ménages possédant du bétail à espèce

Tableau 25 - Répartition des entreprises non agricoles selon le sexe du responsable et la branche d'activité

Tableau 26 - Répartition en % des entreprises non agricoles selon le sexe du responsable selon la branche d'activité

Tableau 27 - Répartition en % des entreprises non agricoles suivant la durée d'existence et la branche d'activité

Tableau 28 - Répartition en % des entreprises non agricoles selon le nombre de mois de fonctionnement dans l'année et la branche d'activité

Tableau 29 - Répartition en % des entreprises non agricoles de chaque branche d'activité selon le nombre d'employés actuellement et la branche d'activité

Tableau 30 - Taux d'occupation selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Tableau 31 - Taux d'occupation selon l'âge et le GSE du chef de ménage

Tableau 32 - Taux de salarisation selon le milieu de résidence et la branche d'activité

Tableau 33 - Répartition des emplois principaux selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 34 - Répartition des emplois principaux selon le sexe et la situation dans l'emploi principal

Tableau 35 - Répartition des actifs occupés selon l'emploi, le GSE du chef de ménage et la situation dans la profession des membres du ménage

Tableau 36 - Répartition des emplois principaux selon la région et la situation dans la profession

Tableau 37 - Répartition des emplois principaux selon le sexe et le groupe de profession



Tableau 38 - Répartition des emplois principaux selon le sexe et le milieu de résidence et le niveau d'instruction du chef de ménage

Tableau 39 - Répartition des emplois principaux selon le milieu de résidence et la branche d'activité

Tableau 40 - Sens de l'évolution des revenus selon le GSE du chef de ménage

Tableau 41 - Exercice d'un emploi secondaire

Tableau 42 - Incidence d'un emploi secondaire selon la strate et le sexe

Tableau 43 - Incidence d'un emploi secondaire selon le sexe et le GSE du chef de ménage

Tableau 44 - Taux de chômage selon la période de référence

Tableau 45 - Evolution du taux de chômage

Tableau 46 - Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 47 - Taux de chômage selon la strate et le sexe

Tableau 48 - Taux de chômage selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction

Tableau 49 - Taux de chômage selon l'âge, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Tableau 50 - Taux de chômage selon le GSE et le sexe

Tableau 51 - Répartition des chômeurs selon le type de chômeurs et le GSE

Tableau 52 - Répartition des chercheurs d'emploi selon la cause du chômage et milieu de résidence

Tableau 53 - Répartition des chômeurs selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Tableau 54 - Répartition des ménages selon le nombre de chômeurs et le GSE du chef de ménage

Tableau 55 - Répartition des chômeurs selon la strate et l'âge

Tableau 56 - Répartition des chômeurs selon la strate et le sexe

Tableau 57 - Répartition des chômeurs ayant travaillé au cours de la semaine ayant précédé l'enquête selon la profession et le milieu de résidence

Tableau 58 - Répartition des actifs ayant occupé un emploi précédant selon la situation actuelle d'activité et la durée d'exercice du dernier emploi

Tableau 59 - Répartition des actifs ayant occupé un emploi précédant selon la situation actuelle d'activité et la raison du changement d'emploi



Tableau 60 - Matrice de transition professionnelle selon la situation dans la profession

Tableau 61 - Matrice de transition inter-profession

Tableau 62 - Matrice de transition inter-branche



CHAPITRE V

Liste des tableaux

Tableau 1 - Structure du revenu total annuel des ménages

Tableau 2 - Structure du revenu monétaire moyen annuel des ménages par source de revenu

Tableau 3 - Structure en % du revenu monétaire moyen tiré des activités agricoles

Tableau 4 - Structure en % des revenus salariaux et non agricoles sur commission

Tableau 5 - Structure en % des revenus provenant des transferts, dons, cadeaux et autres sources

Tableau 6 - Répartition en % du revenu monétaire moyen par type de revenu suivant le GSE du chef de ménage

Tableau 7 - Répartition en % du revenu monétaire annuel moyen des ménages par source de revenu et par groupe socio-économique du chef de ménage

Tableau 8 - Structure en % du revenu monétaire agricole des ménages par source suivant le groupe socio-professionnel du chef de ménage

Tableau 9 - Structure en % des revenus monétaires salariaux et non agricoles sur commission suivant le GSE

Tableau 10 - Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, dons et cadeaux suivant le GSE du chef de ménage

Tableau 11 - Répartition du revenu monétaire moyen par type de revenu suivant la strate

Tableau 12 - Structure en % du revenu monétaire annuel des ménages selon la strate

Tableau 13 - Structure en % du revenu monétaire agricole des ménages par source suivant la strate

Tableau 14 - Structure en % du revenu monétaire tiré des entreprises et activités non agricoles suivant la strate

Tableau 15 - Structure en % des revenus monétaires salariaux et non agricoles sur commission suivant la strate

Tableau 16 - Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts dons et cadeaux suivant la strate

Tableau 17 - Répartition du revenu monétaire moyen par type de revenu suivant le sexe du chef de ménage



Tableau 18 - Structure en % du revenu monétaire annuel moyen des ménages par source de revenu et suivant le sexe du chef de ménage

Tableau 19 - Structure en % du revenu monétaire agricole des ménages par source suivant le sexe du chef de ménage.

Tableau 20 - Structure en % des revenus monétaires salariaux et non agricoles sur commission suivant le sexe du chef de ménage

Tableau 21 - Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, dons et cadeaux suivant le sexe du chef de ménage

Tableau 22 - Dépenses totales moyennes des ménages en FCFA

Tableau 23 - Répartition des dépenses moyennes des ménages par grand groupe de dépense

Tableau 24 - Répartition des dépenses des ménages suivant leur régularité

Tableau 25 - Structure des dépenses moyennes de consommation des ménages

Tableau 26 - Répartition des dépenses totales moyennes des ménages par grand groupe et par strate

Tableau 27 - Structure en % des dépenses totales moyennes des ménages selon la strate

Tableau 28 - Répartition des dépenses totales moyennes des ménages par groupe socio-économiques

Tableau 29 - Structure des dépenses totales des ménages par groupe socio-économique

Tableau 30 - Structure des dépenses de consommation alimentaire des ménages par poste de dépense

Tableau 31 - Structure des dépenses totales en produits céréaliers des ménages par produits

Tableau 32 - Répartition des dépenses alimentaires totales par ménage, par poste et par strate

Tableau 33 - Dépenses alimentaires totales moyennes par ménage par poste et par GSE

Tableau 34 - Structure des dépenses alimentaires totales moyennes par ménage, par poste et par GSE

Tableau 35 - Structure des dépenses de santé par grand poste

Tableau 36 - Répartition des dépenses moyennes de santé par ménage et par grand poste et par milieu de résidence



Tableau 37 - Structure en % des dépenses de santé des ménages par poste de dépense et suivant le milieu de résidence.

Tableau 38 - Structure des dépenses de santé par ménage par poste de dépense et par milieu de résidence

Tableau 39 - Répartition de l'autoconsommation moyenne des ménages en produits médicaux par milieu de résidence

Tableau 40 - Répartition des dépenses moyennes de santé par ménage, par poste de dépense et par GSE

Tableau 41 - Parts et taux d'autoconsommation par région

Tableau 42 - Structure des dépenses d'éducation par grand poste

Tableau 43 - Répartition (en %) des dépenses d'éducation par poste et par GSE

Tableau 44 - Répartition des dépenses totales moyennes d'éducation par poste suivant le GSE

Tableau 45 - Répartition des dépenses moyennes de santé par poste suivant la région

Tableau 46 - Répartition en % des dépenses moyennes de santé par poste suivant la région

Tableau 47 - Sens d'évolution des revenus d'éducation des ménages par poste suivant la région



ANNEXE III

Liste des graphiques



LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE I

Graphique 1 : Population par région

Graphique 2 : Population par groupe socio-économique du chef de ménage

Graphique 3 : Répartition par grands groupes d'âge de la population

Graphique 4 : Pyramide des âges de la population et courbes des rapports de masculinité en 1994 et en 1985, Burkina Faso

Graphique 5 : Pyramide des âges de la population et courbes des rapports de masculinité des milieux urbains et rural, Burkina Faso

Graphique 6 : Pyramide des âges de la population des régions de l'Ouest, du Sud et Sud-Est, du Centre- sud et du Centre-Nord

Graphique 7 : Pyramide des âges de la population de la régions du Nord, des villes secondaires et des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Graphique 8 : Pyramide des âges des migrants, ensemble Burkina Faso 1994

Graphique 9 : Pyramide des âges des migrants, Milieu urbain et milieu rural, Burkina Faso 1994

Graphique 10 : Courbes des taux d'alphabétisation selon l'âge par sexe

CHAPITRE II

Graphique 1 : Religion des chefs de ménage



ANNEXE IV

BIBLIOGRAPHIE